TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 799 — VENDREDI 19 OCTOBRE 1979

Après un an de vaines négociations

Le conseil du groupe Thomson fixe le sort du « Times »

LIRE PAGE 28



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 180 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 42

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Les dégâts de la hausse du pétrole

« Je crois que nous perdons tout contrôle sur les prix du pétrole, et il appartient aux pays consommateurs d'arrêter la hausse avant qu'il ne soit trop tard », a déclaré mercredi 17 octobre aux Etats-Unis cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, qui a ajouté, parlant pour son pays : « Nous avons fait ce que nous pouvions, à votre tour d'agir maintenant. »

Le processus amorcé en décembre dernier à l'occasion de la révolution iranienne (réduction de la *production dans certains* pays de l'OPEP (augmentations de prix d'abord individuelles, *mais généralisées par la suite,* lutte au couteau entre les pays consommateurs pour s'assurer un « *brut* » *absolument vital)* s'accélère donc. La situation est d'autant plus grave que le régulateur constitué encore l'année dernière par l'Arabie Saoudite n'agit plus, les décisions de l'OPEP étant de plus en plus aujourd'hui ouvertement bafouées.

Pour les pays consommateurs, les nouvelles hausses, qui s'ajoutent à celle de juillet, risquent cette fois de ne plus pouvoir être absorbées sans très gros dommages. Fait plus grave, les calculs *strictement* « mécaniques » effectués par l'O.C.D.E. pour mesurer les conséquences logiques de ces hausses — accélération de l'inflation, nouveau ralentissement de la croissance, accroissement des déficits des paiements courants — n'ont plus grande valeur.

D'une part, les réactions entraînées par cette escalade inouïe *risquent* de ressortir plus de la psychologie que de l'économétrie, notamment en ce qui concerne l'inflation. De l'autre, les dégâts que va subir le commerce international peuvent perturber tous les pronostics, notamment en matière de balance des paiements. Autre dégradation possible : certains pays sous-développés *risquent de ne plus pouvoir* payer du tout leur pétrole.

Face à une telle menace, moins brutale qu'au début de 1974 mais désormais plus difficile à conjurer — du fait d'une situation générale déjà fort dégradée, — que peuvent faire les pays consommateurs ? Renoncer à se battre sur le marché libre de Rotterdam, pratique dénoncée *par M. Yamani ? Toutes les ten*tatives de contrôle de ce marché ont échoué jusqu'à présent en *raison des égoïsmes sacrés* nationaux. Réduire la consommation, comme l'exige le même cheikh Yamani, afin de permettre à l'Arabie Saoudite d'essayer de « *tenir* » les prix de l'or noir ? Les engagements pris à Tokyo en juillet dernier ne produiront que tardivement leurs effets.

Il est un domaine où les grands pays consommateurs peuvent essayer d'agir avec des moyens encore à leur portée : c'est celui de la tenue du cours du dollar et de *l'or. La baisse de la monnaie* américaine sur les marchés des changes, donc la perte correspondante de son pouvoir d'achat — aux Etats-Unis comme ailleurs, — sert d'argument aux producteurs pour relever leurs prix. D'où les mesures draconiennes prises par les autorités monétaires américaines pour tenter de réduire l'inflation outre-Atlantique.

Fait nouveau, les producteurs de pétrole se servent d'un deuxième argument : la flambée de l'or. Cheikh Yamani a fait à plusieurs reprises un parallèle, souligné il y a peu dans nos colonnes, entre le prix du pétrole, en augmentation de 78 % depuis quatre mois et de 775 % depuis 1971, tandis que l'or s'appréciait respectivement de 67 % et de 1 000 %. C'est sans doute pour essayer de « casser » la spéculation et de faire baisser les cours du métal, après son doublement en six mois, que les Etats-Unis viennent d'annoncer qu'ils pourront vendre de l'or « à tout moment et en quantité variable » et non plus chaque mois pour une quantité fixe. C'est reconnaître implicitement qu'il y a un lien entre le dollar et l'or.

Une telle mesure sera-t-elle efficace et suffira-t-elle à ôter un prétexte à une nouvelle augmentation du « brut » ?

(Lire nos informations page 37.)

Les entretiens franco-chinois

Il n'est pas réaliste de rechercher actuellement une solution politique au Cambodge

déclare M. Huang Hua, ministre des affaires étrangères

Souffrant d'une « légère indisposition » *le président Hua Guofeng a annulé la conférence de presse qu'il devait tenir jeudi matin 18 octobre. Il se rendra cependant, comme prévu, en Bretagne, après un déjeuner à l'Elysée avec M. Giscard d'Estaing.*

M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, s'est adressé aux journalistes à la place du premier ministre.

Alors que le prince Sihanouk vient d'estimer que les Chinois devront avoir recours à lui après la défaite des Khmers rouges, et au lendemain d'entretiens, consacrés en partie à la question cambodgienne, à la demande de M. Giscard d'Estaing, le chef de la diplomatie chinoise juge qu'il n'est « pas réaliste » de chercher actuellement une solution politique au problème.

M. Huang Hua a déclaré, au cours de sa conférence de presse, que la détente « *n'était pas irréversible* », *que les événements d'Asie entraient* dans la « *stratégie planétaire* » de l'Union soviétique, et qu'il n'était *pas* « *réaliste* » de chercher une solution politique au problème du Cambodge dans les circonstances actuelles.

Le ministre s'est d'abord longuement étendu sur les « *entretiens cordiaux, constructifs et fructueux* » qu'il a eus avec les dirigeants français. La France et la Chine, a-t-il dit, sont décidées « *à renforcer leur coopération qui pourra jouer un rôle important dans le renforcement de la paix mondiale* ». Il a rappelé les accords qui ont été signés mercredi. « *La coopération franco-chinoise,* a-t-il dit, *a devant elle un vaste champ et de larges perspectives.* » Il a confirmé que le président de la République se rendrait en Chine « *à une date appropriée, au cours de l'année prochaine* ».

M. Huang Hua a ensuite répondu à cinq questions. La première portait *sur la possibilité de détente* entre, à la fois, l'Union soviétique, les Etats-Unis, la Chine et l'Europe occidentale.

« *Actuellement,* a-t-il dit, *se déroulent entre les Etats-Unis, l'Union soviétique et l'Europe occidentale diverses discussions, notamment sur le désarmement et la sécurité en Europe. Des documents ont même été signés à ce sujet. Nous ne sommes pas opposés à de telles discussions ni à de tels accords ou traités. Il est possible que ces accords puissent avoir un certain sens.*

(Lire la suite page 3.)

Une « première » scientifique

Selon la NASA, des savants américains ont observé de l'antimatière hors laboratoire

Une équipe de huit chercheurs américains a réussi, selon l'Agence spatiale américaine (NASA), à observer de l'antimatière dans des conditions autres que celles du laboratoire. Au cours d'une expérience conduite par M. Robert Golden, de l'université d'Etat du Nouveau-Mexique, une trentaine d'antiprotons ont, en effet, été enregistrés par un spectrographe magnétique installé à bord d'un ballon volant à 36 000 mètres d'altitude. Le vol a duré huit heures.

Ce résultat est d'autant plus intéressant que l'antimatière, par nature, s'annihile avec la matière en produisant de l'énergie. C'est dire que la probabilité pour un antiproton venant de l'espace, où il y a peu de matière, d'arriver jusqu'au sol est infime, dans la mesure où il a toute chance de rencontrer un proton avec lequel il disparaîtra aussitôt. Depuis les travaux du physicien anglais Dirac, il est admis qu'à chaque particule de notre univers correspond une antiparticule de même *masse, mais de caractéristiques* symétriques (1). Ainsi, à titre d'exemple, la charge électrique du proton est-elle positive alors que celle de l'antiproton est négative.

La tentation est donc grande pour certains d'imaginer des mondes qui seraient entièrement composés d'antimatière. Aucune preuve de telles entités n'a encore été apportée à ce jour par l'expérience, et seuls les physiciens des hautes énergies se sont montrés capables de stocker pendant un temps assez long de l'antimatière dans leurs accélérateurs (*le Monde* du 22 août 1978).

(1) Certaines particules, comme le photon, sont elles-mêmes leur propre antiparticule.

En Iran

L'IMAM KHOMEINY SUSPEND LES CONDAMNATIONS A MORT

(Lire page 44.)

M. Raymond Barre hospitalisé

***Le cabinet du premier ministre a publié, jeudi matin 18 octobre, un communiqué indiquant :* « le premier ministre, M. Raymond Barre, qui était souffrant depuis quelques jours, est entré ce matin au Val-de-Grâce pour un examen général de santé. Il a dû, en conséquence, suspendre ses engagements jusqu'à la fin de la semaine ».**

Le premier ministre a été admis dans un service de médecine (et non de chirurgie ou de réanimation). Il ne s'agit pas, semble-t-il, d'un accident médical aigu : l'entourage de M. Raymond Barre a souhaité qu'il se soumette à une série d'examens, portant probablement sur le métabolisme, ce qui *demandera vraisemblablement* quelques jours d'hospitalisation.

[Inauguré le 9 janvier (« le Monde » du 11 janvier), le nouvel hôpital du Val-de-Grâce, réservé aux militaires, aux agents de l'Etat et à leurs familles, compte quatre cent quatre-vingts lits, répartis sur huit étages, dont trois en sous-sol. Le « Nouveau Val », comme l'appellent depuis quelques mois les militaires, *comprend une large gamme de services*, en particulier la neurologie, la cardiologie, la radiothérapie, un service d'urgence et une unité de soins intensifs. La réalisation de cet ensemble ultra-moderne a coûté quelque 200 millions de francs et a demandé plus de trois ans.]

Point de vue

Neuf idées fausses sur une crise obscure

par JEAN-MARCEL JEANNENEY (*)

En cet *automne 1979* les hausses de prix s'accélèrent, les productions stagnent ou régressent, le chômage persiste ou même s'aggrave dans presque tous les pays occidentaux. Et l'agitation fébrile des cours de l'or, des monnaies et des actions est signe et cause de graves inquiétudes. Jamais, pourtant, les gouvernements n'ont disposé, pour s'éclairer, d'un pareil arsenal de statistiques et de sondages, de *comptes rétrospectifs ou prospectifs* et de modèles économétriques. Jamais non plus les ministres de l'économie et les dirigeants des instituts d'émission des grands Etats ne se sont autant concertés. Ce paraît être en vain.

Pour excuser cette surprenante impuissance, on invoque volontiers la hausse du pétrole ou la rapidité des progrès techniques, coupable de bouleverser les conditions de la concurrence et de réduire brutalement certains besoins de main-d'œuvre. Parfois on accuse, au contraire, l'insuffisance des innovations, qui expliquerait la faiblesse des investissements. Souvent, on dénonce les pressions syndicales, qui, en élevant les salaires à l'excès, alourdissent les coûts, ce qui relance les hausses de prix ou ruine les entreprises. Or tout cela échappe, apparemment, à l'action gouvernementale. Ne resterait-il donc qu'à se résigner à l'inévitable ?

Nous sommes en réalité victimes d'idées fausses, répandues à satiété et avalisées par la plupart des experts qui inspirent les politiques occidentales.

1) *On prétend qu'un fort déficit budgétaire est souhaitable en cas de chômage pour porter la demande globale au niveau de l'offre potentielle.*

Cela était vrai à l'époque de la grande dépression de l'entre-deux-guerres, lorsqu'une baisse persistante et forte des prix (elle fut de 20 % à 30 % dans la plupart des pays, de 1929 à 1933 ; en France, de 1931 à 1935) invitait les ménages à thésauriser, puisque le pouvoir d'achat de l'unité monétaire augmentait avec le temps. *Le gonflement des encaisses* inactives contractait la demande de biens et de services, ce qui contribuait à en faire baisser davantage les prix et incitait à thésauriser plus encore. Un déficit budgétaire était alors utile pour arrêter ce mécanisme cumulatif de déflation ; car l'Etat, en distribuant plus de revenus par ses dépenses qu'il n'en prélevait par ses impôts, accroissait la demande des ménages et stoppait ainsi la baisse des prix. Il y réussisssait d'autant mieux si, pour couvrir ce déficit, plutôt que d'emprunter il faisait créer de la monnaie pour son compte par sa banque d'émission.

(Lire la suite page 38.)

(*) Ancien ministre, professeur d'économie politique de l'université Paris-I.

Les Français dans la crise

La crise, en continuant, diversifie ses effets. Ici, on espère qu'elle ne touchera que... le voisin ; là, on courbe l'échine, quitte à serrer les poings en attendant que « ça se passe » ; ailleurs encore on imagine des palliatifs pour tenter d'oublier l'angoisse de l'avenir...

Trois lieux ont été choisis par Danielle Rouard pour analyser l'incidence de la crise sur la vie quotidienne des Français. A Laval, vaguement insouciante, le chômage n'a encore guère sévi, et l'on est surtout inquiet des quelques extravagances d'une jeunesse en dérive, comme on l'était dans l'ensemble de la France avant 1974. A Rive-de-Gier, les pertes d'emplois frappent durement : à quarante ans, le choc psychologique est plus dur. A Albi-Carmaux, zone rongée depuis trente ans par la crise, les jeunes continuent à quitter le pays, les fonctionnaires et les retraités faisant figure de riches.

(Lire page 40.)

AU JOUR LE JOUR

81

Pour les élections présidentielles, les radicaux valoisiens soutiendront M. Giscard d'Estaing s'il se représente. Les radicaux de gauche auront leur candidat, et M. Rocard aidera loyalement M. Mitterrand s'il se représente.

M. Marchais sera, selon toute vraisemblance, candidat, MM. Garaudy, Hintermann et Le Pen aussi, et il y aura sûrement un écologiste, un trotskiste, un R.P.R. et quelques autres...

Parlant de sa succession, le général de Gaulle avait prédit que le risque n'était pas le vide, mais le trop-plein. Il en sera de même en 1981.

MICHEL CASTE.

M. Piperno a été extradé

M. Francesco Piperno a été extradé de France, ce jeudi matin 18 octobre, à 7 heures. L'avion militaire qui le transportait a atterri à 8 h. 35 sur l'aéroport militaire de Pratica di Mare, au nord de Rome. Seize heures plus tôt, mercredi, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait donné un « avis favorable partiel » à la demande présentée le 29 août par la justice italienne.

Les magistrats français ont retenu, pour fonder leur décision, la « complicité » de M. Piperno dans la séquestration et l'assassinat de M. Aldo Moro.

La Chancellerie a indiqué que le gouvernement avait décidé de « procéder rapidement à cette extradition » parce qu'il avait été « informé de risques sérieux de prise d'otages ».

L'étranger

par PHILIPPE BOUCHER

Eh bien ! voilà. La certitude est devenue jugement ! Il ne se trompait pas le directeur de la prison de la Santé qui, le 16 octobre, vingt-quatre heures avant la décision favorable à l'extradition, faisait demander à M. Piperno si ses bagages étaient prêts. Les précautions pénitentiaires étaient opportunément prises avant toute décision judiciaire officielle. La justice n'a pas démenti la rumeur que les jeux étaient faits avant que ne se conclût la partie, si ce ne fût plus tôt.

Il faut pourtant convenir que les magistrats parisiens ont travaillé non, certes, avec hypocrisie, mais avec application en répondant scrupuleusement — en volume — au principal argument de la défense. Celle-ci avait longuement soutenu que le deuxième mandat d'arrêt visant M. Piperno reposait sur les mêmes faits que le premier, et que celui-ci avait déjà été, *par la même* juridiction, l'objet d'un avis défavorable.

(Lire la suite page 14.)

LA FOIRE DU LIVRE DE FRANCFORT

Cinq mille éditeurs en quête de droits

Gigantesque Foire de Francfort, trente et unième du nom, foire aux livres, « buchmesse », messe du livre, qui, en six jours, façonne le contenu de la production livresque de l'année à venir, de plusieurs années même, pour tous les pays qui lisent, qui font lire, pour qui le livre est à la fois une mission culturelle et une industrie rentable L..

70 000 mètres carrés de stands piétinés en tous sens par les exposants *eux-mêmes, tout d'abord* — plus de cinq mille cette année, — puis à partir de 2 heures de l'après-*midi par le public allemand — on* l'évalue à deux cent mille visiteurs chaque année, — qui vient se documenter *comme le faisaient* avant lui, traditionnellement, quand l'Allemagne n'existait pas encore, ses *ancêtres, qui, depuis des siècles,* fréquentaient la Foire de Leipzig parce que — ironie de l'histoire ! — *les libraires de Francfort-sur-le-*Main s'étaient établis dans la vieille cité saxonne pour échapper à une censure trop *sévère.*

Aujourd'hui, Francfort se proclame la plus grande foire du livre du monde avec plus de cinq mille éditeurs de quatre-vingts pays (Malte, les îles Fidji et la Barbade étant les nouveaux venus cette année) montrant plus de deux cent quatre-vingt mille titres. « *Environ 80 % des traductions du monde entier prennent naissance ici* », expliquait le dynamique directeur de la Foire, M. Peter Weidhass, qui sait bien que, comme lieu de rencontre entre éditeurs du monde entier, Francfort est de très loin le *premier*, inégalé.

(Lire page 26 le reportage de Nicole Zand.)

M. BERNARD FAIVRE-D'ARCIER EST NOMMÉ DIRECTEUR DU FESTIVAL D'AVIGNON

Lire page 31 le point de vue de Dominique TADDEI :

« QUEL FESTIVAL ? QUEL DIRECTEUR ? »

Le Monde

idées

VIEILLIR

La révolte

par J.-P. PLANCHOU (*)

INSCRITE dans la loi, après une lente évolution qui date des origines de ce siècle, la retraite apparaît comme le double droit au *repos* et à un *revenu*. L'effet des dispositions légales et conventionnelles, comme l'impact des facteurs *politiques, sociologiques, économiques*, démographiques, contribue à donner une dimension considérable et croissante aux questions touchant la retraite et les retraités.

Les partis politiques ont bien senti l'*importance* croissante de la population des retraités et la nécessité de s'assurer leur confiance et leurs votes. *La gauche a proposé des réformes fondamentales, consignées notamment dans le programme* commun : abaissement de l'âge auquel le salarié peut prétendre à une retraite à taux plein, amélioration très sensible du montant des pensions, simplification et unification des divers régimes de retraite. Mais force est de constater qu'elle a encore quelque peine à passer des propositions revendicatives, formulées en termes d'avantages divers, *à un projet de société véritablement* politique capable d'illustrer pour les retraités le propos socialiste : « changer la vie ». Ce manque d'analyse des années passées, la gauche le paye, électoralement aussi. La droite, quant à elle, impose aujourd'hui une véritable hégémonie idéologique qu'elle déploie à travers son discours mystificateur sur le troisième âge. Discours autant qu'idéologie, *car la droite n'a jamais eu* de réflexion en profondeur sur la retraite et la vieillesse. Bien plutôt, elle excelle à se saisir de la mode du temps, à l'aménager au gré des circonstances électorales. Habile, elle sait que pour séduire il lui faut d'abord se travestir.

C'est ainsi qu'elle se pare des acquis de la Sécurité sociale que, compromise et donc affaiblie, elle s'était laissé imposer par la gauche dans l'immédiat après-guerre. Sous la pression de revendications puissantes, des progrès substantiels ont été faits pour la protection sociale *des retraités. Mais la droite ne les* a jamais totalement acceptés.

Conduisant cette politique sous l'empire de la nécessité, elle a cherché à détourner de leur cours les processus qu'elle ne pouvait se permettre d'annuler. Prenons deux exemples.

Pendant les années 60, le patronat et l'Etat, sous couvert d'amélioration du système des retraites complémentaires, ont accepté la création d'organismes - chapeaux, coordonnateurs, mal munis en pouvoirs et *dépourvus de projet fondamental. Ce semblant d'organisation n'a apporté* que peu de remèdes à l'embrouillamini des *multiples caisses de retraite, le citoyen s'y égare* et constate l'inégalité de leurs prestations. Qui - plus est, ces caisses, sous contrôle du patronat, constituent le cheval de Troie qui peut permettre à la droite d'étioler la Sécurité sociale et de rogner la solidarité au profit d'un retour, fût-il partiel, à la capitalisation de l'épargne sociale, nouvelle source de *précarité et d'inégalités*.

Autre exemple, la généralisation récente et souhaitée de la protection sociale à tous les citoyens masque les transferts d'argent des *régimes de salariés vers les régimes* de non-salariés. Ainsi, électorat oblige, le gouvernement fait l'économie d'une politique équitable de l'impôt et du revenu. On pourrait multiplier ces exemples avec les problèmes de l'hébergement et du maintien à domicile des personnes *âgées, de la santé...*

On ne parle plus de la vieillesse, cela n'est pas « vendeur », c'est l'image agréable du troisième âge qui fleurit tous les discours de la *droite. La retraite c'est le troisième âge*, une nouvelle jeunesse consacrée aux loisirs, à l'activité libérée, à l'épanouissement. Au cours de cette période bénie, les différences entre les classes et les catégories sociales s'estompent : *« Aux deux extrémités de l'âge (jeunesse et vieillesse), la société française tend vers l'unité »* (1).

Un trucage

Si ce thème du troisième âge, *humaniste, pacifique, euphorisant*, marche encore, c'est que la gauche ne l'a pas analysé et ne s'est pas elle-même analysée suffisamment. A l'examen, en effet, la pellicule du discours et des pratiques de la droite révèle une photo truquée, celle-là même qu'elle montre au *pays à travers tous les moyens et* acteurs de l'information, dont elle s'est assuré l'exclusivité. Ce trucage masque *la réalité*, la vie des retraités et personnes âgées, et il camoufle la véritable stratégie du libéralisme avancé.

Il masque les différences profondes *à l'intérieur de cette catégorie* de citoyens. La retraite aggrave les inégalités de revenu, de niveau et *de conditions de vie (habitat, transport, loisirs, santé, culture)*.

Il masque la vieillesse. Le retraité épanoui, actif, modèle parfait du troisième âge, existe sans doute, mais on le trouve essentiellement dans les classes aisées ou riches. Son image rassurante est largement *diffusée par la télévision, la presse du troisième âge*, mais c'est un roman-photo. Il peut faire rêver, mais il ne peut faire *oublier la* réalité des situations précaires, du vieillissement, de la maladie, de la mort aussi, d'autant plus prématurée que l'on est dans les catégories sociales *les plus modestes* et les plus laborieuses. Un manœuvre vit huit ans de moins qu'un membre de *profession libérale*, un ouvrier qualifié cinq ans de moins.

Il *masque l'histoire de l'individu comme celle de sa classe sociale.* Le troisième âge, que l'on nous présente comme une sorte de nouvelle entrée dans la vie, gomme cette évidence simple : la retraite n'est que la conséquence d'une existence marquée par la difficulté des conditions de vie et de travail, l'usure du corps comme celle de l'intelligence et de la volonté dans l'entreprise où le salarié doit obéir *sans avoir son mot à dire. On* casse ainsi le fil d'une vie, le sens des espoirs et des luttes. Le discours du troisième âge *nous dit : « Maintenant, oubliez le passé, libérez-vous, amusez-vous, épanouissez-vous, nous nous chargeons du reste... »* ...Et des restes.

Il masque la résignation des retraités. Le discours du troisième âge prêche l'autonomie, il s'agrémente même de la notion de participation à la vie sociale. Mais comment être autonome lorsque tout est fait pour distribuer et assister ? Comment participer lorsque la société, tout au long d'une vie, a cassé les ressorts de la personnalité ?

Il masque l'impuissance des *retraités. Agir, s'insérer dans* les structures de la société ! Pour faire quoi et avec quels moyens ? Les retraités n'ont pas même un strapontin dans les instances qui dirigent la Sécurité sociale et les caisses de retraite. Une retraite active, alors qu'on met les salariés à la *retraite d'office à cinquante*-cinq ans et même à cinquante ans à Longwy. Alors qu'à quarante-cinq *ans, le salarié envisage déjà son* déclin. Servir, mais à quoi ?

Il masque la ségrégation. Le discours du troisième âge s'enrichit progressivement de tout un vocabulaire *modemiste* qui voudrait se donner des allures de gauche : déségrégation, intergénérationnel... Mais, *en fait, ce discours et les pratiques* qu'il cache accentuent la coupure entre les générations. On grossit la masse de ceux que, sous couvert de retraite, on confine dans l'inactivité. On développe les vacances du troisième âge, les clubs du troisième âge, les résidences du troisième *âge, la presse du troisième* âge.

Il masque la solitude en prétendant *faire exister par lui-même un groupe* prétendu autonome, mais réellement privé d'unité et d'objectifs, de volonté et d'outils d'action, le discours du troisième âge et les pratiques qui en découlent ne font au mieux qu'organiser la solitude à plusieurs. Ils masquent l'essentiel : la nécessité et les moyens de ne pas « décrocher » pour ceux qui le peuvent, la nécessité et les moyens *de s'affronter aux problèmes* de la vieillesse, de la maladie et de la mort, pour les autres.

Ce discours n'est pas seulement là pour séduire. Il fait partie d'une véritable stratégie, plus ou moins consciente d'ailleurs.

La droite, qui exerce son pouvoir au profit d'une minorité, n'a pas de véritable projet qui réponde aux aspirations réelles du corps social. *Pour garder son pouvoir*, il lui faut alors tronçonner pour régner, opposer pour gouverner, conditionner *pour contrôler. On divise, on coupe* l'individu et la société en rondelles d'âge que l'on écarte le plus possible les unes des autres. C'est ainsi que le fossé s'élargit chaque jour davantage entre le jeune et le travailleur (extension de la zone grise du premier - emploi - chômage) et entre *le travailleur et le retraité* (extension de la « zone grise » préretraite). Après avoir divisé l'unité du corps social, on oppose ses morceaux entre eux : à travers les *thèmes de* la délinquance et d'un certain chômage, on désigne les jeunes qui n'auraient pas la conscience de leurs aînés ; à travers les problèmes financiers de la Sécurité sociale et la démographie, on oppose les intérêts des cotisants et des retraités. On provoque ainsi *une peur de la jeunesse actuelle* et une peur des vieux de demain. Et, dans la foulée, on conditionne *chaque classe d'âge en la flattant*, en la gâtant pour la corrompre (pour les vieux les plus démunis, c'est l'assistance, les clubs, les goûters).

Si *les beaux discours du président-philosophe* continuent et s'intensifient, les temps dits de l'expansion et du plein-emploi sont passés. *La crise confirmée, la droite* s'affirme. Elle prend non seulement les mesures qui garantissent ses propres intérêts, *mais, en outre, elle* relève la tête, *revient sur* les acquis sociaux, impose ses vues. Profitant des difficultés de la gauche, le gouvernement ne cherche même plus à cacher la dureté de sa politique.

La gauche doit réagir ; une révolte est nécessaire. Une triple tâche attend les tenants de cette révolte : réfléchir, rassembler, agir. Prendre conscience tout d'abord du discours, des pratiques de la droite. Réfléchir *sur les propres discours et les pratiques effectives* de la gauche. Construire progressivement un projet socialiste capable de mobiliser et de nourrir l'action. Pour cela, rassembler au *départ la minorité* de ceux qui, jeunes, salariés ou retraités, désirent s'engager dans la *révolte socialiste par cet angle* d'attaque que constituent les questions de la retraite et des personnes âgées. *Agir, enfin, au niveau des* retraités eux-mêmes, rechercher l'unité de la personne du retraité, sa liberté, *la maîtrise de sa vie*, son respect. Développer des actions coordonnées, unitaires avec les jeunes et les salariés. Bien des luttes, en effet, sont communes. *Citons, par exemple, le même statut* oppressif et infantilisant dans les foyers de jeunes travailleurs et dans les foyers et clubs de personnes âgées, la même mise au rencart dans le premier-emploi-chômage et dans la mise à la retraite d'office. Les coups portés contre la Sécurité *sociale concernent tout autant les* salariés que les retraités. Il en est de même des conditions de travail comme *de la négation de la liberté* individuelle dans l'entreprise.

Cette révolte n'a finalement d'autre ambition et d'autre fil directeur que de réunifier les morceaux cassés de l'individu et de la société, de leur redonner l'unité de la vie et du projet. C'est la définition même du projet socialiste. C'est dans cet esprit que la fédération de Paris du parti socialiste ainsi que l'ensemble des fédérations socialistes de la région parisienne organisent *le 20 octobre prochain une journée* d'étude sur le thème « Retraite et socialisme » (2).

(1) Discours de M. Valéry Giscard d'Estaing aux assises du troisième âge à Lyon en 1977.

(2) Le colloque « Retraite et socialisme » aura lieu le 20 octobre *1979 à 9 h. 30 au Sénat, salle Médicis*, 15, rue de Vaugirard, Paris-6e. Renseignements : parti socialiste, 31, rue Ballu, Paris-9e. T. 280-64-40.

(*) Premier secrétaire de la fédération de Paris du parti socialiste.

Répliques à... Marc Losson, Marie-Claude Hermann et Michel Caloni

Les articles de Marc Losson et Marie-Claude Hermann (Main basse sur le troisième âge) et Michel Caloni (Retraités levez-vous) parus dans « le Monde » du 25 août nous ont valu un courrier dont nous extrayons les deux textes suivants :

Une masse en évolution constante

De M. Pierre Neyroud, de Lyon :

ME permettrez-vous de dire que le retraité que je suis, engagé dans l'action sociale depuis longtemps, au *contact quotidien avec retraités* actifs et passifs, trouve tout à fait incomplet le tableau ainsi dressé de notre génération.

Il est vrai qu'un certain nombre de « politiques » font de la démagogie auprès de nous. Cela ne date *pas de dix ans*, n'est *lié à* aucune forme de pouvoir, est commun à tous les partis ou groupes de pression, se pratique envers *toutes les couches de la* population. La démagogie est une tare à dénoncer et à combattre, mais elle n'est pas exclusive envers nous. Il en est de même des pressions commerciales.

Le jugement sévère porté ne doit pas atteindre les retraités *mais ceux qui, à des degrés divers*, essayent de les récupérer.

Si certains retraités apparaissent comme sous-cultivés et sous-estimés, cela ne signifie pas que *la* vie qu'ils mènent dans ses aspects personnels et collectifs ne leur apporte pas satisfaction. Si *leur santé, leur mémoire, leur* seuil de fatigue, leur goût ne les incitent pas à sortir du train-train quotidien, avec de temps à autre un « extra » (occasions familiales ou organisation quelconque), cela ne prouve pas que leur vie manque de centres d'intérêt *et* de joies. Ce genre de vie existe, et de quel droit ne respecterions-nous pas ceux qui en sont satisfaits. *Boire un coup de rouge* ou papoter avec la voisine sont les aspects matériels de relations fort agréables. Sont-elles de moins bonne valeur humaine que des *échanges sur les conceptions* d'avant-garde de l'art ? Rapprochement excessif, sans doute, mais *qui montre avec quelle attention* il faut s'approcher des modes de vie pour juger les valeurs. Mais le problème est plus vaste.

Le groupe des retraités dans la nation, s'il présente des points communs, reste cependant fort composite. Les écarts entre nous sont ceux des autres tranches d'âge de la population : santés, caractères, aptitudes intellectuelles ou manuelles, milieux de vie, ressources... L'aboutissement est *tout simple* : variété des choix politiques et culturels, variété des genres de vie, variété des besoins.

Cela *n'empêche que les retraités*, pour une partie non négligeable, ont disposé de leurs temps très souvent sagement, à leurs goût, force et capacité. Et nous constatons la floraison des activités auxquelles la vie professionnelle ne nous permettait pas d'accéder vraiment. Lectures, rencontres amicales et jeux, musique, sports et promenades, *langues vivantes*, voyages, présences familiales meilleures, farniente... Cela se traduit en associations diverses, universités du troisième âge, clubs, associations syndicales de retraités, animation de centres sociaux, et de services de soins à domicile ou d'aide-ménagère, visites hospitalières, groupes informels, démarches individuelles...

Comment croyez-vous que vive et se développe cette vie du troisième âge si ce n'est parce que bon nombre d'entre nous y consacrent beaucoup de temps d'imagination, de cœur. Ils ne se contentent pas d'expédier des affaires courantes, *ils étudient*, recherchent et proposent des améliorations à la vie des retraités, ils participent à des sessions de formation qu'ils ont souvent *organisées eux-mêmes, ils interviennent* à tous niveaux auprès des pouvoirs publics et des administrations pour informer, demander, obtenir de meilleures conditions de vie. Et croyez qu'ils sont nombreux !

Si je me retourne vers le passé — juste un coup d'œil car la vie continue — et que je compare 1950, 1960, 1970, je vois le chemin parcouru. Croyez-vous que la création et le développement des systèmes de retraites, la conception des « mini » vitaux, l'information du public et des pouvoirs se soit faite par enchantement ? Bien sûr, il a fallu des hommes et des femmes pour réaliser cela. *Avec le temps, ils* sont devenus des retraités et chacun selon sa santé, ses possibilités, participe peu ou prou à cette vie du troisième âge, aidés par quelques *adultes* travailleurs sociaux ou bénévoles divers qu'il serait injuste d'oublier.

L'adulte moyen, pressé par la vie et dont le rythme n'a pas encore senti le ralentissement du nôtre, a-t-il le temps de nous entendre, de respecter notre liberté, de raisonner ou de faire notre soupe à notre goût, en sachant nous aider s'il le faut, de nous laisser voir grandir les petits-enfants (les nôtres et ceux des voisins) sans abuser de notre temps et de notre santé ? Prend-il conscience que le monde « confortable » et rempli de « droits » où il vit, c'est nous qui l'avons lancé et consolidé ? Aussi *notre troisième* âge et plus encore la vieillesse doivent naturellement recevoir ressources, soins et — est-ce trop demander ? — respect et attention, même si nous sommes un peu rabâcheurs!

Il y aurait beaucoup à dire sur ce qui peut paraître futile à une génération lorsque c'est l'autre qui juge !

Voilà une partie de ce que vos *lecteurs du Monde* auraient pu connaître car le troisième âge est une masse complexe en évolution constante, sollicitée de l'extérieur, et animée de l'intérieur. Elle vit comme tout organisme avec des plus et des moins et, pour m'y trouver tous les jours, *je sais qu'elle poursuit* sa progression malgré toutes les tensions qu'elle subit et les ignorances qui l'isolent.

L'inflation du mépris

De M. Jacques Dussel, directeur de la maison de retraite du Bugue (Dordogne).

COMME beaucoup de mes *collègues directeurs d'établissements* d'hébergement pour personnes âgées, j'ai été soulevé d'un enthousiasme proche de la frénésie à la lecture de l'article de Marc Losson et Marie-Claude Hermann.

Pour en finir une bonne fois *pour toutes avec l'inflation de la* main basse sur le troisième âge, la démystifier et démanteler, il fallait en effet dresser l'inventaire de l'arsenal odieux que cette inflation utilise. Une lamentable page locale de quotidien régional (beurk !...), trois photographies *indécentes, une cérémonie de* départ à la retraite, cette première mort. Quelques fausses amitiés baveuses de collègues, autant de véhicules de sous-culture de plante verte. Une canne à pêche mesquine avec téléviseur en prime. Une épouse entrée en vieillitude avec ménage et enfants. Un appareil photo et sa bandoulière. Un club du troisième âge. Une photo de noces d'or, une photo de repas des anciens. Une ride collective, un supermarché, un maire, un député, un gigot. Une usine à vieillesse, une machine électorale, trois confetti, une voix, une *assiette de gigot. Un rendez-vous* à l'an prochain, une croisière, une conférence, une couche de rimmel, un loto. Un lot de diapositives, opérettes et mousseux. Un tarif spécial, un car de ramassage, un troupeau affolé. Une manipulation, un conseil régional (de province), un Noël, une aumône. Une lettre de vœux, un poulet de Noël doté de sa carte métallique, une sollicitude ambiguë, une soumission. Un réservoir de petits revenus. Un confort de la futilité.

J'ai dénombré cinquante-neuf responsables, cinquante-neuf catégories de coupables. Il convenait de les dénoncer, la photo, le troupeau, le gigot, le loto, afin que fût promue la superculture qui sonnerait le glas de l'exploitation des *anciens par les modernes*, perpétrée grâce à la complicité des victimes elles-mêmes.

Retraité, réveille-toi !

Croyons qu'après que les adultes *d'hier, vieux aujourd'hui*, ont pendant si longtemps placé au premier rang des vertus celles de dynamisme, de productivité, d'efficacité, d'impulsivité, de force et de beauté juvéniles, la jeunesse actuelle va se mettre de but en blanc à exalter et à honorer la patience, la sagesse, l'expérience, la connaissance. Que ces personnes âgées, qui ont forgé, lorsqu'elles étaient jeunes, le système qui les dévalue maintenant si cruellement, vont bientôt s'installer dans *le rôle social éminent dont elles* ont évincé leurs propres anciens. Lorsque, pour en arriver à ce résultat si proche, une contorsion suffisamment acrobatique de leur esprit aura été obtenue des adultes, il conviendra de fouetter, à grands coups d'exhortations méprisantes, condescendantes et bien placées, l'énergie défaillante du troupeau âgé. Hue, donc! Retraité, réveille-toi ! Descends dans la rue ! Manifeste ! dit dans l'article d'à côté le docteur Michel Caloni, *soignant manifestement optimiste*, au réalisme délirant, qui conçoit courageusement, sans un serrement de cœur, la vision des plus jeunes d'entre nos pépés et mémés scandant sous ses fenêtres les slogans de la révolte violente.

Allons ! Pépé, mémé, il semble que l'on vous trace un fameux avenir. Un avenir sans passé ni photo, sans mousseux ni saoul-culture, sans cérémonie ni chaleur *de bas prix*. Puissiez-vous découvrir Aristote et rire avec Platon avant de vous rendre à la discothèque pour danser jusqu'à l'aube en compagnie de votre arrière-petit-fils et sa copine. Et pourquoi pas ? Si d'aucuns ont alors le mauvais goût de vous trouver ridicules et déplacés, vieillards abécédaires, c'est qu'ils n'ont rien compris et qu'ils ignorent tout de vos aspirations profondes, s'imaginant sottement que, *parce que* vous en savez beaucoup, vous n'avez plus grand-chose à apprendre vous-mêmes, mais beaucoup à apprendre aux autres, que vous souhaiteriez plutôt retrouver dans un environnement calme, avec vos souvenirs, les richesses de votre passé, cette dimension de votre temps qui forme l'essentiel de votre vie.

Peut-être *vont-ils jusqu'à croire* que vous ne désirez pas toujours partager l'existence des jeunes générations en ce qu'elle implique d'activité passionnée, de bruit et de fureur, mais, tout en gardant le contact à tout prix, aller plus volontiers à la pêche ! Ils disent que les anciens auront recouvré un beau jour leurs fonctions naturelles de conseillers et de pédagogues et qu'adultes *et enfants*, qui auront préalablement abandonné leur prétention de détenir *la science infuse*, se référeront couramment, pour leur plus grand profit, à leur expérience et à leur sagesse. Ils disent que ce nouvel avènement de la vieillesse ne peut se faire qu'au *prix* d'une vaste mutation des idées et des comportements, mais que cette révolution culturelle n'est pas pour demain, car on n'en prend pas le chemin.

Le Monde

étranger

LA VISITE EN FRANCE DE M. HUA GUOFENG

Trois accords ont été signés au terme d'entretiens « cordiaux et fructueux »

Les présidents Giscard d'Estaing et Hua Guofeng ont eu, mercredi 17 octobre, un entretien d'une heure et demie en tête à tête qui a été élargi ensuite aux délégations des deux pays. Ces entretiens ont été qualifiés de *« cordiaux, constructifs et fructueux »* par M. Hunt, porte-parole de l'Elysée. Il a précisé *qu'une large identité de vues avait* été constatée entre la France et la Chine. Trois accords ont été signés à l'issue des entretiens. Ils concernent le commerce, l'ouverture en France et en Chine de consulats, et les échanges culturels.

Le document relatif au développement des relations économiques signé par M. Jean-François Deniau, ministre français du commerce extérieur, et M. Yu Qyuli, vice-premier ministre chinois, confirme l'accord paraphé le 4 décembre 1978 à Pékin. *Il stipule que toutes les* mesures utiles seront prises pour développer régulièrement les relations économiques et commerciales *bilatérales. M. Hunt a révélé à ce sujet que des accords avaient* été passés par la Chine pour l'achat de turbo-alternateurs de 600 mégawatts ainsi que pour le matériel destiné à la construction d'une ligne de transport électrique de 500 kilowatts. Des négociations se poursuivent concernant d'autres projets, et des contrats devraient être conclus dans des délais rapides et à des conditions mutuellement avantageuses, précise-t-on à l'Elysée.

L'application concrète du document portant principe d'établissement de postes consulaires dans l'un et l'autre pays sera fixée ultérieurement par voie diplomatique. La France, a indiqué M. Hunt, envisage d'ouvrir un consulat en Chine, notamment à Shanghaï.

Le document culturel prévoit un programme d'échanges portant sur les années 1980 et 1981. Il intéresse l'ouverture à l'université Wu Han (une des cinq grandes universités chinoises) de départements scientifiques où l'enseignement se fera en français. Cette opération commencera en 1980 et comportera la création d'un département d'enseignement du français comme première langue étrangère ainsi que l'envoi de professeurs français pour l'enseignement des disciplines suivantes : mathématiques, physique spatiale, informatique, gestion. *« Le but,* a dit M. Hunt, *est d'établir des liens durables entre les élites intellectuelles et culturelles des deux pays. »*

La Chine s'est, d'autre part, engagée à introduire l'enseignement du français à la télévision et à accroître le nombre des enseignants français sur son territoire. Ce nombre passerait de 2 en 1977 à 30 en 1980. La formation en France de spécialistes chinois intéressera, en 1980 et 1981, 200 stagiaires chaque année.

La partie artistique du document culturel prévoit un programme d'échanges pour les deux prochaines années et, en particulier, le tournage en Chine d'un film réalisé par Costa-Gavras, d'après le roman d'André Malraux, *la Condition humaine.* D'autre part, l'Opéra de Pékin et une troupe théâtrale chinoise feront une tournée en France, tandis qu'une exposition d'œuvres d'art du Louvre et de Versailles sera organisée en Chine en 1981. Enfin, le document prévoit une Semaine du film français en Chine et une Semaine du film chinois en France, une Semaine française à la télévision chinoise et une exposition du livre français, portant sur dix mille ouvrages, dans plusieurs grandes villes chinoises, ainsi que des échanges de programmes entre la télévision chinoise et TF 1 et FR 3.

M. Hunt a indiqué qu'à son avis il n'y avait pas eu, au cours du tête-à-tête entre MM. Giscard d'Estaing et Hua Guofeng, de divergences de vues sur le principe d'un gouvernement cambodgien indépendant et non soumis aux ingérences étrangères.

M. Hua Guofeng, a dit encore le porte-parole de l'Elysée, estime que les rapports entre la Chine et la France constituent *« un élément important pour le maintien de la paix mondiale »* et qu'il existe des possibilités très grandes d'élargissement *de la coopération économique,* technique et culturelle entre les deux pays. Selon le dirigeant chinois, a affirmé M. Hunt, ces perspectives ne doivent pas se limiter à l'année actuelle ou aux années à venir, mais *« aller jusqu'à l'an 2000 ».*

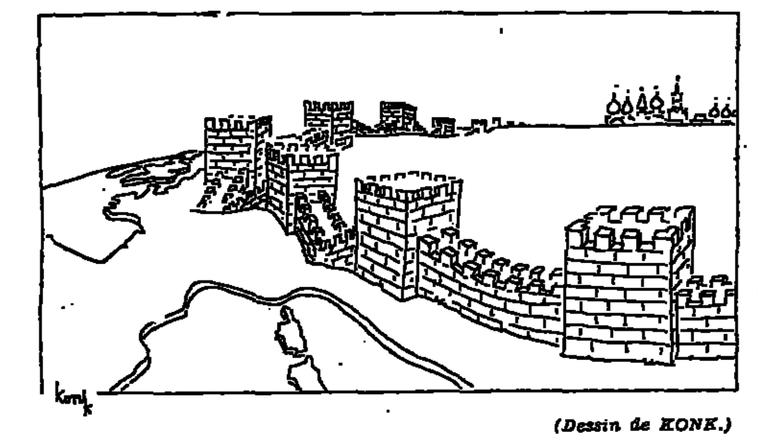
Le président Hua Guofeng avait commencé sa troisième journée en France de manière inattendue en recevant au petit déjeuner, mercredi, l'ancien secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger, de passage en France pour le lancement de son nouveau livre (*le Monde* du 18 octobre).

Après avoir visité Versailles (nos dernières éditions du 18 octobre), il avait été l'hôte à déjeuner de M. Alain Poher.

M. Hua Guofeng a assisté, mercredi soir, à l'Opéra, au défilé du corps de ballet et au deuxième acte du *Lac des cygnes.*

Jeudi matin 18 octobre, le Comité français des droits de l'homme en Chine, composé de personnalités chinoises résidant en France ainsi que de Français et d'étrangers, devait remettre à l'hôtel Marigny, où *réside le président chinois,* une lettre ouverte au président Hua Guofeng condamnant la sentence infligée au célèbre dissident chinois Wei Jingsheng.

● ERRATUM. — Le nom du conservateur en chef du château de Versailles a été mal orthographié dans nos dernières éditions du 18 octobre, page 3. Il s'agit de M. Gérald Van der Kemp.



(Dessin de KONK.)

Le Centre de télécommunications de Rennes

Le Centre commun d'études de télévision et de télécommunications (C.C.E.T.T.) que visite, ce jeudi 18 octobre, M. Hua Guofeng, a été créé, en 1971, par l'Office de radiodiffusion et télévision françaises et par le Centre national d'études des télécommunications (C.N.E.T.).

Trois cent vingt chercheurs, sur *un effectif de trois cent* quatre-vingts personnes, travaillent dans quatre domaines :

● La transmission des images (télévision, visiophone) et des documents (télécopie) à distance par de nouveaux procédés techniques qui doivent augmenter considérablement les capacités du réseau de transmission actuel ;

● La télédistribution qui doit mettre à la disposition du public un grand nombre de programmes télévisés ou d'autres services grâce aux liaisons par satellites ;

● Les nouveaux services audiovisuels qui doivent permettre de recevoir à domicile, sur un récepteur de télévision, tout programme « à la demande » enregistré et géré par ordinateur (presse, programme d'enseignement universitaire, spectacles, horaires de transports, résultats sportifs, cours de la bourse, etc.) ;

● Les réseaux de téléinformatique qui assurent des liaisons et transmissions rapides entre ordinateurs.

Le C.C.E.T.T. se trouve donc au cœur de la télématique française. Ce mariage de l'ordinateur, de la télévision et du téléphone a séduit les dirigeants chinois qui ont signé, le 4 octobre, avec le secrétaire d'Etat aux P.T.T. un protocole de coopération scientifique et technique, notamment en matière de transmissions de données et de faisceaux hertziens. (*Le Monde* du 6 octobre.)

BIBLIOGRAPHIE

L'EMPIRE DU MILIEU RETROUVÉ

de Tsien Tche-hao

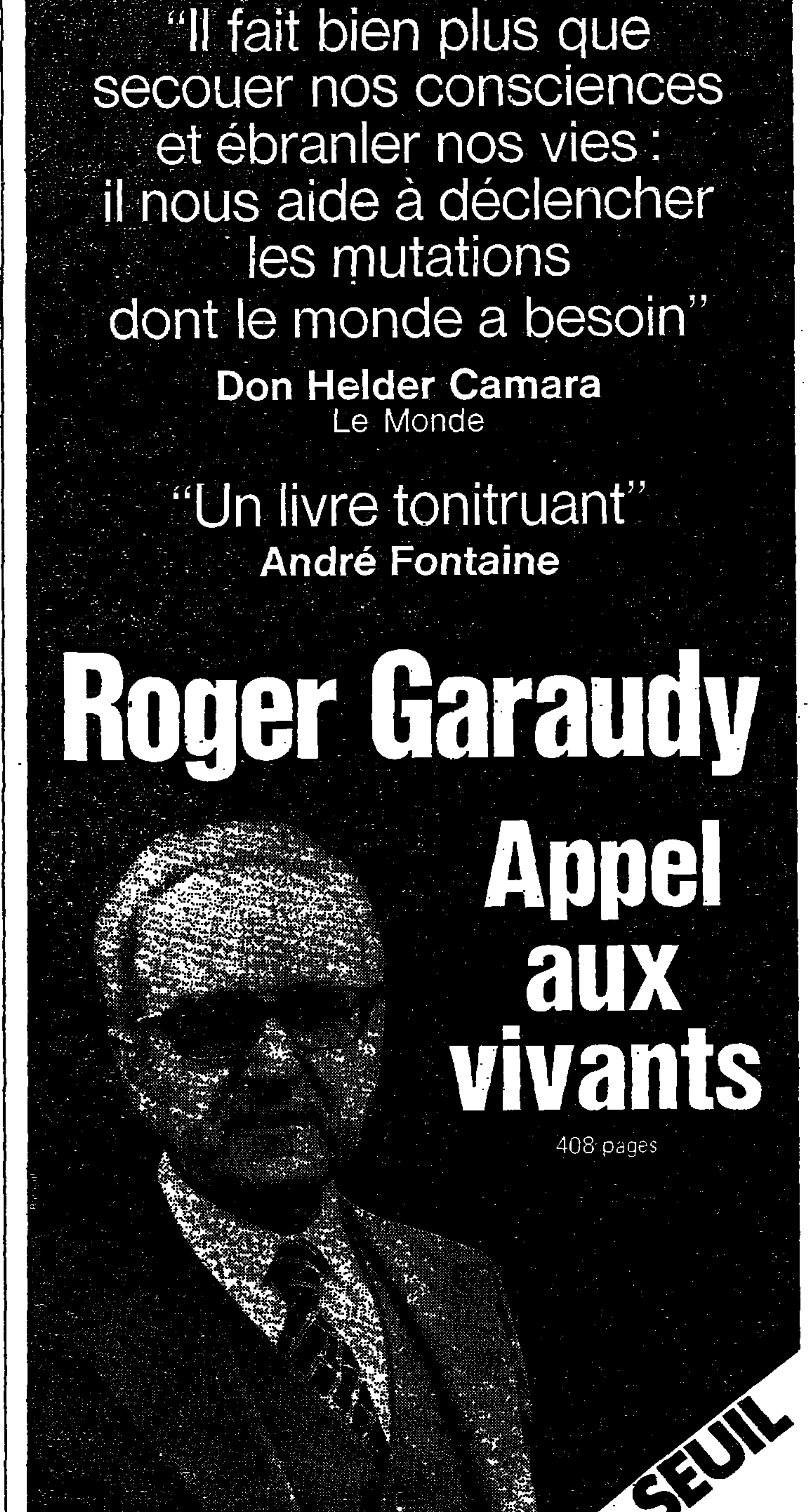
« La Chine évolua plus vite que n'évoluèrent les idées fausses des Occidentaux », note, en commentant l'histoire ancienne de l'Empire du Milieu, Tsien Tche-hao qui ajoute : *« Ce fut bien pire encore lorsque les Chinois ne se contentèrent plus d'être seulement chinois mais devinrent, en plus, communistes. »*

Venu à Paris en 1948, marié *avec une Française, maître de* recherche au C.N.R.S., M. Tsien Tche-hao est connu des sinologues pour ses livres destinés aux étudiants en droit et ses articles dans des revues savantes. C'est un ouvrage destiné à un plus vaste public qu'il publie chez Flammarion dans la nouvelle collection « Aspects de l'Asie » dirigée par l'éditeur suisse Alfred Eibel. Pour lutter contre les *« idées fausses des Occidentaux »*, l'auteur présente un livre qui *« n'est ni une apologie inconditionnelle ni une critique systématique, mais un bilan qui tient compte des aspirations du peuple chinois, des choix dont il disposait, des solutions adoptées et des difficultés rencontrées »*.

En fait, Tsien Tche-hao, dont les sympathies pour le régime en place sont évidentes, présente, sous une forme plus lisible que ses matériaux de référence, la doctrine orthodoxe telle qu'elle s'exprime dans les publications officielles, tant en matière de politique intérieure que de diplomatie. *Mais connaissant* la sensibilité occidentale, il expose cette doctrine avec plus de subtilité, sait faire la part des choses et devance — parfois pour mieux les esquiver — les questions qui se posent sur les droits de l'homme. Avec une courtoisie très chinoise, il tente de répondre aux auteurs qui ont mis à mal le mythe maoïste.

Ce livre présente de façon presque exhaustive la Chine officielle, dont il permet de comprendre le langage (*« théorie des trois mondes », « front uni international »*, etc.). A ce titre, il constitue un instrument de travail indispensable. Il n'est pas toujours convaincant lorsqu'il veut réfuter les critiques de ceux qui entendent distinguer la Chine des faits de la Chine des textes (Constitution, éditoriaux du *Quotidien du peuple*, etc.). Mais, notamment dans sa conclusion, il constitue un plaidoyer intelligent pour une cause parfois difficile à plaider. — J. G.

★ *L'Empire du milieu retrouvé*, de Tsien Tche-hao, Flammarion, 454 pages.



Les déclarations de M. Huang Hua

(Suite de la première page.)

« Mais nous pensons que ce qui est le plus important, c'est d'agir effectivement, c'est de riposter du tac au tac aux actes d'expansion et d'agression. (...) La prétendue thèse sur l'irréversibilité de la détente va, de toute évidence, à l'encontre des réalités d'aujourd'hui. »

Comme on lui demandait s'il estimait souhaitable que le potentiel militaire de l'alliance atlantique fût renforcé, M. Huang Hua a répondu :

« Un grand nombre de spécialistes de la situation en Europe et dans le monde ont porté un jugement sur le rapport des forces entre le camp occidental et le camp oriental [en Europe]. *Selon cette analyse, tant sur le plan de l'armement classique que de l'armement nucléaire, les forces soviétiques détiennent une grande supériorité vis-à-vis des forces en Europe occidentale. Il me semble que cette analyse rejoint les réalités objectives. L'Europe occupe dans le monde une place importante. Le gouvernement chinois souhaite depuis toujours que l'Europe renforce sa coopération et sa défense. Beaucoup de gens pensent qu'une Europe unie et forte favorisera le maintien de la paix mondiale. »*

A propos du problème cambodgien, M. Huang Hua a rappelé que la *« clef du problème »* réside dans l'action militaire engagée par le Vietnam *« avec l'appui d'une superpuissance »*.

« L'U.R.S.S. a accordé un soutien énergique aux autorités vietnamiennes, a-t-il précisé, *pour qu'elles continuent leur œuvre consistant à établir une fédération indochinoise. L'U.R.S.S. considère cette action comme une mesure importante pour la réalisation de sa stratégie globale. L'U.R.S.S. cherche à relier ses dispositifs militaires en Indochine et dans le Sud-Est à ceux de la mer Rouge, du golfe Persique et de l'océan Indien afin d'assurer la supériorité de sa position militaire. De toute évidence, les problèmes du Cambodge et d'Indochine ne sont pas des problèmes isolés ni localisés. C'est une composante importante de la stratégie planétaire de l'Union soviétique.*

» Actuellement, certains cherchent une solution politique possible. Mais la clef de ce problème, c'est d'abord que le Vietnam retire toutes ses troupes du Cambodge. Ensuite, après son départ, le problème devra être réglé par le peuple cambodgien lui-même.

» Actuellement, les autorités vietnamiennes poursuivent un plan d'occupation totale du Cambodge pour réaliser la fédération d'Indochine, et le Vietnam refuse de retirer ses troupes. En conséquence, dans les circonstances actuelles, la recherche d'une solution au problème politique n'est pas réaliste, car les conditions nécessaires ne sont pas remplies. On doit d'abord s'efforcer de créer ces conditions, c'est-à-dire soutenir les forces patriotiques du Cambodge, soutenir leur juste lutte contre le Vietnam, refuser le fait accompli établi à la suite de l'intervention militaire vietnamienne. »

Le Vietnam « Cuba oriental »

Comme on lui demandait si la Chine a préparé de nouvelles opérations militaires *« de riposte »* à la frontière sino-vietnamienne, M. Huang Hua a répondu : *« C'est à contrecœur que la Chine s'est lancée en février dernier dans une riposte en légitime défense. Mais auparavant elle avait mûrement réfléchi. Bien que le Vietnam exalte sa force, il ne peut à lui seul constituer une quelconque menace pour la Chine. Le fait est qu'il joue le rôle de Cuba oriental. La Chine ne peut laisser le Vietnam régner en maître absolu en Asie du Sud-Est comme le font les Cubains en Afrique. Le gouvernement chinois a exprimé clairement sa position. »*

Interrogé enfin sur les analogies entre ses analyses et celles de M. Giscard d'Estaing, M. Huang Hua a répondu : *« Nous avons observé au cours de nos entretiens que la Chine et la France sont pour le maintien de l'indépendance et qu'elles entendent s'opposer aux efforts d'un pays quelconque pour dominer le monde. »*

L'AJOURNEMENT DU PROCÈS DE Mme FU YUEHUA SERAIT LIÉ AU VOYAGE DU PREMIER MINISTRE

Pékin *(A.F.P.)*. — *Le procès de* Mme Fu Yuehua, devant le tribunal populaire de Pékin, a été ajourné mercredi soir 17 octobre, après une journée de débats (nos dernières éditions datées 18 octobre), a indiqué à la sortie un membre du public, composé uniquement de Chinois.

Il a ajouté que l'ajournement avait été prononcé par *« manque de preuves »* et qu'une *« enquête complémentaire »* allait avoir lieu. La date de reprise du procès n'a pas été précisée.

Mme Fu Yuehua, trente-quatre ans, ouvrière du bâtiment, est accusée de *« diffamation »* et de *« violation de l'ordre public par l'organisation de troubles de masses »*.

L'hypothèse généralement retenue par les observateurs est que le procès a été suspendu en raison de l'effet causé en Occident et, en particulier, en Europe par la condamnation à quinze ans de prison du dissident Wei Jingsheng, alors que le président Hua Guofeng effectue sa *« tournée historique »*.

● *L'académicien dissident soviétique Andreï Sakharov* a lancé mercredi 17 octobre un appel à la clémence au premier ministre chinois, M. Hua Guofeng, pour qu'il revienne sur la condamnation à quinze ans de réclusion du dissident chinois Wei Jingsheng.

ASIE

Cambodge

Le prince Sihanouk déclare que les Chinois « se tourneront » vers lui

Le prince Sihanouk fera, fin novembre, un voyage en France où il restera environ un mois. L'ancien chef de l'Etat cambodgien, qui préside depuis septembre la Confédération des Khmers nationalistes, se rendra également au Japon, aux Etats-Unis et en Australie. Le prince qui parlait à Pékin, le 17 octobre, devant des journalistes. a déclaré que la majeure partie des soldats khmers rouges encore au Cambodge seront éliminés au cours de l'actuelle offensive vitenamienne et qu'ensuite, « les Chinois, qui sont réalistes, réexamineront la situation, constateront que Pol Pot n'a pas d'avenir et se tourneront vers Sihanouk ».

Les réfugiés, les « petits chefs » et les camps de la mort

De notre envoyé spécial

Frontière khméro-thaïlandaise. — Des dizaines de Cambodgiens, parmi les milliers qui ont cherché refuge ces dernières semaines en Thaïlande, fuyant la famine, les Vietnamiens ou les Khmers rouges, meurent chaque jour d'épuisement, de faim, de fièvres et, plus généralement, de l'absence prolongée de soins médicaux. Le sort de ces personnes — qui seraient, selon les dernières statistiques, près de cent mille le long de la frontière, côté thaïlandais — dépend, en première instance, du bon vouloir et de la capacité d'organisation de l'armée et des diverses bureaucraties thaïlandaises par lesquelles transitent désormais toutes les aides. Le principe de l'octroi temporaire du droit d'asile et celui de la distribution d'une assistance humanitaire fournie par la communauté internationale ont été acquis en septembre entre les autorités de Bangkok, les représentants des agences internationales et ceux du corps diplomatique.

Mais de mortelles lenteurs, et des freins politiques, persistent et, une nouvelle fois, l'ampleur de l'exode et la menace de « débordements » de l'offensive vietnamienne placent les Thaïlandais dans une position dangereuse. Bangkok, en effet, redoute d'attirer les foudres de Hanoï en paraissant conforter et assister, sous le couvert d'actions humanitaires, les divers groupes de résistants cambodgiens armés qui vont et viennent de part et d'autre de la frontière et tendent à se mélanger aux fugitifs civils et à recruter parmi eux.

Les mises en garde de Hanoï et de Phnom-Penh qui accusent les Thaïlandais de fournir des « sanctuaires » aux Khmers rouges et d'aider la Chine à les ravitailler, se sont multipliées ces derniers temps.

Deux questions se posent, en tout cas :

— Une aide plus urgente et plus conséquente, déjà fournie par les agences internationales et stockée, ne pourrait-elle pas être mise plus rapidement à la disposition des nouveaux rescapés du Cambodge ?

— Ces populations qui semblent constituer des cibles, ou des appâts, en cas d'un développement de l'offensive vietnamienne ne pourraient-elles pas être déplacées plus profondément en Thaïlande ? Leur maintien le long de la frontière — pour des raisons économiques, politiques ou tactiques — et la tolérance, voire la complicité, envers les groupes et pseudo-groupes armés de résistance qui éclosent au sein de ces énormes masses humaines entraînent plus de risques que d'avantages. Or, il existe le long de la frontière, au nord d'Aranyaprathet (à 300 kilomètres à l'est de Bangkok) au moins trois poches renfermant chacune plusieurs dizaines de milliers de civils. L'ambiguïté de cette situation et le tracé frontalier incertain pourraient fort bien les faire considérer par l'artillerie de Hanoï comme des « objectifs militaires » et provoquer des carnages.

Rodomontades

Après avoir marché une bonne heure à travers les rizières, et sans savoir jamais exactement si nous étions au Cambodge — ce que nous affirmaient les « résistants khmers serei » — ou en Thaïlande — ce dont nous restons convaincus, — nous avons visité, mardi 16 octobre, l'une de ces poches, grouillante de quelque soixante mille fugitifs khmers campant misérablement, en pleine forêt, dans des huttes de fortune et sous des bâches de plastique. Une poignée de résistants, uniforme kaki et armes disparates qu'ils prétendent « prises à l'ennemi », affirment contrôler la place et disposer d'une véritable armée « dans tout le Cambodge ». A les voir, à les entendre, à mesurer leur méconnaissance de certaines réalités cambodgiennes et vietnamiennes, et malgré leurs rodomontades, on redoute qu'à la première apparition d'un bo doï (soldat vietnamien), ils ne soient les tout premiers à choisir le salut dans la fuite, abandonnant leur « base populaire » à son sort.

Alors que leur pays est à l'agonie et occupé, nombre de ces mouvements de libération, qui prétendent tous parler au nom du peuple, se querellent entre eux. Les plus sérieux, qui les appellent par dérision les « Khmers sarong » (du nom d'une pièce d'étoffe) affirment qu'ils sont plus à l'aise dans la contrebande et l'exploitation de leurs compatriotes que dans la lutte contre les Vietnamiens. Certains mouvements, comme celui de M. Son Sann, le Front national de libération du peuple khmer (F.N.N.P.K.), dont la création vient d'être annoncée à Paris, apparaissent infiniment plus sérieux et mieux organisés (le Monde des 14 et 15 octobre).

Les petits chefs khmers serei aux titres ronflants sont bien nourris et arborent ostensiblement leurs montres neuves, transistors et autres gadgets. Ils rappellent à s'y méprendre ce qu'il y avait de pire dans l'armée du maréchal Lon Nol. Le menu peuple qui les entoure et ceux qui continuent à sortir du Cambodge chaque jour sont, en revanche, dans un état de santé et d'hygiène déplorable. Un récent rapport indique que le choléra a fait son apparition : treize cas ont été signalés dont trois mortels. L'eau, puisée dans les rizières, commence à manquer du fait de la saison sèche. Un tiers seulement des soixante mille fugitifs ont pu se bâtir des cahutes, le reste, soit quarante mille personnes, sont sans abri. L'eau est polluée et engendre des amibiases, le paludisme reste endémique, une épidémie de rougeole sévit chez les enfants. Ce rapport a été établi le 13 octobre. Les « ministres » et autres « conseillers » — faut-il le préciser ? — boivent du soda et de l'alcool.

Passer en moins d'une heure de l'univers dérisoire de ces « mouvements de libération » à celui des débris humains du peuple khmer rouge, c'est un peu, rétrospectivement, passer de la « République » corrompue de Lon Nol à la « démocratie » impitoyable de Pol Pot, ou à leurs survivances. On comprend aisément comment ce dernier l'avait emporté sur les émules du premier. Ici, à Ta Prik, campement de l'épouvante, les préceptes rigides de l'Angkar (l'Organisation) restent en vigueur jusqu'à la mort.

Ici on est dur, discipliné, fermé. L'argent et les gadgets n'ont pas cours, nul n'a le choix : il faut obéir à l'Angkar.

Terribles certitudes que celles-là, que cette adhésion mystique et morbide : « Vous êtes les enfants de l'Angkar, votre vie et votre mort appartiennent à l'Angkar. » Que l'Organisation en donne l'ordre, et ceux auxquels il reste un souffle d'énergie iront, les mains nues s'il le faut, se battre jusqu'à la mort.

Un peuple usé jusqu'à la trame

Cependant, beaucoup de femmes et d'enfants — qui sont étonnamment nombreux compte tenu de certaines affirmations selon lesquelles il n'existerait plus au Cambodge d'enfants de moins de cinq ans — sont usés jusqu'à la trame par les épreuves et déclinent de jour en jour. Une semaine après leur arrivée dont nous avions été témoin (le Monde du 12 octobre), voici leur « hôpital ». L'hôpital, ici, ce n'est rien de plus qu'un espace restreint, dans un sous-bois étouffant, où la seule « commodité » est un peu d'ombre. Un médecin et une infirmière de la Croix-Rouge thaïlandaise y viennent quelques heures par jour, les médicaments, depuis une semaine, se résument à des comprimés antimalariques et anti-diarrhéiques.

Allongés à même le sol, dans la pénombre, des dizaines de corps exténués, flottant dans leurs hardes noires, les yeux et la bouche assaillis par des essaims de mouches, sont à quelques heures ou quelques minutes de la mort.

Il y avait là, mardi après-midi, deux médecins et une infirmière français dont l'Organisation attend une autorisation officielle pour commencer à travailler. Ils étaient au bord du désespoir et des larmes, comme tous ceux qui viennent voir étalés là les derniers sacrifiés d'une hallucinante révolution et d'une nouvelle guerre. L'équipe médicale, quasiment impuissante, et sous le regard indifférent d'hommes et de femmes mieux portants et de quelques soldats thaïlandais de corvée, a tenté, confectionnant ici un oreiller, tirant là une couverture, lavant le visage d'enfants moribonds, d'apporter une touche d'humanité à cette scène.

Ailleurs, l'armée thaïlandaise distribuait du riz, du sel et de l'huile que n'obtiendront pas les plus faibles, allongés çà et là dans les buissons, et que d'autres ne pourront pas même ingurgiter.

R.-P. PARINGAUX.

Pakistan

Une cinquantaine de responsables politiques ont été arrêtés

Karachi (A.F.P.). — Un porte-parole du gouvernement pakistanais a confirmé mercredi 17 octobre, l'arrestation de la veuve de l'ancien premier ministre, Ali Bhutto, de sa fille et de cinquante personnalités politiques, après l'interdiction, lancée mardi soir par le chef de l'Etat, de « toute activité politique » au Pakistan (le Monde du 18 octobre). Mme Nusrat Bhutto, qui dirige le parti populaire pakistanais (P.P.P.), parti de son mari, et Mlle Benazir Bhutto ont été placées en résidence surveillée pour trois mois.

Réaction américaine

Parmi les personnalités arrêtées, figurent de nombreux dirigeants du P.P.P., dont le secrétaire général du parti, M. Farouq Leghari et le général en retraite Tikka Khan, ainsi que le général en retraite Asghar Khan, chef de l'Istiqlal Tehrik, parti centriste. Le porte-parole a précisé que ces personnes avaient été arrêtées pour « activités préjudiciables au maintien de l'ordre public ». Le gouvernement a interdit deux journaux proches du P.P.P., Sadaqat et Musawat, les autres ayant été placés sous la censure. La police occupe les bureaux de la plupart des partis.

A Washington, el département d'Etat a annoncé que les Etats-Unis étaient « profondément déçus » par l'ajournement des élections. Cette position a été exposée par les canaux diplomatiques traditionnels aux dirigeants pakistanais ainsi que par le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, à M. Agha Shahi, conseiller du président pakistanais pour les affaires étrangères, avec qui il s'est entretenu. A l'issue de cet échange de vues — qualifié d'« informel » et « détendu » par le communiqué final américain — il apparaît que la poursuite du programme nucléaire pakistanais constitue le principal obstacle au rétablissement de relations étroites entre Washington et Islamabad. Pour protester contre les projets nucléaires du Pakistan, les Etats-Unis avaient supprimé, en avril, leur assistance militaire ainsi que l'essentiel de leur aide économique à ce pays.

Corée du Sud

A la suite de manifestations d'étudiants

LE GOUVERNEMENT PROCLAME LA LOI MARTIALE A PUSAN

Le gouvernement sud-coréen, réuni en session extraordinaire, a proclamé, mercredi 17 octobre, la loi martiale à Pusan, seconde ville du pays, à la suite des violents affrontements qui s'y sont produits entre étudiants et forces de l'ordre, mardi et mercredi. Le ministre de l'information, M. Kim Seong-jin, a précisé que la décision du gouvernement visait à rétablir l'ordre à Pusan où les étudiants se sont attaqués aux bâtiments publics et aux locaux des journaux gouvernementaux et de la radio-télévision.

La police sud-coréenne a fait état de deux cents interpellations parmi les étudiants, au cours de la première nuit de troubles. Le couvre-feu de quatre heures, en vigueur dans tout le pays depuis la guerre de 1950-1953, a été prolongé de deux heures à Pusan, où l'université a été fermée. Rassemblements et manifestations ont été interdits, et la censure a été imposée sur toutes les informations en provenance de la ville.

Les manifestants — quelque trois mille personnes, en majorité des étudiants — étaient descendus dans la rue pour demander l'abrogation d'un décret présidentiel interdisant toute critique à l'égard du gouvernement et pour réclamer la démission du président Park Chung-hee. Ce dernier a indiqué, dans une déclaration faite le jeudi 18 octobre, que la loi martiale avait été imposée à Pusan pour empêcher que la violence « détruise l'ordre social, compromette le bien-être national et menace les fondements de l'ordre constitutionnel ».

Ces violentes manifestations coïncident avec le septième anniversaire de la Constitution sud-coréenne, qui donne au président des pouvoirs considérables. Elles se sont produites deux semaines après que le chef de l'opposition, M. Kim Young-sam, eut été expulsé de l'Assemblée nationale (le Monde daté 14-15 octobre). — (A.F.P., U.P.I., Reuter.)

هكذا من الأصل

AFRIQUE

L'OUGANDA A L'HEURE TANZANIENNE

La tentation du président Nyerere

Les autorités ougandaises ont libéré, le mercredi 17 octobre, M. Sam Njuba, président de l'ordre des avocats, et M. Walusimbi Mpanga, ancien maire de Kampala. Aucune information n'a filtré, en revanche, sur une possible libération de plusieurs autres personnalités ougandaises toujours détenues à la prison de Luzira (« le Monde » daté 7-8 octobre).

Dans le pays, la situation économique demeure catastrophique, et l'emprise tanzanienne, sensible à tous les niveaux, est de plus en plus mal supportée par une grande partie de la population et provoque des discussions au sein du cabinet ougandais.

De notre envoyé spécial

Kampala. — Dans la tour de *contrôle de l'aéroport d'Entebbe*, aucune autorisation de vol ne peut être accordée sans le consen*tement des officiers* tanzaniens qui « assistent » leurs homologues ougandais ; derrière le comptoir réservé aux policiers du service d'immigration, un commandant *tanzanien épluche lentement* le passeport de chaque arrivant ; toute personne désirant prendre possession du moindre colis acheminé en fret aérien doit obtenir l'aval d'un colonel tanzanien détaché auprès des douanes ougandaises et qui apprécie fort les *menus « cadeaux »*... On pourrait prolonger cet inventaire des mille petits indices qui font dire aux adversaires les plus acerbes du gouvernement de Kampala que l'armée de Dar-Es-Salaam, en *six* mois, a transformé l'Ouganda en un protectorat *de facto*.

Même si cette allégation paraît excessive, nul ne peut nier que l'« autorité » tanzanienne — *sous* toutes ses formes — a développé ses ramifications dans *nombre d'administrations ougandaises*, donnant ainsi l'impression de vouloir, sinon quadriller le pays, du moins le surveiller au plus près. Paradoxalement, cet « enracinement » de la présence tanzanienne s'est accompagné d'une réduction progressive des effectifs militaires. Sur les quarante-six mille *soldats* venus libérer l'Ouganda de la dictature, vingt-six mille sont, selon les *chiffres officiels*, rentrés *chez eux*, non sans créer aux autorités de leur pays quelques sérieux problèmes de réinsertion. On ne laisse pas impunément pendant des mois la bride sur le cou à des milliers de jeunes militaires trop heureux d'oublier pour un temps l'austérité du socialisme tanzanien. Bien des « bavures », dans ces conditions, étaient inévitables. L'impopularité croissante des « libérateurs » a conduit le président Nyerere à rapatrier la moitié du contingent stationné en Ouganda.

L'autre moitié s'est retirée, pour une grande part, dans les casernes. Seules les unités chargées du maintien de l'ordre demeurent au contact de la population locale. Combien de temps les forces de Dar-Es-Salaam passeront-elles encore en Ouganda ? Ques*tion fort délicate* à laquelle les autorités de Kampala préfèrent répondre du bout des lèvres *« Au moins neuf mois »*, reconnaissait récemment le président Binaisa, en ajoutant que ce délai était *rendu nécessaire* par la mise sur pied d'une armée nationale. A *ceux qui lui font grief de tolérer* le maintien dans son pays d'une importante troupe étrangère, le chef de l'Etat ougandais rétorque qu'il a fait appel à une force multinationale du Commonwealth lors de la conférence de Lusaka, en août dernier, mais que, hélas ! *sa requête n'a rencontré aucun* écho.

Que la totalité du contingent *tanzanien s'en retourne* au pays l'an prochain n'empêcherait pourtant pas Dar-Es-Salaam d'imprimer sa marque à la future armée de Kampala. Ainsi, quelque trois cents élèves-officiers ougandais viennent d'entamer en Tanzanie un stage d'entraînement de neuf *mois. Comment leur formation* idéologique ne se ressentirait-elle pas d'un séjour prolongé dans un pays où l'« armée populaire » assume un rôle politique majeur ? M. Yoweri Museveni, ministre de la défense et « homme fort » du régime ougandais, n'a d'ailleurs jamais fait *mystère* de ses opinions en ce domaine. Dès le renversement du maréchal Amin Dada, il avait appelé de ses vœux la *fondation d'une armée « politisée, consciente de sa mission, démocratique, détribalisée et mise au service du peuple »*. On ne *pouvait se référer* plus clairement au modèle tanzanien.

Il reste que cette conception, si elle rompt heureusement avec les habitudes contractées par la troupe sous le règne d'Amin (sectarisme, cruauté, corruption), tourne également le dos à la tra*dition anglo-saxonne d'une armée* neutre et tenue à l'écart des luttes politiques.

Un pacte de défense ?

L'influence tanzanienne se manifeste dans d'autres domaines. Un millier de policiers tanzaniens sont arrivés récemment pour prê*ter main-forte* à leurs collègues ougandais. En regard, l'envol en Grande-Bretagne, pour un stage *d'instruction*, de vingt policiers, quoique significatif d'un certain souci de diversifier les aides, apparaît un peu dérisoire. En fait, l'assistance militaire au régime ougandais (livraison d'armes et de matériel, entraînement, stages) deviendra selon toute *vraisemblance un quasi-monopole* du camp socialiste. C'est dans cette perspective qu'il faut replacer la tournée effectuée au cours de l'été dans sept pays d'Europe de l'Est par une mission ougandaise que conduisait le ministre de la coopération ré*gionale, M. Ejalu. On* prête *en* outre à certains membres du gouvernement — dont M. Museveni — l'intention de hâter la conclusion d'un pacte de défense entre *son* pays *et* la Tanzanie.

Il faut reconnaître que la marge de manœuvre du gouvernement ougandais était restreinte. La présence d'un contingent étranger était indispensable au maintien de l'ordre public, quotidiennement violé par des *milliers d'éléments incontrôlés*, dont une majorité de criminels de droit commun. La chasse aux agents du défunt Stade Research Bureau ne pouvait être confiée à une police *elle-même* truffée d'anciens tortionnaires. Les cadres de l'armée ont été trop contaminés par les méthodes en vigueur sous l'ancien régime pour constituer l'ossature du futur état-major. Puisqu'il fallait former de nouveaux hommes, quoi de plus naturel que de faire appel au pays « libérateur ».

Pour le président Nyerere, la tentation est grande de transformer les liens privilégiés unissant *Kampala à Dar-Es-Salaam* en une relation de dépendance. On le constate à certains signes. Ainsi, plusieurs mois après la réouverture au trafic de l'aéroport d'Entebbe, aucune *compagnie* européenne n'a été autorisée à reprendre ses vols directs sur Entebbe. Aucun des arguments techniques avancés par les responsables ougandais à l'appui de leur refus n'emporte la conviction. Dans le même temps, Air Tanzanie assure de fréquentes liaisons entre Entebbe et Dar-Es-Salaam.

La Tanzanie cherche également à exploiter sa position de force en amorçant un rééquilibrage à son *profit des échanges commerciaux* de l'Ouganda, traditionnellement dominés par le partenaire kényan. Elle impose, d'ores et déjà, à l'Ouganda l'achat de certains produits manufacturés. A *terme*, *pourtant*, sa tâche s'annonce malaisée. Le réseau ferroviaire et routier tanzanien est nettement moins bien équipé que celui du Kenya. De l'aveu même du président Nyerere, le port tanzanien de Tanga, dont l'aménagement éventuel exigerait plusieurs années, *ne pourra sérieusement* concurrencer Mombasa, débouché naturel des pays enclavés d'Afrique orientale. En attendant, les ambitions économiques de Dar-Es-Salaam ont permis à l'Ouganda d'arracher au gouvernement kényan certaines concessions, notamment la remise des dettes contractées par *le* précédent régime à l'égard des autorités portuaires de Mombasa.

Les liens avec le Kenya

Après avoir retrouvé une relative cordialité sous le règne éphémère du président Lule, les rapports ougando-kényans sont de *nouveau* médiocres. Les dirigeants de Kampala jugent avec amertume le comportement de leurs *voisins. « La presse kényane mène une campagne concertée contre notre pays*, accuse M. Yash Tandan, économiste et membre du conseil national consultatif. *Ses analyses sont fausses et négatives. Le Kenya semble regretter que nous tentions de dépendre un peu moins de lui.* » Les journaux de Nairobi, qui, au demeurant, s'arrachent chaque après-midi sur les *trottoirs* de Kampala, consacrent il est vrai de nombreuses manchettes à la situation en Ouganda, décrite le plus souvent dans un style apocalyptique. En fait, la *rancune mutuelle se nourrit* de craintes mal dissimulées.

Les *dirigeants ougandais admettent* difficilement la complaisance dont témoigne Nairobi envers *les partisans* de M. Lule, alors que les opposants en exil du Maréchal Amin étaient naguère contraints à la réserve par les autorités kényanes. Pour *sa part, le gouvernement* de M. Moi soupçonne les éléments *« radicaux »* de l'équipe dirigeante ougandaise de vouloir constituer un axe Kampala-Dar-Es-Salaam qui contribuerait à aggraver l'iso*lement* du Kenya pro-capitaliste. De surcroît, les Kényans n'ex*cluent* pas l'hypothèse d'un retour au pouvoir de l'ancien président Obote, personnage qui ne leur inspire aucune sympathie. En attendant, certains milieux d'af*faires kényans continuent* de s'enrichir aux dépens de l'économie ougandaise grâce notamment aux produits de la contrebande du café.

Avec le Soudan, le régime ougandais entretient des rela*tions* plus fluctuantes. Entre Kampala et Khartoum, la méfiance initiale semble avoir cédé *la place à une volonté* d'apaisement. Lors d'un voyage au sud-Soudan, le ministre ougandais des affaires étrangères, M. Otema Alimadi, est allé s'assurer que les *quelque trois mille anciens soldats* du maréchal Amin réfugiés dans la région avaient été réellement désarmés. Les liens familiaux entre le chef de la diplomatie ougandaise et le gouverneur soudanais de Juba ont d'ailleurs contribué à trouver un *modus vivendi* entre les deux pays. L'Ouganda se gardera de demander officiellement l'extradition des militaires fuyards, que le Soudan s'engage, en contrepartie, à neu*traliser. Il n'empêche que, au cas* où Khartoum jugerait ses voies de ravitaillement menacées, il lui suffirait, en représailles, de susciter chez son voisin du sud, *un foyer d'agitation. Cet accommodement* précaire entre deux pays disposant l'un envers l'autre de moyens de pression militaires est bien à l'image de l'instabilité *qui caractérise une région* où la méfiance entre Etats l'emporte sur le désir de coopération.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Algérie

Commissaire de la C.E.E. chargé du développement

M. Cheysson a rencontré à Alger une délégation du Front Polisario

De notre correspondant

Alger. — *« Compte tenu de son exceptionnel effort de développement l'Algérie connaîtra encore dans les prochaines années un important déficit commercial dans ses relations avec l'Europe »*, a déclaré mercredi 17 octobre M. Claude Cheysson, membre de la commission des communautés européennes chargé du développement à l'issue d'une visite de trois jours en Algérie. M. Cheysson a constaté que les *clauses de l'accord de coopération* conclu en 1976 étaient restées lettre morte et que les crédits consentis à l'Algérie — quelque 600 millions de dinars (1) — n'avaient pas été utilisés. A la suite de ses entretiens avec le chef de l'Etat M. Chadli Benje*did et plusieurs ministres*, des décisions ont été prises concernant l'utilisation de cette somme : une partie importante sera consacrée au développement de la formation professionnelle et de l'enseignement technique, quelque deux cents millions seront affectés à la réalisation de travaux routiers, notamment au désenclavement de Constantine et Sétif, et le reste à des cultures de substitution de la vigne et *la création de PME dans diverses* willayas (départements). L'exécution de ce programme sera facilitée par l'installation depuis le mois de mars d'une représentation permanente des communautés à Alger.

M. Cheysson a également rappelé *que le plafonnement* à un million de tonnes des importations de produits pétroliers raffinés en provenance d'Algérie prenait fin en 1980. Il a longuement évoqué avec le président Chadli Benjedid le dialogue euro-arabe et les problèmes Nord-Sud. Il a, enfin, rencontré une délégation du Front Polisario. *« Partout dans le monde*, a-t-il dit, *l'Europe soutient le droit des peuples à la liberté, au développement et à la paix dans l'autodétermination. Le Polisario constitue un élément représentatif du peuple sahraoui, et c'est à ce titre que nous l'avons rencontré.* »

DANIEL JUNQUA.

(1) 1 D.A. = 1,20 F.

● *Conduite par M. Michel Grimaud*, une délégation de la *Fédération des républicains de* progrès, que préside M. Jean Charbonnel, ancien ministre, *maire de Brive*, se rendra du samedi 20 au lundi 22 octobre dans les *« territoires libérés de* la *République arabe sahraouie démocratique »*. C'est la première *fois qu'une formation politique* française accomplit une telle démarche. — *(Corresp.)*

Le conflit saharien

La menace sur Smara semble persister

Le caractère apparemment improvisé de la visite de Smara le mardi 16 octobre (*le Monde* du 18 octobre) est selon des experts militaires occidentaux, dû au fait que dans les jours qui ont suivi la bataille, les forces du Front Polisario ont continué à se manifester autour de la ville sainte du Sahara occidental. Profitant d'une accalmie, les responsables militaires marocains auraient brusquement décidé d'affréter un avions pour emmener sur place les diplomates et les journalistes qui se trouvaient à Rabat. C'est par crainte d'un éventuel incident qu'ils auraient évité de faire visite le périmètre défensif situé à quelques kilomètres autour de la cité.

Selon ces mêmes spécialistes, qui ne croient guère à la présence de combattants extérieurs à la *région dans les* rangs du Polisario, les défaillances qui se sont produites depuis quelque temps dans l'armée marocaine en dépit de la valeur généralement reconnue de *ses soldats*, ont trois causes principales : les difficiles conditions d'existence dans un environnement particulièrement ingrat, l'insuffisance fréquente des munitions et surtout le fait que depuis quatre ans, il n'y a pratiquement pas eu de relève. Ils soulignent enfin, que la situation militaire est préoccupante pour Rabat.

Par ailleurs, dans les milieux *diplomatiques occidentaux*, on indique que le cheik Mohamed Ali Ould Sid El Bachir, député de Smara, vivait dans un village proche de a ville et situé sur l'un des axes d'attaque du *Front Polisario*. On estime qu'il a très probablement été enlevé mais on attribue une certaine importance au fait que cet homme politique avisé ait pris des positions aussi marquées en faveur de Polisario.

Quoi qu'il en soit, alors qu'une controverse vient d'éclater au sein de l'administration américaine quant à l'opportunité de *renforcer* l'aide militaire à Rabat, un éditorial du *New York Times* intitulé *« pas d'armes pour le Maroc »* affirme *« plutôt que d'encourager le roi Hassan à continuer de s'enferrer dans une aventure militaire, les Etats-Unis devraient se joindre à d'autres pour promouvoir un compromis »*.

A travers le monde

Inde

● CINQ PERSONNES ONT ETE TUEES et un policier a été lynché à Faridabad, cité industrielle de l'Etat de l'Haryana, située près de New-Delhi, au cours de violents accrochages entre ouvriers et policiers.

Nicaragua

● LES ASSURANCES ONT ETE NATIONALISEES le 17 octobre par le gouvernement sandiniste. Les banques et l'essentiel des exportations avaient déjà été placés sous le contrôle de l'Etat peu après la victoire du *F.S.L.N.* sur le régime du *général* Somoza. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Iran

Le ministre de l'intérieur accuse les « gardiens de la révolution » d'être responsables des sanglants incidents à Anzali

Le ministre de l'intérieur iranien, M. Hashem Sabaghian, a imputé le mercredi 17 octobre aux « Gardiens de la révolution» la responsabilité des événements qui ont ensanglanté le port d'Anzali, sur la mer Caspienne (*le Monde* des 17 et 18 octobre). Le dernier bilan de l'affrontement qui a opposé les miliciens islamiques aux pêcheurs d'esturgeon s'élève à *seize morts et quarante-sept blessés*. Le ministre de l'intérieur a *donné l'ordre à tous les « Gardiens de la révolution »* de quitter *immédiatement* Anzali. L'amiral Ahmed Madani, en sa qualité de commandant en chef de la marine iranienne a accusé pour sa part les miliciens islamiques d'avoir « *par leur manque de sang froid aggravé la situation alors qu'il s'agissait à l'origine d'un simple différend entre les pêcheurs et leurs patrons* ».

« Les féodaux kurdes »

Le quotidien communiste *Mardom* met pour sa part en cause le ministre de la défense, M. Moustapha Tchamran, pour son comportement au Kurdistan, où il avait supervisé la répression du mouvement autonomiste. L'organe du Toudeh a en effet publié un rapport vieux d'un mois, rédigé par un envoyé spécial de l'iman Khomeiny au Kurdistan, M. Mehdi Bahadoran, accusant M. Tchamran d'avoir armé les « *féodaux kurdes* » qui sous l'ancien régime étaient des « *agents du chah* », contre la « *population déshéritée* ».

Dans son rapport à l'imam Khomeiny, M. Bahadoran va encore plus loin : il accuse les milices *recrutées par la gendarmerie* d'avoir massacré des dizaines de villageois *dans la région* de Naghadeh (N.D.L.R. : il confirme *ainsi une information* de source kurde que *le Monde* avait publiée dans son numéro des 16-17 septembre). L'envoyé spécial de l'iman Khomeiny dénonce à ce propos les chefs militaires iraniens qui, selon lui, ont provoqué « *l'hostilité de la population kurde innocente contre la République islamique* » *et alimenté « la méfiance de ceux-ci à l'égard du guide de la révolution.* »

On apprend, de source kurde, à Téhéran, que le ministre d'Etat, M. Forouhar, en mission d'information au Kurdistan, a rencontré secrètement, le mardi 16 octobre, le cheikh Hosseini, l'un des leaders kurdes passé dans la clandestinité. Ce dernier aurait posé trois « *conditions* » à un retour au calme dans la région : retrait des « gardiens de la révolution » et évacuation des villes par l'armée ; reconnaissance de l'autonomie du *Kurdistan* par décret signé par l'imam Khomeiny ; et, enfin, la *réhabilitation* des *chefs* de la rébellion kurde.

Le ministre des affaires étrangères, M. Ibrahim Yazdi, a déclaré, pour sa part, qu'il « *fallait favoriser des solutions politiques au Kurdistan, car le recours aux armes n'a jamais engendré une solution idéale* ». Le chef de la diplomatie iranienne a, d'autre part, menacé, dans une interview accordée à *Iran Week*, d'avoir recours à l'arme du pétrole pour contraindre les Américains à respecter l'indépendance et les intérêts de l'Iran. M. Yazdi demande à Washington, entre autres, d'indemniser Téhéran pour des armements achetés par le chah et qui n'ont toujours pas été livrés. Il a ajouté que l'Iran *souhaiterait recevoir à la place* de ces armes de l'équipement pour moderniser son agriculture. « *Notre politique*, a-t-il encore déclaré, *est d'entretenir en état de fonctionnement les armements en notre possession et d'acquérir des pièces de rechange auprès des Etats-Unis ou d'autres pays.* »

Par ailleurs, des saboteurs ont *fait sauter mercredi soir deux* oléoducs reliant des puits pétroliers d'Awaz, rapporte l'agence Pars, cité par Reuter.

Les oléoducs ont été endommagés à un endroit où ils passent à proximité de la route principale reliant la capitale du Khouzistan au centre pétrolier de Masjed Soleiman. L'attentat n'affectera pas la production, indique-t-on à la Compagnie nationale des pétroles iraniens (NIOC). — (*A.F.P.*)

● *Répondant à l'ambassadeur d'Iran* à Paris, M. Amiralai qui lui contestait le titre de « *chef spirituel de la communauté musulmane chiite en Europe* » (*le Monde* du 9 octobre), le Dr Mehdi Rouhani nous a adressé une lettre dans laquelle il assure qu'en sa qualité de « Modjtehed » c'est-à-dire de personnalité religieuse faisant autorité, il exerçait « *officiellement et d'une façon paisible et indiscutable* » ces fonctions depuis dix-huit ans et que son titre lui était reconnu par l'ensemble du clergé chiite et ses fidèles « *en Iran et dans l'Europe entière* ».

Israël

Les réquisitions des terres arabes

DES INCIDENTS ILLUSTRENT L'AMBIGUÏTÉ DES DISPOSITIONS GOUVERNEMENTALES

(*De notre correspondant.*)

Jérusalem. — Après la décision du gouvernement d'agrandir sept points de peuplement (*le Monde* du 17 octobre), des informations de bonne *source* — *mais officiellement* démenties — font état de la *mise* à l'étude d'un *projet* prévoyant la création en 1980 d'une demi-douzaine de nouvelles implantations.

D'autre part, l'ambiguïté de la position définie le 14 octobre par le conseil des ministres sur les limites des réquisitions de terres a été soulignée par la réclamation présentée le mardi 16 octobre, par les habitants d'un village proche de Bethléem, El-Hadr, sur le territoire desquels doit être construite une nouvelle agglomération *israélienne* appelée *Efrat*.

En *effet*, selon les *précisions* fournies par le gouvernement, les terres pour lesquelles les habitants ne possèdent pas de titre de propriété — ce qui est le plus souvent le cas — peuvent être réquisitionnées, car elles sont considérées comme des terres domaniales dont l'administration militaire israélienne peut disposer. Les habitants d'El-Hadr ne disposent d'aucun acte pour prouver qu'ils ont été, depuis des générations, considérés comme propriétaires. Cependant, il existe une restriction aux dispositions rappelées par les autorités israéliennes : les terrains cultivés ne peuvent être, en principe, saisis. Or, les habitants d'El-Hadr déclarent que l'avis de réquisition qu'ils ont reçu porte en partie sur des surfaces actuellement mises en culture.

Des *manifestations* se *sont produites* le 16 octobre à Ramallah et à El-Bireh, où les services municipaux se sont mis en grève. Il s'agissait de *protestations* à propos des poursuites engagées contre les maires de ces deux localités, MM. Karim Khalaf et Ibrahim Tawil. Devant un nombreux public venu les soutenir, ces derniers ont comparu devant le tribunal de Jérusalem pour rébellion lors d'un incident qui avait eu lieu en novembre 1978, au cours d'une audience de la Haute Cour de justice, à propos de saisies de terres. — F. C.

AMÉRIQUES

Brésil

Des dirigeants syndicaux créent un « parti des travailleurs »

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Quelques jours avant l'annonce officielle de la réforme du système des partis, qui mettra fin à quinze ans de bipartisme imposé, une nouvelle formation politique vient de voir le jour. Après plusieurs mois de préparation, une *centaine* de dirigeants syndicaux, réunis à *Sao-Bernardo, grand faubourg* industriel de Sao-Paulo, ont créé *un parti des travailleurs* (P.T.). La commission nationale du nouveau mouvement sera dirigée par M. Jacob Bittar, président du Syndicat des travailleurs du pétrole de Paulinia (Etat de Sao-Paulo). Mais le principal animateur du parti est M. Luis Inacio Da Silva dit Lula, président du Syndicat des métallurgistes de Sao-Bernardo et chef de file des nouveaux dirigeants ouvriers indépendants.

Le P.T. se veut « un canal d'expression politique effective pour les travailleurs et tous les secteurs exploités par le capitalisme ». Il entend que la politique devienne, par son truchement, une « *activité populaire* ». *Il souhaite* que les masses puissent ainsi « *participer à toutes les sphères du pouvoir et pas seulement en période électorale* ». *Les créateurs* du P.T. considèrent que leur organisation représente la seule proposition véritablement nouvelle, dans un pays où, affirment-ils, l'action et l'organisation politique ont toujours été l'apanage d'élites très réduites. Ils ne taisent pas leurs critiques vis-à-vis du parti d'opposition existant, le Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.), qui n'a jamais accordé grande importance aux revendications des travailleurs.

En raison de son caractère novateur, le P.T. devrait se heurter à de sérieux obstacles. Plusieurs dirigeants syndicaux considèrent qu'en dehors de la région de Sao-Paulo les travailleurs ne sont guère à même de constituer une base solide pour un tel mouvement et que leur niveau *actuel de conscience politique* les oriente plutôt vers un populisme *de type paternaliste que vers un* parti à l'idéologie plus déterminée. A *Rio-de-Janeiro*, la seconde métropole du pays, la plupart des dirigeants *syndicaux* indépendants ne cachent pas leur scepticisme vis-à-vis du P.T. Ils sont plutôt enclins à pratiquer un « entrisme » massif dans le M.D.B. ou le parti qui lui succèdera afin de l'ouvrir davantage aux préoccupations ouvrières en milieu rural.

Les membres du parti communiste affirment que M. Luis Inacio Da Silva est en train de confondre parti politique et organisation syndicale. En fait, il semble que « Lula » considère surtout le P.T. comme un instrument que les dirigeants syndicaux, traditionnellement exclus du débat, *entendent utiliser dans* la grande négociation politique qui *s'ouvre* avec la réforme du système des partis.

THIERRY MALINIAK.

Cuba

EXERCICES MILITAIRES AMÉRICAINS A LA BASE DE GUANTANAMO

Washington (*A.F.P., U.P.I.*). — En application des contre-mesures décidées, le 1er octobre, par le président Carter pour riposter à la présence d'une brigade soviétique à Cuba, 2 200 militaires, dont un *millier* de « marines », ont rejoint, le mercredi 17 octobre, les 400 membres de *la garnison* permanente de la base de Guantanamo.

Malgré des pluies torrentielles, *l'opération*, *menée par hélicoptères* et péniches amphibies à *partir de trois bâtiments* de la marine américaine, s'est déroulée « *avec une précision d'horlogerie* ». Selon l'amiral qui la commandait, sa préparation aurait demandé trois mois en temps normal alors qu'il n'a fallu que trois semaines pour mettre sur pied cedébarquement.

Durant son séjour sur l'île, le contingent arrivé hier conduira des manœuvres à l'intérieur du périmètre de 24 km de la base. Selon les officiers qui les dirigeront, il s'agit d'un simple exercice d'entraînement et non d'une « répétition » de ce qui se produirait si Guantanamo était menacée. En pareil cas, des renforts massifs seraient amenés par avion et la réaction américaine *prendrait une tout autre ampleur*.

Un bâtiment de recherches *océanographique de la flotte cubaine* ainsi qu'un navire-espion *soviétique ont suivi de près* les mouvements du débarquement. Selon une *source* américaine, le gouvernement castriste aurait également rappelé 3 000 réservistes et rapproché de Guantanamo quelques chars et des batteries de D.C.A., mais Washington considère qu'il n'y a pas lieu d'y voir plus que des « précautions normales ».

Etats-Unis

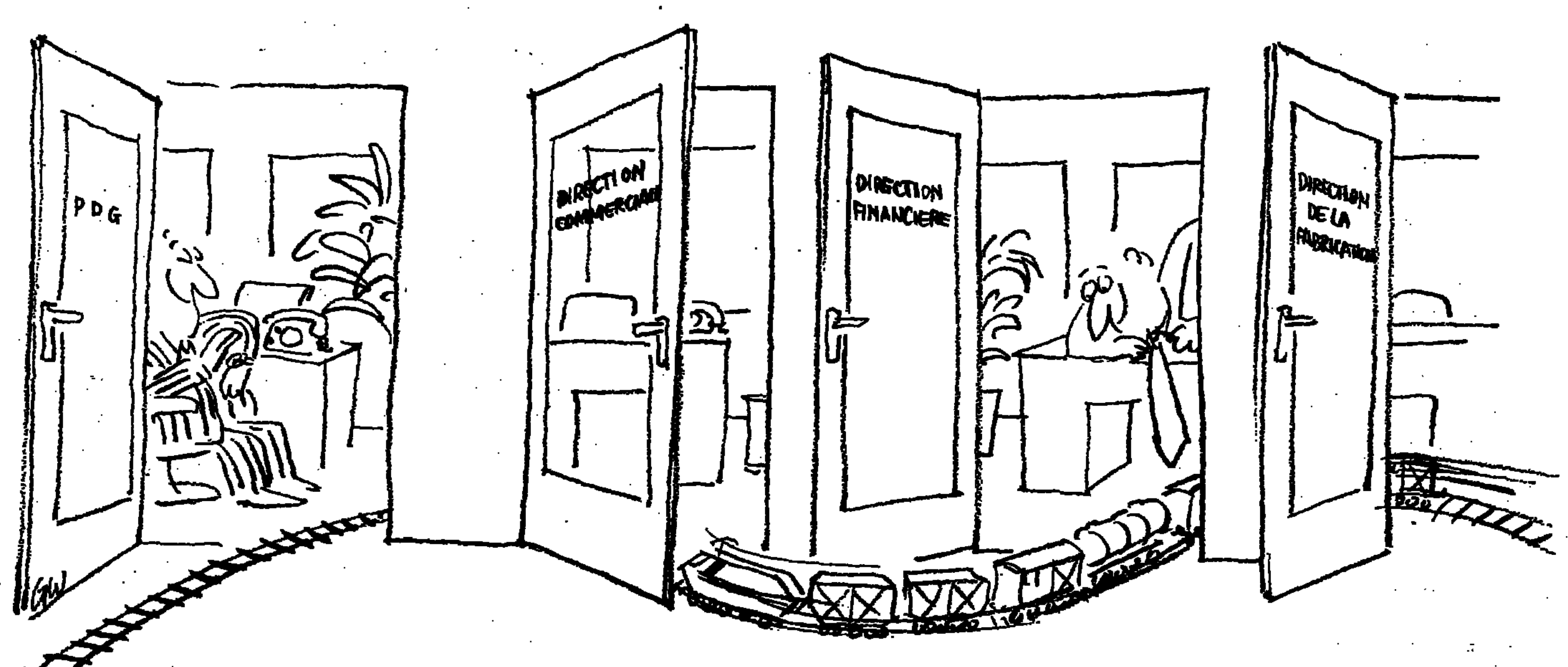
UN JUGE FÉDÉRAL CONTESTE LA DÉNONCIATION DU TRAITÉ AVEC TAIWAN

Washington (*AFP*). — Un juge fédéral américain a estimé mercredi 17 octobre que le président Carter n'avait pas le droit de mettre fin au traité de défense liant les Etats-Unis à Taïwan sans avoir obtenu au préalable l'accord du Congrès. Le juge Oliver Gasch a ordonné à l'administration Carter d'ajourner sa décision tant que celle-ci n'aura pas été ratifiée par les deux tiers du Sénat ou par une majorité à la Chambre des représentants et au Sénat. *Le gouvernement* a annoncé son intention de faire *appel*.

M. Barry Goldwater, sénateur républicain de l'Arizona et candidat malheureux à l'élection présidentielle de 1964, est, avec vingt-trois autres membres conservateurs du Congrès, à l'origine de cette affaire. Ils avaient été déboutés une première *fois* en *juin, le juge* estimant que le Sénat devait d'abord indiquer sa position, ce qui fut fait le 6 juin. *Le Sénat affirma*, par un vote, qu'il détenait « à égalité » avec *l'exécutif le pouvoir de mettre* fin à un traité.

Le gouvernement américain, en reconnaissant officiellement la Chine le 15 décembre dernier, avait dénoncé le traité de défense avec Taïwan. Les termes de ce texte prévoient que l'une des parties peut y mettre fin à l'issue d'un préavis d'un an. Les *Etats-Unis ayant* noué des relations avec la Chine le 1er janvier *1979*, le *traité* avec Taïwan devrait se terminer le 1er janvier 1980.

[Le verdict du juge Gasch est pour incontestable empiétement du pouvoir judiciaire sur les prérogatives de l'exécutif. Il est de toute façon peu vraisemblable que la décision de l'*administration* Carter de mettre fin au traité avec Taïwan ne soit *le moins étonnant* et constitue un pas finalement appliquée.]



هكذا من الأصل

EL SALVADOR : LA GUERRE CIVILE RAMPANTE

III. — Un nouveau Nicaragua ?

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

La junte militaire qui a renversé, le 15 octobre au Salvador, le président Romero sera-t-elle tentée, face à l'énormité des problèmes auxquels est confrontée cette petite République d'Amérique centrale, de passer le pouvoir à un gouvernement civil, mettant ainsi fin à un demi-siècle de régime militaire ? (« le Monde » des 17 et 18 octobre.)

San-Salvador. — *Les événements* qui ont conduit, au Nicaragua, au renversement du régime Somoza par les sandinistes sont-ils *susceptibles de se reproduire* au Salvador ? C'est la question qu'on lisait en filigrane derrière ce regain d'intérêt que suscitait depuis *quelques mois un petit pays* d'Amérique centrale naguère parfaitement oublié. Ainsi, la fusillade du 14 septembre devant l'édifice de la *policia do transito* de San-Salvador avait-elle été filmée par trois chaînes de télévision américaines — terrible *contre*-propagande pour le défunt régime du général Romero !

L'entrée des troupes du F.S.L.N. à Managua est, certes, un événe*ment qui eut un grand retentis*sement au Salvador, comme en témoigne ce slogan qui, après le 19 juillet (1), a fleuri sur les murs de la capitale : « *Aujourd'hui Somoza, demain Romero.* » Mais ce n'est pas à un dénouement du genre de celui qui s'est produit le 15 octobre qu'aspirent les révolutionnaires de ce pays. Pour ces marxistes, le renversement du général Romero par les colonels Gutierrez et Majano, replâtrage de façade, n'entame pas les raisons de leurs combats.

Néanmoins, plusieurs circonstances s'opposent, nous semble-t-il, à une victoire rapide des guérilleros. La première est la jeunesse et la division *des forces* qui aspirent à un changement radical au Salvador.

Trois « mouvements populaires de masse » et trois groupes de guérilla opèrent en ordre apparemment dispersé. Le mouvement le plus puissant est le Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.), qui, selon ce que nous en a dit son secrétaire général, M. Facundo Guardado, compte au moins cinquante mille membres. Le Bloc est né — comme le Front d'action populaire unifié (FAPU) — de la *terrible frustration ressentie* par l'aile marchante de l'opposition devant l'élimination, par la fraude, en 1972, du candidat démocrate-chrétien à la présidence, Napoleon Duarte. Les Ligues populaires-28 février ont surgi, quant à elles, après la dernière en date des fraudes électorales : celle de 1977, qui avait permis au général Romero de l'emporter sur le candidat de l'opposition démocratique, le colonel Ernesto Claramount.

Le noyau du B.P.R. est composé de paysans d'origine chrétienne, désormais convertis au marxisme. Des étudiants, des enseignants, des lycéens des militants de *tugurios* (bidonvilles) et, plus récemment, des syndicalistes ouvriers, sont venus renforcer les rangs du Bloc, qui apparaît aujourd'hui comme une force bien déterminée et très structurée.

La stratégie du B.P.R. est la « guerre populaire prolongée », qui passe par l'organisation progressive des « masses prolétariennes », agricoles et industrielles, du pays. Il n'admet aucune alliance « bourgeoise » et laisse entendre que son combat ne s'arrêterait même pas en cas de victoire électorale des forces démocratiques. A plus forte raison, le coup d'Etat du 15 octobre n'apparaît-il guère susceptible de l'amener à composer. Le Bloc paraît se préparer à une lutte longue et douloureuse comme en témoigne un de ses slogans, répété jusqu'au vertige dans ses manifestations : « *La couleur du sang jamais ne sera oubliée...* »

Hors la loi

Les militants du Bloc luttent à visage découvert, ce qui leur *a valu d'être la principale cible* des enlèvements et des assassinats perpétrés par les groupes para-policiers d'extrême droite. Ils ont au début de cette année conduit plusieurs grandes grèves, qui ont profondément perturbé l'économie et semé la panique dans les rangs *du patronat (2). Ce sont eux éga*lement qui ont organisé, en mai, l'occupation de trois ambassades, dont celle de France, à San-Sal*vador*.

Le Bloc — comme le FAPU et les Ligues-28 février — se veut donc « hors la loi ». Son action pourtant est « politique ». Les seules armes que ses militants reconnaissent porter sont, dans les manifestations, destinées à protéger les sympathisants des attaques de groupes d'extrême droite. Le Bloc n'est-il, comme accusent ses adversaires, *que le « mouvement* de masse » du Front populaire de libération (F.P.L.), l'un des trois groupes de guérilla opérant dans *le pays ? Il nie avoir quelque rela*tion organique que ce soit avec le F.P.L., mais admet que le Front est l'« avant-garde » du Bloc.

Tant le FAPU que les Ligues populaires-28 février sont également accusés par leurs adversaires d'avoir des liens étroits avec, respectivement, les FARN (Forces de résistance nationale) et l'ERP (Armée révolutionnaire du peuple). Sous l'influence des événements du Nicaragua, le FAPU et les Ligues se sont décidés à sortir du splendide isolement révolutionnaire où se tient le Bloc, et de tendre la main aux forces démocratiques. L'objectif est de rééditer, si possible, la stratégie « insurrectionnelle » — toutes classes sociales confondues — qui est venue à bout de Somoza.

Mais — et c'est là une autre circonstance très différente de la situation qui prévalait au Nicaragua — la bourgeoisie salvadorienne n'apparaît nullement disposée à former quelque alliance que ce soit avec des forces révolutionnaires. *A la différence de* la dynastie Somoza — qui avait fini par accaparer une partie considérable des richesses du Nicaragua, ne laissant que des miettes à la bourgeoisie nationale. — la classe économiquement dirigeante du Salvador ne peut, dans l'ensemble, que se féliciter du rôle jusque-là joué par les forces armées au pouvoir.

Dire que celles-ci ont constamment servi de « chien de garde » à l'oligarchie est excessif, comme en *témoigne* un survol de *l'histoire* de ce dernier demi-siècle. Mais leur anticommunisme farouche, depuis la répression de *l'insurrection de 1932*, et leurs liens étroits avec leurs homologues américains n'avaient pas trop mal prédisposé les militaires *salvadoriens envers le capitalisme* et la bourgeoisie. Comme celle-ci a eu l'habileté de leur ouvrir les portes de ses salons et de ses *conseils d'administration*, de n'être pas regardante sur la question des pots-de-vin, et surtout de ne pas barguigner sur la légitimité d'une si longue permanence des forces armées au pouvoir, le courant incontestablement est passé... Il est en*core trop tôt pour dire si l'équipe* qui vient de renverser le général Romero ira contre cette tendance traditionnelle.

Depuis quelques mois, il est vrai, des voix dissidentes se sont élevées au sein de la bourgeoisie. De *grands noms ont murmuré* contre l'« incapacité » et la « corruption » des militaires. Des contacts ont été pris, avec les *démocrates-chrétiens notamment*, pour tenter de sortir de la crise. Cette attitude, pourtant, est très minoritaire. Pour quelques *« colombes », combien de « faucons »* n'avons-nous pas entendus dans les milieux d'affaires ! Les appels au « *dialogue* » y sem*blent singulièrement discrets* par rapport aux diatribes contre les « *curés rouges* », contre les « *intellectuels marxistes* » contre « *la presse américaine enjuivée qui enfonce le Salvador* », contre « *Cuba qui fomente la subversion dans toute l'Amérique centrale* ». Si une bonne partie de la bourgeoisie pense, en effet, à la guerre civile, ce n'est certes pas avec l'idée de la mener sous la bannière de la révolution !

Des forces démocratiques crédibles

A la différence de celui de Somoza, le régime militaire salvadorien n'est pas dénué de base sociale. Il existe, d'une part, un syndicalisme officiel dont la force n'est pas négligeable. Chaque *crise est, d'autre part, l'occasion* de tisonner les ardeurs du P.C.N., cette formation gouvernementale dite « de conciliation natio*nale » normalement* assez somnolente entre deux élections. Enfin, le régime entretient, notamment dans les campagnes, hyperquadrillées, une organisation de surveillance dénommée ORDEN (3) qui compterait quatre-vingt mille membres. Les révolutionnaires, qui décrivaient le régime du général Romero comme « *fascisant* » ou « *engagé dans une escalade fasciste* », sont conscients qu'ils auront affaire à forte partie.

Nouvelle différence enfin avec la situation nicaraguayenne : il existe au Salvador un conglomérat de forces démocratiques intrinsèquement crédibles que les fraudes de la « république militaire » ont seules écarté du pouvoir. Certes, les éléments révolutionnaires s'en sont détournés depuis quelques années. Mais ces forces n'ont pas perdu tout crédit parmi les classes moyennes urbaines. Et l'Eglise, soucieuse d'éviter, si possible, un bain de sang, pourrait peser de tout son poids en leur faveur. La nouvelle équipe au pouvoir tentera-t-elle de jouer cette carte ?

L'Union nationale d'opposition (UNO) a été assassinée par les fraudes successives de 1972 et 1977. Mais les partis qui la composaient ne souffrent pas du même discrédit. En particulier, la démocratie chrétienne demeure *une force susceptible d'engager* le dialogue avec presque tout le monde, à l'exception des extrémistes qui, à droite et à gauche, la *récusent*. Son chef, Napoleon Duarte, en exil à Caracas depuis sept ans, garde un grand prestige dans le peuple. Et son actuel *secrétaire général, M. Morales* Erlich, est un homme courageux et respecté. Nul ne paraît douter que des élections libres verraient la démocratie chrétienne arriver en première position.

Mais là précisément est la question. Peut-il y avoir des « élections sans guillemets » ? Le général Romero en avait fait la promesse en août : les législatives et les municipales en mars 1980 seraient libres. Cette proclamation sonnait comme un aveu pour le passé ! Pour les pré*sidentielles de 1982, le président* avait annoncé que le candidat du parti officiel pourrait être... un civil.

La nouvelle junte, qui a aussi manifesté sa disposition à organiser des élections libres « *dans un délai raisonnable* », a sur le général Romero l'avantage de n'être pas discréditée par deux années et demie d'exercice sans *gloire* du pouvoir. Le moindre geste pour assurer sa crédibilité serait en tout cas d'avancer la date de l'élection présidentielle de 1982.

La démocratie chrétienne examine soigneusement la nouvelle conjoncture. Elle y est sans aucun doute vivement encouragée par Washington qui voit en elle, avec raison, la pièce capitale d'un dispositif démocratique considéré à Washington comme susceptible de prévenir l'insurrection redoutée. Les anciens partenaires de la D.C. au sein de l'Union nationale d'opposition — le M.N.R., social-démocrate, et l'U.D.N., proche des communistes — s'étaient ces derniers temps rapprochés de certaines forces révolutionnaires, en l'absence de toute alternative démocratique crédible. Le coup d'Etat du 15 octobre les amènera-t-il à réviser leur position ?

FIN

(1) Le 19 juillet 1979, les colonnes du front sandiniste de libération nationale (F.S.L.N.) entraient dans la capitale du Nicaragua.

(2) Cette panique se manifeste, tout d'abord, par une importante fuite de capitaux (plusieurs cen*taines de millions de dollars depuis* le début de cette année). Des hommes d'affaires étrangers ont, d'autre part, quitté le pays pour aller s'installer au Guatemala ou à Miami. Plusieurs entreprises ont menacé de fermer leurs portes.

(3) Organisation de défense de la nation. Le sigle forme, en espagnol, le vocable « ordre ». Ses membres sont les fameuses « orejas » (littéralement « oreilles »), c'est-à-dire les espions du régime. Elle regroupe des réservistes démobilisés, qui jouent le rôle de forces de police supplétives dans les campagnes. Le président de l'Assemblée nationale, aujourd'hui dissoute, M. Echevarria, nous a confirmé qu'ORDEN n'avait pas d'existence légale.

L'Église dans la tourmente

L'action de l'Eglise catholique, au Salvador, comme en tant d'autres pays latino-américains, *a été déterminante dans la « conscientisation »* des esprits, qui a conduit à l'actuelle radicalisation des *oppositions*. Vers la fin des années 60, sous l'inspiration du concile Vatican II — et de sa « traduction » pour le sous-continent, opérée par les évêques réunis à Medellin en Colombie, en 1968, — une force spirituelle et sociale qui, de mémoire d'homme, prêchait la résignation, a commencé à *recommander aux chrétiens de « devenir les agents de leur propre destin »*. Le message a eu un impact d'autant plus fort que l'Eglise était bien implantée. Dans les campagnes, ce fut une sorte de révolution.

« *Auparavant*, nous explique un prêtre, *à la question traditionnelle du catéchisme : « Pourquoi Jésus est-il venu sur terre ? », la réponse classique était : pour nous apprendre à souffrir. Depuis Medellin, les perspectives sont renversées. On dit : la souffrance des hommes — celle, en tout cas qui, trouvant son origine dans une mauvaise structure sociale, n'est pas inévitable — est une négation du plan de Dieu sur le monde.* »

Mais, comme il est aussi arrivé en maints autres endroits du sous-continent, l'Eglise a perdu la maîtrise des événements : les protagonistes du *mouvement*, en quête d'un « outil » d'action sociale, ont découvert le marxisme, dont ils se réclament aujourd'hui.

Le même prêtre ne croit pas que, pour autant, « *la théorie marxiste ait remplacé la foi* ». Il explique : « *Ceux de mes fidèles, qui sont aussi des militants, me disent souvent : « On ne peut pas abandonner l'Evangile, car il fait partie de la définition de notre être, et si on s'éloignait notre combat perdrait son sens profond.* » *Récemment, un responsable paysan, marxiste, est venu me demander de travailler avec son groupe, car il les trouve... trop matérialistes. C'est ainsi : ils sont marxistes, et ils veulent des messes.* »

Beaucoup de prêtres salvadoriens ont, dès lors, été conduits à « s'engager » : non, comme l'assurent leurs ennemis, en devenant marxistes, mais en refusant d'anathémiser, pour ne *pas se couper de leurs ouailles*, ceux de leurs fidèles qui, nombreux, franchissent le pas.

La hiérarchie est plus divisée. Il y a quelques années, Mgr Pedro Arnoldo Aparicio y Quintanilla, évêque de San-Vicente, avait provoqué un scandale dans son pays en déclarant, à Rome : « *Les chevaux, au Salvador, sont mieux nourris que les hommes* ». A présent, le même prélat, qui préside la conférence épiscopale du Salvador, dénonce en chaire « *les curés et les religieuses communistes* », menace d'excommunication les paysans affiliés à des groupes syndicaux révolutionnaires, et met sur le compte de « *la pilule et des préservatifs* », « *la corruption* », « *l'immoralité* », et, finalement, « *les haines et les rancœurs* » qui assaillent le pays. De généreux inconnus achètent des pages entières de journaux pour reproduire les homélies de Mgr Aparicio. Quatre des six évêques du pays pensent à peu près comme lui.

En revanche, *Mgr Oscar Romero*, archevêque de San-Salvador, dénonce inlassablement les innombrables violations des droits de l'homme commises par les forces de sécurité et les groupes para-policiers et paramilitaires salvadoriens. Dans le climat de censure et d'intimidation que connaît la vie publique, *il prend très à cœur son rôle de « voix des sans voix »*. Son homélie, chaque dimanche, est l'un des événements de la semaine. De mille à deux mille personnes se pressent, pour l'entendre, à la cathédrale ou à la basilique, applaudissant bruyamment ses appels à « *des changements de structure* » sans lesquels la société salvadorienne n'est plus viable, ou sa dénonciation des *orejas*, qui espionnent les réunions chrétiennes au profit du gouvernement.

Mgr Romero n'hésite pas, certes, à pourfendre le « *faux messianisme* » *de ceux qui, à gauche*, investissent tous leurs espoirs dans l'action et l'organisation politiques pour « *changer l'homme salvadorien* ». Mais il ne laisse aucun doute que « *celui qui assassine un paysan est un anté-Christ* » ; que « *Jésus, traité en son temps d'agitateur, serait aujourd'hui accusé par les puissants d'être un communiste ou un subversif* » ; que « *celui qui a la foi sans les œuvres ne peut espérer être sauvé...* »

Le prélat passe en revue, ce dimanche matin, les faits saillants de la semaine : vingt morts, dont trois assassinats commis par un groupe révolutionnaire ; trente blessés au cours d'affrontements divers : *une grève avec* séquestration de cadres qui se prolonge dans une cartonnerie ; deux autres enseignants assassinés, ce qui porte à trente, depuis le début de l'année, le nombre des maîtres victimes de la violence officielle ou parallèle...

Mgr Romero est l'une des per*sonnalités les plus haïes de la* droite salvadorienne. Il avait rompu toutes relations avec le régime du général Romero depuis l'assassinat, en 1977, du père Rutilio Grande, curé d'Aguilares. Depuis lors, cinq autres prêtres ont été assassinés. Les quelque trente-cinq jésuites du Salvador vivent, quant à eux, sous la *menace* permanente des organisations d'extrême droite.

J.-P. C.

A PROPOS D'UN MANIFESTE...

Le Monde daté 18 octobre a publié, pages 12 et 13, un texte intitulé « Aux peuples du monde, proclamation du Parti révolutionnaire des travailleurs d'Amérique centrale » Cette insertion a été faite à la demande de la société américaine North American Beckman Instruments Inc., qui a une filiale au Salvador, la société Aplar, dont deux dirigeants ont été enlevés le 21 septembre à San-Salvador. Trois autres grands quotidiens, le *New York Times*, le *Los Angeles Times* et la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, ont déjà publié ce texte. Les *ravisseurs des deux hommes* d'affaires ont imposé la parution de ce manifeste comme l'une des conditions de leur libération.

Le Parti révolutionnaire des travailleurs d'Amérique centrale n'est pas l'une des trois organi*sations de guérilla qui opèrent* au Salvador depuis plusieurs années. Notre envoyé spécial à San-Salvador n'a jamais entendu pro*noncer le nom de cette organisa*tion au cours d'un séjour récent dans la petite république d'Amérique centrale.

EUROPE

L'ARRIVÉE EN ALLEMAGNE
DE DEUX CONTESTATAIRES EST-ALLEMANDS

Rudolf Baro entend « poursuivre dans le calme son travail politique personnel »

De notre correspondant

Bonn. — 15 h. 46 à la gare de Cologne, le mercredi 17 octobre, une cinquantaine de journalistes et photographes, une équipe de télévision et quelques jeunes socialistes, drapeau rouge en tête, assaillent de questions le chef du train Varsovie-Paris, qui vient de s'immobiliser le long du quai n° 8 : *« Où est Rudolf Bahro ? » « Il savait bien que vous l'attendriez ici. Il est descendu à la station précédente, à Solingen, précisément pour vous éviter. »*

Les seuls journalistes qui ont pu approcher le dissident est-allemand autorisé à se rendre à l'Ouest avec sa famille, une semaine après sa libération de prison dans le cadre de l'amnistie décrétée par les autorités de Berlin-Est, sont montés dans le convoi à la frontière entre les deux Allemagnes. Rudolf Bahro (quarante-trois ans) se dit toujours communiste et reste réticent pour donner des interviews à la presse occidentale.

« Je ne suis pas surpris de la décision de me laisser quitter la R.D.A. J'avais déjà déposé une demande de passage à l'Ouest voilà trois mois sans résultat, explique-t-il. *Lors de mon élargissement de la centrale de Bautzen, on m'a dit que je pouvais faire une nouvelle demande à la condition de m'engager moralement à éviter par la suite les contacts avec les mass media occidentaux »,* précise-t-il. Le théoricien marxiste n'a pas l'intention de critiquer la R.D.A. à partir de la République fédérale.

Accompagné de son ex-épouse Gundula, de son fil Andrej (dix-sept ans), de sa fille Bettina (quinze ans) et de son amie Ursula Benecke, Rudolf Bahro a été pris en charge à Solingen par l'éditeur ouest-allemand de l'ouvrage qui lui a valu d'être condamné, le 30 juin 1978, à huit ans d'emprisonnement pour « *divulgation de secrets d'Etat* ». Son autre fille, Sylvia (vingt-trois ans), a, pour sa part préféré rester à l'Est avec ses deux enfants en bas-âge.

A un journaliste local, l'économiste dissident et ancien dirigeant d'entreprise en R.D.A. a confié son souhait de s'installer en pays souabe, où il pourrait *« se sentir le plus près de l'esprit d'Hölderlin ».* Au même reporter, Bahro a indiqué qu'il avait été *« bien traité » au cours de ses deux années de détention* (il avait été arrêté durant l'été 1977), *mais* que ses conditions d'emprisonnement avaient été durcies après qu'il eut fait passer de sa cellule deux lettres à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel. « Je n'ai reçu nos billets de chemin de fer que mardi soir »,* a-t-il conclu, avant de préciser qu'il entendait *« poursuivre dans le calme son travail politique personnel »* en R.F.A.

(Intérim.)

Nico Hübner se fixe à Berlin-Ouest

(De notre envoyé spécial)

Berlin. — C'est à Berlin-ouest qu'est fidèlement arrivé M. Nico Hübner après un détour par la Bavière, où les autorités de la R.D.A. l'avaient expédié d'office, refusant d'accéder à sa demande d'aller « à Berlin-ouest, dans la République fédérale allemande. »

Le groupe de presse de M. Axel Springer s'était engagé à fond dans la campagne pour libérer Hübner. Mais le président du comité d'action, qui s'enorgueillit d'avoir finalement obtenu la libération du jeune contestataire, M. Wolfgang Mleczkowski, s'est efforcé de démentir que Hübner ait conclu le moindre contact avec tel ou tel journal.

Nico Hübner était complètement épuisé lorsqu'il s'est présenté aux journalistes. Le visage pâle, les yeux un peu hagards sous la frange de cheveux noirs retombant sur son front, la voix plutôt enrouée, il s'est déclaré heureux d'être sorti de prison et a remercié tous ceux qui ont soutenu sa cause. Une question l'a fait sortir de sa torpeur : en quoi se distingue-t-il de Rudolf Bahro et d'autres contestataires expulsés de la R.D.A. ? *« Je ne suis pas marxiste,* répond-il. *Je ne suis pas communiste. Je suis plutôt libéral... »* Quelques heures plus tôt, à l'aéroport de Nuremberg, il avait, de façon un peu plus précise, indiqué que sa patrie politique se situerait sans doute *« vers le centre droit ».* La seule ambition immédiate qu'il a laissé entrevoir à ses amis est qu'il a l'intention tout d'abord de rester à Berlin-ouest pour passer son bac. — J. W.

Espagne

Selon l'hebdomadaire « Cambio 16 »

Les deux branches de l'ETA poursuivront la lutte armée au Pays basque après le référendum sur l'autonomie

De notre correspondant

Un jeune homme, supposé appartenir à l'ETA, a été tué, mercredi 17 octobre, par la garde civile à Tolosa, dans la province basque du Guipuzcoa. Un poste émetteur de radio et des armes ont été découvertes dans la ferme où il s'était réfugié. D'autre part, il semble que, quel que soit le résultat du référendum sur l'autonomie, qui aura lieu le 25 octobre au Pays basque, les deux branches de l'organisation indépendantiste, la militaire (ETA - M) et la politico-militaire (ETA-P.M.), poursuivront leur lutte armée.

Madrid. — La détermination des guérilleros de l'ETA-M., la « branche dure » du mouvement séparatiste, est connue. M. Telesforo de Monzon, député de la coalition Herri Batasuna, considérée comme l'expression politique de l'ETA-M., avait été clair en s'adressant à la presse étrangère, le mardi 25 septembre, à Madrid : *« La guerre des indépendantistes basques, affirmait-il, continuera après le référendum si le droit à l'autodétermination du peuple basque n'est pas reconnu. »*

Ce droit est ignoré par le projet de statut d'autonomie qui sera soumis au référendum, et le gouvernement de M. Adolfo Suarez ne peut, face aux militaires et en vertu de sa conviction propre, faire de concession sur ce point. Pour cette raison, jointe à d'autres, l'ETA-M. et Herri Batasuna ont prôné l'abstention lors de la consultation populaire du 25 octobre, jugée capitale par les autorités de Madrid et les nationalistes basques modérés.

L'ETA-P.M., elle, souhaite que les Basques acceptent l'autonomie mesurée qui leur est proposée. Toutefois, même une victoire du *« oui » le 25 octobre* ne la fera pas renoncer à la lutte armée. Les « modérés » de l'ETA expliquent ce paradoxe apparent dans le dernier numéro de l'hebdomadaire madrilène *Cambio 16.*

Trois dirigeants, unanimes, de l'ETA-P.M., rencontrés paé *Cambio 16,* dissipent d'abord un malentendu né au lendemain du « dimanche sanglant » de Madrid, le 29 juillet dernier, au cours duquel trois bombes avaient fait six morts et une centaines de blessés dans deux gares et à l'aéroport de la capitale. Lors d'une conférence de presse clandestine, tenue le 2 août, l'ETA-P.M. avait annoncé que, *face aux* résultats du triple attentat qu'elle regrettait *« très profondément »,* elle mettait fin à son offensive armée. Des commentateurs en avaient déduit que l'ETA-P.M. avait dit un adieu définitif aux armes. Il apparaît désormais que les indépendantistes n'avaient annoncé alors que la fin de la « guerre des vacances », entamées à coups de bombe sur les plages dès la fin juin.

Dans ses déclarations à l'hebdomadaire madrilène, *l'ETA-P.M.* réaffirme souhaiter l'approbation du statut d'autonomie, mais elle précise aussitôt que c'est pour permettre *« à la droite qui va gouverner en Euzkadi* (Pays basque) *de se démasquer et de montrer clairement quel type d'intérêt elle défend ».*

En résumé, l'ETA-P.M. estime que, après l'approbation du statut d'autonomie, les Basques réclameront des comptes sur la gestion de la crise économique à leurs propres autorités régionales et en particulier au parti nationaliste basque (P.N.V., modéré), sans que celles-ci puissent encore diluer les revendications dans un appel à l'unité contre Madrid.

« Dans le cadre de libertés élargies » offert par le statut, poursuit l'ETA-P.M., *« il doit être possible de forger l'unité de la gauche* (basque) *au sein d'un seul parti pour la révolution et de forger aussi une puissante organisation armée dépendant de ce parti »,* afin de déboucher *« sur le socialisme et l'indépendance ».* Après l'approbation du statut d'autonomie, conclut l'ETA-P.M., *« la lutte armée va continuer. Nous considérons qu'il n'y aura pas de révolution sans insurrectio armée, et nous estimons qu'il faut commencer dès maintenant à préparer une organisation de cadres militaires, des moyens matériels et logistiques, afin que, lorsque les masses seront décidées à donner l'assaut, elles disposent des moyens nécessaires. »*

(Intérim.)

Italie

Le P.C.I. propose une conférence Est-Ouest sur le problème des armements

Une délégation américaine regroupant des représentants de la Maison Blanche, du département d'Etat et du Pentagone a entamé une tournée européenne pour discuter avec plusieurs gouvernements de l'alliance atlantique de la modernisation des forces de l'OTAN. La délégation, dans laquelle figure M. David Aaron, numéro deux du Conseil national de sécurité, a quitté Washington le mardi 16 octobre. Elle doit se rendre respectivement à Londres, Bonn, Bruxelles, La Haye et Rome, où le P.C.I. vient de prendre position sur cette affaire.

De notre correspondant

Rome. — Le P.C.I. a adopté dans l'affaire des missiles de l'OTAN une position différente de celle des autres partis italiens. Sans se prononcer sur le déséquilibre des forces en Europe, il propose une conférence Est-Ouest pour que le problème des armements soit discuté dans son ensemble et que la détente internationale reçoive un nouvel élan.

Cette position est qualifiée de pro-soviétique par ceux qui pressent le gouvernement italien d'inverser le calendrier : accepter d'abord les nouveaux missiles de l'OTAN, puis en discuter au Parlement. Le parti républicain est le plus net à ce propos, suivi par des hommes politiques démocrates-chrétiens et libéraux. Quant aux socialistes ,ils doivent encore définir leur position. Mais le responsable de la section internationale du P.S.I., M. Carlo Ripa di Meana, s'en est vivement pris à la lettre que M. Brejnev a adressée aux chefs de gouvernement européens y voyant « *une véritable ingérence* », exprimée sur « *un ton menaçant* ».

Dans sa résolution rendue publique le mercredi 17 octobre, la direction communiste réaffirme que la paix et la détente sont incompatibles avec l'« *ingérence dans la vie intérieure de tout pays* ». Elle rappelle aussi que « *le P.C.I. ne discute pas les alliances internationales de l'Italie* ». Selon l'équipe de M. Berlinguer, « *une négociation doit affronter, dans son entier, le problème des armes nucléaires et conventionnelles* ».

Les communistes italiens proposent que *« l'on arrive rapidement à une négociation dans les formes les plus opportunes — ce pourrait être une conférence entre le pacte atlantique et le pacte de Varsovie — pour vérifier l'état actuel des armements nucléaires en Europe. S'il existe des situations où l'équilibre est altéré, il faudrait le corriger en le portant au niveau le plus bas ».* — R. S.

Belgique

M. Martens a présenté le programme du gouvernement remanié

De notre correspondant

Bruxelles. — Remanié au début de la semaine (*le Monde* du 16 octobre) le cabinet Martens s'est présenté devant le Parlement le mercredi 17 octobre et, sans y être obligé par la tradition, le premier ministre a lu une nouvelle déclaration gouvernementale, à la fois bilan de six mois de pouvoir et résumé des objectifs à atteindre. M. Martens entendait surtout rendre au Parlement les prérogatives qui sont les siennes et qui ont été trop souvent oubliées, et par la même occasion placer les députés et sénateurs devant leurs responsabilités.

Malgré les récents succès obtenus par le premier ministre, il est douteux qu'il évite la chute du gouvernement avant longtemps. Trop de différends continuent à séparer les cinq partis de la coalition et les décisions qui vont devoir être prises seront impopulaires. Il faudra éviter la faillite de la sécurité sociale en imposant des charges aux assurés sociaux, combattre la crise économique et le chômage.

M. Martens a lancé un appel à l'union de la majorité pour la réalisation de son programme et pour l'aider à *« vaincre toutes les résistances ».*

M. Martens veut, d'autre part, réaliser la deuxième phase de la régionalisation « à bref délai », après quoi le gouvernement passerait à la troisième et dernière phase, la révision de la Constitution, qui donnera à la Belgique nouvelle son visage définitif.

La déclaration gouvernementale contenait aussi un passage consacré aux milices privées, problème devenu très aigu depuis la découverte d'un camp d'entraînement de néo-fascistes flamands dans le sud du pays. Le parti socialiste, qui fait partie de la coalition, reproche à la justice d'avoir deux faces, d'être laxiste avec l'extrême droite et sévère avec les travailleurs. L'arrestation de syndicalistes accusés d'avoir saccagé une banque dans la province du Luxembourg, avait encore augmenté la tension au cours des derniers jours. M. Martens, après avoir déclaré que son gouvernement ferait régner l'ordre partout (et notamment dans la région des Fourons où les incidents linguistiques s'étaient multipliés au cours de l'été), a formellement promis que la loi de 1934 sur les milices privées serait « rigoureusement appliquée ».

PIERRE DE VOS.

Grande-Bretagne

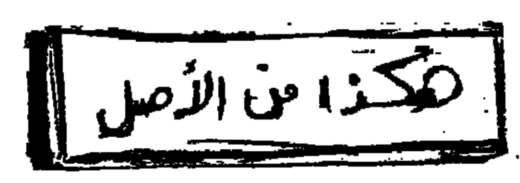
LA PRINCESSE MARGARET AURAIT TRAITÉ LES IRLANDAIS DE « PORCS »

New-York. — *La princesse Margaret d'Angleterre aurait qualifié les Irlandais de « porcs » au cours d'un banquet à Chicago, le 16 octobre, après que le maire de la ville, Mme Byrne, eut évoqué l'assassinat par l'Ira (Armée républicaine irlandaise) de lord Louis Mountbatten, en septembre.*

La princesse a démenti avoir tenu ces propos, mais cette « petite phrase » a failli empêcher la distribution, le 17 octobre, du quotidien à grand tirage New-York Post.

Les huit manutentionnaires d'origine irlandaise du quotidien, qui chargent tous les matins les paquets de journaux dans les camions de livraison, se sont mis en grève pendant trois heures pour protester contre la publication de cette nouvelle en première page. La direction, pour leur faire reprendre le travail, a été obligée de leur expliquer que l'article incriminé ne faisait que répercuter l'indignation de l'importante communauté irlandaise des Etats-Unis.

De son côté, le maire de Chicago, Mme Byrne, elle-même d'origine irlandaise, a fait savoir qu'elle estimait que le mot « porcs » faisait référence aux terroristes de l'IRA. Elle a toutefois considéré qu'il s'agissait d'un mot malheureux.


هكذا من الأصل

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Chirac au premier ministre : « Vous administrez le chômage »

Après avoir engagé les députés gaullistes à la modération lors des journées parlementaires du groupe R.P.R., M. Chirac s'est octroyé le droit de passer outre à cette consigne en faisant, mercredi, sa « rentrée » parlementaire. Se situant parfois à un niveau élevé d'analyse économique, il déploya toutes les ressources d'un art consommé pour critiquer la politique du premier ministre, accusé d'« administrer le chômage », et les propos du président de la République, tout en se drapant dans la vertu de celui qui ne veut « détruire »... ni l'un ni l'autre.

***Le discours du président** du R.P.R. a **parfaitement illustré la déviation d'un « système majoritaire » issu d'institutions peu faites, à l'origine, pour des formations politiques dont la principale a décidé de n'être majoritaire que lors des moments décisifs et de se complaire,** le reste du temps, dans une opposition de fait.*

M. Fabius (P.S.) avait quelque raison de relever cette lancinante ambiguïté du R.P.R., et c'est avec une certaine satisfaction qu'il brocarda « la curieuse cohérence de procureurs redoutables qui concluent toujours à l'acquittement ». Dans le même registre, le député socialiste en profita pour railler un premier ministre qui ne jouerait même plus le rôle de bouc émissaire. Quant au budget, M. Fabius expliqua, avec force chiffres, que celui-ci porte tort au pays. Il formula des critiques que M. Chirac aurait pu prendre à son compte. M. Alphandéry (U.D.F.) ne s'y trompa pas. Evoquant ceux « dont les préjugés remplacent la réflexion », il rejeta dans un amalgame MM. Marchais, Chirac et Fabius.

Fidèle à lui-même, M. Papon se livra, à l'issue de la discussion générale, à une longue énumération des orateurs et des thèmes évoqués, se gardant prudemment de répondre sur le fond au président du R.P.R. et au porte-parole du parti socialiste.

LAURENT ZECCHINI.

M. VIVIEN (R.P.R., Val-de-Marne), président de la commission des finances, regrette que les crédits des différents départements ministériels n'aient pu être *« qu'à peine modifiés »* lors de leur examen en commission. *« Les votes émis par la commission des finances,* explique-t-il, *reflètent en effet la difficulté que lui opposent les textes d'apporter des aménagements substantiels aux propositions qui lui sont soumises. »*

« La France devra faire face l'an prochain à des contraintes extérieures bien plus rudes encore que dans le passé récent », déclare en préambule M. Chirac. Affirmant qu'un budget *« peut toujours être l'instrument efficace d'un projet politique »,* le président du R.P.R. ajoute : *« Ce n'est pas ce budget-là qui pourra répondre aux exigences de la situation internationale et à l'attente inquiète des Français. »* Précisant qu'il ne prend pas la parole *« pour critiquer, ni pour détruire »,* il déclare qu'en 1975, alors qu'il était premier ministre, *« la France s'en tirait mieux que ses partenaires de la Communauté économique européenne ».* Il indique d'autre part : *« Sur la base de 100 en 1974, le coût de la tonne de pétrole importée vendue en France, fixée en francs constants, est passé de l'indice 98 en 1976 à l'indice 85 en 1978 (soit une diminution de plus de 13 %) et restait à l'indice 94 en avril 1979. »*

Pendant plus de trois ans, explique M. Chirac, la France a bénéficié d'une baisse en valeur réelle du coût de l'énergie et des principales matières premières. Et d'ajouter : *« Nous n'avons pas su saisir cette chance. »* Evoquant le « choc pétrolier » du 28 juin dernier, il estime qu'il serait *« inexact de lui imputer les mauvais résultats de la politique économique ».* La prolifération des eurodollars, poursuit l'ancien premier ministre, doit être dénoncée par la France. *« Il ne suffit pas de créer en Europe une mini-zone de stabilité sous la domination du deutschemark pour mettre la France à l'abri d'une tourmente monétaire mondiale. Aucune monnaie, quelle que soit la puissance de l'économie qui la sous-tend, ne peut plus prétendre désormais au statut d'instrument de règlement universel. » « Les contraintes extérieures,* indique M. Chirac, *pour importantes qu'elles soient, ne doivent cependant pas servir d'alibi à l'inaction nationale. » « Il est de notre responsabilité,* assure-t-il, *de proposer à la France une autre politique sociale et économique fondée sur une autre vision de l'avenir. »*

Notant que le gouvernement n'a pas de politique d'incitation à l'investissement, il préconise à ce sujet la réévaluation progressive des bilans, des amortissements accélérés et des bonifications d'intérêts, *« sans préjudice d'une action sur les taux d'intérêt ».* De telles mesures devront s'insérer dans un plan, faute de quoi, assure le député de la Corrèze, *« l'adaptation de l'industrie française aux nouvelles données internationales se fera dans le désordre, l'improvisation et la brutalité ».*

Après avoir rappelé que les choses vont *« de mal en pis »* en ce qui concerne l'inflation, il défend les mesures d'économie de 2 milliards proposées par la commission des finances, en déclarant que l'Etat *« doit mettre son train de vie en concordance avec l'austérité qu'il demande aux Français ».* Il constate que les crédits d'aide publique passent de 4,6 milliards à près de 9 milliards, et ajoute : *« Bref, vous ne combattez pas tant le chômage que vous ne l'administrez. » « Tant qu'on se résignera à une croissance de 2,5 %, comme on nous l'annonce pour 1980, il est illusoire de penser qu'on arrêtera l'augmentation du nombre des demandeurs d'emploi. » « A ce rythme,* indique-t-il, *les dépenses d'indemnisation, qui constituent l'exemple type de transfert improductif et inflationniste, continueront une progression dramatique. »*

Après avoir souhaité la mise en œuvre d'une véritable politique de participation, M. Chirac observe : *« La morale collective en France, aujourd'hui, n'accepte pas que la très grande opulence insulte à la très grande humilité. »* Il propose d'exonérer de l'impôt sur le revenu *« ceux qui n'ont pour vivre que le minimum reconnu comme tel par la loi »* et déclare, en conclusion : *« Après trois ans de pouvoir, le premier ministre ne peut se contenter, pour justifier les résultats de sa politique, de critiquer celle de ses prédécesseurs. Depuis plus de dix ans, aucun chef de gouvernement n'est resté aux affaires aussi longtemps que lui. » « Ne croyez pas,* ajoute-t-il en s'adressant au premier ministre, *que je veuille accabler le gouvernement. Ce que je déplore peut-être le plus c'est qu'on ait laissé croire aux Français qu'ils surmonteront un destin évidemment difficile en subissant avec plus ou moins de patience les disciplines de réglages conjoncturels dans lesquelles le gouvernement avait placé son espoir. »* Il indique enfin : *« Il n'est plus temps de se délecter à des dissertations moroses sur les malheurs du siècle. Il ne faut pas cultiver le penchant irrationnel de l'homme pour le paradis perdu. La croissance douce n'est douce que pour les nantis. »*

M. LAURENT FABIUS (P.S.) : des records de médiocrité

M. LAURENT FABIUS (P.S., Seine-Maritime) commence son intervention en évoquant le *« testament »* du premier ministre, c'est-à-dire le budget. Il déclare : *« Vous auriez, dit-on, en effet, cessé de plaire dès lors que, dans la stratégie giscardienne pour 1981, qui dicte tout, vous n'assureriez plus efficacement votre rôle de bouc émissaire. »* Le gouvernement, indique-t-il, a remporté des *« records de médiocrité »* en matière d'emploi et de prix et, d'autre part, il a été incapable de *« faire tomber la hausse des prix au-dessous de 10 % ».* Quant au déficit budgétaire, note le député socialiste, *« vous atteindrez ce paradoxe de présenter un déficit assez fort (il sera sans doute plus près de 50 millions que de 30), sans qu'il exerce pour autant un effet de soutien ».*

Assurant qu'il ne critique pas le déficit en lui-même mais son inutilité, il observe : *« Votre politique est, parce que inefficace, inflationniste ».* Il évoque ensuite la hausse du prix du pétrole et précise que celle-ci comptera pour moins de 2 % dans les 11 % d'inflation.

Abordant le problème de l'emploi, il estime qu'une action devrait être engagée dans quatre directions : 1) la relance sélective par la consommation ; 2) la construction de logements et d'équipements publics ; 3) la réduction de la durée du travail ; 4) *« la réforme des mécanismes qui punissent l'emploi, en particulier l'actuel mode de calcul des cotisations sociales et le système de l'amortissement, pour lequel nous proposons le passage au linéaire avec des taux préférentiels dans les secteurs encouragés par le Plan ».* Il propose également la réduction de la T.V.A. sur le fuel domestique, la levée de l'anonymat sur les bons du Trésor et les bons de caisse et, outre un impôt sur le revenu et sur les grandes fortunes, *« une fiscalité locale moderne et dynamique »,* enfin *« des cotisations sociales assises en partie sur la valeur ajoutée et peu à peu fiscalisées ».*

Le député de Seine-Maritime souligne, d'autre part, *« la curieuse cohérence de certains, procureurs redoutables, auteurs de réquisitoires implacables, et qui, au moment du vote, concluent toujours à l'acquittement ».*

En conclusion, M. Fabius affirme que *« l'espérance est aujourd'hui socialiste »* et ajoute : *« Ce budget, vos orientations, la politique du président de la République, tout cela porte tort au pays. Vous avez fait votre temps. »*

M. ALPHANDERY (U.D.F.) : ceux dont les préjugés remplacent la réflexion

Selon M. ALPHANDERY (U.D.F., Maine-et-Loire), ce budget est dans le droit fil de la politique menée par le gouvernement depuis trois ans ; il ajoute : *« Il n'est pas étonnant de voir fleurir des analyses aussi polémiques que partielles sur votre action passée. Faire parler habilement quelques chiffres isolés de leur contexte, critiquer sans proposer de politique de rechange cohérente, raisonner en ignorant les contraintes sociales ou extérieures, voilà un art facile qui convient à ceux dont les préjugés remplacent la réflexion. »*

Le député ajoute : *« Il est facile, M. Chirac, de prôner un retour à des taux de changes fixes dans le monde. Mais, en dépit de cette affirmation péremptoire, je voudrais que vous m'indiquiez comment y parvenir avec des taux d'inflation aussi divergents, avec des politiques conjoncturelles qui n'obéissent qu'à des impératifs nationaux. »*

M. COMBRISSON (P.C.) : pas de désaccord de fond dans la majorité

« Comment pourrait-on ne pas penser, déclare M. COMBRISSON (P.C., Essonne), *que vous vous donnez le beau rôle de concéder quelque peu à la pression populaire, tout en souhaitant secrètement que votre majorité vous « contraigne » à un retour en arrière ? »* Il souligne que le rythme de progressivité de l'impôt est plus élevé pour les bas salaires que pour les rémunérations moyennes, *« et plus encore que pour les hauts revenus »,* et indique que le vote du budget social de la nation par le Parlement (que propose le R.P.R.) équivaudrait, *« sous le couvert d'un apparent contrôle démocratique, à remettre en cause les fondements mêmes de la Sécurité sociale, à budgétiser et fiscaliser son fonctionnement, à porter atteinte aux divers systèmes de retraites et pensions, à encadrer le tout, y compris donc les allocations familiales, dans un carcan qui détruirait systématiquement toute gestion démocratique ».*

M. TADDEI (P.S., Vaucluse) dénonce *« un budget de faux-semblants ». « Aucun chiffre n'est vrai,* ajoute-t-il, *aucun argument n'est sincère. »* Il évoque ensuite longuement la politique agricole commune et demande des mesures de redressement en faveur de l'agriculture méridionale.

En séance de nuit, M. DE BRANCHE (U.D.F., Mayenne) déclare que le gouvernement a eu le courage de refuser d'accroître les charges des entreprises et ajoute, en ce qui concerne le prélèvement au titre de l'impôt sur le revenu, que celui-ci est rendu plus lourd par les exonérations dont bénéficient quelques-uns. Il *se prononce* pour une fiscalité sur les patrimoines en précisant que la tâche sera difficile, mais nécessaire.

M. SCHVARTZ (R.P.R., Moselle) aborde le problème du régime fiscal applicable aux compagnies pétrolières. Il propose de parvenir à *« un partage plus équitable de la rente de nos productions domestiques »* entre les industriels et les collectivités locales. A cet égard, il préconise deux sortes de mesures de taxation des hydrocarbures :

1) *« Une taxation qui, si l'on ajoute les redevances communales et départementales à la redevance d'Etat que je propose d'établir, ne dépasse pas un prélèvement supérieur à 5 %. Avec le produit de la redevance des mines, nous aboutirions donc à un prélèvement global d'environ 6 %. »*

2) *« Une exonération de cinq ans accordée aux gisements mis en exploitation après le 1er janvier 1980. Au total, j'envisage de distribuer une recette d'environ 90 millions de francs aux communes et aux départements, contre 20 millions à l'heure actuelle, soit un prélèvement de richesse de 2,5 % et je propose un prélèvement de la même hauteur au profit de l'Etat. »*

M. SUDREAU (app. U.D.F., Loir-et-Cher) suggère que le gouvernement français se fasse *« le champion d'un grand emprunt progressif, par tranches de 20 milliards de dollars, lancé par la Communauté européenne, qui serait réparti entre chaque partenaire selon ses propres urgences, concernant notamment l'innovation, l'énergie, les grands travaux, etc. »*

M. GOULET (R.P.R., Orne) estime que le barème de l'impôt sur le revenu *« ne tient pas suffisamment compte de la situation des personnes seules »* et indique que la politique du gouvernement envers le crédit mutuel est marquée par l'autoritarisme et l'incohérence.

M. NOIR (R.P.R., Rhône) déclare que *« le budget c'est la ligne Maginot des crédits enterrés d'une année sur l'autre au travers des services votés ».*

M. LÉGER (P.C., Ardennes) évoque la politique hospitalière et déclare que l'objectif du gouvernement est de *« comprimer les coûts »* et de *« rentabiliser les lits ».*

Répondant aux orateurs, M. PAPON, ministre du budget, déclare notamment que le déficit budgétaire *« n'est pas nécessairement inflationniste, à condition qu'il ne fasse pas appel, à un moment donné, à la création monétaire, et si la progression de la masse monétaire ne se révèle pas supérieure à la progression du produit intérieur brut ».* Il ajoute : *« Depuis 1977, le déficit budgétaire n'a pas entraîné de dérapage inflationniste ».*

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

Le gouvernement demande que le R.P.R. définisse lui-même les économies budgétaires qu'il réclame

MM. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, et Claude Labbé, président du groupe R.P.R., ont été reçus à dîner, mercredi 17 octobre, par M. Maurice Papon, ministre du budget. Les deux présidents, qu'accompagnaient plusieurs députés de leurs groupes, dont MM. Robert-André Vivien (R.P.R.), président de la commission des finances, et Fernand Icart (U.D.F.), rapporteur général du budget, ont examiné avec M. Papon les modifications que la majorité souhaite apporter au projet de loi de finances pour 1980.

Pour le barème de l'impôt sur le revenu, qui a été repoussé par la commission des finances, le ministre a proposé de relever de 10 % les deux premières tranches et de 9 % la troisième (le projet initial ne prévoit qu'un relèvement de 8 % pour les huit premières tranches). M. Papon s'est déclaré favorable à une augmentation de l'abattement consenti aux célibataires titulaires de bas revenus, mais opposé à l'attribution d'une demi-part supplémentaire pour le troisième enfant.

Le ministre a indiqué que le gouvernement n'entend pas renoncer à assujettir les caisses de crédit mutuel à l'impôt sur les sociétés (article 5). Il s'est montré disposé à exonérer pour moitié, de la nouvelle taxe sur les avions et hélicoptères d'affaires et de tourisme (article 9), les appareils utilisés dans les centres d'instruction et les écoles de sport aérien.

A l'article 13, qui plafonne à *1 million de francs le montant* des biens qu'une même personne peut transmettre sans payer de droits de mutations, M. Papon s'est déclaré prêt à augmenter ce plafond pour les personnes ayant des enfants et à exonérer les bois et forêts et les parts de groupement forestier lors de leur première transmission.

Le ministre a indiqué que le vote du Parlement *sur le budget* social de la nation, demandé par les deux groupes de la majorité à l'initiative du R.P.R., pose seulement un problème de procédure. Une modification de la loi organique régissant les travaux du Parlement pourrait être nécessaire. Le gouvernement n'y est pas opposé.

M. Papon a indiqué, en revanche, que le gouvernement n'accepte pas de pratiquer lui-même les économies sur le *budget* de fonctionnement de l'Etat que lui demande le R.P.R. Il propose que les députés déterminent ces économies, budget par budget, lors de l'examen de la deuxième partie du projet de loi de finances. Le R.P.R. demande, pour sa part, que le gouvernement retranche *2 milliards de francs sur les dépenses* inscrites à l'article 25 (équilibre général du budget), faute de quoi les députés gaullistes ne voteront pas cet article, ce qui reviendrait à rejeter la première partie du projet.

La désescalade grimpante

Il faut en prendre acte : M. Chirac, qui s'était juré, début septembre, de s'interdire tout excès de langage et toute attaque personnelle contre le président de la République ou contre son premier ministre, est redevenu tout à fait convenable.

Rien de commun entre son ton du 17 octobre et celui dont il usait le 6 décembre 1978, dans son fameux « appel de Cochin », pour fustiger les sombres desseins du « parti de l'étranger ». Aucun rapport entre les propos entendus mercredi et ceux du 2 avril dernier qui dénonçaient dans le régime giscardien « quelque chose d'autoritaire et de sournois qui me préoccupe ».

A première vue, Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing n'a plus aucune raison de redouter que l'ancien associé de son époux ne « se laisse emporter par son tempérament et ses impulsions ». Si l'on y regarde de plus près, il n'est pas besoin d'une loupe pour s'apercevoir que, sur le fond, rien n'est changé, bien au contraire. M. Chirac a mis une rose à sa boutonnière, mais les épines en sont très piquantes.

Les quatre objectifs prioritaires proposés par le président du R.P.R. — investir, exporter davantage, juguler l'inflation, changer les priorités sociales — signifient *a contrario* que M. Barre a échoué dans quatre domaines essentiels. Au cas où il ne le comprendrait pas — ce qui est peu probable — il lui est gracieusement indiqué : « *Le gouvernement n'a pas de politique d'incitation à l'investissement... Vous ne pouvez vous contenter d'une politique qui consiste simplement à récuser ce qu'ont fait vos prédécesseurs.* » Et ce ne sont là que quelques amabilités parmi beaucoup d'autres.

Quant au président de la République, jamais nommé, bien sûr, il aura sans doute entendu dire qu' « *Il ne suffit pas de créer en Europe une mini-zone de stabilité sous la domination du deutschemark pour mettre la France à l'abri d'une tourmente monétaire mondiale* ». S'il a encore en mémoire la substance de l'interview qu'il avait accordée, début septembre, à *Paris-Match,* il appréciera comme il convient le verdict de son ancien premier ministre : « *Il n'est plus temps de se délecter à des dissertations moroses sur les malheurs du siècle... La croissance douce n'est douce que pour les nantis.* »

L'amusante stratégie nouvelle de M. Chirac consiste à insulter moins et à critiquer plus que jamais. C'est ce que l'on pourrait appeler la désescalade grimpante.

RAYMOND BARRILLON.

A la messe de rentrée des parlementaires

LE CARDINAL MARTY : au nom de la liberté, on peut faire des esclaves.

Le cardinal Marty, présidant le jeudi 18 octobre à Sainte-Clotilde la messe de rentrée des parlementaires, a prononcé l'homélie traditionnelle, déclarant notamment : *« L'homme ne vit pas seulement de pain. Beaucoup d'hommes aujourd'hui en font l'expérience. Combien ont du pain, et même en abondance — au point d'ailleurs d'en oublier ceux qui n'en ont pas —, mais manquent d'espérance parce qu'ils n'ont pas de but dans leur existence, pas de raisons de vivre. Or l'homme a encore plus besoin de raisons de vivre que de moyens de vivre. (...) Comment se fait-il que le progrès, qui devrait nous servir, semble à certaines heures nous menacer ? Comme si nous perdions les fils conducteurs de cette domination ? Question redoutable ! Car s'il en était ainsi, le progrès, loin de nous libérer, nous asservirait (...). L'égoïsme peut tout fausser. Au nom de la liberté, on peut faire des esclaves. »*

● RECTIFICATIF. — A la suite de notre article sur le nouvel hebdomadaire du parti communiste (*le Monde* du 18 octobre), M. Claude Mazauric, membre du comité central du P.C.F., dément formellement avoir fait la moindre démarche auprès de l'écrivain Jean-Pierre Chabrol pour qu'il participe au conseil de rédaction de cet hebdomadaire. De même, M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F. et directeur dudit hebdomadaire, n'est à aucun moment intervenu auprès de l'écrivain. Jean-Pierre Chabrol dément également avoir fait l'objet d'aucune démarche de ce type.

Au Sénat

L'AMÉNAGEMENT DE LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Le Sénat a encore délibéré jusqu'à 0 h. 45 *jeudi 18 octobre* sur les collectivités locales, reprenant l'examen du projet tendant à développer leurs responsabilités, au titre V : « Coopération intercommunale ».

« Le refus de toute fusion autoritaire des communes, indique le rapporteur M. DE TINGUY (Un. centr., Vendée), *implique en contrepartie qu'une place convenable soit faite à la coopération intercommunale. »*

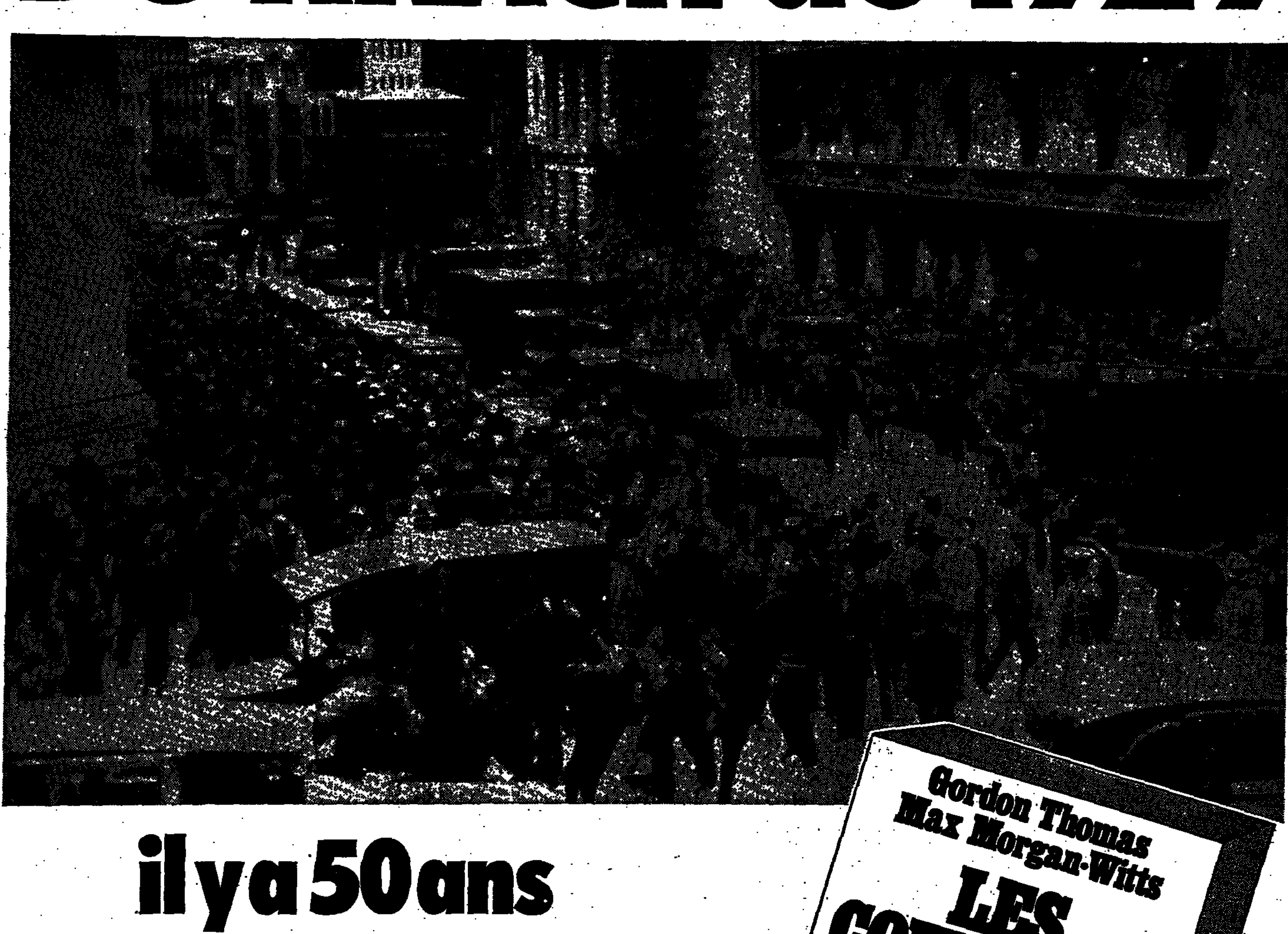
Les sénateurs, après avoir repoussé plusieurs amendements communistes visant notamment à enlever aux préfets tout droit d'intervention, adoptent un amendement de la commission des lois visant à traiter simultanément dans un seul chapitre des districts et des syndicats de communes. Plusieurs autres amendements adoptés tendent à rapprocher la législation des syndicats de communes et celle des districts. Ils concernent notamment la règle de la majorité [les deux tiers des conseils municipaux des communes intéressées] engageant la coopération intercommunale, et les études d'aménagement de zonage et d'équipement. Le Sénat, sur proposition du rapporteur, a aussi voulu faciliter la création de syndicats *« à géométrie variable »,* c'est-à-dire de syndicats dont les communes ne participeraient pas à toutes les réalisations.

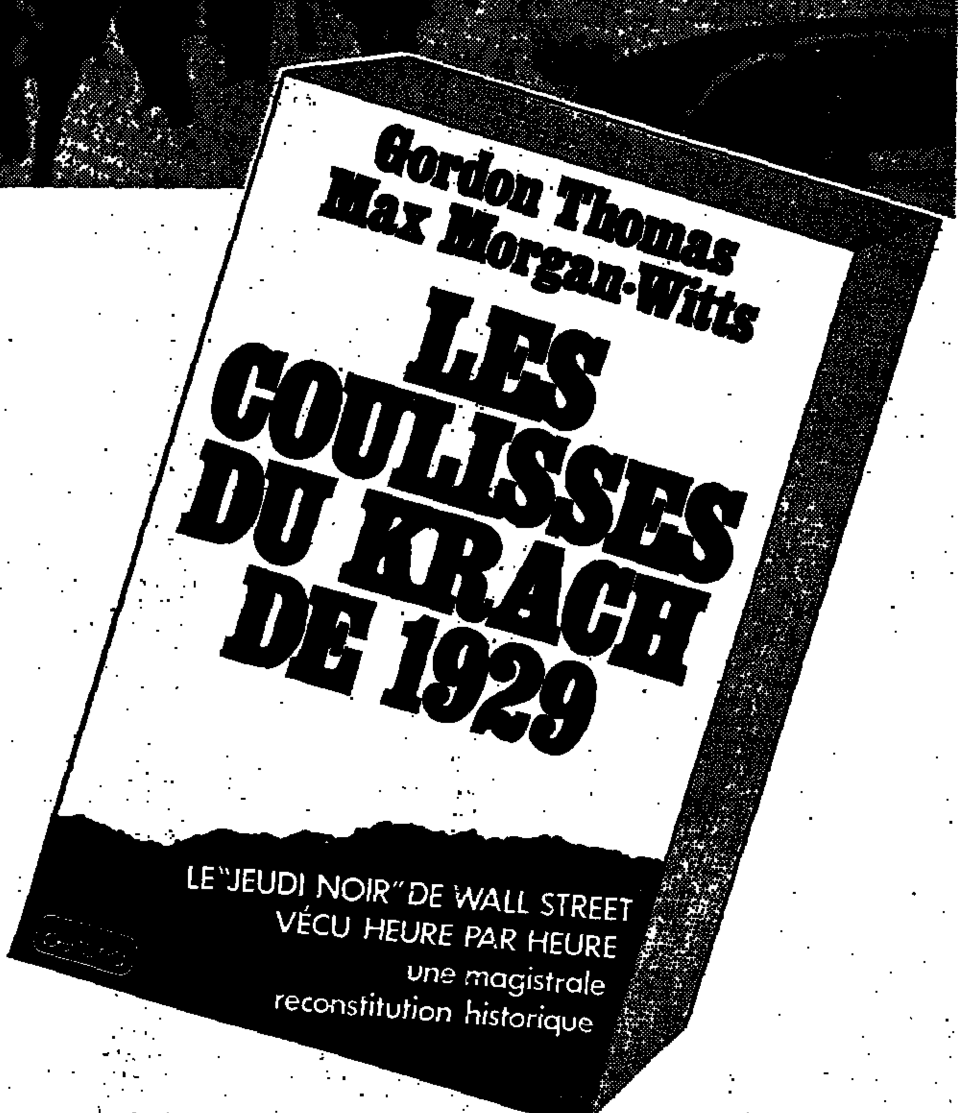
Une autre modification due à l'initiative de M. DE TINGUY *permet au conseil général de* diviser le département en secteurs d'étude et de programmation. Les districts et communautés urbaines constituent elles-mêmes des secteurs. — A. G.

Pierre Belfond
vous propose cette semaine :

Gordon Thomas Max Morgan-Witts

LES COULISSES DU KRACH de 1929





il y a 50 ans éclatait la "Crise"

Ils sont tous là : les présidents de la Banque Morgan, de la Bank of America, de la National City Bank, les dirigeants des grands trusts industriels — General Motors, Ford —, les rois du show-business, du commerce, de la distribution, les self-made men de la finance — Joe Kennedy (le père du futur président), Giannini, Billy Durant, Charles Mitchell. Sans oublier les hommes politiques, et, *à leur tête*, le président Hoover.

Tous revivent dans ce livre, ceux qui allaient être ruinés et ceux qui allaient se suicider, ceux qui allaient finir en prison et ceux qui allaient remonter la pente et décupler leur fortune. Regardant les *téléscripteurs* et assistant à ce qu'ils n'avaient pu imaginer : l'effondrement des cours à Wall Street.

Pendant des années, toute l'Amérique avait cru à la hausse perpétuelle. Le pays était jeune, il était un peu fou mais il avait la foi. Et soudain, en quelques jours - le *jeudi noir*, le *vendredi noir*, le *mardi noir* d'octobre 1929 - la bourse vacillait, le château de cartes s'écroulait, un tremblement de terre qui, d'Amérique, se répercutait à toute l'Europe, presque au monde entier. La dépression - la grande dépression - commençait, avec son cortège de faillites, d'émeutes, de chômage, de misère.

Grâce à une monumentale documentation étayée par plus de quatre cents entretiens avec des acteurs ou des témoins du krach de 1929, ce livre nous fait comprendre - parce qu'il nous les restitue jour par jour, heure par heure - une suite d'événements d'une intensité dramatique exceptionnelle -, événements que des hommes qui se croyaient des géants pensaient pouvoir maîtriser alors qu'ils n'étaient que les apprentis sorciers d'un destin qui les dépassait.

LES ÉDITIONS BELFOND, 3 bis PASSAGE DE LA PETITE - BOUCHERIE, 75006 PARIS VOUS ADRESSERONT GRACIEUSEMENT, SUR SIMPLE DEMANDE, LEUR CATALOGUE GÉNÉRAL ET LEURS BULLETINS D'INFORMATION.

POLITIQUE

LES RETOMBÉES DE LA CRISE DE BANGUI

Le chef de l'État répondra « le moment venu »

Après le conseil des ministres de ce mercredi 17 octobre, M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, interrogé sur l'« affaire des diamants », a répondu : *« Le président de la République fera justice de ce sujet le moment venu et dans des conditions qui répondent à la confiance que lui font les Français. »*

M. Hunt a ajouté à propos de ses rapports, dans la période récente, avec la presse : *« Il n'y a jamais eu aucune intervention de ma part auprès d'un quelconque organe de presse ou de télévision. Toute information sur ce sujet ou à propos d'éventuelles pressions de l'Elysée est dénuée de fondement et ne correspond pas à ma conception de ma fonction. »*

La première partie de la déclaration de M. Pierre Hunt semble indiquer que le chef de l'Etat ne souhaite pas répondre *« à chaud »* à des accusations qu'il considère comme diffamatoires, mais dont il peut craindre qu'elles n'aient provoqué un émoi dans l'opinion. Il souhaite donc s'expliquer, mais directement, face aux Français, et sans paraître répliquer aux publications qui l'ont mis en cause. Cette explication pourrait intervenir au cours d'une conférence de presse, si le chef de l'Etat prévoit d'en donner une avant la fin de l'année, mais plus vraisemblablement à l'occasion de la prochaine émission bimensuelle « Une heure avec le président de la République ». La dernière émission de cette série avait eu lieu le 17 septembre. La date de la prochaine n'est pas fixée, mais *elle devrait se situer* vers la fin de novembre.

La « Lettre de la Nation » : un appel politique du président ?

L'organe du R.P.R., *la Lettre de la Nation* du jeudi 18 octobre, évoque *sous la plume de* Pierre Charpy « l'affaire Bokassa » en écrivant :

« Il faut bien en parler, puisque le président de la République va en parler. Le silence de la Lettre de la Nation *sur l'affaire des diamants avait été relevé par de nombreux journaux, qui voulaient ignorer que les faits divers de la politique n'étaient pas notre affaire. Ce n'est pas une bonne affaire pour nos lecteurs parce que nous les aurions souvent amusés. Mais c'est une affaire d'éthique politique. Nous intervenons dans le débat politique pour défendre des idées. Les idées passent à travers les faits et les faits intéressent à travers les hommes. Donc les hommes ne nous intéressent, même quand nous les attaquons, que parce qu'ils sont vecteurs d'idées.*

» C'est la seule raison pour laquelle nous évoquons aujourd'hui l'affaire du « Waterdiam ». Le porte-parole de l'Elysée a en effet annoncé : « Le président de » la République fera justice de ce » sujet le moment venu et dans » des conditions qui répondent à » la confiance que lui font les » Français. »

» Cette dernière formule implique un appel politique dans la mesure où il se réfère à l'élection présidentielle elle-même. C'est l'aspect un peu surprenant de cette déclaration.

» Faut-il en déduire que le président de la République a senti « la confiance des Français » ébranlée par cette affaire survenant en même temps que d'autres impliquant les membres de son gouvernement ? Aux accusations portées, on ne peut répondre que par le mépris ou par les faits. « Qui m'aime, me suive » n'est pas une bonne réponse.

» De toute façon, il serait prématuré de formuler un pronostic sur les retombées politiques de cette affaire. Pour l'instant, elles sont catastrophiques. Pour la suite, cela dépend de beaucoup de facteurs dont l'agilité dialectique du président de la République n'est pas un des moindres. » moindres. »

SEPT AMIS DE M. ROBERT FABRE ENTRENT AU BUREAU DU PARTI RADICAL

Le protocole d'accord entre le parti radical valoisien et la Fédération pour une démocratie radicale a été rendu public mercredi 17 octobre. Au terme du congrès qui s'est réuni du 12 au 14 octobre à Paris, la F.D.R., qui regroupe d'anciens radicaux de gauche proches de M. Robert Fabre, avait décidé de *« s'intégrer »* au parti *radical (mais M. Robert Fabre* lui-même s'était tenu à l'écart).

Selon ce protocole, la F.D.R. désigne sept de ses représentants (dont cinq avec voix délibérative) pour siéger au bureau national du *parti. Elle bénéficie, pour l'exercice* 1979-1981, d'un *« quota spécifique, par dérogation aux statuts »*. La F.D.R. désignera un adjoint au secrétaire général et vingt de ses membres pour siéger au comité directeur. Le bureau national du parti radical désignera, de son côté, un vice-président issu de la F.D.R. Dès la réalisation de l'accord, la F.D.R. sera dissoute de plein droit, ses membres devenant, sauf refus *personnel, membres de droit du* parti radical.

L'accord a été conclu par MM. Didier Bariani, président du parti radical, et Jean-Pierre Prouteau, premier vice-président, d'une part et, d'autre part, par *MM. Guy Gennesseaux,* Manuel Diaz, Michel Soulié et Sampierro Quilici, pour la F.D.R.

SELON UN VICE-PREMIER MINISTRE CENTRAFRICAIN

M. Dacko avait donné des instructions pour sauvegarder les archives impériales

M. Alphonse Koyamba, vice-premier ministre de la République Centrafricaine, a regretté, mercredi 17 octobre, à Paris, que l'aide française à son pays, soit *« entachée de suspicion »* après les révélations du *Canard enchaîné*.

« C'est une affaire de politique intérieure française », a-t-il dit, affirmant que *« beaucoup de choses ont été grossies »*.

M. Koyamba a toutefois indiqué qu'*« à sa connaissance »* des militaires français ont été effectivement envoyés au palais impérial de Berengo. *« Lorsque le président David Dacko a entendu parler de cela, il a donné des instructions pour qu'on ne touche pas à ce qui s'y trouvait... Un comité a été chargé de faire l'inventaire des archives et des biens et de proposer au gouvernement toutes les mesures d'utilisation concernant notamment la relance de l'entité économique de Berengo »* (complexe agricole). M. Koyamba a qualifié la plupart des sociétés qui appartenaient à l'ancien empereur Bokassa, de *« louches »*. Elles ont d'ailleurs été *« pillées, à l'exception des bâtiments »*, a ajouté M. Koyamba, qui était déjà ministre sous Bokassa.

« Nous savons qu'il existait une double « billeterie » concernant l'achat de diamants (qui n'étaient *pas produits industriellement) par les comptoirs d'achat, ce qui permettaient à certains de ne pas payer les taxes légales avec la complicité de l'ex-empereur »*, a-t-il poursuivi.

Echec de la « table ronde » à Bangui

A Bangui, la « table ronde » réunissant depuis lundi les représentants des « forces vives » du Centrafrique s'est achevée le mercredi 17 octobre sur un échec (nos dernières éditions du 17 octobre). En annonçant la rupture des conversations, le président David Dacko a pris à partie les formations d'opposition. Le chef de *l'Etat a notamment reproché au* Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.P.L.C.) de l'ancien premier ministre Ange Patasse d'avoir diffamé le nouveau gouvernement.

Dans son intervention, M. Dacko a *mis en garde ses compatriotes* contre ceux qui réclament le départ des parachutistes français, dans le seul but, selon lui, de les remplacer par les troupes du *« triangle Moscou - La Havane - Tripoli »*.

Une lettre de M. François Giscard d'Estaing

M. François Giscard d'Estaing, président de la Banque française du commerce extérieur, nous écrit :

Vous avez rapporté très largement dans votre numéro du *11 octobre* les propos du *Canard enchaîné* daté de la veille, propos parmi lesquels figurait une affirmation particulièrement diffamatoire me concernant.

J'ai immédiatement donné un démenti à ces assertions et j'ai pris la décision d'engager une action en justice contre *le Canard enchaîné*.

La complaisance avec laquelle vous vous êtes *fait l'écho* d'un journal orienté vers la polémique bien plus que vers l'information objective a grandement amplifié la portée de ses propos et m'a causé, ainsi qu'à l'établissement que je dirige, un préjudice grave *qui s'est étendu hors de nos* frontières.

Vous ne vous en êtes pas tenu là et vous avez aggravé les accusations portées calomnieusement contre moi en exposant longuement sous le titre « Un patrimoine étroitement lié aux sociétés opérant outre-mer » que j'avais des intérêts personnels directs et anciens en Afrique et plus spécialement en Centrafrique, ce qui, par le procédé de l'amalgame bien connu en la matière, laisse entendre au lecteur que des intérêts matériels sordides me liaient à un régime dont l'évolution politique contestable a provoqué l'effondrement.

Si vous aviez été guidé par un exact souci d'information, voici ce que vous auriez dû faire connaître :

1) Mes fonctions de directeur de la Banque centrale des Etats *de l'Afrique équatoriale entre 1959* et 1967 étaient celles d'un fonctionnaire français détaché auprès d'un établissement public franco-africain, dont j'étais le salarié.

2) Une banque centrale n'offre pas « une position de premier plan pour l'octroi de crédits aux pays de l'ex-A.E.F. ». Ce sont les banques commerciales qui font des crédits et non la banque centrale.

3) Dans les sociétés France-Câble et Assurances générales de France, qui sont deux sociétés françaises nationalisées, je suis administrateur désigné par l'Etat.

4) La société des Etains de Kinta, *dont je suis administrateur* à titre personnel, a exploité des mines en Malaisie et n'a rien à voir avec l'Afrique.

5) La Safa Cameroun, petite société dont les plantations d'hévéas sont vingt fois inférieures *au chiffre que vous avancez*, n'avait plus d'intérêts en Centrafrique depuis au moins trois ans quand je suis entré à son conseil.

Où sont dans tout cela les intérêts « patrimoniaux » ?

En vous jetant avec autant de *précipitation sur les propos du Canard enchaîné* pour les amplifier par des allégations inexactes ou tendancieuses, vous avez accompli ce que je ne peux pas appeler moins qu'une mauvaise action et vous n'ignoriez pas, en la couvrant du nom de votre journal, quelle pouvait en être la portée.

— Libres opinions —

Coupables de lèse-majesté

par DENIS PÉRIER-DAVILLE (*)

NOUS ne sommes plus tout à fait en République, puisque la notion de lèse-majesté a repris droit de cité sinon dans nos textes du moins dans les esprits, comme en témoignent les retombées de l'« affaire des diamants ».

La presse a fait état d'un document mettant en cause le chef de l'Etat. Cette révélation suscitait diverses questions : cette pièce est-elle véridique ? Ne s'agit-il pas d'un faux ? Le fait reproché est-il grave ou ne s'agit-il pas d'une pratique normale dans les usages diplomatiques ?

On aurait pu logiquement penser que le débat porterait *sur le* fond de l'affaire. Or il n'en fut rien. Une partie de l'opinion a *immédiatement réagi en se refusant à situer le problème sur son* véritable terrain. Elle n'a voulu voir qu'une chose : en prévision *de l'échéance de 1981, on veut nuire au président en montant* de toutes pièces contre lui une basse opération politique.

Pour nombre d'observateurs, la question *n'est pas de savoir* si les faits relatés sont véridiques ou non. *Le scandale est qu'on ait pu en faire état. Celui qui est montré du doigt* n'est pas l'accusé, *mais le témoin. Celui* qui est couvert d'anathèmes, c'est le journaliste.

Cette réaction constitue, bien sûr, une habileté tactique destinée à détourner l'attention, mais il est *certain que nombre de Français sont sincèrement indignés à la seule pensée* que l'on puisse mettre en cause le *président* de la République.

Depuis la *réforme* de 1962, celui-ci est, en effet, devenu un personnage charismatique.

Les saintes huiles du sacre de Reims sont remplacées par le suffrage universel, mais le résultat est le même : le chef de l'Etat domine nos institutions avec l'omnipotence du Christ pantocrator à la coupole des basiliques byzantines.

Le vainqueur de ce gigantesque « combat des chefs » qu'est l'élection présidentielle n'est-il pas, dans l'inconscient populaire, forcément le meilleur, le plus digne des Français ? D'où la tentation d'en tirer la conclusion que cet homme est inattaquable et que le mettre en cause sur un certain plan *moral* est une sorte de sacrilège.

Il y a ainsi dans certaines critiques proférées contre *le Canard enchaîné* et *le Monde* comme un relent d'accusation d'avoir commis un crime de lèse-majesté. Si nous étions quelques siècles plus tôt, l'estrapade ne *serait* pas loin pour ces folliculaires trop téméraires...

Tout cela paraît bien « rétro » mais n'en correspond pas moins à une réalité profonde : il est bien vrai que le président de la République est la clef de voûte *de nos institutions* ; que lui vienne à faiblir, tout l'édifice risque d'être ébranlé. Mais la conclusion à tirer de cette constatation n'est pas que le chef de l'Etat ne peut pas être critiqué. Elle est qu'il ne doit pas se mettre en situation de l'être. Au lieu de clouer au pilori des journalistes, le gouvernement aurait été bien mieux inspiré en faisant son autocritique. S'il y a une politique qui est indéfendable, c'est *bien* celle menée durant des décennies par nous en République Centrafricaine.

***

Nous avons encouragé, soutenu, financé, flatté, passé tous les caprices — jusqu'à en faire un empereur — d'un mégalomane sanglant *dont l'incapacité à diriger* son pays était notoire et *dont* les exactions étaient patentes.

Bokassa *se croyait assuré de l'impunité du fait des puissantes* protections dont il bénéficiait ; il n'avait pas entièrement tort de le *penser. Finalement, la justice immanente est passée.*

Dans un régime parlementaire normal, il est conforme à la nature *des choses qu'un ministre qui s'est trompé en tire les conséquences* et démissionne. Sous la Ve République, il n'est pas convenable *que le pouvoir ait l'air « de céder devant la pression de l'opinion* publique ». Aussi préfère-t-il persévérer dans l'erreur.

Si notre ministre de la coopération avait eu le bon goût de se retirer, on aurait sans doute dit qu'un lampiste était sacrifié. *Mais on aurait quand même pensé que le gouvernement, à propos* de notre attitude à Bangui, s'était livré à un examen de conscience *dont tous les Français ressentent au fond d'eux-mêmes la nécessité.*

Le pouvoir a jugé bon, au contraire, de se draper dans sa *superbe. Il paye aujourd'hui le prix de son erreur, car c'est le* président de la République qui est éclaboussé.

Les diamants offerts par Bokassa ne présentent en eux-mêmes aucun intérêt. S'ils sont aujourd'hui aussi encombrants que des *rochers de Sisyphe, c'est parce qu'ils symbolisent la politique* menée par la France en Centrafrique et parce qu'ils brillent comme les larmes des *lycéens massacrés à Bangui.*

(*) Journaliste, auteur de *La liberté de la presse n'est pas à vendre* (le Seuil).

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 17 octobre 1979, au Palais de l'Elysée, sous la présidence de M. *Giscard* d'Estaing. Au terme de ses travaux le communiqué suivant a été publié :

Au moment où des arrêts de travail affectent le fonctionnement de plusieurs entreprises publiques, le gouvernement déplore que certaines organisations syndicales aient pris, pour des raisons n'ayant que peu de rapport avec des préoccupations professionnelles, des initiatives qui portent atteinte à la marche de l'économie et perturbent gravement la vie quotidienne de millions de Français.

Alors que les efforts de tous devraient tendre vers un *objectif* commun, celui de permettre à notre économie de faire face aux difficultés qu'elle doit affronter, ces mouvements, qui concernent des secteurs où les travailleurs disposent de la garantie de l'emploi et des avantages résultant *de* la *politique contractuelle*, ne peuvent que porter atteinte à l'image des entreprises publiques dans le pays.

Le gouvernement constate avec satisfaction qu'une grande majorité des travailleurs de ces entreprises, conscients de la mission du service public qui leur incombe, et qu'ils *remplissent avec dévouement et compétence*, n'ont pas accepté de s'associer à de telles actions.

Il est convenu que, dans les circonstances actuelles, seule la poursuite du dialogue social permettra de franchir de nouvelles étapes dans *l'amélioration de la situation* des travailleurs, *dans* la continuité du service public et dans le respect des impératifs de notre compétitivité. *Dans* cet esprit, le gouvernement mettra en œuvre sans délai le programme de concertation et de négo*ciation qui a été arrêté* le 10 octobre dernier à la suite des entretiens du premier ministre avec les organisations professionnelles et syndicales.

(Lire page 39.)

LE ROLE DE LA MAITRISE ET DE L'ENCADREMENT

Le conseil des ministres a examiné les perspectives d'avenir du personnel d'encadrement et de la maîtrise, et notamment les conditions dans *lesquelles ils seront appelés* à exercer pleinement leurs responsabilités dans l'entreprise.

Le secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs manuels a rappelé que pour l'emporter dans la compétition économique actuelle les entreprises *devaient s'appuyer sur* un encadrement et des agents de maîtrise compétents et efficaces, aux responsabilités clairement reconnues.

Il faut que les chefs d'entreprise préservent la place de l'encadrement dans la hiérarchie et le rôle qu'il doit jouer dans la diffusion de l'information et l'amélioration des rap*ports humains*.

Le gouvernement a arrêté un ensemble de mesures permettant d'atteindre cet objectif, en étroite liaison avec les organisations syndicales et professionnelles intéressées. Il souhaite que soit confirmée *sa volonté de maintenir le pouvoir* d'achat du personnel d'encadrement et de maîtrise.

Le président de la République a rappelé qu'il s'était rendu, le 12 octobre dernier, à *Poitiers*, à la Journée nationale des agents de maîtrise. « Ceux-ci, a-t-il ajouté, ont toujours été les acteurs nécessaires du progrès économique. Dans la situation actuelle, ils le sont plus que jamais. Mais leur fonction a pris aussi une *dimension* humaine *nouvelle* en raison de l'importance accrue des relations sociales dans l'entreprise. Il est essentiel, pour l'avenir de notre pays et de notre économie, que les agents de maîtrise soient en mesure d'assurer pleinement leurs responsabilités *dans l'entreprise.* »

LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Le gouvernement a approuvé deux nouveaux décrets d'application de la loi du 25 novembre 1977 relative à la liberté de l'enseignement.

Le premier élargit aux maîtres contractuels ou agréés de l'enseignement privé l'ensemble des mesures de promotion et d'avancement applicables aux maîtres de l'enseignement public (...).

Le second texte vise à résoudre le problème propre des maîtres d'éducation physique, en étendant aux personnels de l'enseignement privé exerçant dans cette discipline les *modalités exceptionnelles d'accès* à l'échelle de rémunération des pro*fesseurs adjoints d'éducation physique* définies pour cinq ans, dans l'enseignement public, par un *décret* de juin 1976.

Le président de la République a *demandé que les décrets concernant* les retraites des maîtres de l'ensei*gnement privé soient publiés* avant la fin du mois de novembre.

(Lire page 16.)

LA MARINE MARCHANDE

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre des transports sur la marine marchande.

Le plan lancé en 1975 a doté notre pays d'une flotte qui compte parmi *les plus modernes du monde* et a permis, en conséquence, de réduire le déficit de la balance des transports maritimes. Il convient d'achever cet effort et de donner à cette flotte *le maximum d'efficacité*, dans l'intérêt de l'économie nationale et des personnels concernés : *cela exige*, en particulier, le renforcement des positions commerciales des armements *français* dans le monde.

La compétitivité de ces armements, dont *les structures financières doivent* être améliorées, sera obtenue par le renouvellement des navires anciens encore en service, par des économies d'énergie et par la recherche permanente de la productivité ; en outre, pour assurer le service de *« porte à porte »*, *attendu par* les clients, l'armement doit se moderniser en amont et en aval de son activité traditionnelle.

Les pouvoirs publics encourageront la *liberté d'initiative nécessaire aux* entreprises pour qu'elles puissent, dans le cadre des lois et règlements en vigueur, exercer pleinement leurs responsabilités. L'action contre les pavillons de complaisance sera poursuivie avec fermeté, au sein des *organisations internationales*.

Des aides sélectives seront accordées aux armements pour une durée de trois ans afin de poursuivre le renouvellement des *flottes* et d'inciter les opérations d'implantation commerciale à l'étranger. Pour assurer une bonne formation des navigants de la marine marchande, les pouvoirs publics participeront au financement des stages sur les bateaux.

L'effort en faveur du développement de l'armement bénéficiera aussi aux chantiers de construction navale. Pour permettre aux armements français de rester compétitifs, des concours, ayant pour objectif la conception de navires à forte productivité *et*, *en outre*, *économes* en énergie, seront lancés auprès des chantiers navals français. Ces concours concerneront les navires de commerce, de pêche ou de surveil*lance des zones économiques.*

(Lire page 36.)

LA LOI-PROGRAMME SUR LES MUSÉES

Le ministre de la culture et de la communication a *présenté* un premier bilan d'application de la loi de programme sur les musées. Votée le 11 juillet 1978, cette loi a prévu d'affecter aux musées de France, sur les exercices budgétaires 1978 à 1982, des crédits d'équipement d'un montant total de 1 *490 millions de* francs, destinés à la fois à d'importants travaux d'aménagement dans les musées existants et à la création de nouveaux musées.

Les projets en cours d'exécution dans les grands musées de l'Etat (Versailles, Louvre, *Fontainebleau*, Compiègne) et dans certains musées de province (Ajaccio, Bayonne, Bordeaux, *Metz, Nantes, Saint-Denis* et Toulouse) concernent la *sécurité*, la conservation des collections (restauration, travaux d'art), le réaménagement des espaces d'accueil au *public* et l'extension des surfaces de présentation des objets.

De *nouveaux musées verront* le jour d'ici à 1983 : pour l'Etat, Musée du dix-neuvième siècle, *dans* l'ancienne gare d'Orsay ; musée Picasso, dans l'Hôtel de Salé ; pour les collectivités locales : musées de Cherbourg, Guiry-en-Vexin, Nice-Cimiez, *Le Moule* (Guadeloupe), Orléans, Troyes, Villeneuve-d'Ascq.

Les *dotations* des deux premiers exercices de la loi de programme, soit 222 millions de francs, *ont permis de commencer*, dans les *délais* prévus, ces différents projets.

LE VIN ET LES OVINS

Le ministre de l'agriculture a rendu compte des travaux du conseil agri*cole des 15 et 16 octobre 1979, consa*cré aux problèmes viticoles et ovins.

A la demande de la France, la commission a fait part de son intention de prendre à brève échéance des mesures de soutien du marché du vin, notamment en augmentant les restitutions à l'exportation.

La France a manifesté sa détermination à faire adopter par le *conseil* une organisation commune du marché du mouton qui garantisse strictement les principes fondamentaux de la politique agricole commune : préférence communautaire, unité du *marché, solidarité financière.*

BUDGET EUROPÉEN

Le ministre de l'économie a rendu compte de la réunion, tenue le 15 octobre *1979* à *Luxembourg*, que *le* conseil des ministres (économie et finances) de la Communauté économique européenne a entièrement consacrée à l'examen des conséquences financières de l'application du système budgétaire sur la situation *de chaque Etat membre*. Il a *indiqué* que, conformément à la procédure arrêtée lors du Conseil européen de Strasbourg des 21 et 22 juin 1979, cette réunion avait permis aux Etats membres d'exprimer leurs opinions sur ce *sujet* et *de présenter leurs* demandes sous une *forme* concrète. Il appartient maintenant à la Commission de présenter des propositions que le conseil des ministres puis le Conseil européen seront appelés à discuter.

FISCALITÉ

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères a rendu compte des travaux du conseil des ministres de la Communauté chargé des questions fiscales.

Ce conseil a adopté trois directives visant à harmoniser les conditions d'application de la T.V.A.

En revanche aucun accord n'a pu être réalisé en ce qui concerne l'harmonisation des droits d'accise sur les boissons alcoolisées.

LA SITUATION AU LIBAN

Le conseil des ministres a examiné la situation au Liban, qui avait fait l'objet de sa déclaration en date du 29 août. Il a constaté que, si le cessez-le-feu était dans l'ensemble respecté au Sud-Liban, la situation n'en restait pas moins précaire. Le gouvernement français estime que de *nouveaux efforts doivent* être entrepris pour aider le gouvernement libanais, en liaison avec la FINUL, à consolider les résultats déjà acquis.

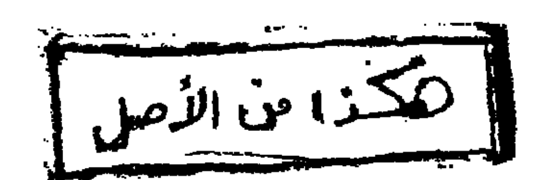
Le président de la République a indiqué que la France, en ce qui la concerne, apportera aux autorités libanaises, avec lesquelles elle est en contact permanent, le soutien que celles-ci souhaiteraient recevoir et prendra en liaison avec elles toutes initiatives utiles pour rendre aux populations éprouvées du Sud-Liban la paix et la sécurité auxquelles elles ont droit.

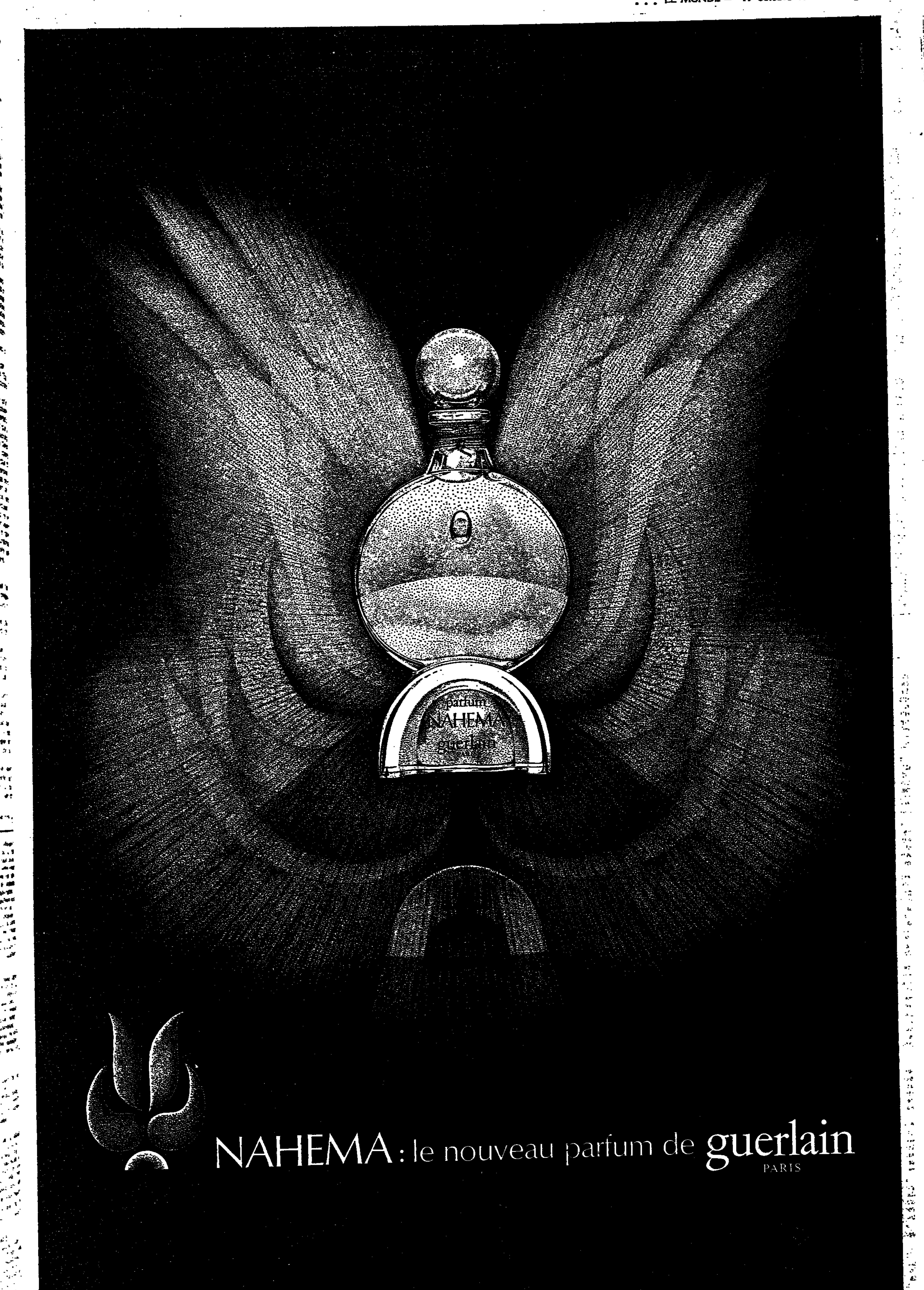
LE PRÉSIDENT EANES EN FRANCE

Le président de la République a informé le conseil des ministres des résultats de la visite officielle que le président du Portugal a effectuée en France du 8 au 11 octobre.

Cette visite a confirmé la qualité *exceptionnelle des liens d'amitié* et de coopération qui unissent les deux pays. La présence en France de nombreux travailleurs portugais et les rapports fraternels qu'ils ont su nouer avec les Français en sont le témoignage le plus sensible. Le président de la République a tenu à rappeler que cette communauté continuerait à bénéficier, pour son séjour et dans son travail, des mêmes conditions libérales que par le passé.

Les discussions ont notamment porté *sur les modalités de l'adhésion* du Portugal aux Communautés européennes. La France, qui *dès l'origine* s'est prononcée en faveur de cette adhésion, souhaite que la négociation engagée soit conduite avec réalisme, compréhension et équité.




parfum
NAHEMA
guerlain
NAHEMA : le nouveau parfum de guerlain
PARIS

Le Monde

société

L'EXTRADITION DE M. FRANCESCO PIPERNO

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a fondé sa décision sur la « complicité » dans l'assassinat d'Aldo Moro

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Jean Fau, a décidé mercredi 17 octobre qu'il convenait d'« *accueillir favorablement mais partiellement, et seulement en ce qui concerne les deux infractions visées aux nos 2 et 17 du mandat d'arrêt du 29 août 1979, la demande d'extradition faite par le gouvernement italien contre le nommé Piperno Francesco.* » Ces infractions sont : complicité de séquestration et d'assassinat sur la personne d'Aldo Moro.

Dans son arrêt de seize pages, la cour examine les termes du mandat délivré le 29 août contre M. Piperno, l'argumentation soutenue par la défense à l'audience du 26 septembre (*le Monde* du 28 septembre) avant de donner les motifs qui la conduisent à rendre un avis favorable. Son rôle est défini, rappelle-t-elle, à la fois par la convention franco-italienne du 12 mai 1870 et par la loi française sur l'extradition du 10 mars 1927.

Après avoir indiqué que sur les quarante-six inculpations retenues contre M. Piperno par le conseiller instructeur italien, vingt-sept ne figuraient pas dans l'énumération prévue à l'article 2 de la convention d'extradition et qu'il convenait de donner sur elles un avis défavorable, la cour examine les arguments développés par la défense à propos des chefs d'inculpation qu'elle peut prendre en considération : assassinats, meurtres, tentatives de meurtre, violences à officiers publics, séquestrations, menaces de tuer sous condition et association de malfaiteurs.

A l'audience du 26 septembre, les avocats de M. Piperno, Mes Martine Coisne, Georges Kiejman, Henri Leclerc, Jean-Pierre Mignard et Léo Matarasso, avaient tenté de démontrer que le mandat du 29 août se référait aux mêmes accusations que le mandat du 7 juillet pour lequel l'extradition de M. Piperno avait été refusée le 31 août (*le Monde* daté 2-3 septembre), mais sous une qualification juridique différente. Ils concluaient au rejet de la seconde demande d'extradition.

Du soupçon à la présomption

« *Chronologiquement*, observe la chambre d'accusation, *la procédure dont est actuellement saisie la cour, a été ouverte en Italie dès 1978 sous le n° 1 482-78 qui a abouti à la délivrance du mandat d'arrêt du 29 août 1979 visant des faits de droit commun (assassinats, meurtres, séquestrations, etc.) mais effectivement une autre procédure a été ouverte en 1979 sous le n° 1 067-79 au même bureau d'instruction italien des chefs de : bande armée, associations subversives, incitation à l'insurrection armée (...). D'ores et déjà, la chambre d'accusation voit une différence absolue entre ces deux procédures instruites sous des numéros et à des époques distinctes. Elles font chacune état d'activités qui sont loin d'être identiques. L'une vise, en effet, notamment des atteintes à la vie humaine sur des personnes nommément désignées, l'autre, par contre, dévoile des activités générales telle que participation à une bande armée et incitation à l'insurrection et à la guerre civile.* »

Les chefs d'inculpation de cette procédure ouverte en 1979 qui « *entrent dans le cadre d'idéaux politiques* » ne sont nullement visés par la convention franco-italienne d'extradition. « *Il en va tout différemment*, ajoute la cour, *des crimes de droit commun tels l'assassinat, le meurtre ou la séquestration.* » Pour ces faits là, l'information de 1978 suivait son cours et « *de nouveaux éléments importants furent enregistrés* » permettant de transformer les *soupçons* à l'encontre de M. Piperno en présomptions. Après cette analyse, la cour « *déclare non fondée l'argumentation principale de la défense et la rejette* ».

Elle analyse donc les quatre présomptions de culpabilité que fait apparaître la procédure qui a abouti au mandat du 29 août : le refuge procuré par M. Piperno à deux individus recherchés *pour crimes* et *détenteurs* d'armes ayant servi aux assassinats de Ricardo Palma, *magistrat* à la Cour de cassation italienne, et d'Aldo Moro, la publication dans la revue *Metropoli*, à laquelle *collaborait* M. Piperno, de dessins reproduisant la topographie de l'endroit où était séquestré Aldo Moro, la révélation par cette revue de tractations dont M. Piperno a pris l'initiative au sujet du sort de M. Moro toujours séquestré, enfin la transformation par M. Piperno des conditions auxquelles étaient subordonnées la vie ou la mort de M. Moro sur le point d'être « exécuté ».

De ces présomptions, la cour ne retient que « *ce qui concerne le comportement de M. Piperno relatif à la séquestration de M. Aldo Moro, aux menaces de mort à l'encontre de ce dernier et à son assassinat* ». Rien dans le dossier ne lui permettant « *de considérer que Piperno a été l'agent matériel même présumé qui a accompli en tout ou en partie des actes d'exécution à l'occasion des infractions qui lui sont reprochées* », la cour estime qu'il est seulement coupable de « *s'être rendu complice* » de la séquestration et de l'assassinat de M. Moro.

L'argumentation de l'arrêt est beaucoup plus rapide pour ce qui concerne l'éventuel caractère politique des faits ou de la demande d'extradition. Les crimes retenus ne présentent, selon la cour, aucun caractère politique. Elle a à plusieurs reprises rappelé qu'il s'agissait de faits relevant du droit commun. « *Quel que soit le but recherché, ou le contexte dans lequel de tels faits peuvent s'inscrire*, ajoute-t-elle, *ceux-ci, compte tenu de leur gravité, ne peuvent être regardés comme ayant un caractère politique.* »

La demande de l'Etat italien ne lui semble pas avoir non plus un caractère politique. Puisque M. Piperno ne sera jugé, comme le prévoit la loi, que pour les faits qui lui ont valu d'être extradé, « *le gouvernement italien n'a pu solliciter l'extradition sous des chefs de droit commun dans le but de soumettre à des juridictions compétentes les faits ayant motivé le mandat d'arrêt du 7 juillet 1979* ». Rien ne s'opposait donc, pour la chambre d'accusation, à l'extradition de M. Piperno. — Jo. S.

Les réactions en France...

● M. FRANÇOIS MITTERRAND déclarait mercredi soir : « *Le parti socialiste déplore que les juges français se soient prêtés à un subterfuge judiciaire et aient cédé à la pression gouvernementale. Il espère que, si comme il faut s'y attendre, le gouvernement prend maintenant un décret d'extradition, il ne procède pas à son exécution précipitée comme dans l'affaire Croissant.* » M. Mitterrand demandait « *que Francesco Piperno puisse effectivement exercer son droit de recours contre ce décret devant le Conseil d'État et qu'en attendant la décision de la haute juridiction administrative l'extradition soit suspendue* ».

● *Mme* MARIA-ANTONIETTA MACCIOCCHI, membre du parti radical italien, élue au Parlement européen, professeur à l'université de Paris-VIII-Vincennes, a annoncé qu'elle déposait « *une interpellation à propos de l'affaire Piperno devant le Parlement européen* ».

● LE CENTRE D'INITIATIVE POUR DE NOUVEAUX ESPACES DE LIBERTE (CINEL) déplore que « *le droit d'asile en France vole en éclats* ». « *Les forces de gauche et d'extrême gauche*, ajoute le CINEL, *sont restées passives devant cette nouvelle avancée du système autoritaire mis en place par les giscardiens et devant cette implantation sournoise de l'espace judiciaire européen. De nouvelles formes de lutte (...) doivent être trouvées.* »

● LE COMITE DES INTELLECTUELS POUR L'EUROPE DES LIBERTES (CIEL) « *s'étonne et déplore que la justice française ait donné suite à la demande d'extradition peu légitime des autorités italiennes* », tout en soulignant qu'il « *ne partage aucune des idées professées par les autonomes italiens* ».

● LE P.S.U. considère que, « *en autorisant l'extradition, la cour d'appel de Paris vient de franchir un nouveau pas dans la construction de l'espace judiciaire européen tel qu'il est voulu par M. Giscard d'Estaing* ».

● LE COMITE DE VIGILANCE, créé au lendemain de l'extradition de Me Klaus Croissant, qui réunit l'Association des *juristes démocrates, la Ligue* des droits de l'homme, le Syndicat de la magistrature et le Mouvement d'action judiciaire, estime que « *cette décision est contraire aux dispositions du droit français et à la tradition du droit d'asile* ».

...et en Italie

De notre correspondant

Rome. — On ne peut pas dire que les partis politiques italiens se soient empressés de commenter l'arrêt de la chambre d'accusation. Ce jeudi matin 18 octobre leurs organes officiels se contentaient de rapporter la nouvelle de la manière la plus sèche.

Les quotidiens nationaux adoptaient la même attitude : pas une ligne de commentaire dans le *Corriere della Sera*, *Repubblica* ou *la Stampa*. Sans doute attendaient-ils eux aussi la décision du gouvernement français, mais tout le monde savait à Rome qu'elle se calquerait sur l'avis de la magistrature.

Seule la presse d'extrême gauche a réagi aussitôt et en termes très vifs. La radio libre *Onda Rossa*, proche des autonomes romains, appelait à une « *mobilisation immédiate* » et donnait rendez-vous aux étudiants ce jeudi à 10 heures à l'université. La préfecture de police déclarait cependant qu'aucune manifestation ne serait autorisée.

L'affaire Piperno a eu jusqu'à présent moins d'échos en Italie qu'en France. C'est le débat parisien qui s'est répercuté à Rome et non l'inverse. On a noté, en particulier, la prudence du parti socialiste dont plusieurs membres étaient pourtant assez liés à l'inculpé. Quant au P.C.I., qui défend plutôt la justice italienne, il s'était mobilisé bien davantage lors de l'arrestation de M. Antonio Negri et des autonomes de Padoue en avril dernier. C'est donc finalement l'extrême gauche seule qui s'est mobilisée : les radicaux, les autonomes, les militants proches du *Manifesto* ou de *Lotta Continua*.

Ce journal n'y va pas par quatre chemins pour commenter la décision française : « *La seconde patrie est aussi hypocrite que la première* », titre-t-il en tête de première page et en dessous : « *On ne pouvait attendre davantage d'une sentence qui devait faire la lumière au nom de l'unité européenne des polices et de la splendeur des diamants de Bokassa.* »

Dans son genre plus mesuré, Mme Rossana Rossanda écrit dans *Il Manifesto* : « *L'unité de l'Europe n'existe sur rien sauf sur ce que les gouvernements appellent la subversion (...). La chambre d'accusation française s'est couverte de ridicule (...). La France n'a pas été pour Piperno (...) terre d'asile, mère des textes sacrés de 1889.* » Mme Rossanda constate qu'en Italie, en Allemagne et en France « *fonctionne un superdispositif de sécurité d'Etat qui a été développé par le terrorisme (...). Le sort de Piperno n'a été décidé par aucun magistrat mais par les gouvernements* ».

ROBERT SOLÉ.

● *La demande d'extradition de M. Lanfranco Pace*, trente-deux ans, contre lequel la justice italienne porte les mêmes accusations que contre M. Piperno, devait être évoquée à l'audience du 17 octobre par la chambre d'accusation. Son examen a été renvoyé au 24 octobre. La demande de mise en liberté de M. Pace, présentée par ses défenseurs, a été rejetée.

LE PRÉCÉDENT DE Me CROISSANT

Le mercredi 16 novembre 1977, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait donné un « avis favorable partiel » à la demande d'extradition de Me Klaus Croissant, ancien avocat du groupe Baader-Meinhof, faite par les autorités de la République fédérale d'Allemagne le 15 juillet 1977. Elle se déclarait par le même arrêt défavorable à une seconde demande transmise par les autorités allemandes le 30 septembre 1977.

Le décret d'extradition de Me Croissant avait immédiatement été signé par le gouvernement. Dès 20 h. 45, Me Croissant quittait la maison d'arrêt de la Santé, où il était détenu depuis le 30 septembre, pour être remis aux autorités ouest-allemandes le jeudi 17 novembre vers 1 heure du matin.

L'étranger

(Suite de la première page.)

Plus de six pages, peut-être huit, sont en effet consacrées à *réfuter cette interprétation de la défense* reposant sur un critère élémentaire de civilisation d'après quoi on ne saurait être jugé deux fois pour les mêmes infractions. Dans le cas contraire, on en reviendrait à l'affreux précédent des « sections *spéciales* ».

Il faut donc rendre cette justice à la chambre d'accusation de Paris qu'elle n'a pas ménagé l'encre pour justifier un arrêt dont la conclusion, s'il faut être tout à fait sincère, ne risquait pas de provoquer l'étonnement.

Mais la démonstration, par ce qu'elle a de besogneux, est d'abord conduite au détriment de la clarté et de sa *crédibilité*. Elle ne peut, en aucun cas, prétendre susciter, à l'intention du public à qui elle est aussi *destinée, une reddition des esprits* devant l'évidence. Car cette évidence *n'est nulle* part, pour des crimes dont nul ne conteste qu'ils sont éclatants et qui appelaient, par conséquent, plus de rigueur qu'il n'en est fait preuve. M. Piperno est victime *du droit après l'avoir été de ses* liaisons dangereuses.

D'autant que les poursuites diligentées en France contre l'« *étranger* », ainsi que les juges désignent *M. Piperno dans leur arrêt, n'ont pu* se laver du péché originel qui frappe toutes les procédures de ce genre. Spécialement, celle-ci, qui, dès l'abord, rappelle comme en épigraphe ce qui suit, dans toute son étrangeté : « *Le juge français se trouve lié par les énonciations du mandat* [d'arrêt], *il ne peut contester la matérialité des faits avancés et doit considérer comme acquise la qualification* [juridique] *qui leur est donnée au regard de la législation de l'Etat requérant* [l'Italie]. » Ce rappel, dans *une affaire* qui, en deçà et au-delà des Alpes, prête à tant de discussions, ressemble plus à une pré*caution pour l'avenir* qu'à une indispensable argumentation juridique.

De plus, *il est bien loin d'être avéré que* les faits aujourd'hui retenus pour autoriser l'extradition de M. Piperno sont « nouveaux » par rapport à un précédent arrêt qui avait *refusé cette extradition*. Des quatre « *présomptions de culpabilité* » mentionnées *mercredi par la chambre* d'accusation, les deux premières *figurent* dans la première *demande* italienne et dans le premier arrêt français correspondant ; les deux suivantes *n'étant* que la division, un brin trop subtile, du troisième *élément déjà contenu* dans la première demande et le premier arrêt. Comment ne pas craindre dans ces conditions que M. François Mitterrand frappe juste lorsqu'il s'inquiète de pressions gouvernementales auxquelles les juges auraient été affrontés ?

Observera-t-on aussi que les magistrats *français* se *laissent* aller à de flagrantes erreurs matérielles, bien graves en la circonstance. Comment, en particulier, faire référence (page 12 de l'arrêt) à une « *topographie qui s'est révélée exacte du « repaire » où était séquestré M. Aldo Moro, à une époque où sa prison était inconnue* » ? N'est-il pas notoire que ce « repaire » n'a jusqu'à présent jamais été découvert et que cet imparfait n'a aucune signification, *sinon celle d'un mensonge ?*

Une gesticulation juridique

Comment se fonder sur des « *tractations* » dont M. Piperno « *a pris l'initiative* » alors qu'il s'est agi *de simples contacts avec le parti* socialiste italien, mais sur l'initiative de ce dernier — lequel s'est plaint en même temps de n'être pas en face d'un interlocuteur utile.

Il n'en est que plus désolant pour la justice française de devoir relever contre elle, dans la suite de l'arrêt, l'extrême faiblesse de ce qui touche au caractère politique de l'infrac*tion reprochée* à *M. Piperno* ou au but politique de la requête italienne. *C'est, en effet,* de manière bien désinvolte — en moins de deux pages, — que la chambre d'accusation dénie, dans les deux cas, qu'il existe le moindre élément politique *à propos de ce dossier.* Comme si la juridiction avait eu le sentiment *que les pages précédentes suffiraient* à convaincre. Ses auteurs peut-être ? Glissons.

Quoi qu'ait pu affirmer l'avocat général lors de l'audience du 26 septembre (et aujourd'hui si fidèlement reproduit par ses col*lègues du siège), il n'est pas conve*nable, même en droit... pur, de dire que la gravité d'un fait empêche qu'il soit de nature politique. Il est fâcheux d'avoir à rappeler qu'un tel *argument* était de *ceux* qui avaient cours à l'époque de l'Espagne fran*quiste, pour s'en tenir à des précé*dents *récents* mais non actuels.

Il n'est pas plus raisonnable de se livrer à une gesticulation juridique pour se fonder, tout en l'écartant, sur l'article 5 de la loi française du 10 mars 1927 relative *à l'extradition et qui* vise la « *barbarie odieuse* » durant les guerres civiles. Ce n'est pas un argument c'est une bévue.

Il est enfin franchement déraisonnable de *croire* que *l'Italie n'a pas* un intérêt politique à brandir *M. Piperno* comme preuve de sa détermination à lutter contre le terrorisme. Personne ne peut sérieusement soutenir le contraire.

Au fond, les seize pages de *l'arrêt se réduisant à une substance* maigre, l'impression persiste que les *magistrats parisiens, informés* comme il convient, ont moins jugé le présent de l'Italie qu'ils n'ont, sur ordre, lancé un avertissement à l'intention de leurs compatriotes français. La *méthode* est *contestable, voire* inconvenante. Elle est, de plus, périlleuse.

PHILIPPE BOUCHER.

JUSTICE

DANS LES YVELINES

Un chirurgien et un gérant de clinique sont écroués pour abus de biens sociaux

Inculpé pour abus de biens sociaux et présentation de faux bilans par M. André Abelson, juge d'instruction à Versailles, un chirurgien des Yvelines, le docteur Philippe Heuzé, cinquante-huit ans, a *été écroué mardi 18 octobre* à la prison de Fleury-Mérogis.

L'enquête conduite depuis mars dernier par *la section financière* de la police judiciaire de Versailles a permis d'établir que des malversations avaient été commises depuis plusieurs années dans la comptabilité de la clinique du Bel-Air à Saint-Cyr-l'École (Yvelines), dont le docteur Heuzé est, avec son épouse, l'actionnaire majoritaire. Un compte bancaire clandestin abritait des recettes de la clinique, qui ainsi n'apparaissaient pas dans les écritures comptables de l'établissement. Une somme de 1,5 à 2 millions de francs aurait ainsi été dissimulée de l'actif de la S.A.R.L. depuis trois ans.

M. Robert Daugeron-Mijoin, cinquante et un ans, gérant de la clinique, a été inculpé pour les mêmes motifs et placé sous mandat de dépôt. Le commissaire aux comptes, M. Marcel Riben, soixante ans, a été inculpé pour dénonciation tardive de faits délictueux, mais laissé en liberté.

Défenseur du chirurgien, Me Claude Flament, du barreau de Paris, a déclaré que l'affaire n'avait pas la gravité que certains voulaient lui donner et qu'il s'agissait d'une « *erreur dans la présentation des opérations comptables de la clinique* ».

Militant du R.P.R.

Homme dynamique, le docteur Heuzé partageait son temps entre sa clinique et la politique, puisqu'il est membre du comité fédéral du R.P.R. des Yvelines. En 1963, cet ancien externe des hôpitaux quittait le centre hospitalier de Versailles, où il avait été assistant pendant trois ans, pour créer la clinique du Bel-Air. En quelques années, l'établissement, qui jouit d'une bonne réputation, passait de quarante à cent cinq lits et se spécialisait dans la chirurgie obstétrique.

Le docteur Heuzé est aussi connu pour sa passion pour l'automobile. Sur Ford, il a participé à deux Tours de France automobiles.

Fils d'un aveugle de la Grande Guerre, Philippe Heuzé s'est engagé dans la résistance à dix-*sept ans dans* le groupe Libération-Nord. Il fut même exclu *du lycée Charlemagne parce qu'il* y distribuait des tracts gaullistes et ne *put donc* reprendre ses études qu'après la libération. *Gaulliste, il prend la tête d'une* liste U.D.R. en 1971 pour tenter de *ravir aux communistes* la mairie de Saint-Cyr-l'École. En vain. *Lors de l'élection présiden*tielle de 1974, il préside le comité de *soutien* local à *M. Jacques* Chaban-Delmas. Après la *victoire de M. Giscard d'Estaing*, il rejoint pendant deux années M. Michel Jobert au *Mouvement* des démocrates, mais c'est avec l'investiture U.D.R. *qu'il se pré*sente, sans succès, aux cantonales de 1976. *Trois ans plus tard*, il échoue dans le même canton, *avec cette fois* l'étiquette « *U.D.F. parti républicain* ». En 1978, il avait *souhaité briguer* la députation dans la cinquième cir*conscription* des Yvelines laissée vacante par le départ de M. Bernard Destrémau, ancien secrétaire d'État. Mais le R.P.R. lui avait préféré M. Etienne Pinte, qui fut d'ailleurs élu. Le docteur Heuzé refuse d'abord ce candidat « parachuté » et dépose sa candidature, mais apportera *in extremis* son soutien à M. Pinte.

DAMIEN RÉGIS.

● *Cinq ouvriers tués par un poids lourd.* — Cinq ouvriers qui travaillaient sur un chantier mobile des P.T.T. ont été tués par un poids lourd, le mardi 16 octobre, à Linas, dans l'Essonne. L'accident a eu lieu sur l'échangeur de la route nationale 20 et de la route nationale 447. Les cinq ouvriers ont été heurtés et tués sur le coup par un poids lourd qui transportait de l'huile de vidange.

● *Deux voleurs d'automobiles ont blessé deux passants* rue Marbeuf, à Paris (8e), mardi 16 octobre en fin d'après-midi. Surpris par la propriétaire du véhicule qu'ils étaient en train de voler — elle les avait aperçus alors qu'elle consommait à la terrasse d'un café — les deux hommes ont été pris en chasse par des passants. Après avoir tiré dans la foule, blessant à la cuisse M. Claude Vesseros, vingt-neuf ans, ils ont sorti un automobiliste, M. Arnault Binbenet, vingt ans, de son véhicule, l'ont blessé au cou par balle et se sont enfuis.

● *Un incendie d'origine criminelle* s'est déclaré, mercredi 17 octobre, à 4 heures du matin, dans les bureaux de la compagnie Air Gabon, 4, avenue Franklin-Roosevelt, à Paris (8e). Les dégâts provoqués sont le fait d'une importante inondation. L'origine criminelle de l'incendie ne fait, selon les enquêteurs, aucun doute.

● *Attentat en Corse : une villa détruite.* — Un commando de quatre hommes a dynamité, dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 octobre, à Pietrosella, sur la rive sud du golfe d'Ajaccio, une villa appartenant à M. Jean Guyot, l'un des dirigeants de la banque Lazard. Un artificier du commissariat de police d'Ajaccio a été légèrement blessé en tentant de désamorcer une charge non explosée. La villa, qui a été détruite, n'était occupée que par un gardien, qui a été neutralisé par les membres du commando. Ceux-ci étaient armés, masqués et vêtus de treillis. En se retirant, ils ont tiré des coups de feu en l'air et abandonné sur place des tracts signés du Front de libération de la Corse (F.L.N.C.).

FAITS ET JUGEMENTS

Un éducateur de l'administration pénitentiaire menacé d'exclusion

Le jury de titularisation de *l'Ecole de l'administration pénitentiaire* de Fleury-Mérogis vient de proposer l'exclusion de M. Philippe Cazes, vingt-neuf ans, qui était suspendu depuis le mois de juillet de ses fonctions à la maison centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin). Le ministre de la justice doit faire connaître prochainement sa décision.

On reproche à M. Cazes d'avoir, alors qu'il était stagiaire à Ensisheim, acheté un pantalon pour un détenu et d'avoir hébergé à sa sortie de prison une personne faisant l'objet d'une mesure d'expulsion.

Le Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration et de probation de l'administration pénitentiaire (SNEPAP-FEN), ainsi que le Syndicat de la magistrature ont, au cours d'une conférence de presse « *protesté contre cette sanction, appliquée sans que Philippe Cazes ait pu se défendre devant une commission paritaire* ».

Le président du MODEF condamné à une amende

M. Raymond Mineau, président du MODEF, Mouvement de défense des exploitations familiales, et M. Jean Léonard, président de ce syndicat agricole en Charente, qui avaient investi en décembre 1978, à la tête de cent manifestants, l'hôtel des finances d'Angoulême, ont été condamnés par le tribunal correctionnel d'Angoulême, le mercredi 17 octobre, à 1 000 francs d'amende chacun « *pour violation d'un lieu public* ».

Ils entendaient par cette manifestation exiger la fin du blocage de la récolte d'un vigneron charentais à qui l'on reprochait un excédent de plantation de vignes de 53 ares. Le tribunal a jugé que, même si la manifestation n'a pas dégénéré, « *leur acte portait le germe de la violence* ». — *(Corr.)*

● *Non-lieu pour les Galeries Barbès.* — Une ordonnance de non-lieu a été rendue en faveur de M. Francis Gross, directeur de la publicité aux Galeries Barbès, inculpé le 11 mai dernier de « publicité mensongère » (*le Monde* du 16 mai). La direction générale de la concurrence avait constaté, en effet, que seize acquéreurs de mobiliers n'avaient pu, malgré les promesses de l'entreprise, bénéficier d'un crédit « gratuit » ou de la reprise de vieux meubles. Il s'agissait de *simples erreurs*.

LA CATASTROPHE DE NICE-ANTIBES

Le préfet des Alpes-Maritimes demande que cinq communes soient déclarées sinistrées

Nice. — Quarante-huit heures après le mini-tsunami de la baie des Anges (*le Monde* du 18 octobre), le préfet des Alpes-Maritimes a demandé que soient déclarées sinistrées les communes de Nice, Saint-Laurent-du-Var, Cagnes-sur-Mer, Villeneuve-Loubet et Antibes. Cette dernière, où les dégâts sont estimés à 10 millions de francs, est considérée comme la plus touchée. Première conclusion de la mission ministérielle constituée dès mardi soir, selon les directives du ministère des transports, les travaux de construction du nouveau port de commerce de Nice sont suspendus. En revanche, le programme d'agrandissement de la nouvelle zone aéroportuaire n'est pas remis en cause. A noter à cet égard qu'il n'y a aucune incidence sur le trafic de l'aéroport.

Outre la mission d'information qu'il a envoyée sur place, M. Joël Le Theule, ministre des transports, a demandé à plusieurs spécialistes de former une équipe pluridisciplinaire d'inspection qui analysera les phénomènes qui se sont produits le 16 octobre.

Ce rapport sera pris en considération pour décider de la poursuite des travaux et établir l'éventuelle responsabilité des différents bureaux d'études qui ont participé à l'élaboration du projet.

Pour l'heure, rien ne permet encore d'accréditer définitivement telle ou telle explication du phénomène, le point important étant de savoir, à partir des témoignages recueillis et de leur recoupement, si l'effondrement de la digue a précédé — et peut-être alors provoqué — la « vague » ou si, au contraire, il l'a suivie.

L'examen entrepris dès mercredi des documents photographiques transmis par Meteosat au centre de satellites de Lannion devrait permettre aussi de savoir dans quelle mesure les conditions météorologiques particulièrement défavorables ont pu intervenir.

Si les avis convergent sur le fait que l'accident est dû à un glissement de terrain sous-marin sur le site même des travaux ou dans une zone immédiatement proche, ils s'opposent, en revanche, sur le point de savoir si ce glissement découle des travaux eux-mêmes.

Pour les écologistes et leur représentant scientifique, M. Alexandre Meinesz, assistant de biolo-

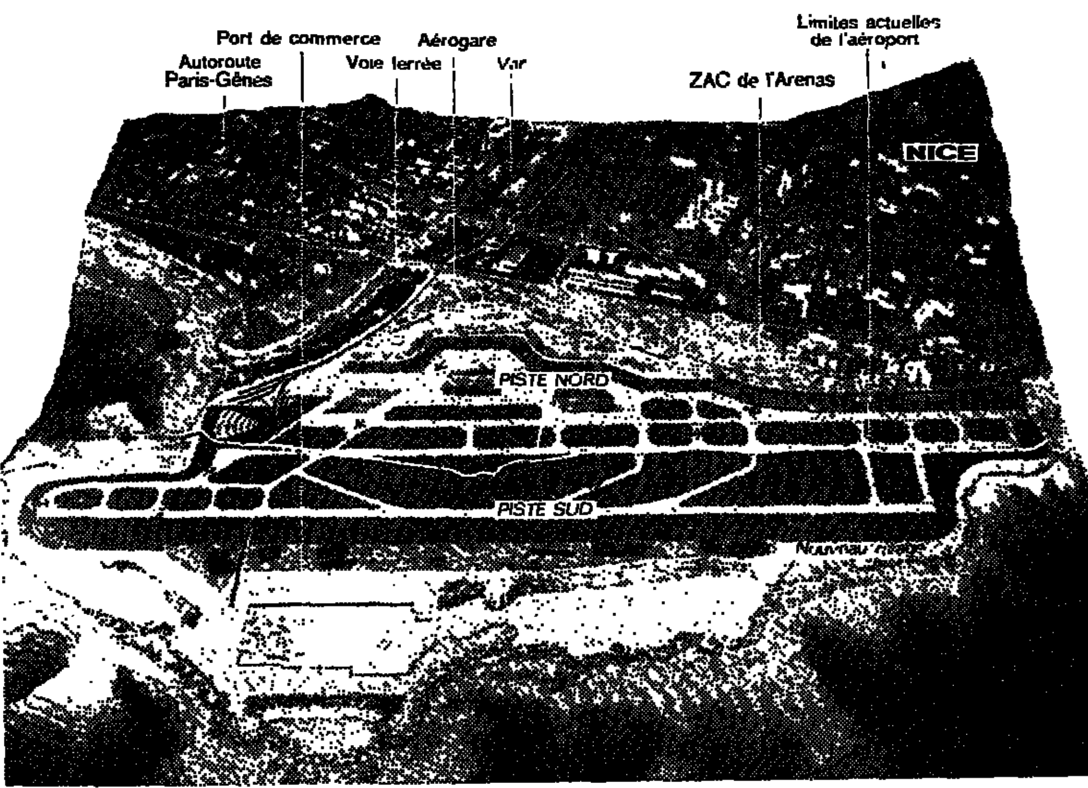
De notre correspondant

gie marine à la faculté des sciences de Nice, le rapport ne fait aucun doute. En 1976, rappellent les écologistes, une thèse, soutenue devant la faculté des sciences de Nice par un jeune géologue, M. Laurent Sage, mettait en exergue les risques constitués par les travaux de la plate-forme portuaire. (Voir l'article de Guy Porte dans *le Monde* du 18 octobre.)

Tel n'est pas l'avis du professeur Mangin, géologue à la faculté de sciences de Nice, pour qui l'effondrement de la plate-forme du nouveau port n'a pas suffi à provoquer le mini-tsunami. L'avalanche sous-marine, soutient-il, s'est produite au cœur même de la baie des Anges, dans le canyon creusé par le Var dans les fonds marins. Des masses sédimentaires considérables se sont affaissées peut-être sous l'influence de la crue du fleuve et cet effondrement aurait provoqué un phénomène de succion qui aurait emporté la digue à l'est et « aspiré » la mer sur les plages. Il reste, ajoute le professeur Mangin, que le compactage dynamique du remblai gagné sur la mer a pu participer à une certaine déstabilisation, ces travaux ne pouvant constituer toutefois qu'une cause adjuvante de l'accident.

De nouvelles mesures bathymétriques vont être faites sur la zone des travaux. La comparaison des résultats avec ceux enregistrés avant l'effondrement de la plate-forme permettra sans aucun doute, estiment les experts, d'établir la cause réelle du phénomène.

MICHEL VIVÈS.



Déséquilibres et instabilité caractérisent le delta sous-marin du Var

Deux jours après la catastrophe de Nice-Antibes, il est impossible d'en déterminer avec certitude les causes ou les processus exacts. Néanmoins, selon l'opinion de deux sédimentologistes, MM. Jacques Poutiers et François Fernex, chargés de recherches au C.N.R.S. (1), qui connaissent bien le littoral niçois, la localisation et l'énormité des travaux de remblaiement nécessités par l'agrandissement de l'aéroport de Nice et par la construction du nouveau port d'une part, la topographie sous-marine et le régime hydrologique de la basse vallée du Var d'autre part, conduisent à se demander si ces travaux ne sont pas responsables, du moins partiellement, de la catastrophe.

Le nouveau port de Nice est en cours de construction sur le plateau sommital du delta sous-marin du Var qui supporte déjà l'aéroport. Ce delta est constitué de matériaux meubles (galets, sables et vases). Il est long de 2 à 3 kilomètres, large de plusieurs centaines de mètres. Il descend en pente douce jusqu'à être recouvert d'une quinzaine ou d'une vingtaine de mètres d'eau et se termine vers le large par un talus qui fait brusquement passer cette pente très douce à une pente de 20 % à 30 %. Celle-ci plonge plus ou moins régulièrement pour aller rejoindre le canyon sous-marin du Var profond de 1 000 à 2 000 mètres.

C'est sur le plateau sommital du delta sous-marin qu'ont été déversés depuis quelques années les enrochements supportant l'aéroport et actuellement ceux nécessités par les nouveaux aménagements du port de Nice. Quel est le volume de ces enrochements ? La question est difficile, car on peut se demander quelle part a roulé jusqu'au fond du canyon, quelle part est restée accrochée sur les parois du canyon et quelle part a été entraînée par les courants vers le large.

La basse vallée du Var a été barrée depuis quelques années par des barrages destinés, essentiellement, à faire remonter la nappe phréatique existant sous le fleuve. Avec la remontée de cette nappe, la circulation de cette dernière s'est probablement accélérée et son débit en a peut-être été accru. Or, on ne sait pas très bien où sort cette eau douce, mais on peut supposer qu'une partie passe à travers les sédiments du delta sous-marin du Var, pour sortir en mer, entre zéro et 100 mètres de profondeur.

D'autre part, on peut se demander si la surcharge et le béton des plates-formes existant de part et d'autres de l'embouchure du Var (2) ne gênent pas cet écoulement d'eau douce. Les sédiments surchargés doivent se comporter comme des éponges que l'on presse et produire un bombement latéral — donc un déséquilibre — sous le rebord extérieur des plates-formes.

Les barrages ont, certes, arrêté les éléments les plus gros des alluvions fluviales. Mais en période de crue, il est certain qu'une partie des éléments les plus légers passent avec l'eau par-dessus les barrages. Les eaux du Var assez denses, puisque chargées d'alluvions fines, sont obligées de contourner la plate-forme de l'aéroport et du port. Ce courant assez fort (1 ou 2 ou 3 kilomètres à l'heure) a pu affouiller le flanc du talus.

On peut donc imaginer que toutes ces causes de déséquilibre ont contribué à amorcer un glissement de terrain. Celui-ci aurait provoqué l'effondrement de la digue terminant la plate-forme. Il aurait pu, dans le même temps, dévaler la pente en grossissant jusqu'à entraîner des volumes de sédiments instables suffisamment importants pour déclencher le mini-tsunami du 16 octobre.

Pour parvenir à connaître les causes de la catastrophe, il faut procéder, le plus rapidement possible, à une étude par télévision, par sondage acoustique et par prélèvements d'échantillons dans les abords de la plate-forme et dans le canyon jusqu'à la profondeur de 1 000 mètres au moins. Cette étude devrait être faite dans les prochaines semaines, car les sédiments meubles sont instables par nature et les traces de la catastrophe pourraient disparaître. Le laboratoire de Villefranche dispose d'un bateau — le *Catherine-Laurence* — et des équipements nécessaires. Seuls manqueraient un ordre de mission du C.N.R.S. armateur... et aussi l'argent pour payer le fuel indispensable à la propulsion du navire.

YVONNE REBEYROL.

(1) M. Poutiers est actuellement à l'Institut de géologie du Bassin aquitain de l'université de Bordeaux-I, et M. Fernex au laboratoire de géodynamique sous-marine de Villefranche-sur-Mer (universités de Paris-VI, Paris-VII et Paris-XI).

(2) Sur la rive orientale du Var a été construit l'aéroport. Sur la rive opposée, on a installé un centre commercial, un hôtel, etc., grâce au remblaiement de marécages côtiers.

● *M. Christian Bonnet*, ministre de l'intérieur, a indiqué mercredi 17 octobre à l'Assemblée nationale, en réponse à une question de M. Emmanuel Aubert (R.P.R., Alpes-Maritimes) à propos de la catastrophe de Nice-Antibes, que le gouvernement avait décidé de secourir immédiatement les familles dont la détresse est la plus grande. « *Quant aux sinistrés*, a-t-il dit, *ils bénéficieront d'indemnités que leur versera le Fonds de secours chargé d'intervenir dans ce genre de circonstances.* » Le ministre a ajouté que le préfet déclarerait zone sinistrée la région touchée, de telle sorte que les commerçants et les artisans victimes de dégâts puissent obtenir des prêts à taux bonifié.



ÉDUCATION

DES LYCÉENS EN MARCHE

93 kilomètres à pied pour réclamer un professeur de physique

De notre correspondant

Grenoble. — Huit élèves du *lycée Camille-Vernet de Valence* ont parcouru en deux jours les *93 kilomètres qui séparent leur* établissement du rectorat de *Grenoble.*

« On en avait assez de faire grève depuis la rentrée et de traîner dans le lycée », explique une élève de première qui réclame — comme ses camarades marcheurs et le millier d'élèves et de parents qui les ont accompagnés, lundi 15 octobre jusqu'à la sortie de Valence, — la nomination d'un professeur *de sciences physiques, pour les* classes de première et de terminale.

Cette marche fait partie des *multiples actions entreprises* depuis le 15 septembre par les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves (Cornec, Lagarde et autonomes) : grèves, occupation des locaux administratifs du lycée et du collège (qui comptent mille neuf cents élèves), perturbation des *voies de circulation dans l'agglomération*, blocage de la Caravelle Valence-Paris sur l'aérodrome de Valence-Chabeuil.

Au rectorat, où l'on déclare ne pas être étonné de *« l'acharnement et de la fougue bien connue du lycée Camille-Vernet »*, on reconnaît que l'organisation de l'établissement *« faisait apparaître des trous »* dans l'emploi *du temps des* élèves de première et de terminale. *Dans une lettre adressée* individuellement à chaque parent, le recteur, M. Hugues Tay, a proposé, mardi 16 octobre, une restructuration des différentes classes en supprimant deux d'entre elles et en répartissant les élèves dans d'autres classes. Cette réorganisation du lycée, un mois après la rentrée scolaire, est jugée *« inacceptable » par les syndicats* d'enseignants et la fédération Cornec *des parents d'élèves, qui continuent* à *réclamer* la création *d'un* poste *en* physique.

« Parmi les cinq mille auxiliaires en chômage, il doit bien exister un professeur de physique », s'interrogeaient, mercredi *17 octobre, devant les portes* closes du rectorat, les huit marcheurs et une *délégation de* parents venus les rejoindre à Grenoble. Dans sa lettre, M. Tay précise qu'il fermerait l'établissement, avec réinscription de tous les élèves, *« si les cours n'étaient pas désormais normalement suivis ».*

CLAUDE FRANCILLON.

A BORDEAUX, LENS, MARSEILLE ET REIMS

Quatre meetings de la FEN « pour la défense des libertés »

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) a organisé, mercredi 17 octobre, quatre meetings à Reims, Bordeaux, Lens et Marseille pour « la défense des *libertés* » et pour dénoncer « la recrudescence de la violence administrative ». Ces meetings ont réuni dans chaque ville un millier d'enseignants, qui ont ensuite manifesté sans incident. Le P.S. a apporté son soutien à ces réunions en soulignant son inquiétude devant les nombreux cas de répression contre les personnels de l'éducation nationale.

M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a dénoncé à *Marseille « le règne des petits chefs dû à la centralisation des* pouvoirs de sanction ». Il a toutefois réaffirmé que la FEN refuse *toute « globalisation »* syndicale, même si les luttes en cours entraînent une unité d'action avec les autres centrales.

« Nous ne céderons pas »

« Il est organisé dans le pays un ordre hiérarchique d'autoritarisme intolérable. Elevons-nous contre cette superposition qui s'appuie sur la menace et la servilité. » Le thème de *« l'autoritarisme »* a été largement évoqué par M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), mercredi 17 octobre au cours du meeting de Reims.

Le choix de Reims n'était pas *dû au hasard. L'épouse du maire* communiste de la ville, Mme *Monique Lamblin, avait été relevée* de ses fonctions de sous-direc*trice du collège Prieur-de-la-*Marne, le recteur de l'académie lui reprochant *« d'avoir abandonné son poste »* au moment d'une grève, le 25 *mai dernier* (*le* Monde du 21 juillet).

M. Guy Georges a rappelé les menaces de sanctions qui pèsent sur les directrices d'écoles maternelles qui refusent, selon la consigne du SNI, d'inscrire plus de trente élèves par classe. Soulignant que *« l'action nationale requiert la solidarité nationale »*, M. Guy Georges a affirmé qu'elle *« s'exerce et s'exercera aussi longtemps qu'il faudra. Si sur ce terrain*, a-t-il ajouté, *le ministère espère en l'usure, il se trompe. Nos collègues continueront d'appliquer le mot d'ordre de leur syndicat. Nous ne céderons pas*, a-t-il lancé. »

Pour le secrétaire général du S.N.I., *« l'Etat veut frapper, intimider, pour diminuer les possibilités d'actions syndicales ultérieures, museler les moyens d'action dont dispose l'organisation syndicale »*.

D'autre part, M. Guy Georges a indirectement répondu au P.C. qui reproche aux directions de la F.E.N. et du S.N.I. leur *« compromission avec le pouvoir »*. Il a rejeté cette accusation en affirmant que, pour le S.N.I., *« toute idée de consensus est incompatible avec les résurgences d'un ordre matériel où l'autoritarisme tient lieu d'autorité »*.

Ce problème a été évoqué à la tribune lors de la lecture de messages *de solidarité*. Celui du P.C. dénonçait notamment *« le comportement de M. André Henry qui cherche à camoufler ses complaisances avec le pouvoir »*. Une partie importante de l'assistance n'a pas apprécié et a bruyamment manifesté sa réprobation.

● *Grève d'enseignants le 26 octobre.* — Le bureau national du Syndicat général *de l'éducation* nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), vient d'appeler les enseignants à une semaine d'action et de sensibilisation du 22 au 27 *octobre* pour protester contre le nonréemploi des auxiliaires *et exiger* la réduction des effectifs d'élèves dans les classes. Le S.G.E.N. invite les enseignants du second degré et des lycées d'enseignement professionnel à cesser le travail, le vendredi *26 octobre.*

La situation des maîtres de l'enseignement privé

LE CONSEIL DES MINISTRES APPROUVE DEUX NOUVEAUX DÉCRETS D'APPLICATION DE LA LOI GUERMEUR

Le conseil des ministres du 17 *octobre* a *approuvé* deux décrets d'application de la loi du 25 *novembre* 1977, appelée loi Guermeur (du nom du député R.P.R. du Finistère qui l'a inspirée), destinée notamment à harmoniser la situation des maîtres de l'enseignement privé avec celle des enseignants des établissements publics (nos dernières éditions du 18 octobre).

Ces textes avaient été soumis en juin et juillet derniers aux conseils consultatifs du ministère de l'éducation. Le premier décret élargit aux maîtres contractuels ou agréés de l'enseignement privé les mesures de *promotion* et d'avancement applicables dans l'*enseignement public. Il* fixe en particulier la *proportion* des maîtres de l'*enseignement privé* qui, reçus aux différents concours de recrutement de l'enseignement public, pourront ainsi bénéficier d'une promotion interne. Le second décret étend aux maîtres d'éducation physique de l'enseignement privé les modalités exceptionnelles d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs adjoints d'éducation physique définies pour cinq ans, dans l'enseignement public, par *un décret de juin 1976.*

Au secrétariat général de l'en*seignement catholique* (qui regroupe 93 % des établissements privés), *on fait remarquer que* ces deux décrets n'entraînent pas encore l'égalité complète des maîtres du privé et du public. Mais c'est une *« étape »*, la loi Guermeur devant être totalement appliquée en novembre 1982.

Le président de la République a, d'autre part, souhaité que les textes concernant les retraites des maîtres de l'enseignement privé soient publiés avant la fin du mois de novembre prochain. Leur parution avait été retardée en raison de la complexité de leur élaboration, mais aussi d'une négociation difficile.

DÉFENSE

Le vice-amiral Ausseur devient major général de la marine nationale

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mer*credi 17 octobre* a approuvé les promotions et nominations sui*vantes dans les armées :*

● TERRE. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Wilfrid Boone Arbod Borssat de Lapérouse.

Sont promus : général de brigade, les colonels André Payette, Roger Emin, Hervé Navereau et Claude Jutel (nommé conseiller auprès du secrétaire général de la défense nationale) ; intendant général de deuxième classe, l'intendant militaire de première classe Isidore Berthet.

Est nommé : commandant supérieur des forces armées Antilles-Guyane, le général de brigade Bernard Jacques Le Seigneur.

● MARINE. — *Est nommé* : *major* général de la marine nationale le vice-amiral Philippe Ausseur.

[*Né le* 20 mai 1923 à Brest, ancien élève de Navale, Philippe Ausseur a servi en Indochine en 1946-1949. Après plusieurs postes embarqués, il commande en 1961 l'escorteur rapide *le Béarnais*, et en 1966 l'aviso-escorteur *Victor-Schoelcher*. Il est ensuite affecté à l'état-major particulier du général de Gaulle à la présidence de la République et, en juillet 1969, il est directeur adjoint du *Centre de prospective et d'évaluation des armées*. En 1972, il commande l'escorteur d'escadre *la Bourdonnais* et la 6e division d'escorteurs d'escadre. En 1973, il est chef du bureau des études à long terme de l'état-major de la marine. C'est en janvier 1980 qu'il quittera *ses fonc*tions actuelles de sous-chef « plans » à l'état-major de la marine pour remplacer, comme major général de la marine, le vice-amiral d'escadre *Schweitzer qui atteint la limite* d'âge de son rang.]

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Yves Leenhardt ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Fernand Costagliola (nommé inspecteur des réserves et de la mobilisation), Maurice Soulet, Georges Bouvard (nommé adjoint au sous-chef d'état-major « matériels » de la marine) et Francis Botreau - Rousel - Bonneterre.

Sont promus : commandant l'escadre de l'Atlantique, le contre-amiral Claude Cagliardi ; sous-chef d'état-major « plans », le contre-amiral Christian Brac de La Perrière ; adjoint au préfet maritime de la IIe région maritime (Brest), le contre-amiral Hervé *Jaouen* ; *inspecteur* général de l'enseignement *maritime*, *le professeur général de deuxième* classe Roger Bourbon.

● AIR. — *Est promu* : général de brigade aérienne, le colonel Jean-Edouard Des Portes de La Fosse.

Selon la commission de l'Assemblée nationale

UN JEUNE FRANÇAIS SUR TROIS ÉCHAPPE AU SERVICE MILITAIRE

A la commission de la défense nationale de l'Assemblée qui a examiné, mercredi 17 octobre, le titre III (dépenses de fonctionnement) du projet de budget militaire pour 1980, M. Jean-Pierre Bechter, député R.P.R. de la Corrèze et rapporteur de la commission présidée par le général Marcel Bigeard, a déclaré que l'affirmation selon laquelle trois *Français* sur quatre accomplissaient leurs obligations militaires *ne reflétait pas exactement la* réalité.

M. Bechter a *situé, en vérité*, cette proportion à deux Français *sur trois. Il en résulte donc que* environ 30 % d'une classe d'âge *en France n'effectue pas de ser*vice militaire.

Parlant de l'entraînement des forces, le rapporteur de la commision s'est inquiété des conséquences de la hausse des carburants. Cette préoccupation a été partagée par le général Bigeard.

Pour l'armée de l'air, M. Bechter a rappelé que les prévisions pour 1979 avaient été fixés à *450 000* heures de vol. En raison de la hausse des prix des carburants-avions (+ 21 % par rapport à l'an dernier), l'activité aérienne *a été réduite à 440 000* heures officiellement et à 430 000 heures *officieusement. Il a ajouté que*, pour 1980, le nombre d'heures de *vol devrait être de 430 000 heures.*

A propos de la marine, le rap*porteur* a *précisé que le nombre* de jours moyen de navigation par bâtiment, qui s'élèvera à quatre-vingt-quatorze jours pour l'année en cours, *n'aura été atteint que* grâce à un prélèvement sur les stocks de carburant.

● *Les dépenses militaires dans le monde.* — Selon un rapport de l'Agence américaine pour le contrôle des armements et du désarmement, les dépenses militaires de l'U.R.S.S. se sont élevées à 140 milliards de dollars (1 dollar vaut 4,20 F) en 1977 ; celles des Etats-Unis à 101 milliards. Viennent ensuite la Chine (35), l'Allemagne fédérale (16,3) et la France (14,8). L'ensemble des pays de l'OTAN a dépensé au total 164,7 milliards de dollars en crédits militaires en 1977, les pays du pacte de Varsovie 163 milliards, chiffres qui représentent 4,5 % du produit national brut pour les premiers et 11,7 % pour les seconds. — *(A.F.P.)*

● *Un débat sur le désarmement à FR 3.* — En réponse à une question de M. Paul Duraffour (app. P.S., Saône-et-Loire), M. François-Poncet a déclaré, le mercredi 17 octobre, à l'Assemblée nationale, qu'un débat sera organisé à FR 3, pendant la dernière semaine de ce mois d'octobre, dans le cadre de « La semaine du désarmement » décrétée par les Nations unies. Y participeront les associations qui s'efforcent de sensibiliser l'opinion à cette cause, et des personnalités comme M. Taittinger, qui a participé à l'élaboration des propositions françaises en la matière, a précisé le *ministre* des affaires étrangeres.

SPORTS

FOOTBALL

AU CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS

• La Grèce qualifiée • Option pour la R.F.A. l'Angleterre et la Tchécoslovaquie

Le bref répit laissé par les Coupes d'Europe des clubs a été mis à profit, les mercredis 10 et 17 octobre, pour disputer onze rencontres de qualification au prochain championnat d'Europe des nations. A huit mois de la phase finale de cette épreuve qui réunira huit équipes en Italie du 11 au 23 juin 1980, deux d'entre elles sont connues : l'Italie, qualifiée d'office comme pays organisateur, et la Grèce, qui a devancé dans le groupe 6 la Hongrie, l'Union soviétique et la Finlande. Dans les six autres groupes, la qualification ne devrait plus être qu'une formalité pour trois équipes : l'Angleterre, la Tchécoslovaquie et la République fédérale d'Allemagne.

GROUPE 1

Angleterre b. *Irlande du Nord 5-1
*Rép d'Irlande b. Bulgarie 3-0
Classement : 1. Angleterre (6 m.), 11 points ; 2. République d'Irlande (6 m.) et Irlande du Nord (7 m.), 7 pts ; 4. Danemark (7 m.), 4 pts ; 5. Bulgarie (6 m.), 3 pts.
Pour assurer sa qualification, l'Angleterre peut se contenter d'un résultat nul à l'occasion de ses deux derniers matches à domicile contre la Bulgarie (21 oct.) ou la République d'Irlande (6 fév. 1980).

GROUPE 2

*Belgique b. Portugal 2-0
*Ecosse et Autriche 1-1
Classement : 1. Autriche (7 m.), 9 points ; 2. Belgique (6 m.), 8 pts : 3. Portugal (5 m.), 7 pts ; 4. Ecosse (5 m.), 5 pts ; 5. Norvège (7 m.), 1 point.
Dans ce groupe, très ouvert, les quatre premières équipes peuvent encore se qualifier.

GROUPE 3

*Yougoslavie b. Espagne 1-0
Classement : 1. Espagne (5 m.), 7 points ; 2. Yougoslavie (4 m.), 4 pts ; 3. Roumanie (4 m.), 4 pts : 5. Chypre (3 m.), 1 pt.
La Yougoslavie et la Roumanie conservent une faible chance, mais l'Espagne assurerait sa qualification en gagnant à Chypre (9 déc.).

GROUPE 4

*Pologne b. Islande 2-0
*R.D.A. b. Suisse 5-2
*Pays-Bas et Pologne 1-1
Classement : 1. Pologne (8 m.), 12 points ; 2. R.D.A. et Pays-Bas (7 m.), 11 pts ; 4. Suisse (8 m.), 4 pts : 5. Islande (8 m.), 0 pt.
Un seul match reste à disputer : R.D.A. - Pays-Bas (21 nov.). Son vainqueur serait qualifié. En cas de résultat nul, les Pays-Bas termineraient à la première place grâce à une meilleure différence de buts.

GROUPE 5

*Tchécoslovaquie b. Suède 4-1
Classement : 1. Tchécoslovaquie (4 m.), 8 points ; 2. France (5 m.), 7 points ; 3. Suède (5 m.), 3 pts ; 4. Luxembourg (4 m.), 0 pt.
La Tchécoslovaquie assurerait sa qualification en battant le Luxembourg, qu'elle recevra le 25 novembre.

GROUPE 7

R.F.A. b. *Pays-de-Galles 5-1
Classement : 1. R.F.A. (4 m.), 6 points ; 2. Pays-de-Galles (5 m.), 6 pts ; 3. Turquie (3 m.), 3 pts ; 4. Malte (4 m.), 1 pt.
La R.F.A., qui doit recevoir la Turquie et Malte, est pratiquement qualifiée.

PRIX NOBEL

Le prix Nobel de la paix a été attribué à Mère Teresa de Calcutta

Le prix Nobel de la paix a été attribué, le mercredi 17 octobre, à Oslo, à Mère Teresa de Calcutta (nos dernières éditions). Le nom de cette religieuse avait été proposé pour la première fois, en 1975, par le sénateur Edward Kennedy. Après l'attribution l'an dernier de ce prix à MM. Sadate et Begin, il semblerait que le jury ait voulu éviter de désigner, cette année, une personnalité politique *controversée*.

Le président Carter a adressé ses félicitations personnelles *à la lauréate, qui a signifié son intention* d'utiliser le montant du prix (800 000 F environ) pour étendre et améliorer ses œuvres de charité.

Le matérialisme contemporain, d'une part, la préférence très nette pour les réformes de structures plutôt que pour les gestes de charité individuels, *d'autre part, ne peuvent rien* contre la popularité de Mère Teresa, *cette religieuse qui se consacre* depuis plus de trente ant au sauvetage physique et *moral des habitants* les plus déshérités de Calcutta.

Aussi personne ne s'étonna que, en janvier 1971, cette *femme au visage* émacié et aux yeux espiègles, ait reçu des mains de Paul VI le prix de la Paix Jean-XXIII.

Pour soulager les *miséreux*, Mère Teresa *a créé* plusieurs organismes : foyer de mourants, léproseries, crèches, *écoles. La municipalité a mis* à sa disposition de temps de Kali, *où s'entassent par dizaines de mil*liers des hommes et des femmes de tous âges ramassés dans la rue. La moitié environ y meurent, les autres survivent. A tous, Mère Teresa et ses collaboratrices apportent un peu de chaleur humaine.

La *religieuse, dont le prénom de* baptême *est* Agnès, est née en 1910 *de parents albanais à Skopje en* Yougoslavie. Grâce à un jésuite en *mission à Calcutta, elle entra au* couvent des religieuses de Loreto en Irlande puis fit son noviciat à Darjeeling, en Inde. A Calcutta, elle commença par *diriger* une école pour Indiennes de hautes castes.

En 1946, elle demanda à Rome la *permission de se consacrer* aux habitants des taudis. Il lui fallut *attendre deux ans. Quittant alors* l'habit de Loreto, elle revêt le sari blanc à bordure bleue orné d'une croix sur l'épaule et fait un stage d'infirmière. En 1950, elle fonde la Congrégation des missionnaires de la charité, qui devient, quinze ans plus tard, une société d'obédience *pontificale qui a rayonné dans le* monde entier : Caracas, Colombo, *Tabora, Rome, Bourke, en Australie*, Amman, en Jordanie, Londres, etc. Elle comprend treize cents membres environ. Mère Teresa a reçu en 1975 *la visite du Frère Roger, prieur de* Taizé, accompagné d'une vingtaine de jeunes responsables du concile organisé par le *monastère œcuménique.*

Mère Teresa est mieux placée que quiconque pour savoir que son *action reste très limitée face à l'immense misère indienne*. Mais si cette *« goutte d'eau », ajoute-t-elle* malicieusement, n'existait pas *« elle manquerait à la mer »*. Plus encore, peut-on ajouter, si Mère Teresa n'existait pas, elle manquerait à l'Eglise. Et à l'humanité.

HENRI FESQUET.

● RECTIFICATIF. — Dans certaines de nos éditions datées du 16 octobre, une interversion de lignes a rendu incompréhensible le dernier paragraphe de la troisième colonne de l'article sur les travaux des prix Nobel de physique. Il fallait lire : *« Après dépouillement des résultats complets de l'expérience, les inquiétudes ont, heureusement, été infirmées. »* Les titres et les intertitres de cet article étaient de la rédaction du *Monde*.

SCIENCES

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

L'inéluctable expansion du scannographe

Après dix-huit mois d'usage du scannographe (ou tomodensitomètre) portant sur six mille deux cents malades, le professeur Jean-Daniel Picard, chef de service à l'hôpital Foch, a commenté pour l'Académie de médecine, mardi 16 octobre, les raisons pour lesquelles l'expansion de cette technique révolutionnaire d'exploration radiologique, qui vient de valoir le prix Nobel à deux de ses *inventeurs*, lui paraissait inéluctable.

Ayant réalisé ses travaux au centre chirurgical privé Henri-Hartman (Neuilly-sur-Seine), le professeur Picard a noté que l'évolution des *tomodensitomètres* devra se faire vers des appareillages de plus en plus lourds et de plus en plus chers et que la limitation de l'expansion de cette méthode d'exploration ne peut se concevoir que pour des raisons économiques, tant son intérêt est grand pour la pratique médicale, la recherche et l'enseignement de la médecine et de l'anatomie.

« Mise à part, a-t-il précisé, *la réalisation de mini-scanners crâne plus économiques mais limités, dont l'implantation peut être envisagée dans des services ultra-spécialisés, il est nécessaire de concevoir l'équipement hospitalier sous un aspect global. Même un hôpital neurologique, un service neuro-chirurgical, ont besoin d'un tomodensitomètre du corps entier. Le rachis, la moelle, ont besoin d'être étudiés au même titre que le crâne. Tout hôpital de chirurgie générale et de médecine générale comprenant toutes les spécialités, mais sans activité neurologique prioritaire*, a-t-il ajouté, *mérite un scanner corps entier, à partir d'un nombre de lits qu'il reste à définir (mille, par exemple).* »

Enfin, soulignant *« la sagesse des pouvoirs publics qui, en limitant ces équipements, ont voulu freiner la consommation médicale et éviter une mauvaise utilisation d'appareils qui n'avaient pas fait leurs preuves »*, le professeur Picard souhaite que le retard pris en ce domaine en France ne soit pas accentué.

UN APPEL DU PROFESSEUR SALAM EN FAVEUR DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

M. Abdus Salam, co-lauréat du prix Nobel de physique 1979, a reçu, mercredi 17 octobre à Paris, la médaille d'or Albert-Einstein. A l'occasion de cette cérémonie organisée par l'Unesco, le professeur Salam a invité la communauté internationale à réfléchir aux difficultés des scientifiques appartenant aux pays en développement. Rappelant le fossé important qui existe entre la modicité relative des fonds que la communauté internationale distribue aux pays en développement et les sommes que les pays développés dépensent pour le seul domaine de la physique des hautes énergies, M. Salam a demandé aux plus nantis d'accroître leurs efforts en faveur des plus déshérités.

Il a cependant insisté sur la responsabilité des pays en développement qui, *« en priorité, doivent s'efforcer de fournir à leurs scientifiques les moyens de leurs recherches »*. Il a souhaité, en outre, que les plus riches des pays arabes consacrent désormais une partie de leurs revenus — un milliard de dollars par exemple — au développement de la recherche scientifique et technologique *« pour favoriser l'épanouissement des talents dans l'ensemble des pays en voie de développement »*. Montrant l'exemple, M. Salam a déclaré qu'il contribuerait modestement à cet effort avec le montant du prix Nobel qu'il partage avec MM. Weinberg et Glashow.

● *La Suède envisagerait de faire lancer, en 1982-1983, un satellite météorologique de sa fabrication par l'Union soviétique.* — L'engin, baptisé M-Sat, serait contrôlé depuis les installations de Kiruna (Suède), situées au-delà du cercle polaire. En échange de ce service, les Soviétiques auraient accès, dit-on à Stockholm, aux informations transmises par le satellite. Dans le passé, d'autres pays, comme la France et l'Inde, ont eu recours aux lanceurs soviétiques pour la mise en orbite de certains de leurs satellites.

● *Le Comité d'études pétrolières marines* (C.E.P.M.), présidé par M. Leblond, s'est vu décerner le 16 octobre le Prix de la Société générale pour l'énergie pour une étude sur le pétrole en mer profonde. Le dossier présenté portait principalement sur trois grandes technologies mises au point dans l'offshore. Le jury a d'autre part décerné cinq prix d'encouragement, notamment à des collaborateurs de Bertin qui ont inventé une turbine électronique et à M. Lecomte, qui a réalisé un générateur intégral de vapeur.

هكذا من الأصل



L'ironie de Philip Roth

● *« Une merveilleuse prédilection pour la complexité des choses »*

IL y a six ans, Philip Roth est venu à Prague pour la dernière fois. J'avais réservé la la veille une table pour quatre dans un restaurant de la vieille ville. *Quand nous y sommes* arrivés, la petite table à côté de nous était déjà occupée par un monsieur plongé dans un livre. Nous avons mangé et bavardé, et l'oreille du monsieur planait au-dessus de nos assiettes. Pour rendre naturelle sa persévérante solitude, il faisait semblant d'attendre vainement une femme. Comme nous sommes restés dans le restaurant plus de quatre heures, ce rôle lui était de plus en plus difficile à jouer. Il s'est levé une fois et est allé guetter sa bien-aimée imaginaire dans la rue. A ce moment-là, Philip a posé sur sa table un paquet de cigarettes comme une récompense de ses efforts et, l'amoureux revenu, *il lui a fait* un grand sourire. Visiteur de Prague strictement surveillé, Philip a su s'en amuser comme un vrai Pragois...

Il est venu plusieurs fois à Prague, un des plus beaux chapitres du *Professeur du désir* s'y passe d'ailleurs. Il voulait d'abord connaître la ville de Kafka. En recherchant Kafka, il a trouvé des intellectuels tchèques mis au silence. En leur *compagnie, il a respiré un esprit* qui lui était familier et qui était *peut-être celui de ses ancêtres* venus de l'Europe centrale : un humour particulier, le sens du *non-sérieux, le goût pour les* énormités et l'ironie : qualités tellement plus rothiennes qu'américaines !

Dans *Professeur du désir* il y a un merveilleux portrait d'un dragueur, Baumgartner, qui donne au protagoniste (David Kapesz) un conseil inappréciable : si l'on veut accoster une femme inconnue, il ne faut pas

par MILAN KUNDERA

faire assaut d'esprit, mais poser des questions on ne peut plus banales et s'étonner grandement des réponses. « *Mais, je t'en prie, pas d'étalage d'ironie ! Ton problème, c'est que tu les effarouches avec ta merveilleuse prédilection pour la complexité des choses.* »

Ce conseil est valable non seulement pour les dragueurs mais aussi pour les auteurs. En tant qu'auteur, Philip Roth est aujourd'hui un mauvais dragueur. C'est l'un des plus célèbres écrivains de l'Amérique d'aujourd'hui, pourtant il y est mal aimé. Non pas à cause de son immoralisme, mais à cause de son ironie, qui braque la critique moralisatrice (et il n'y en a presque pas d'autre en Amérique). Les moralisateurs excuseront volontiers l'immoralisme (qui n'est souvent qu'un moralisme blessé, un moralisme à l'envers), mais ils ne pardonnent pas l'ironie parce que celle-ci *met en question* le sérieux des certitudes morales en tant que telles.

Je parle bien de l'ironie et non pas de la satire ou de la parodie, ou bien de cet humour crispé derrière lequel se cache la critique sociale simpliste, mais *précisément* de l'ironie née de cette « *merveilleuse prédilection pour la complexité des chose* » grâce à laquelle la vérité n'est jamais collée à *l'énonciation*, mais se trouve ailleurs, par-delà les mots, de sorte que l'intelligence du lecteur est perpétuellement à sa difficile et amusante recherche.



Philip Roth

Dessin de DAVID LEVINE
Copyright
New York Review Opera Mundi

Ma vie d'homme, ce livre maudit (édité en 1974 en Amérique, en 1976 en France), est un des rares romans pour lesquels j'ai une fidèle passion. Un livre fascinant, *ludique*, *violent*, *insupportable*, drôle, plein d'énormités, vrai, comique, horrible... La vulgaire et odieuse Maureen est si vivante que je tremble souvent en rentrant chez moi qu'elle n'ait occupé mon appartement après en avoir chassé ma femme. C'est un petit miracle que je ne comprends pas : comment est-ce possible qu'un personnage si *unilatéralement*, si *franchement* montrueux, puisse être si vrai ? *Le livre a provoqué la fureur de* ceux qui se voulaient les défenseurs des femmes. Mais ils ont oublié que la grandeur du féminisme consiste non pas dans la *béate exaltation du principe féminin* mais dans la mise en question radicale de la condition et des femmes et des hommes. C'est de cette condition dénoncée que provient un « horrible de la virilité » aussi bien qu'un « horrible de la féminité ». Si Philip Roth a démasqué celui-ci avec virulence, sa critique n'est pas incompatible avec le sens le plus profond de la *révolte féministe*.

Professeur du désir est comme un deuxième volet, une « variation en majeur » de *Ma vie d'homme*. Tandis que celle-ci est éclairée par la lumière noire de Maureen, *Professeur du désir* baigne dans les doux rayons de Clarissa, femme adorable, idylliquement « *dévouée à la quotidienneté de l'existence* ». En effet, *Professeur du désir* semble être construit sur une histoire « kitsch » : un jeune homme rendu malade par des femmes « mauvaises » est sauvé par une femme « bonne » : après l'*histoire immorale* de *Ma vie d'homme*, voilà une histoire exemplaire. Traiter d'un tel sujet, seul un très grand maître de l'ironie peut se le permettre.

(Lire la suite page 24.)

Rencontre avec Simone Schwarz-Bart

● ***La bête qui avalait le soleil...***

IL y a une quinzaine d'années, Simone Schwarz-Bart, épouse du prix Goncourt 1959, avait découvert qu'elle était écrivain, que la langue qui l'habitait se gonflait tout naturellement de vie et de sagesse. C'était avec *Un plat de porc aux bananes vertes* — paru en 1967 — fruit d'un travail commun, lentement mûri, avec son mari. *Mais, à vouloir marcher au pas* de l'autre, deux écrivains se freinent, risquent de se gêner, de porter ombre aux fantasmes de l'autre et, pour les livres suivants, chacun reprit son autonomie : *la Mulâtresse Solitude* par l'un, *Pluie et vent sur Télumée Miracle* par l'autre. Aujourd'hui, sept ans après *Télumée*, elle nous donne son nouveau roman, *Ti Jean l'Horizon*, un livre dont il faut prendre possession lentement, au rythme de la voix, au rythme du conteur, pour que les mots, un à un, soient digérés sans hâte, comme ils ont été écrits.

Le couple — le juif et la Noire — et leurs enfants ont longtemps voyagé, erré de par le monde avant de se fixer, de s'enraciner de nouveau dans ce village de Basse-Terre qui est un peu le *Fond-Zombi* de *Ti Jean l'Horizon*. « *C'est à cet endroit-là que tous mes contes m'ont été racontés* », explique Simone Schwarz-Bart de sa belle voix claire, bien articulée, étonnamment belle avec cette coiffure d'Afrique qui emprisonne la masse des cheveux dans une multitude de nattes minuscules traçant des sillons autour du front bombé et des pommettes hautes.

Ti Jean, c'est aussi un enracinement, plus profond encore que dans ses premiers livres, dans sa terre, dans la tradition antillaise, la mythologie. Le livre part d'un conte traditionnel : une bête venue d'ailleurs a avalé le soleil, et la nuit s'est abattue sur le monde, et le jeune Ti Jean, héros mythique à la verge *d'or*, part sur les chemins de la Guadeloupe et de la mère Afrique à la recherche de l'astre perdu. Les aventures picaresques, fantastiques, magiques qui se succèdent seront autant d'épreuves initiatiques qui ramèneront la lumière.

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 20.)

Les hommes venus du froid

● ***A quoi servent les dissidents ?***

COMMENT les dissidents voient-ils l'Occident ? Qu'ont-ils à nous dire ? En quoi peut nous servir leur expérience ? A partir de ces questions, qui pourraient apparaître secondaires, Christian Jelen et Thierry Wolton ont écrit un livre peut-être rapide mais fort salubre, parce que dérangeant. Leur *Occident des dissidents* va sans aucun doute faire grincer bien des dents *puisqu'il pose*, en fait, le problème fondamental, *mais trop souvent éludé*, de la véritable nature aussi bien du socialisme « réel » que des démocraties occidentales.

L'idée de base de l'ouvrage est simple : pourquoi refuser d'entendre ceux qui « en » viennent ? Pourquoi récuser leurs témoignages lorsque ces témoignages sont par trop *inconfortables* ? La tentation n'est pas nouvelle, parmi notre intelligentsia, de se boucher les oreilles. Dans leur chapitre intitulé « La bibliothèque du goulag », Jelen et Wolton n'ont aucun mal à établir « scientifiquement » ce refus d'entendre, d'apprendre et de savoir, un refus qui a duré une bonne cinquantaine d'années en ce qui concerne l'Union soviétique : Panaït Istrati, Boris Souvarine, Anton Ciliga, Victor Serge, Arthur Koestler, Margarete Buber-Neuman, Victor Kravchenko, El Campesino... Autant de témoins, et la liste n'est pas exhaustive, qui ont longtemps parlé dans le vide quand ils n'ont pas purement et simplement été calomniés, diffamés, évacués dans les égouts des luttes politiques et de la guerre froide.

Une vigilance impitoyable

La situation, dira-t-on, a bien changé depuis plusieurs années : Soljenitsyne, Kouznetsov, Boukovski, *Pliouchtch* et bien d'autres n'ont eu guère de mal à *trouver* des éditeurs, et leurs témoignages ont été acceptés. Sans doute rétorquent nos deux auteurs, mais même ces témoignages sont encore trop souvent pris avec des pincettes ; on feint également de considérer qu'ils ne portent que sur une période révolue, quand on ne leur nie pas un *caractère essentiel ou* quand on n'en refuse pas les *conclusions implacables*, souvent désespérées.

C'est à ce niveau de l'interprétation du *témoignage* que se produit aujourd'hui la cassure, le divorce entre dissidents et Occident. Par nécessité idéologique, par confort intellectuel ou tout simplement du fait de leur foi, beaucoup d'hommes de gauche ne peuvent pas entendre ce que les dissidents ont à leur dire. Pour les premiers, l'ennemi principal s'appelle société de consommation, *pouvoir giscardien ou chômage*. Pour les seconds, tout cela n'est rien ou pas grand-chose par rapport au totalitarisme qu'ils ont fui. Car, pour qui vient de l'enfer, le purgatoire a les couleurs du paradis.

Marqués par leur expérience, obsédés par l'imposture du système qu'ils ont connu et par la logique du totalitarisme, nombreux sont les dissidents qui ne songent chez nous qu'à traquer les symptômes de la maladie à laquelle ils ont réussi à échapper. Leur vigilance est donc impitoyable ; mais elle peut aussi être maladive, d'autant plus que nombre de ces dissidents ignorent résolument nos réalités et plaquent leurs schémas sur des situations qui n'ont rien de comparable avec *celles qu'ils ont pu* connaître. Parfois même, ils sombrent dans le messianisme dénonciateur, prêchant le recours à l'intolérance comme meilleur *moyen de promouvoir la tolérance*. Le cas d'un Soljenitsyne est exemplaire à cet égard, mais il n'est pas unique ; les rares mais fracassantes interventions de l'ermite du Vermont constituent autant de dénonciations de la « décadence » occidentale, mais ne débouchent-elles pas sur ce que *Jelen et Wolton appellent la* « démocratie totalitaire » ?

Sans doute. Et, de ce point de vue, il est dommage que Jelen et *Wolton n'aient pas poussé leur* enquête plus loin sur cette piste, *ne l'aient pas élargie à un* « échantillonnage » plus représentatif. De même que nous avons besoin du témoignage des dissidents, notre expérience peut ne pas leur être entièrement inutile, surtout s'ils entendent nous donner des conseils. L'ignorance, malheureusement, est la chose la *mieux partagée*. En attendant que la situation évolue, ouvrons nos yeux, nos oreilles et, pourquoi pas, notre intelligence à ces hommes venus du froid qui énoncent parfois des vérités. Pour être premières, elles n'en sont pas moins précieuses.

JACQUES AMALRIC.

★ L'OCCIDENT DES DISSIDENTS, de Christian Jelen et Thierry Wolton, Stock, 231 pages.

Actualité de « Bouvard et Pécuchet »

A quoi bon apprendre?

DE deux choses l'une. Ou vous n'avez jamais lu *Bouvard et Pécuchet*, et ce n'est même pas la peine de discuter : vous vous jetez dessus, avant tout roman récent, primable ou pas, et toute philosophie, surtout nouvelle. Ou *bien, il vous reste une teinture scolaire, un souvenir de plus* de dix ans, et le monument, juré, vaut une deuxième visite.

Sa sortie en « Folio » fournit une bonne occasion de s'y replonger. Pour l'établissement du texte, Claudine Gothot-Mersch a tenu compte de toutes les études flaubertiennes depuis les éditions Lemerre, Conard et Dumesnil. Elle y a joint très logiquement le *Dictionnaire des idées reçues*, l'*Album de la marquise, un extrait des Deux Greffiers*, de B. Maurice, qui a servi de tremplin à l'œuvre, et les plans pour son achèvement.

On sait, en effet, que, en projet dès 1843, commencée en 1863, elle a été écrite en dernier, et interrompue par la mort de Flaubert, le 8 mai 1880. L'approche du centenaire est une raison supplémentaire de constater que, loin d'avoir vieilli, *cette satire de l'encyclopédisme livresque garde toute* sa virulence, appliquée à la transmission actuelle du savoir.

D'UN mot, l'histoire. Deux commis de cinquante ans prennent ensemble leur retraite, entre Caen et Falaise, avec *le projet d'inventorier les connaissances de leur temps*. C'est à peine si la révolution de 1848 et des amours furtives les distraient de leur bilan, qui va de l'agriculture à la chimie, de la médecine à la cosmologie, et de l'histoire à la philosophie.

Les impasses de cette dernière les jettent, un soir de Noël, dans la foi, qu'ils délaissent bientôt, en ergotant fort avec le curé et les notables du cru. Aussi déçus par la transmission de leur bagage, à des orphelins, que par son acqui*sition, les deux « bonshommes » se contenteront de reprendre* leur tâche d'avant la retraite : copier, tout et rien, pour copier.

CE qui frappe d'abord, à la relecture, c'est l'ambiguïté abyssale du propos.

D'un sens, Flaubert suit évidemment sa volonté, exprimée devant Du Camp et Goncourt, de peindre des « *cloportes* » *niais, de venger l'agression dont la bêtise lui fait* l'effet, d' « *engueuler les humains* ». Mais en même temps qu'ils bêtifient, ses compères peuvent montrer infiniment d'esprit. Ils savent trier le vrai du faux, l'essentiel de l'accessoire. Ils argumentent finement, et ne manquent pas d'intuition quand ils prophétisent un vingtième siècle mécanisé, anarchique, conquis par l'Amérique, barbare à force d'individualisme, privé de morale et... d'énergie.

« *Impossible de savoir la vérité* », disait Maupassant. Comme Cervantès avec Don Quichotte et Voltaire avec Candide, Flaubert ridiculise ses héros tout en leur prêtant ses

par Bertrand Poirot-Delpech

propres pensées, les plus chères. Dédoublement harassant : « *Leur bêtise est mienne*, écrit-il en 1875, *et j'en crève !* » Il ne sait plus ce qui est le plus sot, de ne pas penser ou *d'essayer, malgré tout. Visant tout le monde, il n'atteint per*sonne, sinon lui-même, première victime de cette terre et de *ces vaisseaux allégrement brûlés. Après Bovary, Bouvard et* Pécuchet, c'est encore lui !

DEUXIEME trouble, à retrouver les autodidactes de Chavignoles : d'où leur vient cette fringale de savoir ?

Il ne s'agit pas de gloutonnerie pure et simple, comme chez Rabelais, ni d'arrivisme social, tel que le décrit Bourdieu dans *la Distinction*. Ils ne se *veulent* pas esthètes mondains, mais doctes. Ils ne visent pas le bon goût, mais le *concept. Ils n'ambitionnent pas d'être reçus au château, où* on les accueillera à cause de leur conversion, plus que pour leur *culture*. Le luxe des salons les rend « *indulgents* », mais non aveugles, aux « *âneries qui s'y débitent* ». Ils seront conscients que le jugement sur l'art se ramène, pour chacun, à ce qui sert ses intérêts : pas mal vu pour deux nigauds !

S'ils ne rêvent pas de gagner des quartiers de noblesse, si le snobisme n'est pas leur affaire, pourquoi cette envie folle d'omniscience ?

Au plus profond d'eux-mêmes opère la convoitise éternelle de l'esprit humain, liée à l'impression que le monde sera *moins inquiétant si* on en *maîtrise les ressorts, si on lui* donne un sens. Or c'est le contraire qui se produit. Les idées *s'effondrent et s'envolent sitôt qu'approchées. Les lois qu'ils* croient déceler dans la nature se révèlent aussi conventionnelles que les règles de grammaire.

Non sans masochisme, nos deux aventuriers de l'esprit ambitionnaient de « *souffrir pour la science* » : les voilà servis. Plus ils savent de choses, plus ils récoltent de « *souffrances* ». Leur cervelle en est toute « *ébranlée* ». Ils n'ont plus, sur les hommes, aucune pensée d' « *aplomb* ».

Non seulement le savoir perturbe, en s'avouant incapable de donner durablement du sens aux choses — « *l'histoire ne sera jamais fixée, c'est triste !* », se lamentent nos drôles, — *mais il ne permet plus de revenir à la paix de l'ignorance.* Une fois touché par son virus, on est condamné à voir partout la bêtise et l'insignifiance, sans rien pouvoir y changer. « *Plutôt la mort que le doute !* », gémissent-ils. A quoi bon apprendre ?... Il faut le miracle d'une messe de minuit pour les arracher à un suicide quasi métaphysique.

Avec quelle joie Flaubert referme alors le piège, sur eux, sur lui ! Quelle jubilation à ruiner toute certitude, à détruire ce qu'il a patiemment accumulé !

(Lire la suite page 20.)





la vie littéraire

Des beaux « bouquins » pas chers

Les Éditions Robert Laffont lancent une nouvelle « espèce » de livre qui devrait provoquer une petite révolution à l'instar de celle que l'apparition du Livre de poche entraîna il y a un quart de siècle. En fait, il y a là rien d'étonnant quand on sait que la collection « Bouquins » est dirigée par Guy Schoeller qui fut précisément à l'origine du Livre de poche chez Hachette.

Vendus aux environs de 40 francs l'exemplaire, c'est-à-dire à un prix accessible au plus grand nombre, ces « Bouquins » ont l'aspect de forts volumes souples et résistants et regroupent, en près de mille pages, plusieurs livres en un. Cette formule bon marché qui permet d'engranger des œuvres sans encombrer les rayons de la bibliothèque, a été rendue possible, après une mise au point industrielle longue et délicate, grâce à un enduit « indécollable » pouvant lier le millier de pages. Les ouvrages sont imprimés chez Hazell Watson, en Grande-Bretagne, l'imprimeur des « Penguin ».

D'ores et déjà paraissent la monumentale *Histoire de la révolution française* de Michelet en deux volumes de 900 et 984 pages, *Une histoire de la musique*, de Lucien Rebatet, en un volume de 900 pages, et un *Sherlock Holmes* en deux volumes de 980 et 920 pages dans lesquels l'éditeur a réuni toutes les enquêtes du héros de Conan Doyle. Une nouvelle édition du célèbre *Dictionnaire des œuvres de tous les temps et de tous les pays*, en six tomes et un index, paraîtra prochainement.

Des rééditions, donc, d'ouvrages classiques ou de références, appartenant à des domaines variés. Elles s'augmenteront en 1980 d'un Balzac, un Tocqueville, un Saint-Simon, un Flaubert, un Stendhal. Un seul volume réunira les œuvres de Rimbaud, Cros, Corbières et Lautréamont.

Mais Guy Schoeller n'écarte ni les traductions inédites (il annonce celle du *Livre de l'opéra*, de Kobbe), ni les anthologies neuves (Jean-François Revel lui en prépare une pour la poésie française), ni les montages originaux (Jean Tulard lui compose, à partir des récits sur la fin de Napoléon, *les Evangiles de Saint-Hélène*). Il fourmille d'idées pour rajeunir et étendre le patrimoine culturel international.

Une collection consacrée à l'Asie chez Flammarion

L'éditeur Alfred Eibel, qui a publié dans sa maison suisse de nombreux ouvrages sur l'Asie et la Chine en particulier, dirige, chez Flammarion, une nouvelle collection consacrée à l'Asie, « Aspects de l'Asie ».

La collection est inaugurée par l'ouvrage d'un chercheur du C.N.R.S., Tsien Tche-hao, intitulé *l'Empire du Milieu retrouvé : la Chine populaire a trente ans*. Dans ce livre, l'auteur étudie les systèmes politique, économique, social et culturel mis en place depuis la naissance de la République populaire en 1949. Prochainement, sera publié le livre d'Alfred W. McCoy : *la Politique de l'héroïne en Asie du Sud-Est*. L'auteur, un universitaire américain qui a enquêté sur le terrain et mis à jour son ouvrage pour l'édition française, montre le rôle politique joué par le trafic de la drogue à travers ses nombreuses filières, tant en Asie qu'en Europe.

Tête brisée et tête coupée.

Les éditions Plasma publient un recueil de textes de Villiers de l'Isle-Adam : *Chez les passants*. On y trouve de courts pamphlets, des satires, des études littéraires, des souvenirs. L'auteur s'y exprime, notamment, sur la peine de mort. Il y fait cette étonnante description : « *Comme j'achève ces réflexions moroses, j'entends un cri lointain, suivi d'une rumeur. Un « curieux »... vient de se laisser choir d'une échelle d'où il voulait « mieux voir » (...). On l'emporte agonisant. Tout à l'heure, il eût traité de farceur celui qui lui eût chuchoté à l'oreille : « C'est toi qui » passes le premier. » Ah ! quel rêve cette vie ! Quel feu de paille attisé par des ombres !... Cependant, la foule n'accorde aucune attention à ce décès : l'incident n'est pour elle qu'une sorte de lever de rideau. Ce défunt banal vient d'essuyer la planche. Pourquoi son trépas n'intéresse-t-il personne ? N'est-ce donc pas mourir qu'on est venu voir ?*

» Non. Pas précisément, puisque tête brisée vaut tête coupée. D'ailleurs, derrière ces arbres, ces chevaux, à cette distance du drame, la foule sait bien qu'elle ne verra pas « couper la tête ». Alors, pourquoi vient-elle passer la nuit, ici, debout dans le froid et les ténèbres ?... Pour communier moralement et du plus près possible avec l'horreur d'un homme qui, seul entre les humains, est averti de l'instant où il va mourir. C'est, jointe à la célébrité sinistre de cet homme, la seule solennité de sa mort qui fascine la foule et l'épouvante... »

« Papa lit, maman coud »

Les stéréotypes ont la vie dure. Annie Decroux-Masson a recensé ceux que donnent de la femme les manuels scolaires et les livres de lecture en usage dans les écoles primaires (*Papa lit, maman coud*, Denoël, 133 p.). Le résultat est affligeant : le sexisme le plus grossier s'y trouve mis au service des représentations les plus conformistes de la vie de famille ; pour l'éternité, papa lit au coin du feu cependant que maman raccommode les chaussettes. Avec une régularité obsédante, l'image de la femme est réduite à celle de la « maman », puis à celle de la « ménagère ». Lorsque sa fille lui tient compagnie, « *elles bavardent comme des pies...* » Multiplier les exemples serait lassant, mais comment résister au plaisir de reproduire l'énumération suivante, qui figure dans un manuel intitulé *Avec les mots de tous les jours* :

« *Ionesco est un écrivain bien connu, sa femme se nomme Rodika ;*

— Babar est le roi des éléphants, sa femme se nomme Céleste ;

— Napoléon était l'empereur des Français, sa femme s'appelait Joséphine ;

— Jules est le facteur du village, son chien s'appelle Médor ;

— Tarzan est le seigneur de la jungle ; sa femme s'appelle Jane. »

L'apparition de Jules et de son chien Médor au milieu de ces couples célèbres vaut son pesant de mépris. — R. J.

Aphorismes et périls.

Chaque année, les élèves de Pierre Dac, fidèles à leur « maître... soixantetrois », se retrouvent dans l'*Almanach de l'Os à moelle*. La cuvée « 80 » réunit des textes de Pierre Dac, les *Dossiers d'Interpopol ; les Sept péchés capiteux*, de Jean-Paul Lacroix ; des pastiches de Wolinski, de Brétécher, de Jacques Faizant, etc. Dans ce festival de loufoquerie, où un mauvais goût très recherché le dispute à un humour très discutable, les calembours et les aphorismes (et périls, ajoutent-ils) se multiplient comme des petits pains (poil au nez...). A noter ceci, d'où, à la seconde lecture, jaillit une angoissante vérité : « *L'éternuement, c'est l'orgasme du pauvre.* » (Editions Mengès, 320 p.)

vient de paraître

Romans

BERTRAND DE JOUVENEL : *les Français*. — Durant la seconde guerre mondiale, trois Français unis vont se séparer sous le choc de la défaite, puis de l'occupation. (Julliard, 287 p.)

MICHEL LEGRIS : *Société de décrispation*. — Après plusieurs millénaires, un jeune historien s'interroge sur les origines de la « société de décrispation » née peu avant l'an 2000. (Plon, 302 p.)

Récits

ALEXANDRE VOISARD : *Un train peut en cacher un autre*. — Six récits qui font la part belle à l'imaginaire. Par l'auteur de *Liberté à l'aube*. (Editions Bertil Galland, 180 p.)

Lettres étrangères

ARTHUR POWER : *Entretiens avec James Joyce*. — Traduites de l'anglais par Anne Villelans, ces conversations sont accompagnées des *Souvenirs de James Joyce* de Philippe Soupault, sortis à Alger en 1943. (Belfond, collection « Entretiens » dirigée par Claude Bonnefoy, 222 p.)

La Saga de Harald l'impitoyable. — Traduite et présentée par Régis Boyer, l'une des belles sagas « historiques » écrites au début du treizième siècle. (Petite bibliothèque Payot, 180 p.)

Textes

MICHEL BULTEAU : *la Pyramide de la vierge*. — Une « préciosité métaphysique » sur le ton du souvenir et du mystère imprègne cette quête du Graal. (Christian Bourgois, 164 p.)

Poésie

MARCEL DINOCOURT : *Parfum des bois et symphonie des sources*. — Un recueil de poèmes célébrant l'amour et la nature. (Editions Imbert, 128 p., 35 F port compris. En vente chez l'auteur : Le Concorde, bâtiment N, 1, rue du Villard, 73490 La Ravoire, près Chambéry).

Les Dix Grandes Odes Arabes de l'Anté-Islam. — Les Mu'allaqât traduites et présentées par Jacques Berque. (Sindbad, 164 p.)

ABU-NUWAS : *le Vin, le Vent, la Vie*. — Un choix de poèmes érotiques et bachiques du poète courtisan mort à Bagdad vers 815, traduits et présentés par Vincent Monteil. (Sindbad, 195 p.)

Critique littéraire

STUART SYKES : *les Romans de Claude Simon*. — L'œuvre simonienne explorée par un Ecossais, maître-assistant à l'université de Liverpool. (Editions de Minuit, 208 p.)

Politique

JEANNETTE THOREZ-VERMEERSCH : *Vers quels lendemains*. — L'auteur dénonce un « relâchement » des principes et des pratiques communistes et demande « jusqu'où iront les partis qui se proclament, curieusement, eurocommunistes ». (Hachette, 204 p.)

JEAN-JACQUES CHEVALLIER : *Histoire de la pensée politique*, tomes I et II. — De la Cité-Etat à l'apogée et au déclin de l'Etat-nation monarchique, l'histoire de la pensée politique qui a contribué à forger les civilisations. (Payot, tome I : 372 p. ; tome II : 250 p.)

Documents

GILLES CHOURAQUI : *La Mer confisquée*. — Comment les Etats riches s'approprient les richesses des océans. (Le Seuil, l'Histoire immédiate, 267 p.)

PIERRE MELANDRI : *l'Alliance atlantique*. — A travers les textes et les inventions des hommes, une histoire tumultueuse et parfois contradictoire d'une alliance. (Julliard, col. Archives, 282 p.)

DOAN VAN TOAI : *le Goulag vietnamien*. — Par un dirigeant étudiant de l'opposition durant la guerre du Vietnam, un témoignage et une dénonciation des « crimes de paix » du régime de Hanoï. Récit recueilli par Michel Voirol. (Robert Laffont, 342 p.)

Autobiographie

ABBA EBAN : *Autobiographie*. — Sous forme d'autobiographie, un ouvrage de politique internationale de l'ancien ministre des affaires étrangères d'Israël. (Bucher-Chastel, 478 p.)

Histoire

HENRY MECHOULAN : *le Sang de l'autre ou l'Honneur de Dieu*. — Le fanatisme espagnol au siècle d'or. (Fayard, 302 p.)

JACQUES DELARUE : *le Métier de bourreau*. — Histoire d'une profession, aujourd'hui menacée. (Fayard, 413 p.)

Psychanalyse

W.R. BION : *Aux sources de l'expérience*. — Une recherche théorique sur la formation de la mémoire, de la pensée et du langage par un psychanalyste kleinien. Traduit de l'anglais par F. Robert. (PUF, 137 p.). Du même auteur : *Eléments de psychanalyse*. (PUF, 107 p.)

STEPHANE LUPASCO : *l'Univers psychique*. — Les travaux de S. Lupasco suggèrent la possibilité d'un univers psychique d'envergure cosmologique qui prendrait place *entre matière et anti-matière*. (Denoël-Gonthier, 256 p.)

en bref

● LE PRIX « PLANETA », la plus importante récompense littéraire espagnole, d'un montant de 8 millions de pesetas (environ 120 000 F), a été attribué à Manolo Vazquez Montalban pour son roman « los Mares del Sur » (« les Mers du Sud »), publié aux éditions Planeta, de Barcelone. Journaliste *connu*, collaborateur de « Triunfo » et « la Calle », chroniqueur politique d'un quotidien *de Barcelone (« El Periodico »)*, Manolo Vasquez Montalban est membre du comité central du *P.S.U.C., parti communsite* catalan. Il est l'auteur de plusieurs romans, dont les plus récents sont *situés à mi-chemin entre la littérature* policière et la politique-fiction.

● LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE PRESENTE, JUSQU'AU 2 DECEMBRE, UNE EXPOSITION DE « RELIURES D'ART CONTEMPORAINES », avec des œuvres de créateurs reconnus — Germaine de Coster, Hélène Dumas, Pierre-Lucien Martin, Colette et Jean-Paul Miguet, Michel Richard et Elisabeth Rossignol — à qui la B.N. commande chaque année, depuis 1977, des reliures. (Tous les jours, dimanches et mardis compris, de 12 h. à 18 h. Entrée 4 F.), 58, rue de Richelieu.

● LE CENTRE NATIONAL D'ACTION CULTURELLE des artistes et écrivains organise, tous les *lundis*, de 20 h. à 22 h., avenue Franklin-Roosevelt, de *grandes rencontres culturelles* permettant aux créateurs de l'esprit de toutes disciplines de présenter *leurs œuvres nouvelles et d'échanger* leurs expériences avec le public. Pour assister à ces séances publiques, *appeler le 942-14-60*, entre 11 h. et 15 h.

● UNE SOIREE-DEBAT CONSACREE A LA LITTERATURE DE CENTRAFRIQUE se déroulera le jeudi 25 octobre, de 20 h. à 22 h. 30 (68, rue de Babylone, 75007 Paris). Y participeront : Cyriaque Robert Yavoucko, auteur de « Crépuscule et défi » (L'Harmattan), Pierre Sammy, auteur de « l'Odysée de Mongou » (Hatier) et *le Père Guislain de* Banville, qui apportera un point de vue d'historien.

● QUATRE-VINGT-SEPT POUR CENT DES FRANÇAIS POSSEDENT DES LIVRES CHEZ EUX », indique un sondage publié par « le Figaro » du 12 octobre. Ce sondage, réalisé par la Sofres en septembre 1979 sur un échantillon national de onze cents personnes de quinze ans et plus, est mis en parallèle avec un autre sondage datant de 1972. Il ressort de cette comparaison que ceux qui n'achètent *jamais de livres, six en 1972*, ne sont plus que quatre. 54 % des personnes interrogées lisent au minimum un livre et au maximum quinze livres par an. 20 % lisent davantage, 22 % pas du tout. La lecture vient, comme passe-temps, en deuxième position après la télévision, mais avant les journaux et magazines, et avant le cinéma. Les préférences vont, dans l'ordre, au roman, à l'histoire, au « polar » et aux livres sur la santé et la médecine. De quinze ans à dix-sept ans, la « BD » vient en tête.

● LES EMISSIONS QUE MAX GALLO fit à France-Inter sur les événements qui marquent le siècle viennent d'être prolongées par un livre publié sous le titre : « le Vingtième Siècle raconté par Max Gallo » (Perrin, 306 p.).

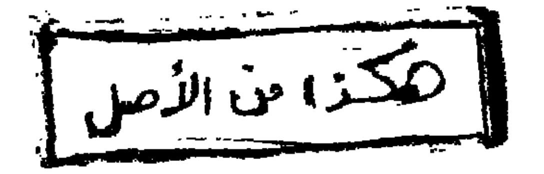
● LA VIE D'HENRI BERAUD fait l'objet d'un important dossier *établi* par un universitaire lyonnais, M. Jean Butin, et publié par les éditions Horvath (10, rue Benoît-Malon, Roanne) sous *le* titre : « Henri Béraud, sa longue marche de la Gerbe d'or au Pain noir ». Préparant une réédition des œuvres d'Henri Béraud, M. Jean Butin recherche à cette fin tous manuscrits et correspondance. (Ecrire à M. J. Butin, 2, rue Louis-Thévenet, 69004 Lyon.)

● LE NOUVEAU COMMERCE publie dans sa livraison d'automne des articles de A. Dalmas, de Ginevra Bompiani, de Françoise Buisson, de Claude Vivien et une seconde *série* des « Feuilles de route » en Chine de Victor Segalen. (158 p., 35 F.)

● « LES CAHIERS MARCEL PROUST » (Gallimard) publient dans leur neuvième numéro des *lettres inédites de Marcel Proust* à Jean Schlumberger, Henri Ghéon et à Jacques Copeau. Philippe *Chardin étudie « le Roman* de formation de l'artiste » à travers « A la recherche du temps *perdu » de Proust et « A Portrait* of the Artist as Young Man » de James Joyce. Marcel Muller met *en relief* le pastiche et la cruauté dans l'œuvre proustienne, etc.

● AU SOMMAIRE DU NUMERO 68 DE LA « REVUE DES LIVRES POUR ENFANTS » que publie la Joie par les livres : le centenaire Janusz Korczak d'après *le compte* rendu du colloque de l'Unesco à la mémoire du pédagogue polonais ; *les expositions à Clamart*, ou comment rendre les livres vivants et susciter l'enthousiasme *des enfants ; les bibliothèques* pour enfants s'adressent-elles à *tous les publics ?* par Geneviève Patte. (Le numéro : 8 F, 4, rue Louvois, 75002 Paris.)

● LA REVUE « ECONOMIE ET HUMANISME » (180 p., 25 F) consacre une grande partie de son numéro de septembre-octobre au thème « lecteurs et bibliothèques ». Au sommaire, on relève des articles de G. Herzhaft (« De la « B.N. » aux *bibliobus* »), de M. Didelot (« Quels sont les lecteurs ? »), de A. Rousin (« Garder et offrir la mémoire du monde »), de J.-C. Gautier (« Bibliothèques publiques et action culturelle ») et de J. Breton (« Une science nouvelle : la bibliologie »), etc.



هكذا من الأصل

romans

Place aux vieilles dames

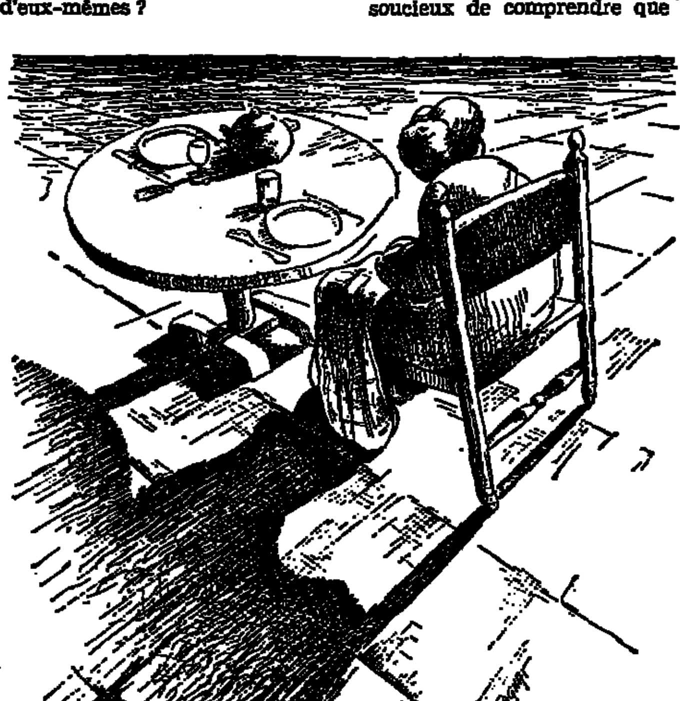
Une vie sacrifiée

● ***Une femme de cinquante ans et sa mère dans un roman d'Alice Rivaz.***

UN diptyque. Personnage principal du premier volet : *une célibataire* quinquagénaire, chargée d'une mère menacée à court terme par l'impotence. Personnage *principal* du second : la même, une fois sa mère morte. Les deux peignent une *situation qui* préoccupe moins nos sociétés que les difficultés auxquelles *s'affrontent certaines jeunes femmes*, et pourtant cette situation est de plus en plus fréquente à mesure *qu'augmente le nombre* des femmes travaillant hors du foyer et que la vie des vieillards est *prolongée* par la médecine. Pour aggraver les choses, il *s'agit* d'une enfant unique *qui doit, depuis des années*, opter entre son métier et le soin de sa mère, et voit poindre pour *elle l'heure de l'hôpital, voire de* l'hospice.

A ce thème d'une tristesse infinie, Alice Rivaz, comme le ferait la vie, en surajoute plusieurs autres. Christine, toujours soumise à la volonté de ses parents, bien qu'intellectuellement supérieure à la moyenne, a gâché son destin faute d'imposer son propre vouloir. Une velléitaire, en amour — elle en a raté au moins trois à la file, — mais aussi en ce qu'elle croit le but essentiel de son existence : écrire un livre.

Cette « œuvre », en arrière-fond de ruminations d'insomniaque, a quelque chose de dérisoire, d'empoisonné. Quand tant de prétextes se mettent, durant tant de temps au travers d'un projet, le projet était-il autre chose qu'une fumée vague de l'esprit ? Les hommes que Christine a *aimés n'ont-ils pas été* repoussés par ce bas-bleu, avec son livre toujours en train et jamais abouti, ou ont-ils été rebutés par son asservissement aux désirs de la mère, au mode de *vie* de la *mère*, *puis* à la maladie de la mère ? Où est le partage entre ce qui est « bien » et une *raisonnable cruauté*, entre le « devoir » et la nécessaire liberté pour être soi ? De quelle manière accorder l'esprit de sacrifice et l'égoïsme ? Où se trouve la limite entre santé et sainteté, et jusqu'où l'exigence de l'une et de l'autre nous permet-elle d'aller, concernant les êtres qui nous ont donné le jour et, presque toujours, le meilleur d'eux-mêmes ?



(DESSIN DE J.-P. CAGNAT.)

Tout en ressassant ce qu'elle a fait, n'a pas fait, aurait dû faire, dans une mauvaise conscience permanente avec des regrets vains, Christine s'avance vers la vieillesse les mains vides. Cas banal, mais Alice Rivaz le traite avec une maîtrise parfaite. Sa phrase ample, nourrie d'incidentes, colle admirablement, *dans sa monotonie* voulue, à l'interrogation perpétuellement reprise sous des angles différents, tandis que les lieux changent et que passe, à un rythme proustien, l'irréversible temps.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ JETTE TON PAIN, d'Alice Rivaz, *Gallimard, 230 pages.*

Un dialogue entre deux infortunes

● ***Jacques Duquesne réhabilite les « bons sentiments ».***

JACQUES DUQUESNE, c'est à la radio, dans la presse, à la télévision, un journaliste qui semble toujours plus soucieux de comprendre que de juger. Spécialiste du Vatican, il en ignore la pompe avec autant de candeur que le pape. C'est aussi le romancier de *la Grande Triche* qui observait la dernière guerre par les yeux d'un enfant. Ce regard ingénu qui désarme le désespoir, il le prête aujourd'hui à une vieille dame, clouée dans son fauteuil par l'arthrose *et que* révolte sa condition de « personne à charge ». Pour tuer le temps, pour oublier les soins que lui administre sa belle-fille, elle se raconte des histoires en étudiant à la jumelle les mœurs *du « grand ensemble » où* elle achève sa vie. Mais l'ennui la ronge plus encore que ses douleurs.

Quelle surprise ne serait pas la bienvenue dans une existence aussi morne ? Comment ne pas profiter d'une erreur téléphonique ne fût-ce que pour parler et pour écouter autrui ? *Une voix la nuit* s'ouvre sur une aubaine née d'un malentendu.

« *S.O.S. Isolés* », demande la voix.

Et la vieille dame se garde de la détromper. *Pour* la solitude, elle ne craint personne. Et pour secourir son prochain, ma foi, elle en vaut bien une autre. Ainsi commence, à l'aveuglette, un dialogue entre deux infortunes, la gravité de l'une clouant le bec à l'autre. Car, que dire, quelles consolations *proposer* à un *interlocuteur qui* vous confie qu'il souffre d'un cancer, qu'il se sait condamner *et qu'il a décidé de mettre lui*-même fin à ses jours ? Etourdie par le choc, la vieille dame hésite, à *court d'arguments. Mais elle* n'est pas de celles qui renoncent et l'instant d'après, faisant *feu de tout bois* (y compris de la menace de se suicider elle aussi), elle tente l'impossible *sauvetage. Tandis qu'elle* développe son plaidoyer invoquant le devoir de « tenir », son petit-*fils qu'elle a mobilisé pour lui* prêter assitance, part à la recherche du désespéré. Et c'est une course *contre la* montre, contre la mort, au fil de phrases qui s'égrènent, dérisoires comme des gouttes d'eau dans le désert.

Par quel *miracle nous* atteignent-elles droit au cœur, éveillant, imposant l'esprit de charité *dont nous nous déchargeons* d'ordinaire sur des œuvres « étudiées pour » ? Voici que la sympathie nous *fouette* les sangs, que la lecture nous procure l'illusion d'accomplir une bonne action sans devoir en supporter les retombées. Conscient du danger que présentait un sujet aussi édifiant, Jacques Duquesne l'a pimenté de malice, éclairé de tendresse.

Face à l'insupportable vérité du drame se dresse une force rivale qu'il faut bien appeler amour. Parce qu'elle aime la vie, envers et contre tout, qu'elle oppose au malheur ce mélange de dignité et d'imagination qui l'apprivoise, la vieille dame renverse l'équilibre des forces et contraint la fatalité à battre en retraite. Victoire temporaire ? Certes. Mais le courage, lui, fait école et poursuit le combat. Une voix la nuit, une main tendue, un sourire et la misère humaine recule d'un pas. Un pas seulement, cela suffit pour redresser la tête.

GABRIELLE ROLIN.

★ UNE VOIX LA NUIT, de Jacques Duquesne, Grasset, 255 pages.

Les flashes d'un caméraman

● ***Dans la lignée de Joseph Conrad.***

CAMERA au poing, Bruno Muel a parcouru le monde : témoin, il l'a donc été, de quelques-uns de ces désespoirs, de quelques-unes de ces révoltes qui, parfois, avec un peu de chance, pourront franchir le mur du silence. La filmographie figurant au début du volume résume ces périples et ces réalités : Cuba, le Chili, Sochaux en 1968, l'Angola, la République Centrafricaine, etc. Mais la caméra n'a *qu'un œil, elle ne montre* donc jamais qui la tient ; alors, il y a la plume et ce *Baume du tigre*.

Bruno Muel raconte et se raconte dans un fourmillement d'images, d'impressions mêlées, de souvenirs remontant à la surface des eaux troubles de la mémoire : c'est, dans une évocation pudique mais très émouvante, la mort du père, l'enfance et les heures passées sur les branches des arbres, le vieil instituteur et, déjà, la découverte des voyages lointains.

Plus tard, quand il sera grand, c'est la guerre ; la guerre partout. « *Un homme et une femme, nus tous les deux, sont en train de se faire la guerre. On soulève le couvercle d'une poubelle et, à l'intérieur, c'est la guerre, un rat détale entre* vos *jambes.* »

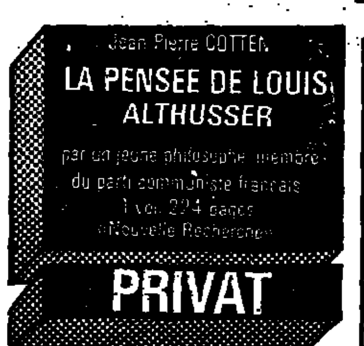
Et puis, il y a aussi la vie, « fugitive », ce jaillissement d'étincelles, cette succession d'inattendus, pics de joies, gouffres de détresse et, entre, la corde raide de l'incertitude *et* toute l'ironie du monde. Une vie agitée, qui voit son protagoniste en train de fuir constamment le « régime pantouflard », désireux d'être épuisé encore une bonne fois par la fringale des *espaces*. Incessants « sauts de puce » de l'homme-œil, il est mouche, il est corbeau, « il quitte une pièce en *sautillant* » : sa trajectoire imprévisible l'amène à rencontrer des personnages qui le sont tout autant : l'étrange attaché culturel Polivet, Laure-Misère, compagne vaillante, chaude lumière, Loriot, vieux copain, encore un assoiffé du monde.

Le récit est découpé en courtes séquences, morceaux de pellicules impressionnés par ces mouvements et cette quête ; les phrases, dépouillées, sobres, révèlent pourtant une intense sensibilité et l'on pense, bien sûr, à quelques pères américains, Conrad, Hemingway ou *Lowry*. D'ailleurs, le récit s'achève sur la lecture de *Lord Jim*, de Conrad, faite à un ami qui va mourir. Le commentaire du moribond sur ce livre vaut également pour celui-ci : « *On dirait que c'est un livre écrit pour la vie.* »

Ce *Baume du tigre* est un premier roman, et il est surprenant d'y découvrir une aussi grande maturité dans l'expression. Bruno Muel maîtrise parfaitement tous les éléments de son texte : cohésion et rythme du récit, écriture incisive — avec ces phrases-bistouris qui peuvent porter toute l'émotion ou tous les parfums du monde, des vies, — et, au fil du texte, on se laisse séduire par la présence d'un écrivain si proche du lecteur, si proche des évidences, cruelles, injustes ou heureuses, des existences. Un livre émouvant, « écrit avec la vie... »

BERNARD GENIÈS.

★ LE BAUME DU TIGRE, de Bruno Muel, Les lettres nouvelles - Maurice Nadeau, 160 pages.





A quoi bon apprendre ?

(Suite de la page 17.)

PARMI les raisons de cet acharnement autodestructeur, comment ne pas voir une coupure à peu près totale avec la vie ?

Dans sa lumineuse introduction, Claudine Gothot-Mersch relève justement ce que *Bouvard et Pécuchet* a de commun avec les autres romans : révolution de 1848 en arrière-plan comme dans *l'Education sentimentale* ; manie des descriptions présente dans toute l'œuvre ; ce qu'on pourrait appeler, en termes de cinéma, les *arrêts-sur-l'image* du style « *Ils faisaient halte à mi-côte pour s'éponger le front* » ; et, bien sûr, la soif de connaissances, d'expériences, de *Bovary*. La parenté des « bonshommes » avec Emma va très loin. Quand il surprend Mme Castillon aux pieds de Gorgu, Pécuchet rêve sur les « *trésors* » et les « *abîmes* » de l'amour, du dehors, en exclu.

Flaubert, d'ailleurs, le dit vierge, et laisse entendre qu'il se flagelle en cachette. Il n'aura qu'une expérience sexuelle, avec la bonne, et s'en trouvera malade. La *libido* de Bouvard n'est guère plus impérieuse. Il a beau étaler ses aventures, il se laissera berner par une veuve. En fait de femmes, tous deux se satisfont très bien de la statue en plâtre du jardin. L'amitié d'abord ! Et la plus immature qui soit, avec jurons obscènes et batailles de seaux d'eau.

par Bertrand Poirot-Delpech

L'HISTOIRE n'entre pas plus chez eux que le sentiment. Face aux événements de 1848 et de 1851, ils n'utilisent aucune des connaissances qu'ils ont acquises. Sans plus *raisonner, ils épousent classiquement les préjugés de leur* milieu de petits-bourgeois parvenus, en vomissant à la fois *l'aristocratie et la plèbe. Le suffrage universel est honni*, et Louis Napoléon approuvé, « *puisque* » le bourgeois ne peut être que « *féroce* », l'ouvrier « *jaloux* », et le peuple docile aux tyrans.

En somme, la sottise est partout, à commencer dans l'intelligence. L'érudition et la foule en décuplent les germes. Toute peut se penser, et le contraire. Tout s'équivaut, donc rien ne vaut...

Constat de névrosés. C'est dit dès leur première rencontre : « *Ils dénigrèrent le genre humain comme des gens qui ont subi de grands déboires.* » De ces brouilles si profondes avec le monde sensible que le contact de la nature les aggrave encore : « *L'ennui de la campagne, si lourd quand le ciel blanc écrase de sa monotonie un cœur sans espoir...* »

BOUVARD et Pécuchet pourraient n'être que des cas cliniques d'inappétence vitale trompée dans la boulimie livresque. Mais c'est le mystère jamais éclairci des chefs-d'œuvre de changer des curiosités en symptômes universels, et éclairant bien au-delà de leur époque.

Faites l'expérience, en relisant l'aventure des « bonshommes », de les imaginer aujourd'hui. Ils ont pris leur retraite de la Sécurité sociale. Ils ont hérité d'une fermette. Ils jardinent et jaspinent. On leur a vendu à crédit toutes sortes d'encyclopédies dorées au fer. Ils ne manquent pas une émission scientifique ou historique, pas un débat d'idées. Ils mettraient *le Monde en fiches, que ça ne m'étonnerait pas...*

Et pourtant, *quelque* chose leur dit que ces connaissances-objets s'accumulent en vain dans le grenier de leur esprit. Les lieux communs du jour les traversent et *les asservissent, sans qu'ils cillent. La mentalité des « préfets » et des* « officiels », contre laquelle Flaubert les a tant prévenus, *règne. Même les penseurs*, une fois qu'on les a rendus comestibles par le grand nombre, ne semblent plus à l'origine *de ce qu'ils constatent et articulent. Si eux n'aident plus à* résister, qui le fera ?

Sous le toit de nos Chavignoles, la corde, écoutez-la grincer, pend.

★ **BOUVARD ET PECUCHET**, de Gustave Flaubert, Edition de Claudine Gothot-Mersch, Gallimard, collection « Folio », 578 pages.

antilles

Rencontre avec Simone Schwarz-Bart

(Suite de la page 17.)

« *Cette nuit antillaise, la nuit intérieure des hommes,* explique Simone Schwarz-Bart, *c'est la nuit où les forts deviennent plus forts, où les faibles deviennent plus faibles, c'est une nuit perceptible à tout le monde, mais, en même temps, c'est ma nuit, ce sont mes obsessions. Mais il y a le soleil qui revient à la fin, car je suis une femme d'espoir : nous sommes un pays neuf, nous ne sommes pas une chrysalide, nous ne sommes pas encore un papillon non plus, nous sommes en train de nous constituer une identité très fragile, quelque chose qu'on ne pourra sans doute jamais définir, sauf quand le déclin aura commencé...*

« La nuit de l'esclavage »

— La nuit est tombée sur votre monde ?

— *Notre nuit antillaise, c'est évidemment la nuit de notre naissance, cette naissance très difficile en tant que peuple, la nuit de l'esclavage. Et nous n'en finissons pas de l'exorciser. Parce que c'est une histoire difficile, de violence, de sang, de rencontres abruptes de plusieurs mondes. Homère dit bien que tout esclave perd la moitié de son humanité, et l'entrée de Ti Jean dans le conte antillais, c'est cette moitié d'humanité qui se relève, qui se redresse et qui cherche son idéal. Ti Jean, chez nous, est toujours celui qui apporte la lumière, c'est celui qui garde l'identité, qui éclaire son peuple. Peut-être chacun doit-il, comme Ti Jean, essayer de redonner un peu de soleil au monde. C'est à la fois l'histoire d'un peuple et c'est aussi ma propre nuit que j'éclaire.*

— *Est-ce qu'à travers le conte,* vous n'avez pas voulu surtout nous faire entrer de plain-pied dans votre Guadeloupe ? Vous écrivez dès la première phrase : « *L'île où se déroule cette histoire n'est pas très connue.* » Et plus loin : « *Ni les morts en situation régulière ni les errants n'avaient jamais entendu parler de la Guadeloupe.* » Vous semblez souffrir de cette ignorance qu'on a de vous.

— *A travers Ti Jean, c'est l'histoire de la Guadeloupe qui passe tout à fait. Je pars du conte de la bête qui avale le soleil et c'est la nuit sur la terre. C'est en fait le conte qu'entend Ti Jean au royaume des morts par la femme au bec de canard. Il est bien évident que je suis parcourue par de multiples influences, peut-être sans m'en rendre compte ; j'ai beaucoup lu Homère, c'est un peu cette quête du retour au pays natal, cette errance et cette distance, qui restitue un pays dans sa plus grande vérité. Quand Ti Jean est, au royaume des morts, dans l'éloignement le plus complet de son pays, il dit qu'il connaît chaque brin d'herbe, que chaque pierre lui est proche, et c'est pour avoir perdu Egée, qu'il aime, qu'il peut savoir son poids sur la terre. Il faut peut-être beaucoup de temps pour être vraiment jeune : il blanchit, il vieillit, mais par-dessous on sent bien qu'il a toujours la peau verte...*

Dans le conte, le temps n'est rien du tout, parce qu'à la fin il est de nouveau jeune. Mais jeune d'une autre façon : il sait. Il a eu cet éloignement fantastique qui l'a rapproché, qui a rendu visibles les choses invisibles et qui fait qu'il retourne vers son pays. Il pourrait aussi rester en haut et être séparé des hommes. Or non, il revient en bas et il assume son destin de simple mortel de Fond-Zombi.

— Quand il est en Afrique, il ne se reconnaît pas...

— *Il se reconnaît et il ne se reconnaît pas... Nous autres Antillais, nous avons tellement rêvé à l'Afrique qu'elle est devenue une Afrique mythique. C'est pourquoi il y a un malentendu. Par exemple, un écrivain comme Richard Wright, lors de son retour en Afrique, est assez troublé du fait de son étrangeté, qu'il ressent et que les Africains ressentent également ; les autres le considèrent comme un Blanc à peau noire et un fils d'esclave. L'accueil que reçoit Ti Jean quand il arrive en Afrique, c'est un peu l'histoire du nègre qui part à la recherche des siens et qui comme Ti Jean voit le village se vider au fur et à mesure de son approche. On le prend pour un revenant, pour un fantôme, pour un Blanc à peau noire.*

» *On avait tellement besoin de s'attacher à quelque chose ; on se sentait un peu rejeté par l'Occident, mais d'un autre côté l'Antillais s'était amputé d'une partie de lui-même, de son africanité, au profit de l'Occident. Il ne faut s'amputer d'aucune de ses composantes ; il est bien évident que nous avons un héritage africain, mais pas seulement.*

— Mais votre langue, cette langue colorée de myriades d'images et de senteurs, sans exotisme, sans folklorisme, une belle langue presque classique, ferme, nette, précise, n'est-elle pas votre héritage français ?

— *Nous parlons un français différent. Même le langage, c'était pour nous le langage du dominant... Alors pour employer la langue française, il nous fallait la casser, la métamorphoser, la coloniser presque, pour qu'elle soit nôtre. D'ailleurs, c'est en cela qu'on lui est fidèle : en la faisant danser, valser, en la frappant, nous envoûtons les mots qui ressortent autres. La langue française, nous lui donnons du sang, nous lui donnons des couleurs, nous lui donnons ce que nous sommes.*

» *Nous, nous sommes en majorité catholiques, mais, à côté de cela, nous sommes des êtres doubles, et ce double courant ne donne pas des êtres complètement cassés ; c'est comme une double richesse. Toutes ces choses cohabitent en nous, parfois avec tapage : la France, l'Afrique, la religion catholique, la magie... On va à la messe, mais ça n'empêche pas d'aller chez le sorcier. La réalité que nous vivons est une réalité magique, mais rationnelle. En Europe, il y a un retour prodigieux du fantastique. Pourquoi ? Parce que le rationnel ne rend pas compte du réel ; le réel n'a pas besoin d'être embelli, il a besoin d'être agrandi ; c'est un peu le rôle du fantastique. Chez nous, nous vivons constamment dans un univers magique parce que c'est aussi un univers de l'oralité, un univers de communauté, c'est-à-dire de théâtre, de jeu, de surréalité.*

Nous sommes des êtres surgis de nulle part pour n'être rien que des ombres errantes sur un bouchon d'herbes sauvages. Ça vous donne un certain flou qui a sa vérité, qui vous fait douter des choses parce que trop de certitude nuit. Ici, on a l'impression que les gens savent tout. Chez nous, au contraire, on ne sait pas ; on doute même de soi-même. Sommes-nous des ombres, ou les seuls vivants ?

— Dans le livre, il n'y a pas de frontière entre les vivants et les morts...

— *C'est un peu la vision africaine, mais aussi un peu antillaise : la mort, c'est le repos entre deux naissances ; c'est la graine qui donne l'arbre, qui redonne la graine et c'est le cycle éternel.*

» *Parfois, quand on parle à des vivants, on a l'impression qu'ils vont tomber en poussière et, d'autres fois, au contraire, il y a des morts qui sont tellement présents, avec lesquels on dialogue constamment qu'il n'y a pas vraiment de séparation.*

« Qu'est-ce qu'on sera ? »

— Ce roman-conte où s'exprime le fantastique de votre culture, n'est-il pas plus proche de la réalité que de la pure imagination ?

— *J'ai écrit ce livre avec des pauses, des petits points qui correspondent au souffle du conteur qui reprend haleine, qui laisse le temps agir. Je l'ai écrit de façon qu'il soit dit. Tout est imaginaire, et, en même temps, tout est réel. La bête ne vient pas seulement de mon imagination, elle est suscitée par l'imagination collective. La réalité, nous l'agrandissons ; du fait de notre insularité, peut-être avons-nous besoin de cet agrandissement.*

» *Nous sommes en train de naître à nous-mêmes. Nous avons été éparpillés dans tous les sens, et, maintenant, avec cette littérature, avec ce théâtre antillais qui est en train de naître, il y a une interrogation sur cette naissance. Les gens se demandent « qu'est-ce qu'on sera ? » Ce qui est nouveau, c'est qu'on se décide à être nous. Peut-être que nous donnerons la préséance à telle influence plutôt qu'à telle autre, mais ça ne représentera plus un dilemme insoluble qui fait que l'Antillais n'est pas l'Antillais, qu'il verse dans le grand mirage noir ou bien dans la grande erreur blanche. Nous restons un peu intacts face au monde.* »

NICOLE ZAND.

Regards français

● ***Des yeux pour ne pas voir.***

ETUDIER les variations du discours français sur les Antilles et noter en même temps l'émergence d'une parole indigène, tels sont les deux objectifs fondamentaux que s'assigne Régis Antoine dans cette importante étude comparative consacrée à trois siècles de regards et de « discours » portés sur la réalité antillaise, du dix-huitième siècle à 1932.

Si l'image donnée des Antilles oscille constamment entre le mirage des îles fortunées et la représentation sans complaisance du « morne » famélique, le discours, lui, reste homogène. Bien qu'au cours des trois siècles envisagés les Antilles soient le théâtre ou subissent le contrecoup d'une série de mutations historiques parfois considérables (conquête, colbertisme, révolution de 1789, abolition de l'esclavage), on reste frappé par la permanence d'un certain *nombre de* thèmes et d'images.

Ainsi, même quand sont abolies les vieilles cosmogonies médiévales, survit le mythe des rivages enchantés.

Devant les hommes et les paysages, le dépaysement éprouvé par le voyageur se trouve toujours relativisé, minoré, comme si la confrontation avec les vieilles colonies le renvoyait toujours plus ou moins à des questions qui le concernent en tant que citoyen français.

Si les grandes batailles d'idées ne suscitent que peu d'échos littéraires, il n'en va pas de même pour le personnage de la femme antillaise. Coïncidant avec l'apparition d'un certain nombre de mulâtresses, nées du droit de cuissage du seigneur colonial, l'exaltation de la femme antillaise, prostituée ou maîtresse, apparaît comme un phénomène extrêmement ambigu dans la mesure où la mulâtresse est une femme acquise au groupe dirigeant et qu'elle estompe, par conséquent, les antagonismes de classes et de races. Enfin, dernier avatar de l'image de l'Antillaise, la « *doudou* » permet d'occulter certaines figures féminines dont l'influence subversive a été incontestable, telle cette « *mulâtresse* Solitude » qui s'insurgea contre le rétablissement de l'esclavage en *1802* et mourut exécutée par le pouvoir colonial.

Quant au discours créole, il se dilue singulièrement dans une littérature d'assimilation rongée par les démons du mimétisme et de la décalcomanie. Il faut toutefois, et ce n'est pas rien, excepter le discours de la prise de conscience antillaise qui triomphe en 1932 avec la publication explosive de *Légitime Défense*, d'Aimé Césaire.

JACQUES CHEVRIER.

★ **LES ECRIVAINS FRANÇAIS ET LES ANTILLES**, de Régis Antoine, des premiers Pères Blancs aux surréalistes noirs, Paris, Maisonneuve et Larose, 429 pages.

هكذا من الأصل

religion

Dieu perdu et retrouvé

● *La confession de Petru Dumitriu.*

ENCORE un livre sur Dieu ! *Encore une de ces découvertes sauvages*, rencontre improvisée, retour émerveillé vers ce que le monde scientifique et industriel ignore paisiblement ou semble *exclure*. Mais de tous les livres que j'ai lus ces derniers temps sur ce sujet inépuisable et impossible voici, non le plus sincère — ils sont tous sincères, ce genre de discours exigeant un certain courage, — mais le plus singulier, le plus paradoxal, sûrement le plus émouvant. A la fois cri d'horreur et cri de joie, autobiographie qui va parfois jusqu'au ton de la confession, pittoresque excursion dans la métaphysique, satire féroce, vaste *improvisation lyrique et, par instants*, prières : il y a vraiment de tout dans ce torrent tumultueux dont l'élan vous entraîne.

Roumain, étudiant en Allemagne pendant la guerre, *actif* coopérant dans son pays à la construction du socialisme (le « socialisme tartare »), puis écœuré s'esquivant vers l'Ouest, voyageur des trois mondes, érudit tous azimuts (érudit, satirique et poète : comment ne pas songer à Rabelais ? En pareil sujet c'est assez insolite !), enfin excellent *romancier dont le sens* aigu du réel a été remarqué, Petru Dimitriu a une bien trop vaste, bien trop douloureuse expérience de la vie pour donner dans une *mystique* de confiserie. Le Dieu qu'on devine derrière le décor ressemble par moments aux dieux *ambigus* de l'Inde, créés à l'image du monde et chez qui l'épouvantable se mêle à l'adorable.

En fait on trouve toujours le Dieu que l'on cherche et celui de nos contemporains a quelque chose d'archaïque : sans théologie préalable, sans mise en condition, sans héritage idéologique, partis sans équipement en quête de l'essentiel, ils butent d'emblée sur le mystère du mal. Voilà pourquoi d'entrée de jeu ce livre vous jette à la figure de grosses pelletées d'horreurs. Cela va de la *souffrance des bêtes à tous les fléaux* qui s'acharnent sur les pauvres hommes. Un bilan enragé car « *c'est à partir du mal qu'il faut pouvoir prier* », c'est le lieu de l'option : ou bien on appelle ou bien on refuse. Bilan impitoyable et l'homme, on *le* sent, parle d'expérience.

Une réponse viscérale

Avec la même indignation il renvoie dos à dos l'inhumanité des « socialismes tartares » de l'Est et celle que produit la société capitaliste de l'Ouest. *Comment dépasser l'obstacle ?* Comment assumer l'inacceptable silence, l'indifférence d'un Dieu qui, s'il existait, serait odieux ? Ajoutez à cette révolte du cœur les résistances de l'esprit dans un monde athée qui se passe fort bien, comme disait jadis l'astronome Laplace, de cette « hypothèse inutile »... La réponse arrive progressivement, par brusques émergences, car elle est viscérale.

C'est une réaction de l'être *entier*, une réaction vitale : une expérience, celle de la joie, la simple joie de vivre, l'affleurement léger, comme dans un lavis chinois, d'une insaisissable harmonie, quelque chose qui ne peut venir que d'ailleurs, qui se dépose dans un éclat de soleil, dans un geste de tendresse, mais qui les dépasse en leur conférant un sens, une valeur, une beauté infinis. Alors s'esquisse en nous un geste de gratitude, un geste instinctif de remerciement. A qui s'adresse-t-il ? Qui le sait ? Mais qu'importe ici le *savoir* : c'est d'*être* qu'il est question, d'exister totalement, de parcourir son humanité dans toute son étendue : nul besoin de dogme, non, mais la perception d'un écho, un assentiment spontané. Non pas je ne sais quelle « euphorie psychosomatique » à classer parmi d'autres, mais la visitation d'une joie à la fois inconnue et toute intime qui est *action de grâces* et se traduit par un besoin de lancer un merci dans le vide.

Ce vide, ce ne sont pas des concepts qui vont le remplir : Dimitriu est un mystique qui se méfie des constructions abstraites. L'abstrait finit toujours par *masquer le réel. Rien de construit* donc, mais la volonté d'atteindre, de toucher des limites : « *Ce qu'il est impossible de penser de plus grand* ».

J'ai parlé cependant d'une excursion dans la métaphysique. Elle est rapide, voire cavalière, délicieusement insolite mais superficielle. Je doute que l'argu*ment ontologique et le pari de* Pascal aient jamais converti personne. La discussion est menée au pas de charge, avec l'opiniâtreté d'un homme qui cherche à prendre d'assaut ses propres résistances intellectuelles. La *vieille théodicée en sort malmenée* mais regaillardie. Une chose est à noter : c'est l'influence du logicien Wittgenstein, trop longtemps considéré avec son ami B. Russell *comme* un positiviste, alors que sa critique du langage ne visait qu'à préserver l'ineffable derrière les barrières du silence.

Un regard accueillant

La fin du livre est axée sur l'Evangile et la personne de Jésus. C'en est probablement la meilleure partie : elle est soulevée par une *sorte* de verve inspirée, débordant à la fois de tendresse, d'érudition et de cocasserie. Etre *chrétien, c'est suivre le* Christ : plus les Eglises deviennent « impossibles », parce que sclérosées, enkystées, périmées, plus il faut s'attacher au texte de base et, à travers lui, entrer directement en relations avec *l'homme-Jésus.* « *Je ne sais pas s'il est ressuscité* » : visiblement cela n'intéresse guère l'auteur ; l'essentiel n'est pas là. L'essentiel, c'est l'exemple vivant, encore tout frais après deux millénaires, si proche de nous, presque fa*milier, de cet être incomparable.*

Avant de terminer, Dimitriu jette encore un regard sur les Eglises, un regard toujours lucide, mais plus accueillant. On pensait qu'il allait les écarter comme obstacles sur le chemin de la foi, et voilà qu'en dernier ressort cet orthodoxe retourne s'agenouiller devant l'iconostase. Après tout, les crimes des Eglises sont des crimes d'appareils d'Etat : on en a vu d'autres ! On n'y échappera jamais : *c'est le fléau de l'humanité. Mais* comment, sans les Eglises, l'Evangile aurait-il pu se transmettre ? Il faut donc s'y résigner en les aidant à se dépasser elles-mêmes, à converger sur l'essentiel. Car « *il est impossible que les hommes aiment Dieu sans s'aimer les uns les autres* » et sans se donner la main.

On y parviendra : « *Tout est possible, même le bien !* » Bons sentiments, direz-vous. Oui, mais chez Dimitriu ils n'ont rien de *fade ni de facile* : ils sont vrais donc rudes, et cela produit un livre roboratif, généreux, plein de conviction et d'espoir, au langage vigoureux, doté du coefficient de paradoxe nécessaire pour en faire une approche typi*quement actuelle* d'un *sujet* éternel.

JEAN ONIMUS.

★ **AU DIEU INCONNU, de Petru Dumitriu. Ed. du Seuil.**

essais

La Bible et la musique

LE privilège qu'accorde O. *Revault d'Allonnes* à la musique — Beethoven surtout — et à la pensée juive (notamment la geste d'Abraham telle que nous la rapporte la Genèse) étaye ici une méditation rêveuse sur le temps. *Rêverie poétique mais plus* encore politique en ce qu'elle accompagne, de la main gauche pourrait-on dire, une exigence contestatrice de notre société *vouée à l'espace, à la maîtrise,* au pouvoir.

L'écoute de la Bible *comme* celle de la musique nous enseignent une vérité nomade qui exclut l'adoration des idoles que sont monuments érigés, cités prétendues « éternelles », images et *états*, tous signes de la fixation et du lieu. L'errance, au contraire, est poursuite d'absolu, du seul lieu hors lieu : l'Eternel. Le peuple juif n'en finit jamais de quitter l'Egypte. En cela, il est la liberté, la négation critique. De lui, on peut dire qu'il a tout *son* temps. Il est le temps, comme Dieu lui-même, et comme la musique. L'errance n'est pas une malédiction — vestige équivoque d'un mythe chrétien sur le peuple juif — mais cette grâce, celle même d'Abraham, le premier homme libre qui refuse, avec l'espace d'Ur, sa ville natale de Chaldée, que son temps soit compté, « stocké ».

Le petit essai d'O. Revault d'Allonnes se savoure comme de la musique. Comme elle, il se réécoute volontiers. La simplicité *est profondeur. On y lit que* Dieu, le septième jour, le premier *Shabbès* de la création du monde, dut écouter de la musique. Pensée combien séduisante. A défaut d'observer les préceptes de la Thora, on peut *suivre le conseil, amusé mais* plus sérieux qu'il n'y paraît, de Revault d'Allonnes : « *Le samedi*, dit-il, *écoutez de la musique. Fixez votre samedi un autre jour, ou bien éparpillez-le sur toute la semaine, peu importe (...). C'est la seule chose sur laquelle il ne faut jamais transiger ou reculer : le droit à l'intériorité (...). Ecoutez couler le temps.* »

HENRI RACZYMOW.

★ **MUSIQUES - VARIATIONS SUR LA PENSÉE JUIVE, d'Olivier Revault d'Allonnes, Christian Bourgois, 113 p.**

Psychanalyser la mort

SOUS le titre maladroit et faussement aguicheur : *Des psychanalystes vous parlent de la mort,* titre imposé par l'éditeur contre la volonté des auteurs, Octave Mannoni a réuni cinq textes écrits par des psychanalystes auxquels il avait posé la question : « *A quoi l'idée de la mort vous fait-elle penser ?* »

Les réponses, comme il fallait s'y attendre, sont d'une extrême *diversité.* Si Roger Dorey *nous* livre une solide étude théorique sur la pulsion de mort, hypothèse dont on sait combien elle embarrassa et embarrasse encore les disciples de Freud, Jacques Hassoun, lui, se laisse emporter par sa subjectivité et rêve d'une enfance évanouie dans la ville d'Alexandrie. Radmila Zygouris évoque *la mort dans la vie de Freud*, cependant que *Paul Mathis se* tourne vers son expression poétique et musicale. Mais, s'il fallait élire un texte, c'est incontestablement à celui d'Elisabeth Roudinesco qu'iraient nos suffrages. Il porte sur les rapports entre Céline et Semmelweis, ce médecin hongrois mort fou et méconnu qui découvrit les causes de la fièvre puerpérale, auquel l'écrivain français avait consacré sa thèse de médecine. Assimilant les juifs à un agent microbien et le pays *natal déchiré par les heurts* politiques au corps *fiévreux* de la femme infestée, Céline s'identifia de *manière* délirante à Semmelweis, génie persécuté, et à son instar aspira à devenir le précurseur d'une nouvelle hygiène du peuple.

Et Octave Mannoni dans ce recueil ? Discret, trop discret, il s'est borné à quelques réflexions sur le désir de mort chez les mères, *désir* presque toujours *masqué par la compulsion à surprotéger* leur enfant, ce qui leur permet de s'idéaliser comme « *bonnes mères* ». « *Rien d'ailleurs,* observe-t-il, *n'est autant surprotégé dans le monde actuel, ni autant idéalisé que l'enfance, et rien, sans doute, ne rend l'enfance aussi pénible à vivre.* » On ne saurait mieux dire.

★ **DES PSYCHANALYSTES VOUS PARLENT DE LA MORT. Ouvrage publié sous la direction d'Octave Mannoni. Ed. Tchou, 200 pages.**

histoire littéraire

Le fabuleux roman de George Sand

● « Consuelo », ou la mythologie du dix-neuvième siècle.

DEPUIS longtemps introuvable en librairie, *Consuelo*, de George Sand, vient d'être enfin, et heureusement, réédité. Qu'est-ce que *Consuelo ?* L'un des plus grands romans écrits au dix-neuvième siècle. A ce titre, c'est une clé : la mythologie du siècle s'y donne complètement à voir. C'est — au rebours de *la Comédie humaine* de Balzac — un ouvrage mythique qui tient au rêve, au fantastique, à la philosophie et à la politique, le roman écrit et publié entre 1842 et 1844, alors que Sand s'est mise à l'écoute des utopies de Pierre Leroux, est une entreprise encore marquée par les espoirs que les Trois Glorieuses avaient fait se lever, et dont on souhaitait une relance. Mais 1848 effacera complètement 1830, et George Sand quittera Consuelo, qui est un peu un portrait d'elle-même, pour devenir « la bonne dame de Nohant »...

On ne résume pas *Consuelo* : c'est un emportement constant, une succession échevelée de rebondissements, une cavalcade de péripéties dont le picaresque tient le lecteur en haleine de bout en bout. Mais c'est autre *chose encore* : c'est le roman de la musique, donnée ici comme exemple privilégié de l'art. Dans la première partie du livre, Consuelo a un modèle bien réel : c'est la cantatrice Pauline Garcia, sœur de la Malibran et épouse de Viardot. Que George Sand se soit ou non éprise physiquement d'elle n'a pas grande importance : ce que dit la première partie du livre, c'est le désir. Consuelo y est l'objet d'un regard amoureux, celui de l'auteur. Il y a là, dans cette Venise vouée à la musique, un bonheur d'écrire incomparable : tout y est au féminin.

Puis les événements vont se précipiter, Consuelo va cesser d'être Pauline Garcia pour commencer à devenir George Sand. Le roman bifurque : nous entrons dans une suite de labyrinthes que figurent les errances de Consuelo dans l'Europe du dix-huitième siècle : le château de Sans-Soucis, Dresde, la Prusse, l'Autriche, Vienne, et un lieu majeur : la Bohême. Sans cesser d'être picaresque, le roman devient initiatique. Eprise du comte de Rudolstadt, qui passe pour fou aux yeux du monde, la cantatrice apprendra, par le biais de l'hérésie hussite, que le problème social demande une solution religieuse : nous sommes au cœur du romantisme !

Il faut pousser plus loin cependant, et dire que si *Consuelo* est un chef-d'œuvre du romantisme, c'est un chef-d'œuvre tout court, de tous les temps. Le philosophe Alain a écrit à ce propos une phrase définitive : « *George Sand, de sa propre vie, médiocre, déformée, manquée comme est toute vie, a pu former cette Consuelo, modèle unique, où toute femme trouvera de quoi imiter, tout homme de quoi comprendre et aimer toute femme...* » Il faut ajouter que ce maître livre, qui est une accumulation de métamorphoses, donne à réfléchir, d'une manière très actuelle, sur ce qu'est la « religiosité ». Hymne à l'art par le biais de la musique, *Consuelo* est aussi un plaidoyer éperdu en faveur de la justice sociale et de la fraternité entre les hommes. Plus tard, lorsque l'histoire aura noyé dans le sang bien des illusions généreuses, Sand écrira à Flaubert qu'elle ne se souvient plus même d'avoir écrit *Consuelo !* Et pourtant, c'est peut-être de tous ses livres celui qui reste le plus fertile : Alain avait vu juste.

HUBERT JUIN.

★ *CONSUELO, de George Sand*, éditions de la Sphère, 623 pages.

A l'aube du féminisme

● Femmes et journalistes.

L'IDEE d'étudier le journalisme féministe français entre 1830 et 1850 est venue à Laure Adler à l'occasion d'un travail universitaire qu'elle préparait sur l'image de la femme chez Nietzsche. On sait que ce dernier considérait le féminisme comme l'un des pires progrès de l'enlaidissement général en Europe et que, parmi les femmes qui se virilisaient à vue d'œil, sa cible préférée était George Sand.

Curieuse de savoir quel rôle avait véritablement joué George Sand, Laure Adler dut rapidement déchanter ; en effet, la « bonne dame de Nohant » refusa toujours de cautionner ou même d'aider les mouvements des femmes qui, sous la monarchie de Juillet, ne cessèrent de lutter pour ce qu'on nommait alors « l'émancipation de la femme ».

Les sarcasmes de la bourgeoisie

En revanche, Laure Adler découvrit des dizaines de journaux, libelles, gazettes, brûlots, pour la plupart éphémères, écrits par des femmes, le plus souvent des saint-simoniennes subjuguées par la figure ambiguë de Prosper Enfantin, le pape du mouvement. Sans légiférer, elles prenaient la parole et racontaient, de la manière la plus intime et la plus provocante, leur vie quotidienne. C'est l'histoire de ces femmes que ressuscite avec humour, alacrité et sympathie, Laure Adler dans *les Premières Journalistes*.

Ces premières journalistes, souvent des prolétaires, avaient été ulcérées de voir la révolution de 1830 confisquée par la bourgeoisie louis-philliparde. En 1832, elles fondent leur journal : *la Femme libre*. Elles ne veulent pas théoriser, mais inventer une nouvelle façon de vivre. « *Leur journal*, écrit Laure Adler, *ce n'est pas seulement des mots alignés, du papier imprimé, c'est la mise en pratique d'une solidarité.* » Rejetant toute autorité masculine, elles mettent en accusation le mariage, défendent les prostituées, proposent une réforme complète de l'éducation, prônent les unions libres et successives, ce qui amènera certaines lectrices indignées à leur répondre : « *Vous salissez la cause de l'affranchissement de la femme en la confondant avec l'immoralité.* » Dans leur exaltation, elles supplient : « *Ne formons plus deux corps : celui du peuple, celui des femmes privilégiées. Que notre intérêt nous lie !* »

La presse bourgeoise ne leur ménage pas ses sarcasmes ; *le Figaro* les traite de couturières mal élevées, et *l'Europe littéraire* de dépravées sexuelles.

Progressivement, le féminisme s'alourdit de religiosité insipide et d'un moralisme douceâtre. Les journaux deviennent « fashionable » : être émancipée, c'est être du dernier chic. Les femmes sont appelées à regagner leur ménage et, à l'exception des « amazoniennes » qui, dans leur revue *l'Amazone*, prônent l'internationalisme et l'indépendance économique, l'affranchissement bourgeois, vertueux, va l'emporter.

En 1848, on assiste à un dernier sursaut féministe. Mais, même dans des journaux comme *la Voix des femmes*, qui réunit prolétaires et bourgeoises, on enseigne que la nature des femmes réside dans leur dévouement et on les enjoint de prendre pour modèle la Sainte Vierge. « *Dégageant un fort parfum de saint-simonisme, le familiarisme de* la Voix des femmes, écrit Laure Adler, *est bien étouffant. Ayant écarté des enseignements d'Enfantin tout ce qui a trait à la sexualité, à la liberté de la chair, il n'en a gardé que le mysticisme le plus puritain, le plus désincarné.* »

Quant aux socialistes, rejetant les femmes dans leur ménage et leur famille, ils estiment, à l'exception de Pierre Leroux, qu'elles ont pour principale mission d'être « *le plus bel ornement des fêtes, la plus brillante parure du temple ou du forum* », comme l'écrivait le docteur Guépin dans une sorte de catéchisme socialiste destiné aux enfants, non sans ajouter : « *La femme, qui forme la moitié du genre humain, a droit à l'égalité réelle, mais relative...* »

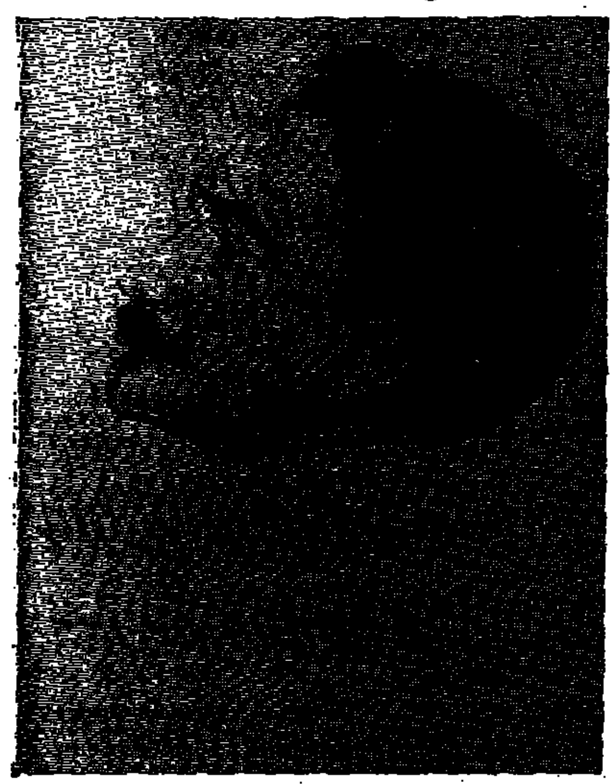
On comprend que, désillusionnée, une féministe notoire comme Jeanne Deroin ait pu écrire en prison : « *Les révolutions ne peuvent produire le bien-être vers lequel aspirent les classes souffrantes, elles servent toujours de marchepied à quelques ambitieux pour arriver au pouvoir.* »

Il faudra attendre l'après-mai 68 pour que la presse féministe se réveille et dise avec les mêmes mots ce que les libertaires de 1832 avaient osé écrire : « *Nous qui sommes sans passé, les femmes, nous qui n'avons pas d'histoire.* »

ROLAND JACCARD.

★ LES PREMIERES JOURNALISTES, de Laure Adler, éditions Payot, 231 pages.

« Mettre son cœur dans son bonjour »



LE comte Robert de Montesquiou (1855-1921) fut un des personnages les plus étonnants et les plus controversés de la Belle Epoque. C'est qu'il pratiquait « *l'art de déplaire* », et ne supportait que « *les choses excessives* ». Il aimait provoquer ses contemporains, considérant avec ironie l'impression qu'il leur donnait. Il prenait soin de sa réputation, en se moquant de celle-ci. « *Je me suis fait,* disait-il, *tous les ennemis que j'ai voulu me faire.* » Ou encore : « *Ce sont les esprits faibles qui se préoccupent de ce qu'on pense d'eux ; les forts sont plus occupés de ce qu'ils pensent des autres.* » Comme son secrétaire lui déclarait un jour : « *Si vous vouliez, tout le monde vous aimerait* », il répliqua : « *Vous me faites peur !* »

Cet aristocrate de naissance, et de caractère, qui résumait ainsi sa morale : « *Les autres se comportent, on se conduit. L'orgueil sauve...* », a suscité une abondante littérature, et fait naître tout un cortège d'adjectifs : décadent, arrogant, baroque, désenchanté... Mais la postérité a trop souvent omis de le lire. Elle s'est privée d'un grand plaisir, car c'est un écrivain des plus séduisants, par ses traits d'esprit comme par ses élans de cœur. Les morceaux choisis qui paraissent dans la collection « Les pâmés » nous révèlent un homme aussi sensible que parfois féroce, aussi fervent, lorsqu'il admire la beauté, que mordant, lorsqu'il dénonce la médiocrité.

Il écrit sur le ton de la meilleure conversation, avec naturel, profondeur et vivacité. Ainsi lorsqu'il déplore l'emploi inconsidéré de certains mots, que leur succès déprécie : « *Quand j'étais enfant, j'avais une aïeule pleine de grâce. C'était au début de ces jours où l'on commençait à employer, à tort et à travers, les mots hors de leur sens... Ma grand-mère n'y comprenait rien, et n'aimait pas ça. Un jour qu'une personne de sa compagnie vint lui donner du* splendide *à propos de je ne sais plus quel objet d'usage, sans aucun rapport avec l'énorme adjectif, je n'oublierai jamais l'accent un peu indigné, quoique tout de même agréable, avec lequel la vieille dame répondit : « Mademoiselle,* splendide *ne se dit que de* la voûte des cieux. »

Le mot *génial* subit, à notre époque, la même infortune.

Robert de Montesquiou ne détestait rien autant que l'obéissance à la mode, et l'affectation qu'elle entraîne. Jugeant que ses contemporains ressemblaient trop souvent à des oiseaux « empaillés », il leur demandait de « *mettre leur cœur dans leur bonjour* ».

FRANÇOIS BOTT.

★ LES HORTENSIAS BLEUS de Robert de Montesquiou. Présentation de Dominique Faye-Patry et Bruno Taravant. Éd. des autres. Coll. « les Pâmés », 422 p.

histoire

LA PRINCESSE DE LAMBALLE HORS DE LA LÉGENDE

MARIE-THERESE de Savoie-Carignan, belle-fille du duc de Penthièvre — le grand-père de Louis-Philippe et l'une des plus grosses fortunes de France — et belle-sœur de Philippe Egalité, tous les Français la connaissent à cause de sa tête, présentée au bout d'une pique à la reine emprisonnée au Temple. C'est la princesse de Lamballe, sur laquelle se sont acharnés hagiographes et détracteurs en nombre à peu près égal et que fait revivre, avec plus d'équité, Michel de Decker.

Sûrement frivole, mais pas si niaise que l'a écrit, pour la postérité, *Mme de Genlis, cette* bonne langue, qui l'a dite aussi *« pas belle, avec des mains trop rouges »*. Elle est de complexion fragile, *nerveuse au point de tomber, pour des riens*, dans des évanouissements prolongés, et *migraineuse en permanence*. Gaie, pourtant, quand elle était arrivée à Versailles, jeune épouse de Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de *Lamballe*, qui descend par trois fois de Henri IV, et de Louis XIV *par deux fois ; un* jeune mari qui va quitter la scène très vite, réduit, pour payer ses dettes, à voler les bijoux de sa femme, pourri par la débauche au point qu'il faut l'opérer et que Paris, railleur, *ne l'appelle plus que le « prince* sans balles ». Que Marie-Thérèse, veuve à dix-neuf ans et impossible à remarier étant donné son rang, ait présenté d'assez graves troubles psychosomatiques, quoi d'étonnant ?

La dauphine a quinze ans quand elle s'entiche de la prin*cesse, une amitié qui conduira* celle-ci au rôle de *surintendante de la maison de la reine*, mais une amitié à éclipses. On a glosé sur la nature de la tendresse qui unissait les deux jeunes femmes, dont il faut penser que, toutes deux malheureuses, elles éprouvaient un *apaisement à des confidences* mutuelles, et on en a tant dit sur la sexualité de l'« Autrichienne » qu'on ne peut guère accorder de crédit à ces propos issus de la Révolution. Le certain, c'est que Marie-Thérèse ne sera pas dans la confidence de la fuite vers Varennes, qu'elle apprendra après coup par un billet de sa royale amie.

Elle s'affole, parvient à sortir de France, y revient et pourrait traverser la tourmente sans encombre, protégée par la répu-



tation du duc de Penthièvre, *homme d'une extrême charité* que tout le monde et les plus humbles vénèrent, sur ses immenses possessions de Rambouillet, d'Eu, de Bizy ou d'ailleurs; protégée, aussi, par *la* personnalité et le rôle ambigus *de Philippe*. Egalité. Mais la reine, aux Tuileries, l'appelle, après l'avoir longtemps adjurée de ne pas venir se jeter « dans la gueule du tigre ».

La 4 novembre 1791, ayant fait son testament, la princesse de *Lamballe rentre à Paris. Chacun* connaît la suite. Au moins une des versions de la suite, toujours atroce, nourrie de détails d'un sadisme à faire se dresser les cheveux sur la tête. La réalité, rétablie ici d'aussi près que possible, *suffit à l'horreur*. Par son supplice, le 3 septembre 1792, *à la Force, Mme de Lamballe*, qui n'avait pas les dimensions pour cela, entrait dans la légende.

G. G.-A.

★ LA PRINCESSE DE LAMBALLE, de Michel de Decker. Librairie académique Perrin, 280 pages.

L'Ouest contre la République

● *L'effroyable guerre de Vendée*

« *LA guerre civile ne donne point la gloire* », annonçait le marquis de Bonchamps aux paysans royalistes de sa paroisse en révolte contre la République, venus le sommer de prendre leur tête, au printemps 1793. La gloire ne fut pourtant pas absente des dix-sept grandes batailles rangées et six cents combats secondaires livrés par les Bretons et les Vendéens à la Révolution.

« Si j'avance, suivez-moi ! Si je recule, tuez-moi ! Si je meurs, vengez-moi ! » lançait le jeune Henri de La Rochejaquelein à ses troupes. Son cri donne le ton de l'épopée.

Les *Mémoires d'outre-tombe* en ramassent l'essentiel dans l'un de ces jugements qu'on ne se lasse jamais de relire et d'admirer : *« Tout ce qui restait de sang et de souvenirs dans la France des croisades lutta contre ce qu'il y avait de nouveau sang et d'espérance dans la France de la Révolution. »* Impossible de mieux dire, ni de mêler plus intelligemment l'analyse à l'intuition.

Fils d'un magistrat méridional fidèle aux Bourbons, rallié lui-même aux libéraux du *Constitutionnel*, Achille Damaing écrivit l'histoire de ces déchirements fratricides une trentaine d'années après les ultimes coups de feu. Acteurs, témoins, vivaient encore en assez grand nombre. L'auteur dut certainement en entendre beaucoup avant de raconter leurs exploits dans un esprit suffisamment impartial. Très vite, il comprit que, au-delà *des conflits d'opinions*, les deux camps s'affrontaient dans l'impitoyable heurt de deux civilisations. C'est bien ainsi qu'il faut considérer leur lutte.

Une étrange enclave

En 1789, l'ouest de la France vivait retranché dans une étrange enclave païenne, chrétienne et médiévale. Superstitieux, proches des nobles et des prêtres, simultanément épris *d'indépendance, ils adoraient* la Vierge, égrenaient dévotement leurs chapelets au pied des calvaires, mais craignaient le loup-garou, les revenants, les sorciers croyaient possible de courir dans le vent, dans le feu, avec les nuages ou sous la peau des bêtes. Quels rapports pou*vait-il exister entre ces cœurs* simples et les décrets rationalistes, uniformisateurs, d'une Assemblée voltairienne ?

Ils accueillirent d'abord favorablement l'abolition de la gabelle et des droits féodaux décidée par la *Constituante*, tout en gardant leur affection aux seigneurs, souvent semblables à eux par l'esprit et les mœurs. La *Constitution civile du clergé* blessa en revanche leur foi catholique. L'exécution de Louis XVI les scandalisa. Mais *surtout*, ces paysans incapables de quitter plus d'une semaine leur ferme, leur champ et leurs vaches *refusèrent farouchement* la conscription obligatoire inconnue sous l'Ancien Régime. L'enrôlement brutal des recrues annoncé par la Convention donna le signal d'une immense insurrection populaire.

Indisciplinés et téméraires

Sans chefs expérimentés, les Vendéens demandèrent aux gentilshommes locaux reclus dans leurs châteaux de prendre leur *commandement*. Mais comment soumettre leur cohue tourbillonnante aux disciplines élémentaires d'une armée en campagne ? La réponse d'Achille Damaing à cette question capitale explique parfaitement la suite de l'aventure. Incapables d'organisation, les rebelles refu*saient par exemple de partir en* patrouilles, de monter la garde, de tenir garnison dans les villes conquises au-delà de huit jours. Ils se déplaçaient par villages, *par familles*, entassés avec femmes, vieillards et enfants dans des carrosses, charrettes, cabriolets, suivis par leurs animaux, ne formaient ni magasins de *vivres, ni réserves de munitions*. Mais ils attaquaient aussi l'artillerie républicaine avec de simples bâtons ferrés, sautaient sur les canons ennemis à califourchon, comme *ils se seraient emparés* d'une monture.

Contre leur inflexible bravoure, Paris n'en dut pas moins rameuter ses meilleurs généraux : Kléber, Marceau, Hoche. D'après le témoignage de l'auteur, pour*tant favorable à la Révolution*, les jacobins inaugurèrent bons premiers les massacres inutiles. N'en tirons pourtant pas de conclusions trop hâtives. Dans ces *luttes* entre compatriotes, la cruauté humaine se glisse dans tous les camps. Là, cependant, le fanatisme religieux et politique lui communiqua une violence exceptionnelle. *« Plus vous tuerez de Bleus, plus vous serez élevés au ciel »*, promettait à ses ouailles un curé de Cholet. *« Détruisez la Vendée »*, commandait la Convention à ses troupes. Elles s'y employèrent de leur mieux.

Une monstrueuse sauvagerie

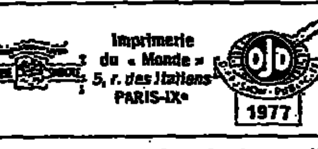
Taine évalue à cinq cent mille *le nombre* des victimes exterminées dans les onze départements de l'Ouest. Chateaubriand l'estimait à trois cent mille. Faute de statistiques indiscutées, les deux chiffres indiquent un ordre de grandeur effrayant. Certains épisodes épouvantent encore par leurs atrocités. A Machecoul, les *insurgés fusillent ou enterrent* vivants leurs captifs, scient les poignets du malheureux Joubert. A Palluau, leurs adversaires égorgent les femmes sans défense et *jettent* leurs enfants tout vifs dans les fours à pain allumés. Temps affreux où un pays consacre à se meurtrir l'essentiel de ses forces.

Avec la funeste expédition lancée au dix-septième siècle par Louis XIV contre les Camisards des Cévennes, la guerre de Vendée frappe l'histoire de France d'un imprescriptible deuil. Qu'il *portât la fleur de lys ou le bonnet* phrygien, le pouvoir central s'acharna dans les deux cas à imposer son dogme à des peuples paisibles, et déploya par son obstination une monstrueuse sauvagerie. Chaque fois, les *notables commencèrent* par se dérober, ou passèrent à l'ennemi. En 1793, l'héroïque voiturier Jacques Cathelineau leva le drapeau blanc contre les cohortes de la Convention paradoxalement commandées par le duc de Biron, *« le beau Lauzun »*, grand seigneur d'Ancien Régime, général de la monarchie, pair du royaume, célèbre à la cour de Versailles par ses intrigues amoureuses et son élégance. Voilà une version contre-révolutionnaire de la lutte *des classes* insuffisamment examinée par le professorat marxiste.

GILBERT COMTE.

★ L'OUEST DANS LA TOURMENTE, d'Achille Damaing, Copernic, 248 p.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.

lettres étrangères

Les éclairs de Wetering

DROLE de bonhomme ce *Janwillem Van De Wetering* ! Avant d'écrire ses romans policiers à succès (aux Etats-Unis du moins pour le moment), il a emprunté l'attirail du parfait routard pour aller renifler les quatre coins de la planète. Plus tard, on le retrouve directeur d'une société de textiles et puis, le fin du fin, policier (1). On peut d'ailleurs aisément supposer qu'il trouvait là ample matière à documentation pour ses futures intrigues.

Mais Wetering ne fait pas les choses comme tout le monde ; nous avons déjà évoqué ici (*le Monde* du 20 juillet 1979), à l'occasion de la publication de *la Mort d'un colporteur* (1), le particularisme de son style, l'ambiance feutrée et insolite de ses récits policiers décidément « pas comme les autres ». Il faut dire que le Hollandais a plusieurs cordes à son arc. Le bouddhisme zen par exemple. Il a écrit sur la question deux livres relatant son expérience de la chose.

Dans un premier volume, *le Miroir vide* (2), paru ici l'an dernier, il racontait ses dix-huit mois de séjour dans un monastère japonais de Kyoto. A mi-chemin entre le roman autobiographique et le reportage journalistique, le récit, teinté d'un humour à toute épreuve, brossait le tableau complet des us, coutumes et pratiques zen.

Les exclus, les parias

Le deuxième volume qui vient de paraître, *Un éclair d'éternité*, est une nouvelle approche du milieu, dix ans plus tard. Cette fois, le séjour se déroule dans une communauté américaine ; le maître, les disciples sont tous des Occidentaux. Les règles monastiques sont bien sûr les mêmes — à l'exception d'une seule : la mendicité publique ne peut-être pratiquée comme là-bas puisque illégale aux Etats-Unis, — mais le « recrutement » est différent. Nombreux parmi ceux qui viennent là sont les déclassés, les exclus ou les parias d'une société-laminoir. Wetering les fait parler, ces disciples ; et ils racontent leurs histoires de malaises, d'inadaptations, de folies (curieusement : la communauté héberge à la fois un ex-psychologue et plusieurs ex-malades mentaux). Pour la majorité, la communauté est un lieu protégé, un nid où ils peuvent espérer se refaire quelques plumes.

Wetering, lui, n'en est pas là : il a des ressources extérieures, un statut social. Pourtant, il joue le jeu et s'investit comme les autres dans les différentes activités. Il médite, participe au sanzen — entretien avec le maître, — et continue à tenter de résoudre son koan — cette curieuse énigme de l'absolu du genre *« Quel bruit fait une main qui applaudit ? »* — qu'il « rumine » depuis dix ans.

Investissement peut-être, mais pas abêtissement : le romancier garde intactes ses facultés d'observation et de critique, ce qui l'amène, par exemple, à parler du « maître et ses disciples » et du « maître et ses esclaves ». Un autre aspect, très attachant, de ce récit est constitué par toutes les anecdotes, légendes, histoires ou souvenirs personnels que l'auteur évoque. C'est l'histoire de ce moine bouddhiste qui, complètement ivre, s'écrase contre un mur avec sa Jaguar — Satori in Jaguar !, — c'est le souvenir d'un épisode de la deuxième guerre mondiale à Rotterdam. Et puis, il y a cette très belle scène, une rencontre avec un renard dans la forêt, dépouillée à l'extrême, dont la puissance d'évocation est extraordinaire.

Livre d'un tout, d'un récit, d'une histoire, d'une poésie, cet *Eclair d'éternité* a le parfum des choses de la vie, simples et fugitives. Ou déroutantes, à l'image de cette interrogation : *« Et toi, comment vas-tu, avec ton sac plein de questions ? »*

BERNARD GENIÈS.

★ UN ECLAIR D'ETERNITE, de Janwillem Van De Wetering, traduit par Frédérique Daber. Mercure de France, 252 pages.

(1) Editions des autres.

(2) Editions du Seuil.

L'ironie de Philip Roth

(Suite de la page 17.)

Le dernier chapitre raconte le jour de Kapesz avec Clarissa sous le ciel bleu de leur amour. La béatitude est encore multipliée par l'arrivée de l'être le plus émouvant du roman, le père de Kapesz. Et, pour qu'il y ait encore plus de bonheur, le père est accompagné par un autre vieux, non moins touchant, ami tardif de sa vieillesse. Quelle quadruple félicité ! Mais à ce moment-là, la tendre et miraculeuse ironie de Roth commence à décomposer les couleurs : le bleu du ciel se disloque en spectre ; derrière le bonheur on aperçoit la peur de la mort ; derrière la peur de la mort, la gaieté insouciante ; derrière la *gaieté, le ridicule ; derrière le ridicule*, la pitié, et ainsi de suite. Grâce à la « *merveilleuse prédilection pour la complexité des choses* », l'histoire « kitsch » s'est transformée en une histoire on ne peut plus fine, et nuancée et riche.

Un hédonisme blessé

L'Amérique, heureuse, ne partage pas l'eschatologie esthétique qui divise la littérature en deux temps : la préhistoire du traditionnel et la vraie histoire du moderne : grâce à cela, Roth possède bien quelques vertus oubliées du métier : la connaissance parfaite des choses dont il parle (le merveilleux chapitre sur Prague en est une des preuves ; jamais je n'ai lu d'une plume étrangère une description aussi exacte de la situation compliquée de Prague) ; l'art de créer un personnage (fondé apparemment sur tout un appareil préparatoire) et, selon la grande tradition américaine, l'art du dialogue (il y a de petites phrases prononcées dans une conversation qui trahissent d'emblée toute l'autostylisation et la « fausse conscience » d'un homme). C'est par ces paroles que Roth tient ses personnages et bâtit des superbes « blocs » de dialogue.

Philip Roth est un grand historien de l'érotisme moderne. Après l'exaltation lyrique de la sexualité qu'on connaît d'un Henri Miller, lui parle de la sexualité qui se met en question ; c'est toujours un hédonisme, mais l'hédonisme problématisé, blessé, ironisé. Philip Roth se réfère souvent à Franz Kafka. Or c'est dans une petite scène jamais citée par les kafkologues que je vois une anticipation condensée de Roth : le coït ridicule et fatal de Karl Rossmann avec la bonne, au premier chapitre de *l'Amérique*. (A propos de Kafka encore : dans *Professeur du désir*, quelle histoire, quelle énormité admirable, que cette rencontre avec une vieille putain qui aurait couché avec l'auteur du *Château* !).

Je suis arrivé à la fin de mon article et, subitement, tout ce que je viens de dire me semble inexact. Par exemple, à propos de l'ironie. Son image courante, c'est Thomas Mann ou Robert Musil avec leur distance et leur objectivité. L'ironie de Roth est différente. Elle est liée au côté biographique candidement dévoilé, à la confession cyniquement ouverte. Quand Zuckermann avoue sincèrement sa joie indomptable de la mort de Maureen, ce n'est pas la confession lyrique d'un Kerouac ni la confession philosophique d'un Rousseau, mais justement une confession *ironique* : la vérité morale y reste indéchiffrable. L'union inhabituelle de la confession et de l'ironie — *c'est tout lui. Infiniment* vulnérable dans sa sincérité, infiniment insaisissable dans son ironie.

MILAN KUNDERA.

★ PROFESSEUR DU DESIR, de Philip Roth, traduit de l'anglais par Henri Robillot, Gallimard, coll. « Du monde entier », 285 pages.

correspondance

A PROPOS D'UNE ANTHOLOGIE DES AUTEURS AFRICAINS D'EXPRESSION ANGLAISE

Mme Pia Paoli nous écrit :

Rentrée de voyage, j'ai pris connaissance de l'article de M. Pomonti paru dans *le Monde* du 4 septembre rendant compte d'une anthologie de littérature africaine d'expression anglaise — *l'Afrique des grands lacs*, Ed. Seghers — par moi éditée, présentée et traduite.

1) Une anthologie est — par définition — un choix d'auteurs et de textes laissé au libre arbitre et au goût du compilateur. Mon anthologie faisait en outre un choix géographique : la région des grands lacs. Aussi, les auteurs du Nigéria — comme Wole Soyinka — suggéré par le critique — ne pouvaient en aucun cas faire l'objet de mon étude : un simple coup d'œil à la carte du continent africain suffi pour s'en rendre compte ;

2) Le critique prend la peine de citer les anthologies anglaises ou américaines publiées sur le sujet. Peine perdue : les plus marquantes, je les avais mentionnées dans ma bibliographie. *Ce qui, en revanche, n'existait* point, c'était une anthologie récente en traduction *française* pour un public *français*.

C'est cette lacune que j'ai essayé de combler, et mon ouvrage a été salué positivement, entre autres, par M. M'Bow, le président Senghor, M. R. Cornevin et P. Viansson-Ponté ;

3) Les luttes qui déchirent encore le *Zimbabwe-Rhodésie* naissant n'offrent pas aux écrivains de cette région la liberté d'expression souhaitée ni le recul nécessaire par rapport aux événements. C'est la raison pour laquelle ils ne figurent pas dans mon ouvrage ;

4) On peut sans fin épiloguer sur les raisons d'un choix de textes, plutôt qu'un autre.

De Ngugi wa Thiong'o, j'ai préféré les deux admirables pièces de théâtre (dont l'une avait été transmise par la B.B.C. de Londres) plutôt qu'un extrait de ses romans. Ce choix m'appartient — et je l'ai fait sans hésitation aucune — à cause des situations intéressantes de l'Afrique postcoloniale que s'y reflètent et de l'avantage de proposer au lecteur un texte « complet » et non pas un extrait ;

5) Si le texte du président Kenyatta date de 1937, la pratique de la clitoridectomie, elle, est d'une brûlante actualité. Récemment, dans un congrès à Khartoum, on en a beaucoup parlé ;

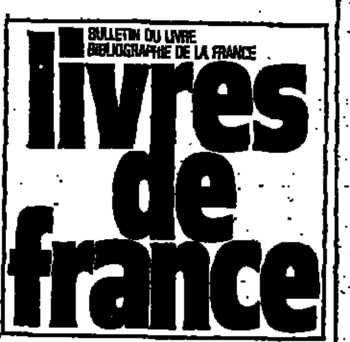
6) Je maintiens ce que j'avance dans mon introduction : en Afrique francophone, il y a un poète qui atteint l'universel. Sans ôter le mérite de personne, cela ne se produit pas en Afrique anglophone.

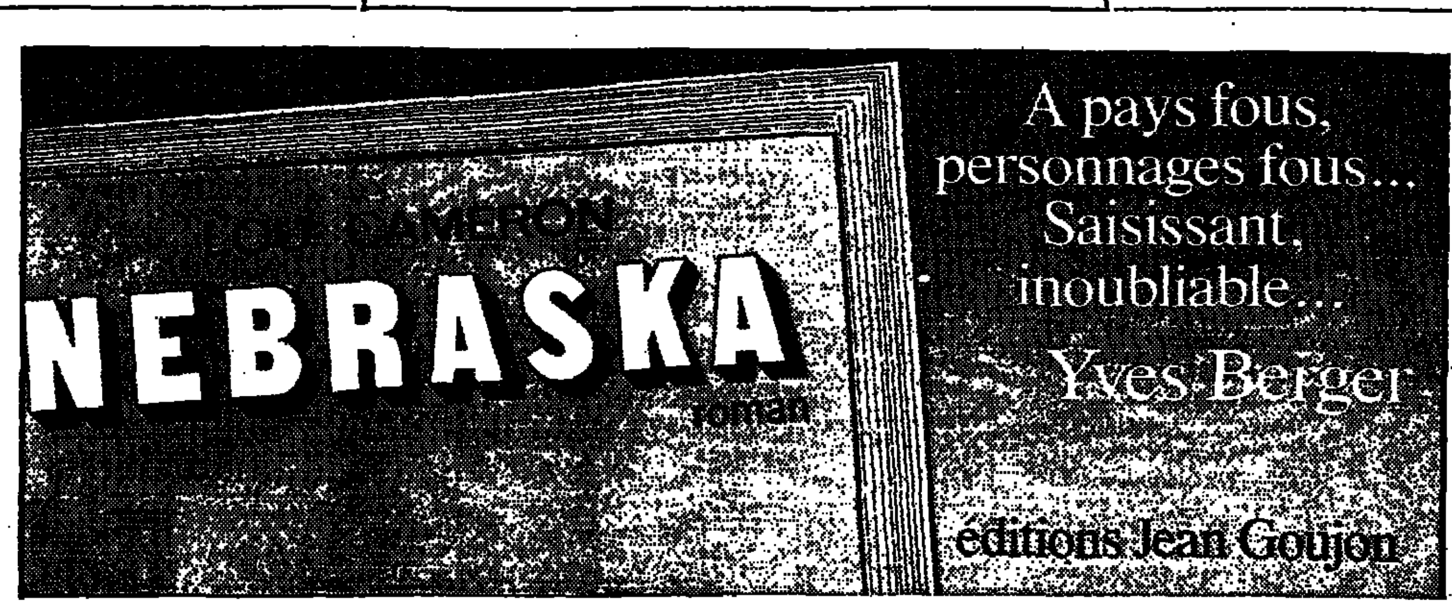
Oscar Wilde n'est pas Shakespeare ; ni Gil Vicente, Cervantès. Pourtant, Angleterre et Irlande d'une part, et Espagne et Portugal *de l'autre, sont* des pays voisins.

∴

Mme Paoli se trompe. Il est difficile de parler de la littérature des grands lacs sans mentionner l'influence d'auteurs comme Wole Soyinka. *Les anthologies anglaises et américaines « les plus marquantes » ne figurent pas dans sa biographie. Le conflit du Zimbabwe n'a pas empêché, par exemple, Charles L. Mungoshi de publier son* Waiting for the Rain *(Londres, Heinemann, 1975) et Lawrence Vambe* An Ill-Fated People, Zimbabwe before and after Rhodes *(Londres, Heinemann, 1972). L'auteur a jugé utile de représenter au public français un texte de Kenyatta édité à deux reprises par Maspero (1960 et 1967), alors qu'il omet de mentionner, pour prendre un autre exemple, l'historien kényan William Ochieng (notamment* The Second Word, *Nairobi, E.A.L.B., 1977). Signalons également que, dans le texte de P.P., le professeur Mazrui devient Mazui (p. 256), qu'Okot p'Bitek, nom du célèbre poète ougandais, est écrit tour à tour, Ocol ou Ocot (passim), que Kenyatta s'appelle Kamou (au lieu de Kamau) wa Ngengi (p. 297), que sa fille aînée se nomme Margareta (au lieu de Margaret) et que l'indépendance du Kenya a eu lieu en 1960 (alors qu'elle date de 1963) (p. 298). — J.-C. P.*







Pierre Belfond

vous propose cette semaine :

ERIC LOSFELD
endetté comme une mule
ou
la passion d'éditer



Photo Zucca

1952
CRÉATION DES ÉDITIONS ARCANES

- **XAVIER FORNERET**
  Textes choisis (1952)
- **BENJAMIN PERET**
  Mort aux vaches et au champ d'honneur (1953)
- **EUGENE IONESCO**
  Les Chaises ; La Cantatrice chauve ; La Leçon (1953)
- **MICHEL CARROUGES**
  Les Machines célibataires (1953)
- **JACQUES STERNBERG**
  La Géométrie dans l'Impossible (1954)

1955
CRÉATION DES ÉDITIONS
LE TERRAIN VAGUE

- **MARCEL BÉALU**
  Les Messagers clandestins (1955)
- **ANDRÉ PIEYRE DE MANDIARGUES**
  Astyanax (1955)
- **HANS BELLMER**
  Petite Anatomie de l'image (1956)
- **TOPOR**
  Les Masochistes (1956)
- **BENJAMIN PERET**
  Le Gigot, sa vie, son œuvre (1958)
- **EMMANUELLE ARSAN**
  Emmanuelle (publication clandestine) (1958)
- **ANDRÉ PIEYRE DE MANDIARGUES**
  L'Anglais décrit dans un château fermé (publication clandestine) (1959)
- **BORIS VIAN**
  Les Fourmis ; Vercoquin et le plancton (1960)
- **JEAN-CLAUDE FOREST**
  Barbarella (1962)
- **MARCEL DUCHAMP**
  Marchand du sel (1962)
- **ALFRED KUBIN**
  L'Autre côté (1962)
- **LAUTRÉAMONT**
  Poésies (édition critique établie par Gérard Legrand et Georges Goldfayn) (1962)
- **FRANCIS PICABIA**
  "391" (1963)
- **LOTTE H. EISNER**
  L'Ecran démoniaque (1965)
- **GUY PEELLAERT**
  Jodelle (1966)
- **NICOLAS DEVIL**
  Saga de Xam (1967)
- **FERNANDO ARRABAL**
  Fête et rite de la confusion (1967)
- **JACQUES STERNBERG**
  Toi, ma nuit (1969)
- **LÉO MALET**
  Trilogie noire (1969)
- **JEAN SCHUSTER**
  Archives 57/68 (1969)
- **HENRY MILLER**
  Jours tranquilles à Clichy (1969)
- **CHARLES DUITS**
  La Salive de l'éléphant (1970)

etc, etc, etc, sans oublier les revues :

Médium (1953),
Bief (1960),
La Brèche (1962),
Midi-Minuit fantastique (1965),
L'archibras (1965),
Coupure (1969).

Publiscope

LES ÉDITIONS BELFOND, 3 bis PASSAGE DE LA PETITE - BOUCHERIE, 75006 PARIS
VOUS ADRESSERONT GRACIEUSEMENT, SUR SIMPLE DEMANDE, LEUR CATALOGUE GÉNÉRAL ET LEURS BULLETINS D'INFORMATION.

Colloque

Jeanne d'Arc à Orléans

L'INTÉRET *universel suscité désormais par Jeanne d'Arc* s'est affirmé lors de la « table ronde » en public qui, au théâtre d'Orléans, a marqué la fin du colloque international d'histoire médiévale qui s'est tenu à Orléans du 8 au 13 octobre. Entendre successivement s'exprimer sur elle *les professeurs* d'université Takayama, de Tokyo (traducteur en japonais du procès de condamnation), Anatole Levandovsky, de Moscou, Christopher Allmand, de Liverpool, Alessandro Picchi, *de Come, Margaret Labarge, d'Ottawa, Elie de Comminges, de* New-York, — cela donnait idée du nombre de spécialistes qui, à travers le monde, se penchent sur la courte carrière (un an de vie active, un an de prison) de cette fille morte sur le bûcher à dix-neuf ans.

Comme l'a souligné *Philippe* Contamine en *résumant les* débats, l'aspect folklorique, l'arsenal légendaire, les divers clichés-pieux ou politiques qui ont fait d'elle un drapeau ou une statue disparaissent aujourd'hui devant les études histo*riques de plus en plus rigoureuses*, donc exactes et nuancées. Les études ont dégagé la portée de son action du point de vue militaire ou juridique par exemple, comme de sa personne du point *de vue social ou religieux.*

Des théologiens scrutent désormais la spiritualité de Jeanne replacée dans la *religion* paysanne d'un temps où « le chris*tianisme coule de source* », selon *l'expression* de Francis Rapp, de Strasbourg. Et le procès de réhabilitation, qu'il faut désormais appeler procès en nullité de la condamnation, selon l'auteur de la nouvelle édition critique, Pierre Duparc, capte plus sérieusement que jamais, de ce point de vue, l'intérêt des chercheurs.

Une seule ombre : l'interdiction opposée par les autorités *soviétiques à la venue du professeur Vladimir* Raytses, de Leningrad, dont les travaux sur Jeanne d'Arc font autorité et inspirèrent le beau film de Vleb Panfilov *« le Début »*, paru en 1970 ; cette mesure de *discrimination profondément* regrettable contre un érudit de classe internationale a fait l'objet d'une protestation unanime de la part des participants au colloque.

RÉGINE PERNOUD.

édition

LA TRENTE ET UNIÈME

Cinq mille éditeurs

A Francfort, on ne vend pas de livres, on vend des « droits ». Droits de publication à l'étranger, droits pour les éditions de poche, droits pour les versions télévisées ou filmées, droits de traduction qui peuvent donner lieu à des contrats distincts pour chaque pays. Rien dans tout cela de très spectaculaire, de très journalistique, *puisque l'essentiel, à la* foire, c'est moins de réussir des « coups » que d'établir des contacts et des liens plus solides entre éditeurs, d'échanger des informations.

Le rythme est harassant : *« Un rendez-vous toutes les dix minutes, six à l'heure, c'est trente ou quarante personnes que l'on peut rencontrer chaque jour, même le dimanche »*, se félicitait un éditeur américain ravi de pouvoir utiliser ces immenses hangars — en tout bien tout honneur — comme une « maison de rendez-vous »... « *On s'écrit toute l'année*, expliquait un autre, *alors on est si content de se voir ! Et on peut régler en cinq jours ce qui aurait demandé des mois de correspondance et de téléphone...* »

Tous les participants répètent plus ou moins la même chose ; c'est une « bonne foire ». Ici, pourtant, on ne comptabilise pas les signatures de contrats, les options, parce qu'on conclut parfois à Francfort ce qui a été engagé il y a plusieurs mois à New-York ou ailleurs, ou bien on entame une négociation qui aboutira plus tard. De moins en moins, les éditeurs sérieux acceptent de signer des contrats pharamineux pour des manuscrits qu'ils n'ont pas eu le temps de lire ou pour des synopsis de livres non encore écrits. De plus, les documents spectaculaires, les *autobiographies tonitruantes* se font rares. On travaille avec sérieux, d'où peut-être une morosité apparente qu'il ne faut pas prendre pour un ensommeillement. Car, de l'avis général, il ne semble pas encore que le spectre de la récession ait touché le monde de l'édition.

Les secousses du dollar

On sent pourtant les contrecoups des secousses brutales qui affectent le dollar, les prix élevés des livres en Grande-Bretagne ou en France, l'uniformisation, la « mondialisation » de la production : les mêmes titres, les mêmes dessins, les mêmes encyclopédies. Qui s'en plaindrait ?

Ce qui frappe, dans la « halle » numéro 5, c'est surtout la prospérité et la vitalité de l'édition allemande : des jeunes auteurs que les éditeurs soutiennent efficacement, des classiques, des « éditions de poche pour bibliophiles » d'une qualité exceptionnelle, des livres politiques infiniment *moins agressifs* qu'il y a deux ans et qui jouent même la respectabilité, loin du terrorisme. Partout, on s'intéresse de plus en plus à l' « autre Allemagne » dans des romans, des études économiques ou des albums ; ailleurs, on signe un appel « *pour le rétablissement des libertés professionnelles* », on distribue des brochures pour mettre en garde contre le « candidat Strauss ». Le tout dans le plus grand calme, malgré l'énorme foule des visiteurs qui se presse l'après-midi dans les stands allemands.

Parfois, il y en a que cette *industrie de l'imprimé* finit par irriter et qui témoignent de leur malaise en ne participant pas *à la foire : ce fut le cas* — rarissime ! — du grand éditeur suisse Diogenes, une des meilleures maisons d'Europe qui, cette année, n'avait pas de stand et qui n'avait pas acheté moins de 36 pages du catalogue officiel pour expliquer les raisons de son absence. « *L'atmosphère est trop lourde, les allées sont trop étroites, nous ne nous voyons plus*, expliquait l'éditeur ; *(...) la Foire est de plus en plus semblable à cette City de Francfort, frustrante, bondée et usée ; nous sommes malades une semaine avant la Foire et K.-O. deux semaines après ; nous sommes une maison littéraire, qu'avons-nous à faire dans cette Foire où les comptes rendus sur Mohammed Ali, sur le (footballeur) Franz Beckenbauer ou sur Sophia Loren sont considérés comme des manifestations littéraires ?...* »

Cependant Diogenes reconnaissait qu'on ne peut ignorer le temps de la Foire et expliquait ensuite pourquoi ses auteurs étaient tout de même présents, *faisant* ainsi de la publicité pour *les Hauteurs béantes* de Zinoviev, qu'on publie en allemand, pour *Albert Einstein* de Dürrenmatt, pour *Babylon* de Tomi Ungerer et pour des livres d'enfants comme l'extraordinaire album-découpage de Tatiana Hauptmann, prix de la Foire du livre de Bologne 1979, et dont le second volume, *Eberhard Wurtz est revenu !* vient de paraître. On attend cette *Famille Wurtz* bientôt chez Gallimard...

Le Kissinger show

Finalement, personne ne peut vraiment refuser le « cirque » de Francfort. La « superstar », cette année, *était* Henry Kissinger, qui présentait la première partie de ses *Mémoires à la Maison Blanche :* mille sept cents pages sur papier bible, qui paraissent simultanément dans une douzaine de pays ; la seconde partie, tout aussi volumineuse, viendra en 1981... On *racontait que l'hebdomadaire Der Spiegel* avait payé 1 million de DM (23 millions de francs) le droit de publication d'extraits des Mémoires. Arrivé jeudi 11 dans l'après-midi, « Dear Henry » ne parut pas à la Foire, mais il eut le temps, en vingt-quatre heures, de participer à trois émissions de télévision, une conférence de presse de plusieurs centaines de journalistes, un dîner, un petit déjeuner de travail, un apéritif, un déjeuner, etc. faisant, pour un jour, du respectable hôtel Frankfurter Hof le véritable centre de la Foire, agrémenté, il est vrai, d'une surveillance policière tout à fait exceptionnelle... Les Allemands, d'ailleurs, semblaient absolument séduits par cet « enfant du pays » *qui prenait un plaisir visible à* s'exprimer dans sa langue natale, à faire des plaisanteries, tout en ayant la coquetterie de prévenir d'entrée : « *Pardonnez-moi, je ne parle aucune langue sans accent !* » Ce très bon « Kissinger show » devrait, pense-t-on, aider au succès du livre (qui sort le 24 octobre chez Fayard).

La présence de l'écrivain Pavel Kohout, récemment privé de sa citoyenneté tchécoslovaque, fut donc un peu éclipsée par cette hypervedette ; Kohout refusa d'ailleurs de faire des déclarations sur sa situation d'émigré. Rudolf Bahro, l'économiste est-allemand libéré ce même vendredi, ne pouvait pas venir, mais il était tout de même présent à la Foire avec son premier livre, qui date de 1967 : *Ceux qui ne veulent pas crier avec les loups...*

L'autre très grande vedette,

FOIRE DU LIVRE DE FRANCFORT

en quête de droits

omniprésente, se nomme Karol Woytila ; on le retrouvait dans tous les pays et sous toutes les formes : ses propres œuvres, sa biographie, son hagiographie, sa photographie. Un an tout juste après son élection, le pape polonais a la cote, surtout dans le stand de son pays où il voisinait avec Brejnev et Gierek, avec plusieurs titres : *Habemus papam, Jean-Paul II le pape de Pologne, la Papauté du seizième au dix-neuvième siècle, l'Encyclopédie catholique en deux volumes, Liberté de conscience et religion en Pologne*, etc. Le mois dernier, à la Foire du livre de Moscou, on cherchait en vain une mention quelconque du chef de la chrétienté au stand polonais...

Un livre à sensation, il y en eut tout de même un à la Foire 1979 que presque personne n'avait lu et qui arrivait d'Amérique avec une réputation soigneusement fabriquée : *Princess Daisy*, un roman populaire d'un auteur presque inconnu, Judith Krantz... On apprenait que Crown — qui le publie l'an prochain — avait déjà vendu à Bantam les droits d'exploitation en livre de poche aux Etats-Unis pour la somme phénoménale de 3 208 875 dollars (1 milliard 350 millions de centimes !). A Francfort, la bataille des enchères fut, semble-t-il, assez chaude pour acquérir les droits de traduction de cette « princesse » *richement dotée*, fille d'une star de Hollywood qui s'amourache d'un prince russe. Fritz Molden, l'éditeur autrichien, l'acquit pour 865 000 DM (près de 200 millions de centimes), et Albin Michel l'obtint le dernier jour, au finish, pour une somme inconnue. Le premier livre de Judith Krantz, *Scrupules*, qui fut déjà un best-seller aux Etats-Unis, doit paraître chez Albin Michel au printemps.

A leur échelle, les Français remportèrent aussi un beau succès en vendant dans douze pays *le Retournement* de Vladimir Volkoff. L'éditeur américain Doubleday le paya 45 000 dollars... Cela laisse augurer d'un bon lancement pour l'œuvre majeure de Volkoff, sa tétralogie romanesque de près de 3 000 pages, *les Humeurs de la mer*, qui doit paraître en 1980, toujours en coédition l'Age d'homme - Julliard. *Orient-Express*, au titre prometteur, de P.-J. Remy s'est également très honorablement vendu.

Pendant ce temps à Pékin...

PLUS de sept cent cinquante *mille ouvrages dont certains* d'auteurs chinois réhabilités depuis seulement deux ans, ont été vendus à une foire aux livres, qui s'est ouverte, *samedi 13 octobre*, à Pékin, a annoncé l'agence Chine nouvelle.

Plusieurs écrivains, parmi lesquels Ding Ling, Xie Bingxin, He Jinzhi et Zhang Kejia, ont reçu *une ovation en visitant cette foire* installée pour dix jours au Palais de la culture des travailleurs de Pékin. Zhang Kejia a rappelé que ses poésies avaient été bradées au prix du vieux papier, à 14 yens (10 cents américains ou 0,42 FF) le kilo pendant la révolution culturelle (1966-1969).

Selon l'agence, les étudiants se sont surtout intéressés aux dictionnaires présentés parmi six mille différentes sortes d'ouvrages, comprenant notamment des œuvres de plusieurs auteurs classiques européens, tels que Balzac, Maupassant, Molière, Tchékhov, Dickens, Dumas, Hugo, ainsi que des livres de Gorki et d'écrivains américains contemporains. — *(A.F.P.)*.

Une fin en musique

Dans l'ensemble, les échanges ont donc été tout à fait satisfaisants, disait-on sur les stands. Les Allemands, cependant, s'inquiétaient de ce que le marché du livre de poche aux Etats-Unis ait baissé de 10 à 15 % depuis le début de l'année par rapport à 1978, alors qu'en Allemagne la vente de livres de poche augmente régulièrement depuis 1961. L'humeur, pourtant, semblait paisible, et même lorsque les Américains eurent apposé une bande sur quarante-quatre de leurs ouvrages « *Ce livre a été interdit à la Foire de Moscou 1979* », il n'y eut aucune protestation de la part des Soviétiques, *surtout* préoccupés par les Jeux olympiques.

Nous allons donc attendre que les livres remarqués à Francfort sortent en France. Côté romans, signalons le dernier-né de Doris Lessing : une *Planète colonisée : Shikasta*, un roman de « science-fiction sociologique » qui est le premier d'une série ; une *comédie noire* de Graham Greene, *Doctor Fischer of Geneva or the Bomb Party* ; la biographie inachevée de Jean Rhys, morte le 14 mai dernier, *Smile Please* ; *The Bleeding Heart*, de Marilyn French ; *The Island*, de Peter Benchley, l'auteur de *Jaws* ; *Attention, camarade Mandelbaum*, un roman à la Woody Allen baptisé à l'origine *l'Orgasme de Moscou* écrit par Edgar Hilsenrath, l'auteur du *Nazi et le Barbier* (traduit chez Fayard).

Côté documents, outre la multitude de manuels pratiques pour mieux vivre, pour mieux mourir, mieux courir, pour survivre à l'an 2000, pour ne pas se ruiner malgré la crise, pour tester l'intelligence de son chien, on a pu remarquer aussi des biographies de Strindberg en suédois, d'Eva Peron en anglais par Nicolas Fraser ; les Mémoires du chah chez Albin Michel (repoussés à novembre) ; des *Chroniques de guerre et d'espoir* par Sihanouk ; un *Journal d'adolescent* de Serge Prokofiev ; une autobiographie de Graham Greene, qui n'est pas encore écrite ; le Journal 1969-1979 de Leonardo Sciascia, qui vient de paraître chez Einaudi : *Noir sur noir*. On parle aussi d'une *Histoire de la lingerie depuis 1900, achetée par Laffont* ; d'une étude sur le pétrole, *Oil*, préparée par l'extraordinaire mais *controversé* enquêteur qu'est Jack Anderson ; de *The Chinese*, un livre sur la vie quotidienne des Chinois à la manière des « Russes » de Hedrick Smith, par le chef du bureau du *New York Times* à Pékin ; de la *Longue Route de Peppy Dolonga*, une autobiographie au magnétophone d'une paysanne noire d'Afrique du Sud, chez Belfond...

L'édition pour la jeunesse se porte bien et s'intègre de plus en plus à la production des éditeurs. *Signalons seulement* le très extraordinaire *Masquerade, raffiné et mystérieux*, qui a déjà été vendu à 150 000 exemplaires par Jonathan Cape en deux semaines ! (le livre paraîtra très prochainement chez Gallimard, mais on peut se demander si les Français achètent pour leurs enfants autant de livres que les Anglais).

La Foire, exceptionnellement, se termina en musique, avec Jean-Sébastien Bach interprété par le violoniste Yehudi Menuhin, qui recevait le prix de la Paix, félicité par le chancelier Helmut Schmidt pour avoir « *utilisé la musique comme un moyen de réconciliation entre les Allemands et leurs anciens ennemis* » après la seconde guerre mondiale.

NICOLE ZAND.

Roger Caillois en japonais

SUREMENT l'un des plus beaux livres présentés à la Foire : *Chiffres*, de Roger Caillois, sept poèmes en édition bilingue. Les couleurs de l'arc-en-ciel éclatent dans les caractères japonais *de la transposition* due à Yoshio Abe. Le texte français est juxtaposé ligne à ligne. Cette merveille typographique est accompagnée de huit « Sho » de Shiryu Morita, peintures à l'encre noire, qui tiennent de la *calligraphie sans être* de véritables idéogrammes. Roger Caillois avait découvert cet artiste en 1972 lors d'une visite à Kyoto et, avant sa mort en décembre 1978, il eut le temps de composer ce livre avec lui.

L'ouvrage, qui a été tiré, dans cette somptueuse édition, à deux cent dix-sept exemplaires, était exposé au stand de la Zauho Press de Tokyo et la télévision allemande doit lui consacrer une *émission le 23 octobre*.

INFORMATIONS «SERVICES»

P.T.T.

La poste à tout faire

Dans de nombreux départements — une quarantaine — durement touchés par l'exode rural et dont la population est tombée à un seuil en dessous duquel le phénomène de désertification s'accélère, les services publics essentiels ont tendance à ne plus être assurés ou à n'être assurés que de façon intermittente. Des centaines de communes se voient privées de vie administrative. Le bureau de poste apparaît dans les petites bourgades comme l'ultime rempart à l'exode rural et au maintien d'un minimum de relations administratives et de rapports économiques et sociaux.

C'est pourquoi le gouvernement a demandé au secrétariat d'Etat aux P.T.T. d'organiser des services postaux polyvalents. Les conditions de cette organisation sont précisées par un décret paru au *Journal officiel* du *17 octobre.*

Les préfets pourront, dans les zones à faible densité démographique, confier à des bureaux de poste le soin d'exécuter des opérations pour le compte d'autres administrations, établissements publics, voire même des organismes privés chargés d'une mission de service public.

La liste des bureaux de poste et des opérations concernées sera fixée dans chaque département par arrêté préfectoral pris après avis d'un « comité départemental des services en milieu rural ».

Outre leurs tâches habituelles, les bureaux de poste pourront effectuer les opérations suivantes :

1. Diffusion des offres d'emplois, de stages et de contrats de formation ;

2. Délivrance d'imprimés, vérification matérielle et envoi de dossiers administratifs déposés par le public et relatifs aux cartes d'identité, aux passeports, aux fiches d'état civil, à l'immatriculation des véhicules automobiles d'occasion (délivrance de la carte grise) et vente des timbres fiscaux correspondants ;

3. Délivrance d'imprimés, réception des demandes de visas et de validation des permis de chasser et vente des timbres représentant les cotisations aux fédérations départementales de chasseurs ;

4. Délivrance de bons d'essence détaxée ;

5. Encaissement de taxes parafiscales et de cotisations auprès des producteurs et négociants, pour le compte et sur la demande d'organismes interprofessionnels agricoles ;

6. Réception des dossiers de Sécurité sociale pour vérification matérielle et envoi ;

7. *Dépôt et diffusion de livres* à partir des bibliothèques centrales de prêts ;

8. Délivrance d'imprimés, vérification matérielle et envoi des dossiers de demande d'exonération de redevances télévision ;

9. Transport et livraison de colis confiés à la S.N.C.F. ;

10. Vente de billets de transports publics de voyageurs et réservation de places.

L'administration des postes peut être également chargée, *sous certaines conditions,* du transport et de la livraison de médicaments ainsi que (à l'instar de ce qui existe en Suède) d'autres colis que ceux qui sont *confiés à la S.N.C.F.*

Les bureaux de poste ruraux vont donc élargir leurs compétences. Toutefois, il faut rappeler que, depuis deux ans déjà, le secrétariat des P.T.T. a engagé de nombreuses expériences de polyvalence. Ainsi, 2 700 bureaux recensent les offres d'emploi de l'Agence nationale pour l'emploi, dans 91 départements ; 144 bureaux dans 6 départements délivrent les cartes grises ; 16 bureaux dans 4 départements délivrent des cartes d'identité.

M. ou Mme le receveur des postes, ainsi que les préposés, vont être désormais, dans les *campagnes françaises, les fonctionnaires* les plus indispensables — à de multiples titres — de l'administration.

★ S'adresser dans chaque départementales des postes ou à département à la direction la préfecture.

TELEPHONE COUPE. — Les mauvais payeurs ne verront plus leur ligne téléphonique coupée, en République fédérale d'Allemagne, à partir de l'an prochain. Les P.T.T. allemands ont décidé, en cas de non-paiement, d'empêcher les appels à l'extérieur, mais de laisser aux abonnés récalcitrants la possibilité d'être appelés. En 1978, sept cent mille coupures ont été opérées, en R.F.A. Les factures impayées se sont élevées à 140 millions de *marks, soit 336 millions de francs.* En France, les coupures totales de la ligne téléphonique interviennent, en principe, quarante jours après la date limite de paiement. En 1978, on a dénombré trois cent soixante quatre mille quatre cents coupures pour cause d'impayés.

LES ÉMIRATS PAR L'AUTOMATIQUE. — Les abonnés au téléphone peuvent obtenir par voie automatique leurs correspondants d'Ajman, de Dubai, de Fujeirah, de Rasal, de Khaimah, de Shaljah et d'Um-Al-Qainain. Pour établir la communication, ils doivent composer le 19, puis, après audition de la deuxième tonalité, le 971 suivi du numéro demandé. Il en coûte 0,50 F toutes les secondes et demie.

AU JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 octobre 1979 :

DES DECRETS

● Fixant la composition, le siège et le ressort des conseils de prud'hommes institués en application de la loi du 18 janvier 1979 portant modification des dispositions du titre premier du livre V du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes ;

● Modifiant l'article R. 145-1 du code du travail relatif à la saisie-arrêt et à la cession des rémunérations.

DES LISTES

● D'admissibilité aux concours internes d'entrée en 1979 à l'Ecole nationale d'administration.

DES ARRETES

● Relatif au diplôme d'Etat de puériculture ;

● Portant création de la commission de terminologie de l'*informatique et nomination à cette* commission.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 518

HORIZONTALEMENT

I. Ont beaucoup de travail quand ça flambe. — II. Préparée comme une monture. — III. Exerce une séduction. — IV. Deuxième d'une série ; Article ; Tourné quand tout est cassé. — V. Honoré par les orfèvres ; Présenta sur un plateau. — VI. Conjonction ; Port. — VII. Quand on l'a eue, il ne reste plus qu'à se refaire des cheveux ; En litige. — VIII. Cent balles par-ci, cent balles par-là, il arrive à faire une bonne journée. — IX. Mathématicien italien. — X. Petite partie d'une livre ; N'est pas bon quand on jette trop de jus. — XI. Pas blanchies ; En Chaldée.

VERTICALEMENT

1. Un chausson aux pommes. — 2. Appareil servant à broyer ; Un agrément d'autrefois. — 3. Façon de peser ; Comme le sang dans des sillons. — 4. Bien incapable *de présenter la moindre version.* — 5. Pas nu ; Qui a donc un mal de chien. — 6. Glace à Londres ; Commes des mains d'innocents. — 7. Appel ; Jetés pour jouer ; Peut être classé parmi les gens de robe. — 8. Peut recevoir des espèces ; N'a pas un grand lit. — 9. Pronom ; Peut faire l'objet d'un don ; On peut y trouver des cigales.

Solution du problème n° 2 517

Horizontalement

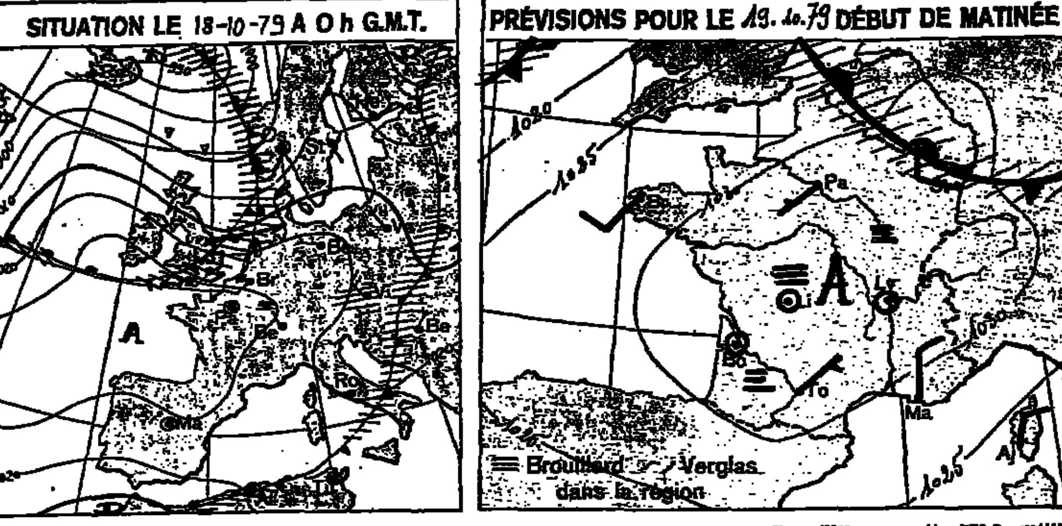
I. Entonnage. — II. Noir ; Omo. — *III.* Réclame. — IV. Ou ; Ossues. — V. Udine ; Blé. — VI. Poli. — VII. Esseules. — VIII. Emprise. — IX. Net ; Et ; An. — X. Trie ; Van. — XI. Sentiers.

Verticalement

1. Enrouement. — 2. Nœud ; Mers. — 3. Tic ; Ineptie. — 4. Orlon ; Sr ; En. — 5. Asepsie. — 6. Noms ; Oust. — 7. Ameublie ; Vé. — 8. Go ; Elle ; Ar. — 9. Osé ; Sinus.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 18 octobre à 0 heure et le vendredi 19 octobre à 24 heures :

Notre pays restera en majeure partie sous l'influence des hautes pressions, qui nous protégeront de la zone active des perturbations défilant de l'Atlantique vers le nord de l'Europe. La bordure méridionale atténuée de ces perturbations touchera temporairement nos régions du Nord et du Nord-Est.

Vendredi 19 octobre, de la Picardie aux Ardennes et à l'Alsace, le temps sera souvent nuageux, de faibles pluies ou bruines seront à craindre le matin, les vents seront faibles ou modérés, de secteur ouest. De la Bretagne à la Normandie, on observera quelques nuages bas le matin et d'assez belles éclaircies ensuite, avec des vents faibles ou modérés de sud-ouest. Sur les régions méditerranéennes, le temps sera généralement ensoleillé, et les vents, modérés, souffleront du nord ou du nord-est.

Sur le reste de la France, les brouillards et les nuages bas seront abondants le matin, particulièrement dans les vallées de l'Aquitaine, du Centre et de l'Est, mais l'après-midi sera souvent ensoleillée et les vents seront faibles, à l'exception de *brises côtières modérées.*

Sur l'ensemble de notre pays, les températures minimales changeront peu ; elles pourront cependant baisser légèrement, notamment dans le Centre, où de faibles gelées blanches seront à craindre ; les températures maximales seront proches des normales saisonnières.

Le jeudi 18 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 027,7 millibars, soit 770,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 23 et 15 degrés ; Biarritz, 20 et 11 ; Bordeaux, 20 et 8 ; Brest, 17 et 10 ; Caen, 18 et 9 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 15 et 6 ; Dijon, 15 et 7 ; Grenoble, 20 et 10 ; Lille, 16 et 11 ; Lyon, 17 et 9 ; Marseille, 21 et 13 ; Nancy, 12 et 5 ; Nantes, 17 et 6 ; Nice, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 16 et 6 ; Pau, 20 et 10 ; Perpignan, 23 et 12 ; Rennes, 17 et 9 ; Strasbourg, 16 et 6 ; Tours, 17 et 5 ; Toulouse, 20 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 16 degrés ; Amsterdam, 15 et 12 ; Athènes, 30 et 18 ; Berlin, 13 et 9 ; Bonn, 14 et 8 ; Bruxelles, 15 et 11 ; Iles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 12 et 8 ; Genève, 17 et 8 ; Lisbonne, 22 et 15 ; Londres, 16 et 9 ; Madrid, 18 et 3 ; Moscou, 14 et 12 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 19 et 14 ; Palma-de-Majorque, 21 et 13 ; Rome, 26 et 17 ; Stockholm, 7 et −1.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LES DISPENSÉS DE CEINTURE

Depuis le 1er octobre, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tous les conducteurs et les passagers des places avant des voitures particulières immatriculées pour la première fois à partir *du 1er septembre 1967.*

Voici la liste des personnes dispensées de cette obligation :

— Les personnes dont la taille est manifestement inadaptée au port de la ceinture ;

— Les personnes justifiant d'une contre-indication médicale au port de la ceinture et munies d'un certificat médical à cet effet ;

— Les conducteurs de taxis en service ;

— Les occupants des places avant des véhicules des services de police, de gendarmerie et de lutte contre l'incendie, des ambulances et des véhicules d'intervention d'Electricité de France et de Gaz de France lorsqu'ils effectuent des missions d'urgence.

En agglomération seulement : les occupants des places avant des véhicules des services publics contraints par nécessité de service de s'arrêter fréquemment, les occupants des places avant des véhicules effectuant des livraisons de porte à porte.

CONSEILS POUR LE CHAUFFAGE. — L'Agence pour les économies d'énergie indique que, compte tenu des températures moyennes quotidiennes prévues pour le 18 octobre « dans toutes les *zones d'altitude, le chauffage peut* être maintenu ou mis en service. En revanche, en Alsace, en Franche-Comté, sur la côte ouest, en Aquitaine et dans le Sud-Est, les températures sont encore clémentes. Il n'y a pas lieu d'allumer le chauffage. Partout ailleurs, où les nuits sont fraîches, un léger chauffage de nuit est

LOISIRS

Le patin à roulettes reste un jeu

Le patin à roulettes n'est pas un véhicule, mais un jeu, rappelle la préfecture de police. Celle-ci indique que sa pratique reste soumise à l'ordonnance du préfet de police du 25 juillet 1862 toujours en vigueur et qui prévoit : « *Les jeux de palets, de tonneaux, de siam, de quilles, de volants, de toupies, de sabots, de bâtonnets, de cerfs-volants, et tous autres susceptibles de gêner la circulation et d'occasionner des accidents, sont interdits sur la voie publique.* »

PARIS EN VISITES

VENDREDI 19 OCTOBRE

« La manufacture des Gobelins », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins (Mme Zujovic).

« Le Corbusier à la Cité universitaire », 15 h., métro Cité-Universitaire (Mme Guillier).

« Les automates de la collection Damiot », 15 h., musée de Neuilly, 12, rue du Centre (Mme Legregeois).

« Place des Vosges et Bastille », 15 heures, place des Vosges *(Mme Oswald).*

« Hôtel de la Monnaie », 15 h., 11, quai Conti (Arcus).

« Les Halles », 15 h., devant l'église Saint-Eustache (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Promenade dans le vieil Auteuil », 15 h., métro Eglise-d'Auteuil (Mme Hager).

« Notre-Dame de Paris », 15 h., façade, portail central (M. de La Roche).

« Les deux plus vieilles maisons de Paris : l'abbaye Saint-Martin-*des-Champs », 15 h., métro Etienne-*Marcel (M. Teurnier).

CONFÉRENCES

18 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna : « Féerie dans la lumière de l'été en Norvège, Islande et Groenland » (Autour du monde), projections.

20 h. 15, 11 bis, rue Kepler : « La théosophie et les pouvoirs parapsy-*chologiques* » *(Loge unie des théosophes).*

BREF

SANTÉ

LES REVENDICATIONS DES AMBULANCIERS DES SAMU. — Les ambulanciers des SAMU (Services d'aide médicale d'urgence) *de Paris* — qui interviennent le plus souvent dans les cas graves — revendiquent le droit de continuer à user, dans leurs interventions, de l'avertisseur à « *deux tons* » *que la réglementation* réserve à la police pour ses propres opérations, ou en tout cas d'un avertisseur spécifique.

« Nous utilisons depuis des années le « deux tons » comme la police, mais en juillet dernier, le préfet de police a rappelé que cet avertisseur était réservé aux véhicules de la police », a expliqué le 16 octobre, au cours d'une réunion de presse, un membre du personnel des SAMU.

Les ambulances des SAMU — qui sont pilotées soit par des employés de l'Assistance publique soit par des agents de police — sont au nombre de six à Paris et de vingt-deux pour l'ensemble de Paris et de sa couronne.

DEFICIENTS VISUELS. — La Fédération des associations de parents d'enfants déficients visuels nous prie d'indiquer que ceux-ci peuvent, pour obtenir une documentation et des conseils juridiques ou sociaux, s'adresser à la F.N.A.P.E.D.V., 28, place Saint-Georges, 75442 Paris Cédex 09 (526-73-45) l'après-midi jusqu'à *17 heures.*

TRANSPORTS PARISIENS

TROTTOIR ROULANT ACCÉLÉRÉ. — Un trottoir roulant d'un modèle nouveau, baptisé « Trax » (trottoir roulant accéléré), va être mis en service, à la fin de 1981, à la station Invalides pour faciliter la correspondance entre le métro et la ligne C du R.E.R. (Versailles rive gauche-Juvisy).

Ce trottoir roulant accéléré — qui sera le premier au monde à être mis en service, selon la R.A.T.P. — a une vitesse quatre fois supérieure aux tapis roulants classiques : 12 kilomètres-heure au lieu de 4 kilomètres-heure. Pour garantir la sécurité, sa vitesse n'est pas constante : grâce à un système de plaques *coulissantes, il roule* à l'entrée à 3 kilomètres-heure, pour accélérer jusqu'à 12 kilomètres-heure. A la sortie, sa vitesse est ramenée à 3 kilomètres-heure.

loterie nationale

Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE D'OCTOBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE TIRAGE DU 17 OCTOBRE 1979

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.
1	1	tous signes	70
	61	tous signes	220
	9 571	capricorne	10 070
		autres signes	1 070
	01 321	lion	100 070
		autres signes	10 070
	05 221	vierge	100 070
		autres signes	10 070
	13 911	poissons	100 070
		autres signes	10 070
2	62	tous signes	150
	1 612	bélier	7 000
		autres signes	700
	1 962	cancer	7 150
		autres signes	850
	3 312	lion	10 000
		autres signes	1 000
	3 682	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	6 452	taureau	10 000
		autres signes	1 000
3	3 493	vierge	7 000
		autres signes	700
	17 143	sagittaire	100 000
		autres signes	10 000
	18 873	verseau	100 000
		autres signes	10 000
4	54	tous signes	150
	274	tous signes	300
	8 564	sagittaire	7 150
		autres signes	850
	9 774	scorpion	7 000
		autres signes	700
	7 204	poissons	10 000
		autres signes	1 000
5	025	tous signes	300
	0 055	poissons	7 000
		autres signes	700
	1 095	lion	8 000
		verseau	10 700
		autres signes	1 700
	3 705	balance	7 000
		autres signes	700
	8 455	taureau	7 000
		autres signes	700
5	0 745	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	2 995	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	01 855	bélier	100 000
		autres signes	10 000
6	5 876	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	00 206	balance	100 000
		autres signes	10 000
	22 986	capricorne	100 000
		autres signes	10 000
7	047	tous signes	300
	937	tous signes	300
	6 147	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	8 897	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
8	8	tous signes	70
	78	tous signes	220
	2 608	capricorne	7 070
		autres signes	770
	7 098	verseau	7 070
		autres signes	770
	07 488	gémeaux	100 070
		autres signes	10 070
	11 058	cancer	100 070
		autres signes	10 070
	31 408	scorpion	100 070
		autres signes	10 070
9	619	tous signes	300
	7 749	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	01 389	taureau	100 000
		autres signes	10 000
	11 469	scorpion	3 000 000
		autres signes	100 000
0	580	tous signes	300
	4 600	balance	10 000
		autres signes	1 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DE LA LECTURE LE 24 OCTOBRE 1979 à ERNEE (Mayenne)

LOTO tirage n° 42

7 22 25 27 39 41

numéro complémentaire 5

PROCHAIN TIRAGE LE 24 OCTOBRE 1979 VALIDATION JUSQU'AU 23 OCTOBRE APRES-MIDI

PRESSE

APRÈS UN AN DE VAINES NÉGOCIATIONS

Le conseil du groupe Thomson fixe le sort du « Times »

De notre correspondant

Londres. — Après deux siècles d'existence et dix mois et demi de non-parution, le *Times* va-t-il disparaître définitivement ? Son sort, ainsi que celui de ses suppléments et du *Sunday Times*, devait être fixé, jeudi 18 octobre, par le conseil d'administration de Thomson International, réuni avec les dirigeants du groupe Thomson sous la présidence de lord Thomson, venu spécialement du Canada. Au risque d'affecter leur crédibilité, les dirigeants peuvent prolonger la négociation, malgré leurs menaces répétées de fermer définitivement l'entreprise si un accord n'intervenait pas dans un délai limite. Mais la patience de Thomson International, et notamment de lord Thomson, aurait été épuisée par le rebondissement et la prolongation d'un conflit qui, il y a quelques semaines, paraissait en bonne voie de règlement.

Après quatre jours de discussions, en effet, les ultimes négociations entre la direction et l'un des syndicats de la composition (N.G.A.) ont échoué. La discussion avait été rouverte à la demande du N.G.A., insistant pour la révision de l'accord intérimaire signé en juillet dernier, compte tenu des avantages obtenus par les surveillants de machines du *Sunday Times* affiliés à l'autre syndicat (NATSOPA). Le N.G.A. considère en effet que l'accord passé par la direction avec le NATSOPA affecte la hiérarchie des salaires au détriment de ses six cent vingt membres, auxquels la direction offre 200 livres par semaine, alors que les ouvriers moins qualifiés de NATSOPA doivent en recevoir 207.

Le désaccord porte également sur la durée du travail. La direction souhaitait que le N.G.A. accepte, comme le NATSOPA, une équipe de travail de dix-huit heures pendant la période du week-end, mais le N.G.A. ne veut pas aller au-delà de quinze heures. Enfin, sur la question des effectifs, le N.G.A., selon la direction, demandait un accroissement de 20 %, alors que le groupe *Times* envisageait au contraire une réduction de 40 %.

Après avoir dénoncé l'« *intransigeance* » du groupe Times pour avoir refusé « *la meilleure proposition qui ait jamais été faite dans l'industrie* », M. Dixon, président du N.G.A., s'est montré pessimiste. « *Cette tragédie aurait pu être évitée* », a-t-il déclaré en annonçant que ses membres allaient dès maintenant chercher du travail ailleurs. De son côté, la direction s'est montrée très amère en soulignant que le N.G.A. avait considéré comme dérisoire l'offre d'un salaire annuel de 11 000 livres pour une semaine de travail de trente-quatre heures, et six semaines de vacances. Il est évident que la remise en question par le N.G.A. de l'accord intérimaire signé en juillet, après de longues et difficiles négociations, a durci l'attitude de la direction qui a fait savoir qu'elle ne vendrait pas ses titres. Ainsi, si elle maintient son intention de fermer définitivement l'entreprise, l'ensemble du personnel (plus de quatre mille personnes) sera licencié

L'aggravation du conflit a encouragé les journalistes du *Times* à former une société « Journalists of the Times Ltd ». Ses promoteurs — qui déclarent s'être inspirés du modèle du Monde — ont pour objectif d'obtenir une part minoritaire des actions du groupe *Times* ou dans toute autre entreprise appelée à lui succéder, afin de pouvoir exercer une influence sur la marche de l'affaire. En fait, les journalistes sont les principales victimes d'un conflit où ils ne disposent pas des mêmes moyens de pression que les ouvriers et sont sans influence sur la direction, dont l'attitude a provoqué de vives critiques.

Sept syndicats et cinquante-six groupes pour négocier

Il n'était pas raisonnable de la part du groupe, disent de nombreux journalistes du *Times*, d'avoir voulu régler tout à la fois le problème très difficile de la nouvelle technologie et ceux concernant le personnel en surnombre, la discipline du travail, etc. Aussi bien, la direction avait été obligée de faire machine en arrière en juin en acceptant de reporter à un an la discussion du problème technologique, ce qui avait permis la signature de l'accord intérimaire.

D'autre part, les journalistes contestent le jugement de la direction du *Times* qui, en avril dernier, avait décidé de faire publier à Francfort des exemplaires d'une sélection. Des manifestations ouvrières avaient empêché cette publication. Beaucoup de journalistes pensent qu'il était inutile et dangereux de s'engager dans une épreuve de force sans être assuré de la gagner.

Le conflit du *Times* est une triste illustration de la situation quasi anarchique existant dans l'imprimerie, où plusieurs syndicats fractionnés en « chapelles », dirigées par des « pères » (selon la tradition des syndicats de métiers) sont en compétition, chacun étant en mesure de bloquer toute négociation. Ainsi au *Times*, la direction devait négocier avec sept syndicats et cinquante-six groupes de négociation différents, chacun étant préoccupé exclusivement par la défense des intérêts de ses membres, sans tenir compte des autres catégories de personnel, pour ne pas parler de l'intérêt de l'entreprise.

HENRI PIERRE.

● *Le magazine « Voyelles » lancé en Belgique.* — Une équipe de femmes organisée en collectif de rédaction et en coopérative de gestion lance ce magazine. A l'exemple d'autres journaux, la rédaction de *Voyelles* (journalistes, photographes, illustratrices, maquettistes) a formé une société de rédacteurs qui détient deux sièges sur cinq au conseil d'administration.

Tiré à 30 000 exemplaires au départ, *Voyelles* est vendu 60 francs belges le numéro. L'abonnement est fixé à 600 francs belges (Société coopérative, boulevard de Waterloo, 99. — 1000 Bruxelles).

● « *L'évolution des techniques en matière de presse rendra nécessaire la constitution de syndicats regroupant les techniciens de la presse et les journalistes* », a déclaré M. Leonhard Mahlein, président de la Fédération internationale des typographes, en ouvrant le 11e congrès de cette fédération, qui s'est tenu récemment à Stockholm. M. Mahlein a évoqué la constitution d'organisations syndicales regroupant tous les travailleurs de la presse et la réduction à trente-cinq heures de la semaine de travail : ces deux mesures permettraient, selon lui, de contenir les menaces sur l'emploi que font planer sur le secteur la modernisation et la concentration des entreprises de presse.

Cent quarante délégués de dix-sept pays, dont la France, ont assisté pendant une semaine aux travaux du congrès. La Fédération internationale des typographes regroupe trente-cinq organisations de vingt-six pays, qui représentent six cent cinquante mille membres.

● « *Les pouvoirs publics et les moyens d'information* », tel est le sujet d'une thèse établie par les lauréats de la Fondation nationale des entreprises publiques, organisme créé par Elf et Air France, qui organisera à Strasbourg, le 16 novembre, un débat sur ce thème.

● *Le Syndicat des journalistes C.G.T.*, par un communiqué de son bureau national, considère que la nomination de M. Henri Pigeat à la tête de l'Agence France-Presse est « *un nouveau pas dans l'encadrement de l'information* » et que son élection « *a été rendue possible par la collusion des patrons de presse et du gouvernement* ».

Le S.N.J.-C.G.T. ajoute que « *la désignation de M. Pigeat intervient alors que se poursuivent des manquements à l'information dans des domaines jugés délicats par l'Elysée, comme viennent de le prouver certaines affaires récentes (diamants de Bokassa, entre autres)* ».

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Femmes fragiles

Il y a vraiment des jours où on se dit que les femmes sont folles. Elles ont tellement peur de se faire piquer leur bonhomme, fût-ce par leur propre fille, cet homme unique, irremplaçable, dont la possession justifie seule leur existence, qu'au moindre danger on les voit se liquéfier, s'anéantir littéralement sous nos yeux.

Prenez Francine Bergé au saut du lit, dans le Cadran solaire, mercredi. Fond de teint, fard à paupières, lèvres faites, cheveux crêpés, laqués, on devine la présence toute proche de la maquilleuse, brandissant encore une houpette derrière le décor. Très chic, le décor. Une belle propriété près de Quimper. A ses côtés Maurice Barrier, grosse moustache et grand nez, étale, pas gêné, un nombril entouré de bourrelets. Elle a trente-huit ans, lui sans doute autant et elle attend, crispée, inquiète, l'arrivée d'une enfant d'un premier lit qui vit aux Etats-Unis avec son père. Une môme de dix-sept ans. Elle ne l'a pas vue depuis longtemps, et vraiment c'est l'angoisse. On s'attend à voir débarquer Raquel Welsh. Mais non, pas du tout. La petite est mignonne sans plus, blonde, saine, ronde, nature et sans complexes.

Heureusement, parce que la mère en a pour deux. Sa gosse, elle ne la voit pas. Entièrement centrée sur elle-même, elle regarde au travers. Elle scrute, affolée, son propre reflet dans des glaces de plus en plus cruelles. Et souffre en silence. Pendant ce temps-là, évidemment, le mari et la gamine prennent du bon temps, ils se baignent, ils font de la voile. En toute innocence probablement. Et quand bien même... Il n'y aurait vraiment pas de quoi en faire tout un plat.

Ce qui frappe dans ce film de Michel Wyn, c'est la formidable fragilité, la précarité de la condition féminine telle qu'on nous la montre à tous coups à l'antenne. Imaginez un instant le contraire, inversez les rôles. Si c'était elle qui s'était vaguement laissée séduire par son fils à lui, un grand veau à peine sorti de l'enfance, il aurait trouvé ça un peu ridicule, un peu pitoyable, et il ne se serait pas gêné pour le lui dire. En tout cas, ça ne l'aurait pas empêché de dormir. Tandis que là, c'est la débâcle, c'est la Bérésina. Il n'est pas rare de voir un homme s'en aller pour faire un bout de chemin avec une adolescente, c'est vrai. Est-ce une raison pour vivre perpétuellement dans un état second ?

CLAUDE SARRAUTE.

Jeudi 18 octobre

CHAINE I : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tribune politique : L'opposition (Le parti communiste).
20 h Journal.
20 h 35 Série : les Yeux bleus.
De J. Cosmos et J. Chatenet. Réal. : F. Dupont-Midy.
21 h 30 L'événement.
Au sommaire : l'offensive vietnamienne dans *le Nord du Cambodge ; Houston : la nouvelle* capitale du crime aux U.S.A. ; Le Cambodge des Khmers rouges; Renaissance de la French Connection ; Les ghettos de Harlem et du Bronx, où le pape a découvert la misère américaine.
22 h 35 *Documentaire : Ombre et lumière* (Nous avons perdu le Soleil).
De D. Lecomte.
23 h 35 Journal.

CHAINE II : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Monsieur le président-directeur général ».
Film français de J. Girault (1966), avec J. Maillan, P. Mondy, M. Galabru, Cl. Rich, M. Machado, D. Ceccaldi (rediffusion).
Une avocate farfelue, femme du directeur parisien d'une société internationale qui a invité, dans sa maison de campagne, son P.-D.G. et ses collègues européens, reçoit un assassin dont elle veut assurer la défense. Week-end agité.
Vaudeville mené à toute allure par une troupe d'acteurs auxquels Jean Girault, soucieux simplement de faire rire, a laissé la bride sur le cou.
22 h Documentaire : le Toubib : préface.
Un reportage sur le tournage du *Toubib*, le dernier film de Pierre Granier-Deferre.
22 h 45 Figaro-ci, Figaro-là.
De Pierre Petit. Avec le ténor léger Bernard Mallet.
23 h 15 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Le bébé de maman ; les Compagnons de Gerboul.
18 h 55 Tribune libre.
Le Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « l'Oiseau rare ».
Film français de J.-C. Brialy (1973), avec J.-C. Brialy, M. Presle, A. Duperey, Barbara, J. Maillan, P. Bertin. (Rediffusion.)
Un valet de chambre modèle se trouve successivement au service de quelques femmes extravagantes et d'un vieux poète.
Film à sketches dans l'esprit du théâtre de boulevard. Numéros d'acteurs et, surtout, d'actrices. Caricatures misogynes. Seul, le dernier sketch constitue une très jolie « nouvelle » cinématographique.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : A chacun sa Chine.
19 h. 30, *Les progrès de la biologie et de la* médecine : L'absorption intestinale.
20 h., Hommage à Alain Barroux : Mosaïque pour un portrait.

FRANCE-MUSIQUE

18 h., Six-Huit (de 18 h. à 18 h. 30 : Jazz-time).
20 h., Présentation du concert.
20 h. 30, Musique à découvrir : En direct de la Maison de Radio-France, « Soirée bulgare », avec le concours de Ivan Drennikov, piano, et le Quatuor bulgare, « Bonate n° 4 », Nicolov, « *Air et Prélude de l'opus 85* », de Vladigerov, « Sonogrammes » (création), de Mintchev, « Le triomphe des clochettes », de Kazandjiev, « Quatuor n° 3 *sur un ancien* thème bulgare », de Goleminov, « Quatuor avec piano » (création), de Kazandjiev.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre, Georges Auric ; 23 h., E.T.A. Hoffmann (IV), 1 h., Douces musiques.

Vendredi 19 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 L'énergie, c'est nous.
Emission de l'Agence pour les économies d'énergie.
14 h 5 La porcelaine de Limoges.
Emission du Centre national de documentation pédagogique (*télévision scolaire*).
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour : Le loup dans la vallée.
19 h 10 Une minute pour les femmes : Ski, comment le pratiquer sans se ruiner.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « Crime à la clef ».
D'A. Bernier et R. Maridat, avec P. Pradier, A. Sinigalia, D. Grey, D. Nohain.
Une jeune femme arrive dans une auberge de montagne avec un nom qui ne correspond pas à ses papiers d'identité, et des affaires dans sa valise qu'elle n'avait jamais vues
22 h 20 Pleins feux.
De José Arthur, avec la participation de Thierry Le Luron.
23 h 5 Cinq jours en bourse.
23 h 15 Journal.

CHAINE II : A 2

12 h 10 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : la Maître de forges.
12 h 45 Journal.
13 h 35 *Emissions régionales.*
14 h Aujourd'hui madame.
Le temps des vacances.
15 h Feuilleton : la Famille Adams.
16 h Magazine des loisirs : Quatre saisons.
17 h 5 Histoires courtes : le Silence et la Nuit ; le Rêve.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les stoppeurs de la mer.
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubliès ; Zanett ; Candy ; Lippy le lion
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : l'Or du Transvaal.
Réalisation C. Boissol. Avec Yves Régnier.
21 h 35 Magazine littéraire : Apostrophes.
La sensibilité gastronomique. Bernard Pivot a invité MM. J.-F. Revel (*Un festin en paroles*) ; M. Detienne et J.-P. Vernant (*la Cuisine du sacrifice en pays grec*); H. Philippon (*Cuisine du Quercy et du Périgord*) ; H. Vincenot (*Cuisine de Bourgogne*) ; Mmes E. Tubiana et C. Anglade (*Recevoir sans en faire un plat*), S. et J. de Rosnay (*La malbouffe*).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle Humphrey Bogart) : « African Queen ».
Film américain de J. Huston (1952), avec H. Bogart, K. Hepburn, R. Morley, P. Bull, T. Bikel, W. Cotell (v.o. sous-titrée). (Rediffusion.)
En 1914, au Congo allemand, la sœur d'un pasteur anglais, vieille fille puritaine rescapée de l'attaque d'un village noir, est recueillie par un Canadien alcoolique, propriétaire d'un rafiot. Elle l'oblige à descendre la rivière pour aller couler une canonnière allemande.
Un film d'aventures mouvementé, truculent, qui est aussi une des plus belles histoires d'amour du cinéma entre deux personnages profondément dissemblables, qui se découvrent dans l'action. Bogart et Hepburn, couple inoubliable.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Vive le judo ; Des livres pour nous ; Boff et Tifuté.
18 h 55 Tribune libre.
Force ouvrière.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 Le nouveau vendredi : Le réveil de l'Islam en Afghanistan.
Reportage de Jérôme Ricardou. Commentaires de Philippe Alfonsi.
La guerre sainte des mudjahidin contre le régime actuellement au pouvoir.
21 h 30 Divertissement : Rue Paul-Colin.
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., *Les chemins de la connaissance : Le cerveau et son double.*
8 h. 32, Dieu au village : En 1979, ombres de *sorcellerie et traces de nostalgie.*
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, *Le texte et la marge : avec Joëlle de* Gravelaine.
11 h. 2, Au Festival d'Avignon : Messes à Avignon.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musique extra-européenne.
14 h., Un livre, des voix : « Clichy-sur-Pacifique », d'Anne Bragance.
14 h. 42, Un homme, une ville : Dostoïevski à Pétersbourg.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : A chacun sa Chine.
19 h. 30, *Les grandes avenues de la science* moderne : Ariane et les laboratoires de l'espace.
20 h., « *Bergers des Cévennes* », par A.-M. Brisebarre
21 h. 30, Black and blue : Jazz et cinéma.
22 h. 30, Nuits magnétiques : De bouche à oreille.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Gabriel Fauré, « Dolly » 2e, 6e et 13e Nocturnes, l'Horizon chimérique, et Œuvres de Saint-Saëns, Debussy, Ducasse, Kœchlin, Schmitt.
12 h., Musique de table : « Musique de charme ». Concerto pour piano en ut majeur K. 415, de Mozart, par Alfred Brendel ; 12 h. 35, Jazz classique : « Django Reinhardt » ; 13 h., Les métiers de la musique : « Les percussionnistes » ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Les chants de la terre, les îles du Pacifique ; 14 h. 30, « Les enfants d'Orphée » (*pour les enfants de 7 à 9 ans*) ; 15 h., Musique-France-Plus : « Tata Morgana », de Trebinsky, dir. : André Girard, « Ma mère l'Oye », *de Ravel, dir.* : Bernard Haitink, « Le Mandarin merveilleux », de Bartok, dir. : A. Dorati, « The Fairy Queen », de Purcell, dir. : Anthony Lewis ; 17 h., Œuvres de musique ancienne de Pologne.
18 h. 2, Six-Huit (de 18 h. à 18 h. 30 : *Jazz-Time*).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands : Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. : Edo de Waart, avec Th. Bruins, piano ; Aria de la « Folia Espanolla », de Henze, « Concerto pour piano et orchestre d'harmonie », de Stravinsky « Symphonie n° 2 en ut mineur », de Tchaïkovski.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Vieilles cires, « Le voyage d'hiver », de Schubert, avec H. Hotter, baryton (enregistrement 1942 et 1943) ; 0 h. 5, *Les musiciens du spectacle* : La saison de Broadway.

LE M.R.A.P. CONDAMNE LES LIENS NOUÉS AVEC L'AFRIQUE DU SUD

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) s'inquiète, dans un communiqué publié mercredi 17 octobre, « *des liens de plus en plus étroits qui semblent se tisser entre la télévision française et l'Afrique du Sud raciste* ».

Il s'élève en particulier contre la coproduction franco-sud-africaine du feuilleton « Pour tout l'or du Transvaal » (le vendredi sur Antenne 2) qui présente, selon lui, « *une vision idyllique d'un des épisodes de la conquête coloniale de l'Afrique du Sud* » et contre la diffusion, dimanche prochain, d'extraits du match de boxe entre le Blanc sud-africain Coetzee et le Noir américain Tate (sur TF 1). Le MRAP « *alerte l'opinion publique sur les dangers que représentent toutes ces tentatives de banalisation de l'apartheid, crime contre l'humanité* ».

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE SUR ANTENNE 2

Le journal Antenne 2-Midi consacre neuf « pages spéciales » au budget, à l'occasion de la discussion parlementaire. Chacune de ces pages comprendra un reportage et un débat contradictoire. Les thèmes retenus sont : Les transports (le 19), Le crédit formation (le 23), Les équipements sportifs (le 25), L'habitat (le 29), L'industrie (le 2 novembre), Les Français de l'étranger (le 5), L'indemnité viagère de départ pour les agriculteurs (le 7), La détention préventive (le 15). D'autre part, les présidents des six commissions de l'Assemblée nationale seront tour à tour les invités des journaux de 23 heures.

● *Une nouvelle émission de Radio-Riposte sera diffusée* vendredi 19 octobre à Montpellier (à 18 h. 30), à l'occasion d'une journée d'action sur les problèmes de la jeunesse.

UNESCO

LA POLITIQUE CULTURELLE D'ISRAËL DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS EST DE NOUVEAU CONDAMNÉE

Par vingt voix contre dix (les pays de la Communauté économique européenne et les Etats-Unis) et onze abstentions, Israël a été condamnée, mardi 16 octobre, au conseil exécutif de l'UNESCO, pour ne pas avoir respecté les décisions de la conférence générale. La résolution déposée par le Maroc, le Soudan, l'Irak, la Libye et la Jordanie souligne qu'Israël n'a pas appliqué les résolutions de l'ONU concernant *« les institutions législatives et culturelles dans les territoires arabes occupés »*.

En 1974, l'UNESCO avait supprimé toute aide à Israël après l'adoption d'une résolution condamnant les fouilles archéologiques menées par les Israéliens *dans le secteur arabe de Jérusalem*. Lors de la conférence générale réunie le 7 novembre 1978, le délégué israélien avait demandé la levée des sanctions et affirmé que *« l'identité arabe et religieuse des habitants de la Samarie et de Gaza est respectée par le gouvernement et le peuple d'Israël de manière intégrale et scrupuleuse »*. (*Le Monde* du 9 novembre 1978.)

CARNET

Naissances

— Catherine SCHWARTZ,
Pascal SOURIAU,
sont très heureux d'annoncer la naissance de
Benjamin,
le 27 septembre 1979.
44, avenue des Piliers,
La Varenne.
21, rue de Maubeuge,
Paris.

— M. J.-Cl. VINCENT et Mme, née Aulde Ricard, Philippe et Matthieu, sont heureux de faire part de la naissance de
Gilles,
Paris, le 12 août 1979.
215 bis, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

Décès

EUGÈNE HEPP

— Un service religieux en souvenir de
M. E. Th. HEPP,
inspecteur général
de l'instruction publique,
directeur général honoraire
des services d'enseignement
de la Seine,
décédé le 27 juin 1979, sera célébré en l'Eglise réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e, le vendredi *26 octobre 1979, à 9 heures précises.*

Ses amis et ceux qui l'ont connu sont invités à cette cérémonie.

[*Né le 31 mai 1896 à Graffenstaden* (Bas-Rhin), Eugène Hepp a successivement été instituteur (1919 à 1921), inspecteur de l'enseignement primaire, professeur agrégé de lycée (1925 à 1933), inspecteur d'Académie (1933 à 1942), puis directeur adjoint de l'enseignement du premier degré au ministère de l'éducation nationale en 1942.

En 1945, Eugène Hepp est devenu chef de division au conseil de contrôle de Berlin et en 1948 directeur de l'information du commandant en chef des forces françaises en Allemagne. Nommé inspecteur général de l'enseignement technique en 1951, il a été inspecteur général de l'instruction publique et directeur général des services d'enseignement de la Seine de 1957 à 1964, date à laquelle il a été placé en congé spécial au service de la coopération technique avec l'étranger. Il a été admis à la retraite en 1966.]

— Yssingeaux (Haute-Loire).
Le docteur et Mme Pierre Chambon et leurs enfants,
Michèle Barrot, petite Sœur de l'Assomption,
Jacques Barrot,
Mlle Marcelle Barrot,
Et les familles Pivot, Bataillon, Perdrix, Perreand, Moretton,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Noël BARROT,
née Marthe Pivot,
survenu à Yssingeaux (Haute-Loire), le 15 octobre 1979, dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 18 octobre, à 15 heures, en l'église d'Yssingeaux.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
Une messe sera célébrée ultérieurement en l'église Sainte-Clotilde.

— Mme Paul Bontoux,
M. et Mme Roger Lucas et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Goursaud et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de
Paul BONTOUX,
survenu à son domicile, le 12 octobre 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 18 octobre 1979, au cimetière du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.
59, avenue du Maine,
75014 Paris.

— La famille du professeur *Emerit* a la douleur d'informer ses amis du décès de
Mme Ecatérina EMERIT,
née Dovganiuk,
artiste peintre.
Ni fleurs ni couronnes.
Saint-Cyr-sur-Mer.

— On nous prie d'annoncer le décès du
pharmacien-chimiste,
chef de service,
général Emile Jacques JEZEQUEL,
survenu le 16 octobre 1979, à l'hôpi*tal militaire Percy*, 101, avenue Henri-Barbusse, à Clamart (Hauts-de-Seine), à l'âge de cinquante-quatre ans.
Le service religieux sera célébré le vendredi 19 octobre 1979.
On se réunira à la porte de la Chapelle, à *11 heures.*
L'inhumation aura lieu le mardi 23 octobre 1979, à 15 heures, au cimetière central de Toulon (Var).
De la part de :
Mme Emile Jacques Jezequel, son épouse,
Et de toute la famille.
8, rue Froide,
92220 Bagneux.

— Mme Alfred Lasry,
M. et Mme Jacques Lasry et leurs enfants,
M. et Mme Jean Lasry et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Lasry et leurs enfants,
M. M. Sabbah,
Mme veuve J. Lasry et ses enfants,
Les familles Benarroch, Lasry, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alfred LASRY.
L'inhumation aura lieu le vendredi 19 octobre 1979, à 16 heures.
Réunion à la porte du cimetière Billancourt, avenue *Pierre-Grenier.*
16, rue de la Convention,
75015 Paris.

— M. et Mme Bronislaw Horowicz ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marcel LEMPERIERE,
née Albérie Basnier,
leur mère et belle-mère,
survenu à Paris, le 7 octobre 1979.
Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Alexandre Nasta,
M. et Mme Georges A. Nasta,
Mme Eléna Nasta,
M. et Mme Jean-Stéphane Nasta,
ont le regret d'annoncer le décès de leur époux, père et grand-père,
Alexandre NASTA,
officier de la Légion d'honneur,
croix de commandeur
de l'ordre du Mérite agricole,
survenu à Bucarest, le mardi 9 octobre *1979*, dans sa quatre-vingt-treizième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Bucarest, le jeudi 11 octobre 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Lucienne Penegre,
M. et Mme Pierre Eric Penegre et leur fille,
M. Gérard Penegre,
Mme Simone Nicolau-Philippot et ses enfants,
Mme Jacques Nicolau et ses enfants,
Le docteur et Mme Bernard Nicolau et leurs enfants,
M. et Mme Francis Brante et leur fille,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Bernard PENEGRE
et de
Mme Colette PENEGRE,
née Nicolau,
survenu accidentellement le 7 octobre 1979, à Athènes.
La cérémonie s'est déroulée dans l'intimité, le mercredi 17 octobre 1979, *en la cathédrale Saint-Jean à* Perpignan.
8, rue Quentin-Bauchart,
75008 Paris.
30, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.
9 bis, rue Jeanne-d'Arc,
66000 Perpignan.

— Le comité fondateur et les membres du Maxim's Business Club ont la profonde douleur de faire part du décès tragique de :
M. Guy BURRUS,
Mme Bernard PENEGRE,
M. Bernard PENEGRE,
la comtesse Rigo Von PLAUEN,
Mme Jean-Pierre TSCHANZ,
M. Jean-Pierre TSCHANZ,
Mme Eric VAN GALEN,
M. Jacques WASHER,
survenu accidentellement à Athènes, le 7 octobre 1979.
Une messe de souvenir célébrée le mardi 23 octobre, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, à Paris, réunira tous ceux qui les ont connus et aimés.

— *M. et Mme Kees Van Westreenen,* ses enfants,
Anne et Isabelle, ses petites-filles,
Le docteur Madeleine Siegler, sa *sœur,*
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paule ROCHET,
professeur honoraire,
survenu à Lille, le 17 octobre 1979, à l'âge de soixante-dix ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 20 octobre 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Rémy de Bèze (21).
Cet avis tient lieu de faire-part.
19, rue de Rousies,
59600 Maubeuge.

— *Mme Salome-Danjou, son épouse,*
M. et Mme Salome-Guilhe,
M. et Mme Salome-Revers,
M. et Mme Le Veve-Salome,
ses enfants,
Véronique, Valérie, Guillaume, Olivier, Stéphane, David, Dominique,
ses petits-enfants,
M. et Mme Danjou-Walle,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la *mort de*
M. Michel SALOME,
président-directeur général
des
Etablissements Queenmall - Tissages Salome,
pieusement décédé à Troisvilles, le 16 octobre 1979, administré des sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise.
Les funérailles auront lieu le vendredi 19 octobre 1979, à 15 heures, en l'église de Troisvilles (Nord), suivie de l'inhumation au cimetière dudit lieu.
Réunion à la chapelle de l'église, à 14 h. 30. L'offrande tiendra lieu de condoléances.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue de la Sautière,
59980 Troisvilles.

— Un service solennel de requiem sera célébré le samedi 20 octobre 1979, à 10 heures, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet de Paris, à la mémoire de
la comtesse Guy de LAPRADE,
née Nicole Febvrel,
veuve du chef d'escadrons
***Guy* CABANNE de LAPRADE,**
mort pour la France,
décédée munie des derniers sacre*ments de Notre* Mère la Très Sainte Eglise, le 30 septembre 1979.

— M. Paul Senouf,
Sa famille
Et ses enfants John et David,
M. Guy Senouf,
Sa famille
Et son *fils* Yan,
ont la grande tristesse de faire part de la mort de
M. Alfred SENOUF,
leur père et grand-père,
survenue à Casablanca, le mardi 16 octobre 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.
45, avenue Hassan-II,
Casablanca (Maroc).

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Jean FELLER,
le 19 octobre,
une *pensée* est demandée à tous ceux qui l'ont connu.

Communications diverses

— L'Association de la presse diplomatique française a célébré, mercredi après-midi, 17 octobre, son cinquantième anniversaire au Quai d'Orsay en présence des anciens ministres des affaires étrangères et de son président d'honneur, M. Jean François-Poncet, des ambassadeurs de France, des anciens directeurs de service de presse et d'information du ministère des affaires étrangères, ainsi que de nombreux ambassadeurs étrangers.

— Une réunion exceptionnelle des anciennes de l'Institut Dudoult (1939-1969) aura lieu 5, rue Sainte-Sophie, à Versailles, le samedi 20 oc*tobre 1979, de* 14 h. à 24 h.
Renseignements : 345-55-29.



Le Monde

culture

THÉATRE

Au TEP, le lyrisme du quotidien

Au TEP, Michel Tremblay compose la musique des mots parlés. Au Petit TEP, Georges Aperghis construit le jeu musical de bruits et de gestes : deux manières d'inventer le lyrisme du quotidien.

« A toi pour toujours, ta Mari-Lou »

de Michel Tremblay

Une famille : le père, la mère, *les deux filles.* Quatre solitaires assis côte à côte devant une photo agrandie qui tient lieu de décor, souvenir des jours d'illusion, des jours où Mari-Lou, la mère, n'avait pas encore « *mis le pied dans'marde* » en disant « oui » à Léopold, son mari. Une famille de Montréal enlisée dans un fond de cour des rues grises de la ville et qui parle le Michel-Tremblay.

Il ne faut pas confondre avec quoi que ce soit d'autre. Michel Tremblay est un inventeur de langage. Il prend les sons qui courent de bouche en bouche, qui grouillent dans les cerveaux, dans la chair des petites gens du quartier est. Les mots tout vivants, encore chauds, tels qu'ils sont prononcés, et il bâtit des palais de pierres dures aux couleurs moirées. Pour nous, ils sont exotiques, chez eux, ils ont la grandeur de la vérité.

Mochel Tremblay écrit un théâtre du quotidien, à l'opposé du naturalisme. Ses personnages font totalement partie de leur ville. Ils sont de Montréal et d'aucune autre capitale. Ils portent le poids d'une tradition paysanne transplantée entre les gratte-ciel, d'une forte autorité religieuse. Le poids des hivers trop longs et des immensités inhabitées. Leur existence sociale est très définie, sans équivoque. Et, en même temps, les racines de leurs désirs, de leurs frustrations, de leurs angoisses, plongent au plus loin de l'humain. Ils sont les enfants d'Atrée, noués les uns aux autres par des passions haineuses, et qui se racontent inlassablement.

Le récit encercle un événement, une conversation surprise entre les parents, un moment où, s'étant dit tout ce qu'ils avaient à se cracher, il ne leur restait plus qu'à partir ensemble en voiture et à se tuer dans un « accident ». Cette conversation se mêle sur le même plan à un affrontement entre les deux sœurs, des années plus tard. L'une s'accroche à son destin de malheur terne, l'autre s'en est allée, est devenue chanteuse dans un beuglant-western, dérisoire fétiche du rêve américain. Les deux sœurs elles-mêmes appartiennent au passé, il n'y a pas de présent, eles sont aussi mortes que les parents, que les petites gens sans avenir des fonds de cour.

Michel Tremblay construit son récit comme une rosace. Les répliques dispersées éclatent, s'enchevêtrent, forment des dessins qui se concentrent sur une tache noire, un chant polyphonique qui se réunit en un même cri impulsant. *A toi pour toujours, ta Mari-Lou* a la pureté rude d'une tragédie, et son langage charrie des merveilles.

Michel Tremblay écrit un théâmerveilles. Admirablement portées par les trois comédiennes, Monique Mercure, Sophie Clément, Rita Lafontaine, dans une mise en scène d'André Brassard.

COLETTE GODARD.

★ TEP, 20 h. 30.

« LA PIÈCE PERDUE », DE GEORGES APERGHIS

Le jeu de la machine

La mini-scène du petit TEP ressemble à une décharge encombrée de briques, de morceaux d'escaliers, de pots de peinture. Dès que les comédiens s'en servent, s'installent derrière une fenêtre, peignent silencieusement une traînée blanche sur le mur noir, font crisser sous les pieds des graviers, cela ressemble à la vision ramassée d'une ville traversée de bruits de conversations en bribes, de paroles à la recherche d'une réponse.

C'est une harmonie de vies fragmentaires, telles qu'on pourrait les percevoir en se promenant sans but, dans un état de sensibilité aiguë de l'oreille et de l'œil. Le spectacle se déroule comme un parchemin à demi déchiré qui laisserait deviner des histoires illogiques et pourtant connues. Etrange voyage qui balaie les habitudes. Un puzzle d'images cassées, de sons répétés qui peu à peu s'insinuent et s'imposent, qui ne racontent rien d'autre que leur propre jeu.

C'est la Pièce perdue, de Georges Aperghis, *avec l'ATEM (Atelier-Théâtre et Musique de Bagnolet). Ensuite, sur le même principe de gestes dissociés, de bruits en déséquilibre, les comédiens s'installent devant des tables de formica portant des plateaux de self-service, offrent la flamme d'un briquet à la personne à côté de celle qui cherche du feu pour sa cigarette* : Méthode pratique pour se perdre.

« Une machine à sons et à images qui crée des situations éphémères, *dit Georges Aperghis.* C'est écrit comme une polyphonie ; j'essaie qu'elle ne soit pas seulement musicale, qu'elle vienne également des comportements. J'essaie de construire la représentation selon les lois de la composition : durée des thèmes gestuels, répétitions rythmiques...

» Tout est lié. Si on coupe le son, les gestes n'ont plus de sens ; ce serait comme une sonate sans main gauche. Pour l'opéra, on travaille d'abord avec le librettiste, ensuite avec le metteur en scène qui met en images la musique et le texte. Ici, c'est l'inverse. Nous partons de la musique et de l'action en même temps. Nous travaillons en improvisations qui tendent à montrer les segments d'un récit discontinu. Si on dit une chose avec la voix, pourquoi la répéter avec le mouvement ?... Nous travaillons depuis quatre ans, et je ne sais pas où nous allons. Il faut expérimenter pour apprendre.

» La forme de l'opéra est arrivée avec Berg à un certain degré ; nous devons continuer, voir ce que c'est que d'écrire aujourd'hui un spectacle lyrique. Trouver l'écriture musicale de la représentation. *Je suis fasciné* par la convention de l'opéra. Le public la possède tant qu'il ne s'étonne pas des choses pourtant bien étonnantes. Je ne renie pas la convention, au contraire, je cherche comme on peut retrouver une pareille force de communication, comment en inventer de nouvelle. »

C. G.

★ Petit TEP, 20 h. 30.



La nomination de M. Faivre d'Arcier à Avignon

La nomination de M. Bernard Faivre d'Arcier comme directeur du Festival d'Avignon, en remplacement de M. Paul Puaux, devait être annoncée officiellement ce jeudi 18 octobre.

Ancien élève de l'ENA, ancien délégué aux relations extérieures et à la coordination de l'Institut national de l'audiovisuel, M. Faivre d'Arcier était depuis quelques semaines chargé de mission auprès du délégué à l'audiovisuel au ministère de la culture et de la communication (« le Monde » du 9 octobre).

Quel festival ? Quel directeur ?

par
DOMINIQUE TADDEI (*)

DÈS que fut connue, à la fin du dernier Festival, la décision de Paul Puaux de renoncer à ses fonctions de directeur — *décision que la municipalité regrette beaucoup, tout en en comprenant les raisons,* — les responsables de la cité décidèrent de se donner le temps de la réflexion : *ne pas tomber dans le jeu des pronostics et des influences, mais se poser d'abord* les questions de fond — exercer notre responsabilité d'élus vis-à-vis des Avignonnais en ayant conscience du rôle national et international d'Avignon, — avant même de choisir un directeur, *expliciter le projet culturel dont il serait le principal responsable.*

Cette discussion de principe fut *menée entre membres du conseil* municipal, mais également en liai*son étroite avec l'équipe qui de* Vilar à Puaux a donné au Festival d'Avignon sa place originale. Les *orientations ci-dessous énoncées* traduisent donc uen position collégiale, même si, sur un point significatif, des sentiments différents ont *pu* s'exprimer.

Une dominante théâtrale

Pour la première fois, peut-être, la municipalité a explicité sa concep*tion du devenir, à long terme, du* Festival autour de quatre axes :

— Le Festival doit avoir « une double insertion dans la création contemporaine », tout à la fois un *niveau international et national,* mais également un plan régional et local. Et ce dernier point doit être réalisé non seulement pendant la période festivalière, mais tout au long de l'année ;

— Le Festival doit « conserver une dominante théâtrale ». C'est en effet la *création dramatique* qui a été depuis les origines son caractère *distinctif. Mais il a su s'ouvrir à* d'autres disciplines et peut, à l'avenir, le faire encore plus largement, *par exemple dans* le domaine de l'audio-visuel ou celui des arts plastiques ;

— C'est un « *festival de création* ». C'est, bien sûr, un choix fondamental, *encore faut-il s'entendre sur les mots.* Cela ne veut pas dire qu'on n'y programmera que des premières : quel inconvénient pour Avignon que le *Méphisto* de Mnouchkine ait d'abord *été joué à la Cartoucherie ? Cela ne* veut pas forcément dire, non plus, « avant-garde ». Suivant la nature *des lieux du festival,* les pièces peuvent être plus « avancées » ou plus *classiques* et cette confrontation d'expressions diverses est en soi une richesse. Nous entendons plutôt par *festival de création offrir à des créa*teurs l'occasion d'une première confrontation avec un large « public populaire », cette notion décisive dans la démarche de Jean Vilar. Avi*gnon, c'est pour une part essentielle* un public, et tout, qualité de la programmation, justesse de l'information, prix des *places,* doit être conçu dans le respect de ce public, amoureux *fou non seulement de théâtre, mais* d'« un esprit de liberté et de plu*ralisme* » ;

— C'est pourquoi, le festival doit rester un « lieu privilégié de rencontres » *sur les lieux scéniques,* bien sûr, avec des répétitions publiques, avec des ateliers ouverts. Mais, tout autant, avec d'innombrables débats formels et informels, au Verger et place de *l'Horloge, le jour* et aussi la nuit... Parce que Avignon, nous tenons à le répéter, est un espace privilégié pour que des libertés, même contradictoires, se rencontrent et se confrontent.

Un homme de liberté

On *comprendra,* cela posé, *que* notre exigence à l'égard du nouveau *directeur est de le voir s'inscrire dans* ces *orientations,* qui ont toujours été celles du Festival d'une certaine *manière, mais que nous en*tendons *réaffirmer* et développer dans un esprit novateur qui convient à un nouveau directeur.

Ces principes réaffirmés, la muni*cipalité n'entend pas pousser plus* loin ces « exigences ». Comme ses prédécesseurs, il aura tout pouvoir de choisir, à l'égard de tout pouvoir, qu'il soit politique ou culturel, *national ou local. Une fois nommé,* il bénéficiera de notre entière confiance pour une période (renouvelable) de cinq années *: nous l'assurons qu'il* ne subira « aucune forme d'ingé*rence esthétique* ou *idéologique* » d'où qu'elle vienne.

Nous avons été bien conscients *que les orientations choisies* demandaient un ensemble de qualités complémentaires, plus faciles à énoncer qu'à *rencontrer chez un* seul individu. Pourtant l'unité de di*rection* nous a paru, *à la réflexion,* un gage supplémentaire d'efficacité et d'indépendance.

Il fallait tout à la fois une grande connaissance du milieu culturel dans toute sa *diversité* et en même temps une grande capacité d'administrateur, requise à la fois par la *complexité du phénomène* avignonnais et par notre souci des finances de la ville.

Ne cachons *pas que c'est à ce* point que s'est trouvé à effectuer le choix le plus délicat, celui qui nous a fait le plus hésité : *puisque nous* voulions poursuivre dans l'esprit d'un *festival de création,* ne fallait-il pas avoir recours à un créateur pour le diriger ? A la *réflexion,* cette idée *ne paraît pas la meilleure à la ma*jorité d'entre nous, pour au moins *deux raisons* : la première est que nous voulons pouvoir recueillir « tous les créateurs », à quelque *courant ou tendance qu'ils* appartiennent, et de ce point de vue est-il sûr que l'un d'entre eux est le mieux placé pour choisir (ou refuser) ses pairs ?

La seconde raison, qui fut sans doute déterminante, a été exprimée par Ariane Mnouchkine, dont le *nom fut un moment prononcé dans* la presse et qui coupa court avec beaucoup d'honnêteté à ces rumeurs : un créateur, en pleine période créatrice (et au nom de *quoi en choisir* un autre ?), n'a pas le temps de programmer et d'organiser plus de soixante spectacles, *de prendre la responsabilité* de dizaines et de dizaines d'autres interventions ! D'autant plus que notre désir d'une relation plus intime avec la ville, ses habitants, la *région, suppose, à l'évidence,* de lourdes tâches supplémentaires, en un mot un emploi à temps plein.

Je connais déjà l'objection : un administrateur (même culturel) pour succéder à Jean Vilar ! Je rappellerai *simplement* deux évidences tirées de la riche histoire du Festival : quand, il y a bientôt dix ans, Puaux succéda à Villar, *il n'était* pas *non* plus *un* créateur et tout le *monde* (avec bien du retard pour certains) se plaît à reconnaître ses mérites. *Plus* anciennement, quand Vilar a voulu, en 1966, que le Festival « sorte » de la cour *d'honneur* et *prenne* sa physionomie actuelle, c'est le moment qu'il choisit pour renoncer à mettre en scène et à jouer...

Ce dernier choix fait (et il est fait pour l'ensemble des créateurs), il appartenait à notre sénateur et maire, *M. Henri Duffaut, qui a toujours* soutenu et compris tous ceux qui ont fait le Festival d'Avignon, de décider de la personnalité finalement retenue ; je suis personnellement *convaincu que, une fois de plus,* il ne s'est pas trompé.

Le reste, le plus important, n'appartient plus aux élus, mais au nouveau directeur et à son équipe.

Bonne chance, Bernard Faivre d'Arcier.

(*) Député du Vaucluse (P.S.), adjoint délégué à la culture de la ville d'Avignon.

Retrouvé au Liban

UN CHRIST EN CROIX SERAIT DU A MICHEL-ANGE

Un Christ en croix, qui pourrait avoir été sculpté par Michel-Ange, a *été* retrouvé en *mars* 1979 au couvent grec-catholique mel*chite d'Aïn-Trais, à 10* kilomètres de Beyrouth, a annoncé M. Gia*como Ugolini, référendaire* du patriarche melchite Maximov Hakim.

L'attribution à Michel-Ange de cette œuvre en bois de 40 centimètres de long repose sur une première expertise d'un restaurateur et d'un responsable du ministère italien des biens culturels. Au terme de cette expertise conduite à Rome au mois de septembre, une marge de 10 % a cependant été laissée au doute. Un deuxième examen de l'œuvre sera donc effectué à l'école de restauration de Florence par un groupe d'experts internationaux. Si ces derniers venaient à confirmer le verdict de leurs prédécesseurs, ce serait alors la première et la seule sculpture en bois, selon M. Ugolini, qu'on pourrait attribuer à la main du grand artiste italien. Sa valeur serait « inestimable » puisqu'elle dépasserait sans doute 10 millions de francs.

MUSIQUE

Les musiciens du Nil

Insolites il y a quelques années, considérés à présent comme faisant partie intégrante de la saison musicale de Radio-France, les concerts de musique traditionnelle ont trouvé leur place — le dimanche soir une fois par mois — et leur public. La Turquie, l'Egypte, le Laos, l'Iran, la Grèce et la Suède, pour s'en tenir au programme de cette année, c'est moitié d'un tour du monde sans exclusive, avec des musiques alternativement religieuses, savantes ou populaires. Après une soirée consacrée aux musiques soufi, en septembre, Radio-France accueillait, le 14 octobre, les Musiciens du Nil, qui appartiennent à la troisième catégorie puisqu'il s'agit de musiciens de village plus que de virtuoses cultivant l'art pour l'art.

Composé à la manière occidentale, le programme débutait par un morceau d'ensemble réunissant trois rebab (vièle à deux cordes frottées par un archet), une flûte oblique à six trous en roseau (souffara), une sorte de clarinette (arghul) à deux tuyaux dont l'un est utilisé comme bourdon, et deux percussions : le darabouckа, tambour-calice de poterie tendu d'une peau, et le duff, tambour sur cadre de bois. Suivait, après un solo d'arghul, un récit, mi-parlé mi-chanté, de l'épopée d'Abou-Zeid par le poète Shamandi Tewfick Metqual, et deux variations sur le souffara particulièrement inspirées, par le flûtiste Fawzy Hafez. Pour clore la première partie, Metquâl Quenaoui Metquâl, qui est tout à la fois chanteur, joueur de rebab et chef du groupe (autrement dit le reis), improvisait des tapssim et mawal selon le schéma universel, une introduction instrumentale suivie d'une complainte narrative.

Il y avait dans la salle assez d'Egyptiens pour engager le dialogue avec le soliste, on a même pu voir, à deux reprises, un spectateur monter sur scène et faire preuve d'une connaissance plus réelle de la musique que ceux qui, au début, frappaient des mains en cadence, tant bien que mal. Malgré des effets d'éclairage sophistiqués, un auditorium ne ressemblera jamais à une place de village et la connivence d'une partie du public ne donnait pas pour autant la couleur locale ; on pouvait plutôt craindre que les musiciens n'abondent un peu trop dans le sens où on voulait les pousser, célébrant les retrouvailles plutôt que la musique elle-même. A l'entracte, il était d'ailleurs question de modifier le programme. On ne saura pas si la Danse des gewasi, *interprétée sans génie particulier par Shadia Mazen, y aurait gagné, mais on retiendra surtout la* Danse du bâton : *accompagnés par les mizmar (hautbois évasé dont le nom signifie, à juste titre : instrument puissant) et le tabl baladi, sorte de gros tambour frappé avec de fines baguettse, les deux danseurs exécutent une lutte stylisée dont le rythme des mouvements et surtout leur deroulement dans l'espace forment un véritable contrepoint avec la musique. Le claquement des bâtons qui se croisent ou frappent le sol servent de ponctuation à ces variations muettes qui s'achèvent avec la défaite figurée de l'un des combattants. Tout cela, naturellement, met en échec le principe même de la critique musicale, voire du compte rendu, mais les disques OCORA, produits par Radio-France, permettent au moins, à défaut du spectacle, de se remémorer les musiques.*

GÉRARD CONDÉ.

★ Musiciens du Nil. Deux disques OCORA nº 558 514 et 558 525.

Ami et interprète de Poulenc

PIERRE BERNAC EST MORT

Le baryton Pierre Bernac qui a été un des grands interprètes de la musique de chant en France, est mort le 17 octobre dans un clinique de Villeneuve-les-Avignon où il était hospitalisé depuis plusieurs mois, à la suite de malaises cardiaques. Il était âgé de qautre-vingt ans.

Né en 1899 à Paris, Pierre Bernac (pseudonyme de Pierre Bertin) était d'abord connu comme chanteur de mélodie. Son nom était associé à celui de Francis Poulenc, dont il était à quelques jours près le jumeau. Ce dernier avait écrit quatre-vingt-dix mélodies pour son ami et interprète. A partir de 1935, et pendant vingt-cinq ans, ils ont régulièrement doné des concerts ensemble. Les mélodies de Poulenc se prêtaient admirablement à sa voix savoureuse, à sa diction intelligente et ironique mais à l'émotion aussi dont il savait les imprégner. Interprète, il le fut encore de Fauré (Jardin nocturne) et de Chabrier (Ile heureuse).

Après la deuxième guerre mondiale, Pierre Bernac était devenu professeur de chant. S'il restait hors des circuits traditionnels de cet enseignement, il eut cependant pour élèves des chanteurs comme Gérard Sousay, Grace Bumbry, Jessye Norman, Elly Ameling. Le 12 janvier dernier, neuf d'entre eux, accompagnés par Dalton Baldwyn et présentés par Bernard Gavoty, lui rendaient hommage au cours d'un concert (le Monde du 16 janvier). Il avait récemment publié, chez Bouchet-Chastel, un livre intitulé « Francis Poulenc et ses mélodies », dans lequel il proposait ses notes de travail, et des conseils d'interprétation : un petit ouvrage qui peut apparaître comme un témoignage irremplaçable sur la « manière » de Poulenc (le Monde du 31 octobre 1978).

PETITES NOUVELLES

■ L'école Mudra-Afrique de Dakar, créée par Maurice Béjart et dirigée par Germaine Acogny, donne une représentation unique de son spectacle « Aloopho », le 19 octobre, dans la salle d'honneur de l'université de Nancy, à l'occasion du stage Geste *et Narration organisé* par le CUIFERD (Centre universitaire international de formation et de recherches dramatiques).

■ La chorégraphe Nadiejda Nadiejdina vient de mourir en Union soviétique. Elle était âgée de soixante et onze ans. Elle avait fondé, en 1948, l'ensemble de danses populaires russes Bierozka. Le faire-part de son décès, sur lequel figurent les noms de MM. Brejnev, Alexei Kossyguine et plusieurs autres dirigeants soviétiques, souligne « l'importante contribution » de Nadiejda Nadiejdina à « l'incarnation scénique des danses populaires russes ».

■ M. Gérard Ducaux-Rupp a été élu à la présidence du Comité des industries cinématographiques des Communautés européennes (CICCE) lors de l'assemblée générale du Comité, le 15 octobre.

■ Le film d'André Delvaux, « Dirk Bouts », produit par la radio-télévision belge d'expression flamande, a obtenu le Grand Prix du premier Festival international du film d'art de Thonon. D'autres films, pour la plupart français, ont été mentionnés par le jury : « Avec passion : Picasso », de Jean Frappat et Michèle Favart, « Ipoustéguy et son œuvre sculptée », de François Rumberg et Jacques Kabadu, « les Bâtisseurs de l'imaginaire : Robert Tatum », de Sylvie Genevois et Clovis Prévot, « Polmara », de Marc Gheens (Belgique), et « Un regard s'arrête », de Pierre Gisling et Louis Arby.

■ A l'issue du Festival international de la francophonie de Nice, présidé par le cinéaste gabonais Pierre-Marie Dong, le Palmier d'or a été attribué à « Ilombe », film de long métrage de Charles Mensah (Gabon), le Palmier d'or du court métrage a été décerné à « Gety Tey » de Samba Félix N'Diaye (Sénégal), le Parchemin d'honneur à « Un homme, une terre », de Sarah Maldorore (Martinique), et le Prix spécial du jury à « Toula », de Moustapha Alassane (Niger).

■ Le Festival del popoli, patronné par la municipalité de Florence et la région toscane, a présenté du 10 au 18 octobre, une importante rétrospective des films de Jean Renoir. Les 19, 20 et 21 octobre, un séminaire réunira des cinéastes, critiques et historiens spécialistes de son œuvre. Toutes les interventions seront recueillies et publiées en un volume édité en Italie. Rens. : Festival del popoli, 50122 Firenze (Italie), via del Proconsulo, 10. Tél. 055.294.353.

■ Le douzième Prix mondial du disque, décerné chaque année dans le cadre du Festival de musique de Montreux-Vevey (Suisse), a été attribué à l'opéra de Benjamin Britten, « Peter Grimes », enregistré par la troupe du Covent Garden de Londres, dirigé par Colin Davis (Philips), au premier volume des « Préludes » de Debussy, interprétés par Arturo Benedetti Michelangeli (disques D.G.G.) et aux œuvres complètes de Webern, sous la direction de Pierre Boulez, avec le London Symphony Orchestra, le Juillard Quartett, etc.

DROUOT

Rive Gauche

Cie des Commissaires Priseurs de Paris

GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE
75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906

Sauf indications particulières
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures

LUNDI 22 OCTOBRE (Exposition samedi 20)

S. 1 - Gravures et tabl. anc. obj. d'art, mob. anc., tapis. Me Oger.
S. 3 - Fernand Pinal. Me Robert.
S. 4 - Meubles de style, objets d'art. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 16 - Bel ameublement. Mes Boisgirard, de Heeckeren.
S. 17 - Tableaux, bibelots, sièges et meubles anciens et de style. Mes Godeau, Solanet, Audap.

LUNDI 22 et MARDI 23 OCTOBRE (Exposition samedi 20)

S. 8-9 : le 22 - Estampes anc., sport, équitation, dessins et tabl. anc. ; le 23 : meubles et obj. d'art XVIIIe et XIXe ayt appartenu à Margaret T. Biddle. Mes Couturier, Nicolay. MM. Roudillon, Le Fuel, Praquin.
S. 14 - Livres. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. Mme Vidal-Mégret.
S. 15 - Objets d'art XVIIIe. Me Rogeon.

LUNDI 22, MARDI 23 et MERCREDI 24 OCTOBRE (Exposition samedi 20)

S. 2 - Succession Aoyama : objets d'art du Japon. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. G et T. Portier.

MARDI 23 OCTOBRE (Exposition lundi 22)

S. 11 - Mobilier Empire, archéologie, bibelots Mes Pescheteau, Pescheteau-Badin.

MERCREDI 24 OCTOBRE (Exposition mardi 23)

S. 1 - Estampes. Mes Ader, Picard, Tajan. Mlle D. Rousseau.
S. 3 - Livres - Trosky, timbres-poste. Me Binoche.
S. 4 - Meubles, bijoux, poupée, tapis. Me Chambelland.
S. 13 - Ameubl. Mes Boisgirard, de Heeckeren.
S. 19 - Obj. art, tabl. Me Bondu.

JEUDI 25 OCTOBRE (Exposition mercredi 24)

S. 5 - Tabl., arg., bib. Me Oger.
S. 9 - Beau mobil. Mes Pechon, Delavenne, Lafarge.
S. 12 - Affiches 1900. Collection de M. B... Mes Ader, Picard, Tajan. M. J.-P. Camard.

25 et VENDREDI 26 OCTOBRE (Exposition mercredi 24)

Bibliothèque Juliette et Achard, de l'Académie Mes Couturier, Nicolay. M... ..dal-Mégret.
S. 20 - Salon Aoyama : meubles anc. et de style, gravures, objets d'art. Mes Ader, Picard, Tajan.

VENDREDI 26 OCTOBRE (Exposition jeudi 25)

S. 1 - Antiques. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. M. Roudillon.
S. 2 - Extr.-Orient. Me Rogeon.
S. 8 - Tableaux anc., armes art nouveau, art. déco, mbles et obj. d'art, tapis d'Orient. Me Cornette de Saint-Cyr.
S. 11 - Gravures XVIIIe, XIXe, mbles d'ép. de style et rustiques. Beau violon de Salomon, tapis d'Orient. Me Morelle. MM. Béchirian, Chevalier, Vatelot.
S. 14 - Monnaies d'or, bijoux, argent. mod. et anc. Me Delorme.
S. 16 - Liquid. et réglem. jud. Sté Art Conseil et Empreinte. Estampes modernes. Me Wapler.

SAMEDI 27 OCTOBRE

S. 8 : 15 h. - Tapis d'Orient. Me Rogeon.

PALAIS D'ORSAY, 7, quai Anatole-France (75007)

MERCREDI 24 OCTOBRE A 14 H. ET 21 H. (Exposition samedi 20 et dimanche 21 de 11 h à 19 h., 30, avenue des Champs-Elysées ; mardi 21, Palais d'Orsay de 11 h. à 18 h.)

Céramique, Haute Epoque, objets d'art et de bel ameublement. Importants tableaux anciens. Me Chayette. MM. Lefèvre, Bresset, Canet, Revillon d'Apreval, Touzet.

Etudes annonçant les ventes de la semaine

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07.
BINOCHE, 5, rue La Boétie (75008), 742-78-01.
BOISGIRARD, DE HEECKEREN, 2, rue de Provence (75009), 770-81-36.
BONDU, 17, rue Drouot (75009), 770-36-16.
CHAMBELLAND, 1, rue Rossini (75009), 770-18-18.
CHAYETTE, 10, rue Rossini (75009), 770-38-89.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 720-15-94.
DELORME, 3, rue de Penthièvre (75008), 265-57-63.
GODEAU, SOLANET, AUDAP, 32, rue Drouot (75009), 770-15-33, 770-67-68, 523-17-33.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 1, rue de Lille (75007), 260-34-11.
MORELLE, 50, rue Sainte-Anne (75002), 296-89-22.
OGER, 22, rue Drouot (75009), 523-39-66.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 727-95-34.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 878-81-06.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Pain de ménage ; Bérénice.
Chaillot (727-81-15), salle Gémier, 20 h. 30 : les Larmes amères de Petra von Kant.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Edith Détresses.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : A toi pour toujours ta Marie-Lou.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : les Femmes et l'information ; 18 h. : Vidéo et vie quotidienne ; 20 h. 30 : Merce Cunningham.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Sol.
Centre culturel du Marais (278-66-65), 20 h. 30 : Quand ?

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Croix de sang.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : A nous de jouer.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : l'Os ; la Conférence des oiseaux.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Déménagement. — Chapiteau (365-91-40), 20 h. 30 : Darling, darling.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Centre culturel belge (271-26-16), 20 h. 45 : Des trous dans les nuages.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h. 30 : l'Epopée de Gilgamesh. — La Resserre, 20 h. 30 : la Danse de mort. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Mariage.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Eglise Saint-Merri, 21 h. : la Passion de Jeanne d'Arc.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Audience ; Vernissage.
Fontaine (874-82-34), 20 h. 30 : Troïlus et Cressida.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h. 30 : Cervantès et Don Quichotte.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 : la Poube. — II, 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 30 : Jeff.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90, 322-77-74), 21 h. : les Parapluies de Cherbourg.
Oblique (355-02-94), 22 h. 30 : l'Ennemi public no 1.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : le Tout pour le tout.
Poche (548-92-97), 21 h. : Neige.

Jeudi 18 octobre

Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : la Mère confidente.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 45 : Quarante carats.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : la Maison d'os.
Studio-Théâtre 14 (365-15-73), 20 h. 30 : les Justes.
Théâtre 18 (229-09-27), 20 h. 30 : Messagère pour un printemps.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : Bruno Garcin.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais (278-03-53), 22 h. 15 : Arlequin Superstar.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Voltaire's Folies.
Théâtre 13 (250-13-54), 21 h. : les Amours de Jacques le Fataliste.
Théâtre 347 (874-98-34), 21 h. : Journal d'une femme en prison.
Théâtre de l'Union de Paris (770-90-94), 20 h. 45 : Ubu.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Comédie pour un meurtre.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : la Vie en pièces.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes ; 23 h. 30 : Ces vilains bonshommes.
Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : P. Triboulet ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Rick Vankergueluff.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 18 h. 30 : Tallia ; 20 h. 30 : Coupe-moi le souffle ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 18 h. 30 : les Babouches ; 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Qui a mangé Fantomoule ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 15 : Les hommes... j'aime ça.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : M. Buhler ; 21 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Théophile.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
La Mirandière (229-11-13), 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 45 : le Nouveau Locataire ; 22 h. 15 : Flic et Drack.
Petit Casino (278-36-50), I, 20 h. 45 : Florence Blot ; 22 h. 15 : Douby ; 23 h. 30 : R. Marino. — II, 20 h. 30 : l'Espion suisse ; 21 h. 30 : Abadie donc... ; 22 h. 30 : J' t'en prie, pas devant le carreau.
Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : M. Vivier, R. Tabra.
Sélénite (033-53-14), I, 20 h. 30 : Strasbourg purée ; 22 h. : l'Affreuse Jojote. — II, 21 h. : Des chômeurs pleins d'ambition ; 22 h. 30 : Melodrambulant.
La Soupap (278-27-54), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Paris, bonjour.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 19 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 30 : P. Richeux ; 22 h. 15 : A Nobel.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : C. Renard et les Marionnettes de Budapest.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Cotton-Club (742-10-15), 22 h. 30 : Manhattan Satin.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Una Ramos ; 22 h. : Marianne Sergent.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. : A. Mirapeu ; 22 h. 30 : Béatrice Arnac.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Nana Mouskouri.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : le Cirque de Moscou sur glace.
Pavillon de Paris (723-90-29), 21 h. : Johnny Hallyday.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 45 : Shalom Israël.

La danse

Théâtre Oblique (355-02-94), 18 h. 30 : Troupe Pointepienu.
Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : C. Heggen, Y. Marc (Théâtre du Mouvement).
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Danses traditionnelles de l'Inde du Sud.
Galerie A. Oudin (271-83-65), 20 h. 30 : Karine Saporta.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : E. Heidsieck (Beethoven).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, et chœurs de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Debussy, Chopin, Verdi).
Lucernaire, 18 h. 30 : C. Valeix (musique des trouvères et troubadours) ; 21 h. 30 : M. Berkofsky (Liszt ; musique américaine pour piano du dix-septième au dix-neuvième siècle).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h. 30 : Orchestre et Chorale J. von Websky (Bach : la Passion selon saint Jean).
American Center, 21 h. : Rencontre avec I. Xénakis.

Jazz, pop', folk

Bataclan, 20 h. : David Allen, New-York Gong.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Gérard Badini Swing Machine.
Caveau de la Montagne, 22 h. : P. Petit, D. Lemerle.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Sugar Blue ; 23 h. : Azuquita y su Melao.
Campagne-Première (322-75-93), 18 h. 30 : Varik ; 20 h. 30 : Oriental Wind ; 22 h. 30 : Cheik Tidiane Fall.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Monochrome Set.
Palace (246-10-87), 24 h. : Yellow Magic Orchestra.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Claude Luter.
Riverbop (255-12-27), 22 h. : Yosper Van T'Hoff, D. Lockwood, A. Romano.
Petit-Journal (326-28-59), 22 h. : les Haricots rouges.
Patio (758-12-50), 22 h. : Dorothy Donegan.
Théâtre Noir (797-85-14), 22 h. 30 : Josy Mass.
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00), 18 h. 30 : Cerf-volant.

Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS

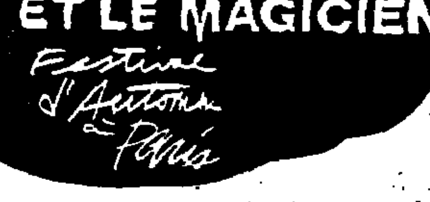
Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 45 : Tendance de l'art en France 1968-1978-79 : Jackson Pollock.
Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Ecritures musicales.
Centre Pompidou, Grand Foyer, de 12 h. à 22 h. : Autour de Merce Cunningham.

THEATRE

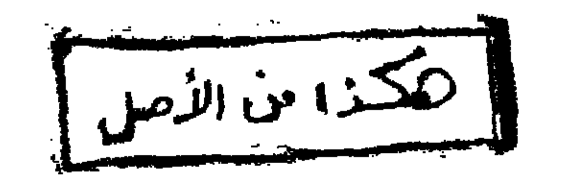
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Dom Juan.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Mario et le magicien.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 30 : les Fausses Confidences.

DANSE

Centre Pompidou, Forum, 20 h. 30 : Merce Cunningham Dance Company.







SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : Old Wives for New, de D. Graham Phillips ; 18 h. : la Rue, de K. Grune ; 20 h. : la Baie des Anges, de J. Demy ; 22 h. : Chut, chut, chère Charlotte, de R. Aldrich.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Cattle Empire, de C. Marquis Warren ; 17 h. : Holy Matrimony, de J.-M. Stahl ; *19 h. : la Princesse des faubourgs*, de Bodil Ipsen et Lau Lauritzen Jr.; 21 h. : O'Henry's full House, de H. Hathaway, H. Hawks, H. King, H. Koster, J. Negulesco.

Les exclusivités

ADOLF ET MARLENE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

ALIEN (A., *, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Berlitz, 2e (742-60-33), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-22), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

APOCALYPSE NOW (A., *, v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.o.-v.f. : *Hautefeuille, 6e (633-79-38)* ; v.o. : Mayfair 16e (525-27-06), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, *14e (322-19-23)*, Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), *Wepler, 18e (387-50-70)*, Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'ASSOCIE (Fr.) : Paramount-Opéra, *9e (742-56-31)*.

AU REVOIR A LUNDI (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Miramar, 14e (320-89-52), Ternes, 17e (380-10-41).

BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)

LE CHAMPION (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82).

CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Pagode, 7e (705-12-15), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), à partir du 19 en v.o. ; Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67).

CHROMOSOME 3 (Ang., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

CLAIR DE FEMME (Fr.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Capri, 2e (508-11-69)* ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, *8e (387-35-43)* ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; *Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)* ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

CORPS A CŒUR (Fr.) : *le Seine, 5e* (325-95-99), h. sp.

LA DROLESSE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : le Seine, 5e (325-95-99).

LE DIVORCEMENT (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'ECOLE EST FINIE (Fr.), Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; *Impérial, 2e* (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

ET LA TENDRESSE, BORDEL (Fr.), *U.G.C* Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S. (Suis.) : le *Seine*, 5e (325-95-99), h. sp.

FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Fr.-Belg.) : Calypso, 17e (380-30-11).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

FOLIE-FOLIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

HAIR (A., v.o.) : *Grands-Augustins*, 6e (633-22-13) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

HEROES (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

JANE SERA TOUJOURS JANE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

Les films nouveaux

IRACEMA, film brésilien de *Jorge Bodanzky* — *V.o.* : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE JUSTE DROIT, film français de M. Poljinsky. — Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; la Clef, 5e (337-90-90).

LA DEROBADE, film français de Daniel Duval. — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Odéon U.G.C., 6e (325-71-08) ; Elysées - Cinéma, 8e (225-37-90) ; Publicis-Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e *(331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43)* ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e *(544-25-02)* ; Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SANS ANESTHESIE, film polonais d'Andrzej Wajda. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 5e (326-48-18) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LE POINT DOULOUREUX, film français de Marc Bourgeois. — *Le Seine, 5e (325-95-99)*.

LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE, film américain de *John Hough*. — *V.o. : U.G.C.* Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — *V.f.* : Rex, 2e (236-83-93) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PIEGE A CONS, film français de J.-P Mocky. — Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-26-46) ; Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e *(331-51-16)* ; *Quintette, 5e* (354-35-40).

LES LARMES DE SANG, film *algérien de Ali Akika (parlé* français). — La Clef, 5e (337-90-90).

COURAGE, FUYONS, film français de Yves Robert. — Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain - Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-72) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LES MOTOS DE LA MORT, film américain de Donald Hilette. — V.f. : Paramount-Opéra, 9e *(742-56-31)* ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (550-13-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA LUNA (It., v.o.) (**) : Gaumont-*Les Halles, 1er (297-49-70)* ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-*68-42)* ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MICKEY-JUBILE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

MOONRAKER (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e *(329-42-62)* ; *Normandie*, 8e (359-41-18) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-*Gobelins, 13e* (707-12-28) ; Paramount - Bastille, 13e (343 - 79 - 17) ; Paramount-*Galaxie, 13e (580-18-03)* ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Magic-Convention, *15e* (828-20-64) ; Secrétan, *19e* (206-71-33).

LE MORS AUX DENTS (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e 246-66-44).

LE MOUTON NOIR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

NIGHT HAWKS (A., v. o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

NOM DE CODE : JAGUAR (Esp.-A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770 - 72 - 86) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

NORMA RAE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37)

ON EST VENU LA POUR S'ECLATER *(Fr.)* : *U.G.C. - Opéra, 2e* (261-50-52) ; Normandie, 8e (359-41-18).

OU ES-TU ALLE EN VACANCES ? (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount - City, 8e (225-45-76) ; (v.f.) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

PASSE TON BAC D'ABORD (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LES PETITES FUGUES (Suisse) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Athéna, 12e *(343-07-48)* ; *Parnassien, 14e* (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, *15e (575-79-79)*.

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE RABBIN AU FAR-WEST (A. v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) (70 mm); Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544 - 25 - 02) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-*Gobelins, 13e (331-06-19)* ; Paramount-Galaxie, 13e (580 - 18 - 03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25)

TAPAGE NOCTURNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70).

THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Elysées Point Show, 8e (225 - 67 - 29) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11)

THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43)

LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C Marbeuf, 8e (325-18-45).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Napoléon, 17e (380-41-46).

WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (278-62-98).

ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

Les séances spéciales

A BIGGER SPLASH (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

COUP DE GRACE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326 - 48 - 18), 0 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99) : 14 h. 30.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf dim.).

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

LEO THE LAST (A., v.o.) : Studio-Cujas, 5e (033-89-22), 14 h. 15.

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.

MORE (A., v.f.) (**) : *Les Tourelles*, 20e (636-51-98), sam., 17 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

PRIMA DELLA RIVOLUZIONE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Spée de bois, 5e (337-47-57), 12 h. + ven., sam., 24 h.

UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h.

ZARDOZ (Ang., v.o.) : Studio-Cujas, 5e (033-89-22), 12 h. 15.

Les festivals

KUROSAWA (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : le Château de l'araignée. — Action République, 11e (805-51-33) : la Légende du grand judo.

LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.

CINEMA ANGLAIS, Olympic, 14e (542-67-42), v. o. : Ned Kelly.

HUSTON MOVIE'S, Olympic, 14e (542-67-42), v. o. : Promenade avec l'amour et la mort.

FILMS ALLEMANDS, Racine, 6e (633-43-71), v. o. : le Couteau dans *la tête*.

ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : Crin blanc, Voyage en ballon, le Ballon rouge.

L'AUTRE GUERRE, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Permission jusqu'à l'aube ; les Cavaliers.

HISTOIRES D'AMOUR, v.o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : *Gatsby le* magnifique.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Corps à cœur.

WIM WENDERS, v.o., 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Ami américain.

GODARD, TRUFFAUT, RESNAIS, Ranelagh, 16e (288-64-44). — En alternance : Hiroshima, mon amour ; *L'homme qui aimait les femmes* ; Vivre sa vie.

OLYMPIC ENTREPOT - LA CLEF

IRACEMA

PRIX GEORGES SADOUL

Comédie Française

Nouveau spectacle
JULES RENARD
LE PAIN DE MÉNAGE
Mise en scène de
Yves GASC
avec
RACINE
BÉRÉNICE
Mise en scène de
Jean-François RÉMI
Jeudi 18, vendredi 19, sam. 20 et mercredi 24 à 20 h 30
Renseignements et location : Salle Richelieu et 296-10-20 t.l.j. de 11 h. à 18 h.

Jusqu'au 18 novembre
SOUS CHAPITEAU
le Théâtre du Soleil accueille
LES CLOWNS MACLOMA
dans « DARLING DARLING »
CARTOUCHERIE 365-91-40

CONNAISSANCE DU MONDE
PLEYEL : Dimanches 21 et 28 oct., 14 h 30 ; Mardi 23 oct., 18 h 30 et 21 h. Nouv. Séances
AVENTURES SUR LE
COLORADO
Récit et film couleur de **Jean-Claude BERRIER**
Descente des Rapides des Grands Canyons
Vie et Merveilles du Far West : Wyoming, Utah, Arizona, Nevada
Audacieux raid nautique des Montagnes Rocheuses au Golfe du Mexique

GAUMONT AMBASSADE • HAUTEFEUILLE • 7 PARNASSIENS • QUARTIER LATIN • FRANÇAIS • WEPLER • MONTPARNASSE PATHÉ • GAUMONT CONVENTION • GAUMONT SUD • ELYSÉES LINCOLN • RICHELIEU • MAYFAIR • GAMBETTA • FAUVETTE • GAUMONT HALLES • BELLE ÉPINE • GAUMONT • STUDIO • MULTICINÉ • VELIZY II • FRANÇAIS • TRICYCLE • AVIATIC • FLANADES • ARIEL • PARINOR • GAMMA
HORAIRES SPÉCIAUX

Apocalypse Now
PALME D'OR



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE (Production)

RECHERCHE POUR SON **DEPARTEMENT ETUDES MARINES AVANCEES :**

4 INGENIEURS

FORMATION SUPERIEURE EXIGEE AVEC UN TRES BON NIVEAU D'ANGLAIS.

1 INGENIEUR TECHNIQUES NOUVELLES DE PRODUCTION SOUS-MARINE

Référence 101

- Formation AM ou équivalent — ENSPM si possible
- Quelques années d'expérience en production pétrolière, si possible en off shore.

1 INGENIEUR DE CONCEPTION ET D'ETUDE DE SCHEMAS DE DEVELOPPEMENT SOUS-MARIN

Référence 102

- Formation : Grandes Ecoles — ENSPM si possible
- 4 à 5 ans d'expérience dans les techniques et opérations de production *pétrolière en off shore.*
Notions : de gisement, d'estimation de coût et d'évaluation économique

1 INGENIEUR SPECIALISTE EN ASSERVISSEMENTS HYDRAULIQUES

Référence 103

- Formation : Arts et Métiers, Ecole Nationale Supérieure de Mécanique ou équivalent.
- Spécialisé en Commande (ou Télécommande) hydraulique (conception et technologie).
- Plusieurs années d'expérience dans ce domaine.
Expérience pétrolière ou parapétrolière et/ou travaux à la mer souhaitée
- Sera chargé, dans un premier temps, du suivi d'un projet de télé-manipulation sous-marine.

1 INGENIEUR "APPLICATION STRUCTURES NOUVELLES OFF SHORE"

Référence 104

- Formation : Centrale, ENSI, A et M.
- Quelques années d'expérience dans le domaine ingénierie construction *et travaux maritimes ou off shore.*
Expérience pétrolière ou parapétrolière appréciée.

LIEU DE TRAVAIL : PAU puis ETRANGER.
Ces ingénieurs doivent pouvoir travailler sur chantiers en mer.

Ecrire en indiquant la référence du poste choisi avec *curriculum vitae, photo et prétentions :*
SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE (Production) D.C./Recrutement - 21bis, avenue des Lilas - Batiment Mestressat - 64000 PAU.

EURO LYON

agence conseil en publicité recherche:

Un commercial.
Niveau chef de groupe, ambitieux et à fort potentiel, pour animer une équipe et seconder *le directeur commercial.*

Un chargé d'études.
Pour concevoir et réaliser des études originales et opérationnelles. Nous lui donnerons les moyens de s'exprimer.

Une réalisatrice.
Assistante expérimentée et méthodique, pour assurer la bonne exécution des tâches en relation avec les services fonctionnels.

Prendre contact par courrier avec Bernard Pagis, Euro-Advertising, BP 203, 69213 Lyon cedex 1.

OUEST
Important organisme logement social recherche

ASSISTANT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

véritable chef de cabinet, il aura pour missions principales :
- d'élaborer les synthèses critiques de l'activité financière de chaque service ;
- de préparer les articles et notes correspondant aux diverses activités du directeur général ;
- de suivre l'exécution des décisions prises ;
- de conduire les dossiers concernant la diversification et le redéploiement du groupe.

Rattaché au directeur général, sans rôle hiérarchique au départ, de belles perspectives de carrière lui sont cependant ouvertes.

La préférence sera donnée à un jeune diplômé (HEC, Ponts, ESSEC, Sciences Po, etc.) qui aura su allier une très bonne connaissance de la gestion avec une grande ouverture culturelle.

Envoyer curr. vitae détaillé + lettre + photo à : GANIDE - 19, rue Montmorency, 75003 PARIS.

offres d'emploi

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
recherche pour son service du personnel

un Ergonome

qui participera à des actions d'amélioration des conditions de travail.
Résidence Paris, déplacements dans toute la France.
Profil :
- D.E.S.S. d'ergonomie, diplôme d'ergonomiste du C.N.A.M. ou équivalent.
- Expérience professionnelle souhaitée.

Adresser Curriculum-Vitae détaillé sous référence 6573 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

ORGANISME PROFESSIONNEL PARIS (8e)
recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

Au sein du service des études économiques, il devra principalement assurer :
- l'exploitation et le développement des enquêtes de conjoncture existantes,
- et la mise au point de documents de synthèse à partir des données disponibles.

Le poste requiert :
- une formation économique et statistique complète, notamment au traitement des séries temporelles ;
- des qualités de rédaction ;
- le goût de la recherche chiffrée et une grande exigence sur la qualité des résultats.

Adr. C.V. avec lettre manuscrite précisant prétent., sous n° 78121 M, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

MAIRIE DE VALENCE recrute par concours sur titres **UN (E) DIRECTEUR (TRICE)** de Centre de Loisirs associé à l'école, titulaire : du CAPASE ou du DAPASSE et du Diplôme de Directeur de Centre de vacances et de loisirs (ou être en cours de formation à la préparation de ce diplôme) Les candidatures et C.V. adr. au *Maire de Valence, 26021,* seront reçus jusqu'au 24 octobre 1979, dernier délai.

STE FINANCIERE recherche **JEUNES COMMERCIAUX** pour contacts et suivi clientèle de particuliers Rémunération à la commission. Situation pouvant être d'avenir si candidats valables. Contacter M. GARCZAREK Tél. : 723-78-67 - CICOMAP

IMPORTANTE SOCIETE recherche POUR CREER NOUVEAU DEPARTEMENT **UN RESPONSABLE DES VENTES** qui aura à diriger un réseau d'env. 40 représentants en titre. Le poste suppose des références sér. dans un travail similaire ou une formation tout à fait *spécialisée. Ecr. exclusivement* avec C.V. et prétentions à : LABO INDUSTRIE 1, rue LAVOISIER 92002 NANTERRE-CEDEX Réponse et discrétion garanties.

Recherche **INGÉNIEURS** électroniciens mécaniciens diplômés ESME - SUDRIA. INTERTECH. 293-46-02.

RESPONSABLE DES VENTES dynamique si possible, grandes écoles pour vente articles quincaillerie industrielle et visserie. Promotion de direction commerciale possible. Ecrire sous N° 78.281 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui transmettra.

Directeur général importante Société Papeterie Limousin *recherche* **PROCHE COLLABORATEUR** pour responsabilité budget, informat., personn. Conv. à dipl. gde école ayant 4 à 5 a. expér. administ. Env. C.V., SEL-F, 31, rue St-Paul, 87000 LIMOGES

Recherche à mi-temps **CAISSIÈRE** Tél. : 246-85-33

Ecole privée avec internat, proche banlieue Sud, hors contrat, 150 élèves, recherche **CONSEILLER PRINCIPAL ÉDUCATION** expérimenté. Photo + prétent., à n° T 016161 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Cabinet d'expertise comptable Paris-5e recherche **UN (E) EXPERT COMPTABLE STAGIAIRE** TITULAIRE du D.E.C.S. d'origine CORSE et désirant retourner dans ce département. Tel. pour R.-Vs **535-50-30**

secrétaires

Recherchons STENODACTYLO *mi-temps. Ecr. Danzas voyages,* 15, r. de Nancy, 75010 Paris.

cours et leçons

Professeur ARABE expérimenté donne cours tous niveaux. Tél. à partir 18 heures 327-05-05.

formation profession.

CONNAISSANCE DE L'INFORMATIQUE ET DES METHODES LOGIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DE L'ENTREPRISE **Pour CADRES** privés d'emploi Stage agréé par l'Etat Stagiaires rémunérés par l'Etat Durée 13 sem., dt stage en entr. OUVERTURE 5 NOVEMBRE 79 Nombre de places limité Adresser lettre de candid., C.V., à n° T 16.252 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

propositions diverses

Pour mieux choisir votre métier (administrations, secteurs privés, animation, artisanat) abonnez-vous à la revue spécialisée FRANCE-CARRIERES (D 2), 3, rue *Montyon.* — 75009 Paris docum. gratuite sur demande).

demandes d'emploi demandes d'emploi

Avez-vous besoin d'un bon **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ?** (Juridique, contentieux, assurances, personnel)
Diplômé de l'enseignement supérieur, 30 ans, j'ai aussi 10 ans d'expérience professionnelle en CABINET ET EN ENTREPRISE
Dynamique et très à l'aise dans les contacts au plus haut niveau, je désire associer mes atouts au développement de votre entreprise.
Soyez aimable d'écrire sous le n° 8738 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

Disponibles après 20 mois de formation AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS Niveau IV Connaissances théoriques et pratiques en systèmes :
- Analogiques (ampli opérationnel).
- Logiques (TTL, microprocesseur 8080 et 8085).
Anglais technique lu. Centre formation pour adultes 41, av. Dr-A.-Netter, 75012 Paris Tél. : 340-23-46, poste 46.

J. F., 34 a., excell. présent. doctorat lettres. Expér. enseig., *docum. et rédaction presse et* édition, angl. cour., *dact.,* étud. ttes prop. Libre immed. Ecr. Froment, 103, r. J.-Lacroix-20e.

CADRE 39 ANS, export pays arabes, produits arts graphiques *cherche situation ou contrats agent mandataire.* Ecr. n° 1.557 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Etud. 23 a., 3e an. sc. économ., angl., not. esp., dact., permis VL ch. empl. Paris. T. 068-55-95.

J. Fme, compt., 10 a. expér. abbo, C.C.M.C., cherche emploi P.M.E., plein temps ou partiel. Tél. : 875-07-70.

J. F., 22 a., B.T.S., libre de suite rech. emploi stable secrétaire sténodactylo sur Paris ou banlieue Sud. Tél. : 645-67-53.

CADRE, 54 a., licencié Es Sc. longue expér. direction, gestion et ccial dans entreprises moy. Libre immédiatement Paris. Ecr. n° 30.273 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Monsieur, 54 a., tr. bnes référ. rech. poste à *responsabilités* espèces, rentrées de fonds, caisse, payes et tenue des livres compt., auxil. ou second. efficacement patron Hôtel, Rest. Salaire 3.500 F net minimum. Tél. : 16-22 91-87-29.

F. *Généraliste communication* (15 a. Dir. Ag. Pub., 12 a. Dir. Annonceur) ch. situat. définitive ou provisoire. Ecr. M. REINE, 9, rue Général-Cordonnier, 92200 Neuilly.

Professionnel du SPORTSWEAR *recherche un poste de* **DIRECTEUR DES VENTES**
SON PROFIL : connaissance des produits (élaboration et évolution des collections)
- Professionnel de la distribut. (centrales, gds mag., détailI.)
- Rompu aux contacts ts nivx
- *Expér. ds la conduite des h.* (stimul. et contrôle des vtes)
- Disponible et mobile (pl. que les autres), esprit de leader
- Innovat. et apprec. nouveauté
- Réussite antérieure
- Age 35 a. (11 a. exp. textile)
SON BUT : *une entreprise perform. prête à gagner av. lui*
- Réussir dans un état de concurrence active ; un salaire en fonction de la valeur.
Faire offre : L.T.P. *s/réf. M.S.,* 31, boul. de Bonne-Nouvelle, *75082 Paris Cedex 02*

H., 39 a., dir. adj. d'une filiale de Cie d'assurances franç. en Afrique Noire, 14 a. d'exp. ds plus. territ. pr la Cie, rech.
- En Afrique ou O.M. poste *simil. ou direct. d'agence.*
- En Afrique, O.M. métropole contr. départ. assur. de sté.
Ecr. n° 1.559 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. F., 25 a., ch. empl. stable bil. portug., not. espagn. très b. prés. hôtesse secrét. empl. ccial, not. inform. accep. autres prop. Tél. 725-25-97 ds ap.-midi.

AIDE-CONDUCTEUR TRAVX 23 ans, FM cab. d'architecture + *cours E.T.P. suivi de chant.,* TCE, VRD, dessin métré, ANGLAIS, 3 ans expérience, libre de suite, cherche emploi dans cabinet d'architecture ou entreprise. Téléphoner : 905-15-34

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

3 chambres, living, confort, caractère, soleil. 233-51-36 (580-80-47, le soir)

2e arrdt.

HALLES - CLERY Dans immeuble entièrement *réhabilité, reste quelques* 2 PIECES tt cft, LUXUEUX A partir de 308.800 F Possibilité crédit 80 % Livrable 1er trimestre 80 Tél. : 325-63-00

3e arrdt.

MARAIS 80 m2. Vue sur square Living, 3 chambres. DOM-INTER - 568-17-27

MARAIS. Dans belle demeure de charme, duplex, r.-de-ch. + 1er étage, 85 m2 & jardin privé 100 m2 entièrement clos. GARBI - 567-22-88.

4e arrdt.

VRAI MARAIS Très belle rénovation *5-7-9,* RUE DES TOURNELLES Reste à vendre un 4 P. 100 m2, mansardé, et deux 2 P. - *S/pl. 14 h. 30-16 h.,* sauf dimanche. - 274-59-10

ILE SAINT-LOUIS Vue s/Seine - Soleil - Superbe 210 m2 - Impeccable - 5 pièces 3 sanitaires - 2 services - Garage *Prix élevé justifié* Ecrire sous référence 8.521 à I.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

6e arrdt.

MEZIERES - LUXEMBOURG Hôtel XVIIe - Dernier étage **SUD** 6 fenêtres 4 pièces 354-42-70

6e R. FLEURUS. 7 P., 145 m2 + studio 22 m2 + 2 chbres service, 4 caves, impeccable. 1.550.000 F. - Tél. 566-72-53.

6e - N.-DAME-DES-CHAMPS *Imm. p. de t. 1900. Vrai 5 P.* 110 m2 - 850.000 F — 633-78-87

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS A moderniser, 140 m2. Visible vendredi 19-10 (13 à 16 h.), *44, r. de FLEURUS, 4e ét. droite*

7e arrdt.

GRENELLE - BOURGOGNE 354-95-18. Duplex 220 m2, étage élevé, *asc.,* rénovation divisible. TERRASSE CALME.

8e arrdt.

BD MALESHERBES près *Madeleine* Bel APPT ancien 140 m2+serv., entièr. refait neuf, charmante décoration originale, calme, impeccable. - Tél. : 604-53-94.

13e arrdt.

Près ARAGO Immeuble 1960 2 P., 52 m2, tt confort. 320.000 F. 589-49-34.

ARAGO (près), récent, 4 pces, 100 m2, bains + douches, étage élevé, balcon, parkg - 500-47-03.

14e arrdt.

ALÉSIA Près square Imm.76 Pptaire vd beau 4 p., bns+dche, belle cuis., 100 m2, calme, soleil. 750.000+park. 30.000. Vis. s/r.-vs à tte heure, samedi possib. Tél. 504-02-52 avt 10 à 13 h., ap. 19 h.

15e arrdt.

LOURMEL Imm. 1976, ét. élevé VUE DEGAGEE **STUDIO** TT CFT, VRAIE CUIS., park. PRIX EXCEPT. 300.000 F. Tél. uniq. vend. mat., COTIMO, Mme TOPPO, 783-62-74

15e COQUET 2 P., sal. d'eau, wc. Prix 170.000 F. Vis. ce jour, 17 à 19 h : 104, rue de SEVRES - 322-70-12.

EMILE-ZOLA, beau 5-6 pièces, 137 m2, imm. pierre de taille, 3e étage ascenseur, tout confort, 1.100.000 F - 548-76-25.

16e arrdt.

AV. FOCH Grand standing, étage élevé **294 M2** + terrasse + balcons 6 P., 2 bains, 2 serv., 1 box. 227-00-52

MARCHE DES NOTAIRES **20, AV. FOCH GRAND STANDING** 5e ét. 590 m2 et balcons 105 m2 ENSOLEILLE Box et park. 3 voitures Conviendrait à ambassade Visite sur rendez-vous 203-94-83 C. BROQUISSE et MONASSIER notaires à Paris.

Près PALAIS GALLIERA Dernier étage en duplex VUE SUR TOUT PARIS Appt 270 m2 dont living 64 m2. **Avec 300 m2 TERRASSE** 227-22-62

CHAUSSEE DE LA MUETTE Superbe appartem. 230 m2 + 2 *chambre service, parfait état,* plein sud - RARE. PAUL GARBOUA IMMOBILIER - 233-36-98.

17e arrdt.

BEL IMMEUBLE Pierre de T. **3 P.** Tout confort 350.000 F Tél. : 579-75-80.

PLACE *MALESHERBES* (près) Original Duplex 65 m2, petite *terrasse - Téléph. : 766-46-58.*

17e MALESHERBES. Beau 2 p., 6e Etg., Ascens., bel immeuble, 230.000 sans rente. F. CRUZ, 8, rue La Boétie - 266-19-00.

18e arrdt.

Me GUY-MOQUET. Superbe studio, dressing, cuisine équipée bs, wc, balc., tél., cave, loyer garanti par administration. *129.000 F - 524-56-01.*

19e arrdt.

7, rue CURIAL - 2 p., 48 m2 + 5 m2 balcon, imm. nf, 4e ét. 260.000 F parking compris. - GEFIC, 14-19 h., sauf mardi, mercredi : 205-46-41.

91 - Essonne

VILLEBON-s-YVETTE. Studio 43 m2, rés. 66, calme, cuis., bs, 180.000 F - 010-02-03.

92 Hauts-de-Seine

SURESNES - CENTRE proche du BOIS de BOULOGNE Appts 4.700 F le m2. Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Téléphone : 728-07-37.

RUE DE CLICHY 3 pièces, 69 m2, tout confort, *occupé 2 personnes âgées,* 305.000 F - Crédit possible - 261-56-52, postes 248 et 230.

Pptaire NEUILLY, gds studios, impeccable, stdg. Tous les jrs, 14 h.-18 h., 874-43-98, 67, boulevard Bineau.

COURBEVOIE 2, RUE ST-GUILLAUME GARE ASNIERES SAINT-LAZARE **4 PIÈCES 85 m2 2 et 3 PIÈCES** BALCONS NOUVEAU PRET PIC Visite tous les jours sauf mardi et mercredi de 14 h. à 19 h. 359-63-63 - 788-41-45. Habitable immédiatement.

Province

MEGEVE Central (Eglise 200 m) Transformation *rénovation en cours, quartier* calme, vue, soleil, chauffage et eau chaude collectifs. Studios, 2 P. avec terrasses. Dès 120.000 F et 250.000 F. Tél. (50) 21-39-63 ou (93) 30-98-74

perdu-trouvé

Perdu Chouquette, genre teckel, craintive, CRETEIL - R.E.R., lundi 15 octobre vers 21 heures. Téléphone : 883-83-41.

occasions

STOCK MOQUETTE Bas prix. Fin de séries laine et synthétique. Tél. : 658-81-12.

automobiles vente

5 à 7 C.V.

A VENDRE RENAULT 15 TL, 7 CV, *23.000 km, options.* Prix à débattre. *Tél. après 18 h.* : 982-78-30.

8 à 11 C.V.

Collaborat. R.N.U.R. vd R 20 TS année 78, 25.000 km. Prix Argus Tél. : 982-50-85.

NEUBAUER PEUGEOT
VEND A L'ANCIEN TARIF DE MARS
DERNIERES 504 10 CV, 1979 Neuves. 0 km.
CONDITIONS TRÈS AVANTAG. Tél. : M. Gérard : 243-02-43.

12 à 16 C.V.

MERCIER S.A. Concessionnaire Peugeot, 37, rue de Lyon, Paris-12e **604 TI** Neuves - 0 km *Année modèle 79* PRIX EXCEPTIONNEL. M. Francfort : 344-66-67.

+ de 16 C.V.

Vend SAAB TURBO, mod. 80, toutes options, prix très intéres. Tél. : 437-45-44 - 452-42-48.

divers

104 - 305 - 504 - 604 79-80 peu roulé, garanties. Auto-Paris XV, 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

appartem. achat

SERGE KAYSER recherche APPARTEMENTS RIVE GAUCHE. 329-60-60.

Rech. BON QUARTIER, 2-3 P., avec ou sans confl. PAIEMENT COMPTANT. URGT. 266-42-15.

Rech. *appts 2 à 4 p. PARIS,* préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. toute la journée, même le soir. 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75, *rech. Paris 15e et 7e pour bons* clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

appartements occupés

12e. Bel imm., près square, 2 appts contigus, 3 p., *cuis.,* wc. Sacrifiés 120.000 F chaque. *636-58-22 et 884-32-65.*

hôtels-partic.

CENTRE ORLEANS *HOTEL PARTICULIER, 15 Pièces,* très grand confort, état impeccable, standing, garage et dépendances. Prix exceptionnel.

Ag. Les Tourelles, ORLEANS, 1, av. Dauphine. T. 66-78-98 (38).

immeubles

S. AVIA PAIE COMPTANT. *Immeubles toutes catégories sans limitation de prix* DECISION IMMEDIATE Tél. : 267-37-37 (p. 42), ou écr. : 9, av. La Bourdonnais, Paris 7e

Boutiques

NICE PRET-A-PORTER luxe, situat. 1er ordre. Excell. rapport *Ecr. n° 1.560, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

Sans reprise ni commission, 19e, sur carrefour commerçant : grande boutique vide + sous-sol, 125 m2 surface, 28, rue Ourcq. 2.900 F par mois. — 224-88-86.

FONTENAY-SOUS-BOIS. - Boutique, refait à neuf, téléphone, cave, occupé, 96.800. 524-56-01.

ACHETE COMPTANT *MURS DE BOUTIQUES* libres ou louées, Paris ou proche banlieue. Téléphone : 883-48-86.

هكذا من الأصل

L'immobilier

fonds de commerce

URGENT cause décès à céder CENTRE VILLE
MARSEILLE
Commerce de vente au détail de tissus vestimentaires, ameublement, voilage, bonneterie. Excellente affaire très connue dans la région. Prix intéressant. Ecrire avec réf. à SIPEP/36, 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS.

locaux commerciaux

Toulouse, loue local ind. 700 m2, s/terr. 5.000 m2, prix modéré. Téléphone : (16-1) 628-74-98.

Proximité CHAMP-DE-MARS : à louer 500 M2 locaux commerciaux. — Téléphone : 734-62-44.

Paris-Est 2 kilomètres, sans pas de porte : pavillon avec 200 m2 atelier propre plus bureaux. Propriétaire : 296-12-08.

RUEIL-MALMAISN
dans rue animée proximité hôtel de ville locaux commerciaux + réserves et parkings dans ensemble neuf.
TELEPHONE : 227-04-30.

terrains

GROUPE NEGOFIA
rech. TERRAINS ttes régions, ttes superficies, pour création de LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, rue des MATHURINS PARIS 8e - Tél. 266-57-22

MARCHE DES NOTAIRES
Terrain libre 116.223 m2, vocation loisirs ou culture, à FEROLLES-ATTILLY, près OZOIR-LA-FERRIERE, parc boisé et prairie, clos sur 2 côtés. Proximité centre bourg. Me P. Guitton - 563-92-68.

SUD-MORBIHAN, terrain boisé 2.500 m2 dans parc, accès plage, tennis. Me Resnais, not., 56370 SARZEAU.

FEUCHEROLLES
Domaine de La Pommeraie, bx TERRAINS, 1.500 à 1.800 m2, gdes fac., ttes viab. Tennis, espaces verts. Entièrement viabilisés - PRIX T.V.A. INCLUSE, AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET - 976-05-90.

bureaux

MONCEAU (Près) - Dans imm. STANDING
200 m2 bureaux (occupés) en toute propriété
Parfait ETAT - Prix 930.000 F. 285-25-65 - 878-38-52

DOMICILIATIONS
LOCATIONS BUREAUX
CONSTITUTION DE SOCIETES
ASPAC : 281-18-18.

Sur projet en cours, Hauts-de-Seine, surface de bureaux de 500 à 5.000 m2, excellent emplacement Nationale 13. TEL : 227-04-30.

CLAMART, CENTRE
Rue Paul-Vaillant-Couturier, ds immeuble 1968 en tte propriété, libres, burx 50 m2, 1er étage, asc. + 3 parkings. Prix total 195.000 F - TEL. : 229-44-61.

7e - VARENNE
Grand standing. Bail 9 ans ou location précaire :
— 320 m2, 12 à 14 bureaux ;
— 1 à 3 bureaux. Réception. Visiteurs et téléph. assurés. BERGI - 222-48-68.

pavillons

BUTTES-CHAUMONT EXCEPTIONNEL
- Caractère, beau pavillon 6 P. tt conft., jard., gar. Ce jour 14 à 18 heures. Tél. : 293-32-21.

ARCUEIL
Me LAPLACE. Beau pavillon récent, gd séj. terrasse, 5 ch., 2 s. eau, tt conft., gar., jard. 750.000 F. 585-41-20.

FONTENAY-SOUS-BOIS
Part. vd b. pavill. neuf (1978), fac. P. de T., 132 m2 hab., av. étg., 7 Pces, 2 S. de B., 2 cab. toil., s.-sol 95 m2, s/578 m2 terr. 950.000. 876-28-73, 9-12 h./14-17 h.

Particulier recherche à acheter dans banlieue sud pavillon à rénover sur 400 m2 environ. Prix 300 000 F. Tél. : 528-20-52, après 18 heures.

MORSANG-SUR-ORGE (91)
Pavillon à vendre, proximité tous commerces, écoles, grande cuisine, séjour double, 3 chbres, roberie, greniers, garage 2 voit. Terrain 407 m2, arbres fruitiers. Téléphone : 015-68-76.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS (11e)
Mo PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
2 PCES, 54 m2, loyer 1.495 F, charges 343 F, park. 160 F
S'adresser : 53-61, avenue Parmentier - Tél. 355-52-46.

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble récent bon standing
2 PCES, 60 m2, loyer 1.581 F, charges 432 F, park. 187 F
S'adresser : 220, rue du Faub.-Saint-Antoine, de 9 à 12 h et de 14 à 18 h - 372-52-06.

Région parisienne

PARLY 2 4-5 pièces, type 2, av. jardin, très bon état, cave, park., tél. Libre 1/11. 3.500 F c.c. Sovia : 955-00-60.

locations non meublées Demande

Paris

URGENT - COLLABORATEUR DU JOURNAL RECHERCHE :
STUDIO 5e, 6e, 7e
1.200 FRANCS MENSUEL.
Ecr. no 6.107, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Région parisienne

Pour Sté européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

Secrétaire allemande cherche : 15e, 14e, studio (tél., TV), à partir de novembre. Tél. 577-59-65.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue Ouest. Propriétaire direct. — Tél. : 265-67-77.

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés à Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES, LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

maisons de campagne

YONNE 135 km PARIS
Sur hauteur
MAISON entièrement restaurée, 5 P., s. eau, chf. électr., dépend. Jardin avec pelouses et arbres d'ornement. Px 265.000 F. Cab. BOUVRET, 27, av. Gambetta, 89-JOIGNY. - T. 16 (86) 62-19-44.

70 km Paris-Sud, GRANGE à aménag. 150 m2 au sol s/1.200m2 145.000 F, Crédit 90 %. THYRAULT, 89170 St-Fargeau. 16 (86) 74-08-12.

SUD ARDECHE, grange à restaurer dans terrain 1,30 ha, vue. Prix 80.000 F. Tél. (91) 73-07-55.

maisons individuelles

propriétés

GISORS (région) - Charmante MAISON ANCIENNE, séjour, poutres, s. à m., cuis., 3 chbres, bains, gar., jard. de 1.000 m2. Excellent état. Prix 370.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, faub. Cappeville, GISORS - Tél. 16 (32) 55-06-20.

PETITE SOLOGNE
135 km sud PARIS
A VENDRE
PROPRIÉTÉ
d'environ 130 ha., dont environ 50 hectares de bois (Intéressante valeur de chênes), un étang + possibilité création 3 autres étangs, terres et bâtiments de ferme loués. Excellente chasse libre gibier naturel. Prix intéressant.
Tél. préf. matin, 10 h. à 11 h. au 16 (38) 35-00-58.

SUD LUBERON
A 25 km d'Aix-en-Provence, DOMAINE de grand caractère à restaurer sur 17 ha. de vignes V.D.Q.S. et bois. 1.700.000 F.
Agence DU CHATEAU, 84120 Pertuis. Tél. (90) 79-17-33.

Situation
EXCEPTIONNELLE
parc de Malmaison, 5' Paris, aucun bruit, 425 m2, bâti plein sud, terrain 3.000 m2. présentation unique. Mise à prix : 2.400.000 F. Tél. : 751-16-96.

70 KM PARIS-SUD
ANCIEN MOULIN
aménagé 2 nivx, 900 m2 parc île, bief, rivière sur 8.000 m2. Prix 550.000 F. - THYRAULT, 89170 St-Fargeau. (86) 74-08-12.

MAISONS-ALFORT (94)
PROPRIETE 7 PIECES
sur jard. 900 m2. Me à 200 m. (Environ 300 m2 habitables.) Prix : 1.500.000 F. Rens. et vis. Mme FRIEDRICH 261-56-52, poste 230.

27-Forêt Lyons, particulier vend propriété de 170 m2, confort, parc 1.380 m2. Prix : 440.000 F. Téléphone : (35) 80-44-16.

PRES MONTFORT, belle propté 1.200 m2, 2 maisons de 5 et 6 p. possible division. Tél. 285-09-54.

propriétés

PERIGORD, 5 km. de SARLAT, maison ancienne, toit lauzes, à restaurer + 4 ha prés et bois. Prix 200 000 F. T. (53) 59-33-74.

URGENT. Cause santé, vends belle propr. tt cft, plain-pied, cuis., S. de B. aménag., salon-séj., 2 chbres, ptres apparentes d'origine, cheminée, chff. centr., 2 gds garages, grenier à aménag. terr. 40.000 m2, petite mare poissonn. Tél. (43) 44-78-81 AUBIGNE-RACAN - SARTHE.

RUEIL-MALMAISON
dans parc du château, propriété récente dans 3.000 m2 (environ) de parc. Rez-de-jardin : salon 45 m2 (cheminée), S. à M. 25 m2, bibliothèque 21 m2 (cheminée) ; 1er : 5 chambres, 3 S. de B., sous-sol complet, salle de jeux, chambre service + salle d'eau. Après 19 heures : 226-21-45.

châteaux

CHATEAU
(entre Aix et Marseille)
Anc. collège internat d'enseign. conv. à collectivités, parc 5 ha, tr. bx arbres, pelouses, sources, étangs, fontaines, pisc., tennis, 60 pces, tr. bon état, cft. mod. Prix : 5.500.000 F. Tél. : (67) 63-36-03.

NORMANDIE
SELECTION
DE PETITS MANOIRS ou CHATEAUX XVIIe et XVIIIe
De 2 à 25 ha
parc boisé
TERRES de 2 à 140 ha
VALDEUR, Spécialiste
27120 PACY-SUR-EURE
Tél. : 16 (32) 36-12-44

NORMANDIE. Région Les Andelys, JOLI CHATEAU, directement, 10 Pièces, bon état, parc de 7 hectares ;
TOURAINE. REGION CHINON, superbe CHATEAU XVe et XVIe 13 Pièces, terrain 1,60 hectare ;
BRETAGNE. DINAN : BELLE MAISON DU XVIIIe SIECLE, 12 Pièces, parfait état, confort ;
SANT-CAST. - JOLI CHATEAU, partie XVIIIe siècle, partie neuf, construction remarquable, parc 12 hectares.
HOUDIARD. B.P. 83 LAVAL. Téléphone : (43) 56-61-60.

villas

VILLENNES - Belle villa 6 p., 150 m2, confort, gd gar., jardin. ALGRAIN, 285-00-59 ou 09-54.

Entre Versailles et St-Germain, villa neuve, stdg, récept., 4 ch., 2 bains, gar. 2 voitures. Jardin, 820.000 F T.T.C. - 534-57-40.

fermettes

70 km PARIS-SUD, FERMETTE à aménager, bord du LOING, sur 4.500 m2 avec dépendances. 300.000 F - Crédit 90 %. THYRAULT, 89170 St-Fargeau, 16 (86) 74-08-12.

manoirs

MANOIR LOUIS XVI
ds parc 5 ha, cadre magnifique excellent état, nombreuses et belles pièces, dépend., possib. 30 ha bois. CARON, 80, r. de Vienne, 27140 GISORS. (16) 32 55-04-24.

domaines

Except. CADAQUES ESPAGNE mas catalan, gd cft, bord mer, plage, 600 m2 habit., garage + gar. à bateaux, ter. 2.000 m2. 408-83-42 (partic.). 1.200.000 F.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie le 30 octobre 1979, à 15 heures, en l'étude de la S.C.P. Letulle, Letulle - Joly et Deloison, notaires à Paris, rue d'Anjou, au no 12 :

de 90 Parts sur 100 de la S.C.I. CORELY, Propriétaire

d'une maison sise à GUIGNONVILLE, par BAZAINVILLE, Canton de Houdan, arrondissement de Mantes. 3 pièces pr., 29 ares environ.
MISE A PRIX : 300.000 F - CONSIGNATION : 300.000 F
S'adr. Me RAVIART, avoc. à Versailles, 13 bis, av. de St-Cloud, tél. 950-03-12, et à la S.C.P. LETULLE, 12, rue d'Anjou, téléphone : 266-92-66.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 5 novembre 1979, à 14 heures
EN DEUX LOTS

1) PROPRIÉTÉ à NANTERRE, 32, rue des Acacias
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS

2) PROPRIÉTÉ à NANTERRE, 18, rue de Stalingrad
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS

S'adresser à Me CHEVROT, avocat à Paris, 8, rue Tronchet (742-31-15) ; Me R. GARNIER, syndic à Paris, 3, rue de Furstenberg (326-01-58) ; et à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre Prêt poss. du Crédit Foncier de France et de la Bque Grindlay Ottomane.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 25 octobre 1979, à 14 heures

D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
sis à
SAINT-OUEN (Seine-Saint-Denis)

12, avenue Michelet - Comprenant :
a) **IMMEUBLE** de cinq niveaux sur rez-de-ch. affectés, pour ce dernier, à usage de station-service et garage et pr. les étages à usage de parking
b) derrière le Garage un **IMMEUBLE** de trois étages sur rez-de-chaussée
Le tout d'une CONTENANCE cadastrale de 2.121 m2
Au sujet de l'occupation partielle des lieux par la Société des Garages Michelet et de la procédure d'expulsion la concernant, consulter le cahier des charges

MISE A PRIX : 500.000 FRANCS

S'adresser Me Georges MIELLET, avocat à Paris, 14, rue des Pyramides ; Me DUREMEYER, syndic à Paris, 69, boulevard Saint-Germain ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et NANTERRE - Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

VENTE sur licitation au Palais de Justice à Paris, le 29 octobre 1979, à 14 h., En 31 lots avec faculté de réunion de tous les lots en un seul

DANS UN IMMEUBLE A PARIS, 73, RUE BOURSAULT
(17e arrondissement)

1) UNE BOUTIQUE à gauche de l'entr. de l'immeuble. Mise à Prix : 30.000 F.
2) BOUTIQUE D'ANGLE avec bureau sur rue Boursault, cuisine, local d'archives. - Entrée, dégagement, w.-c. et, à l'étage souterrain : un sous-sol divisé en 2 compartiments et d'un local commercial situé 2e porte à gauche au 1er étage, comprenant : entrée, 2 pièces, cabinet de toilette, cuisine, w.-c.

MISE A PRIX : 150.000 FRANCS

3) APPARTEMENT au 1er étage droite, compr. entrée, cuis., 2 p., déb., w.-c. Mise à Prix .... 40.000 F
4) APPART. 1er étage, 1re porte gauche, compr. entr., 3 p., s. de b., cuis., w.-c. Mise à Prix .... 55.000 F
5) APPARTEM. à droite au 2e étage, compr. entr., 2 p., s. de b., cuis., w.-c. Mise à Prix .... 45.000 F
6) APPART. au 2e ét., 1re porte gauche, compr. entrée, 3 p., cuis., w.-c. et 1 cave 5e porte à gauche. Mise à Prix .... 60.000 F
7) APPART. au 2e ét., porte gauche, compr. entrée, 2 p., cuis., s. de b., w.-c. et 1 cave 1re porte à gauche. Mise à Prix .... 45.000 F
8) APPARTEMENT au 3e ét. à droite, compr. entrée, 2 p., s. de b., déb., w.-c. et 1 cave 4e porte à droite. Mise à Prix .... 40.000 F
9) APPARTEMENT au 3e ét., 1re porte gauche, compr. entrée, 3 p., cuis., w.-c. et 1 cave 3e porte à gauche. Mise à Prix .... 55.000 F
10) APPARTEMENT 2e porte gauche, 3e étage, compr. entr., 2 p., cab. de toil., cuis., w.-c. et 1 cave 6e porte g. Mise à Prix .... 45.000 F
11) APPARTEMENT au 4e ét. à droite, compr. entrée, cuis., 2 p., débarras, w.-c. et 1 cave 2e porte à gauche. Mise à Prix .... 40.000 F
12) APPARTEMENT au 4e ét., 1re porte gauche, compr. entrée, 3 p., pte pièce s/courette, s de b., cuis., dégag., w.-c. Mise à Prix .... 60.000 F
13) APPARTEMENT au 4e ét., 2e porte gauche, compr. entr., 2 p., s. de b., cuis., w.-c. et 1 cave 9e porte à gauche. Mise à Prix .... 45.000 F
14) APPARTEM. à droite, sis au 5e ét., compr. entr., 2 p., cuis., déb., w.-c., balcon et 1 cave 3e porte à droite. Mise à Prix .... 35.000 F
15) APPART. au 5e ét., 1re porte g., compr. entr., 3 p., cuis., w.-c., balcon. Mise à Prix .... 50.000 F
16) APPARTEM. au 5e ét., 2e porte g., comp. ent., 2 p. cuis., w.-c., déb., balc. Mise à Prix .... 35.000 F
17) LOGEMENT au 6e ét., 2e porte droite, compr. 1 p., cuis. et droit aux w.-c. communs situés sur le palier. Mise à Prix .... 6.000 F
18) LOGEMENT au 6e ét., 2e porte droite, compr. 1 p., cuis. et droit aux w.-c. communs situés sur le palier. Mise à Prix .... 7.000 F
19) LOGEMENT au 6e ét., 3e porte droite, compr. 1 p., cuis., déb. et droit aux w.-c. communs sit. sur le palier. Mise à Prix .... 10.000 F
20) LOGEMENT au 6e ét., 5e porte g., compr. 1 p., cuis., déb. et droit aux w.-c. communs situés sur le palier. Mise à Prix .... 15.000 F
21) CHAMBRE au 6e ét., 4e porte à g. et droit aux w.-c comm. sit. s/pal. Mise à Prix .... 5.000 F
22) CHAMBRE au 6e ét., 3e porte à gauche avec droit aux w.-c. communs situés sur le palier. Mise à Prix .... 10.000 F
23) CHAMBRE au 6e étage, 2e porte à gauche et droit aux w.-c. communs situés sur le palier. Mise à Prix .... 5.000 F
Les 24e, 25e, 26e, 27e, 28e, 29e, 30e et 31e lots se composent d'une CAVE chacun - Mises à Prix : 50 F, 200 F, 150 F, 200 F, 200 F, 200 F, 250 F, 100 F.

S'ad. à Me Alain de GEMINI, avoc. à Paris, 17, rue de l'Université (261-13-45) ; Me A. FABRE, avoc. à Paris, 44, rue de Lille ; Me G. BERNARD, avoc. à Paris, 37, rue de Lille ; Me G. BERTIN, avoc. à Paris, 7, rue de Penthièvre ; Me GUITTON, not. à Paris ; à ts avocats post. pr. Trib. Gde Inst. de Paris Bobigny, Nanterre et Créteil. Prêt poss. C.F.F. et BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.
atr. g. ucheham.err uésahéeauchgerraucUa

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 25 octobre 1979, à 14 heures

PROPRIÉTÉ A AUBERVILLIERS
(Seine-Saint-Denis)
80, avenue du Président-Roosevelt

Paraissant LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
S'adresser Me Bernard de SARIAC, avocat à Paris, 70, avenue Marceau (tél. 720-82-38) ; Me SAGETTE, syndic à Paris, 6, rue de Savoie ; à tous avocats près les Tribunaux de PARIS, BOBIGNY, CRETEIL, NANTERRE ; et sur place pour visiter - Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

VENTE sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le JEUDI 25 OCTOBRE 1979, à 14 heures - EN UN LOT
LES BIENS ET DROITS IMMOBILIERS SIS DANS L'IMMEUBLE

A PARIS (8e) 22, RUE BEAUJON

Le tout d'une CONTENANCE de 990,41 m2, cadastré section 0802 AX 94 pour 9 ares, 97 centiares, savoir lot no 20

Un appartement de 2 pièces principales
au rez-de-chaussée, porte droite dans la cour avec entrée, cuisine, salle de bains, débarras, W.-C. ; au sous-sol auquel on accède par un escalier intérieur, entrée de service, CAVE et W.-C., et les 212/10.000 des parties communes
Lot no 74 consistant en une **CHAMBRE DE SERVICE**
au 8e étage, escalier C, portant no B du plan et 10/10.000 des part. comm.

MISE A PRIX : 350.000 FRANCS
S'adresser pour tous renseignements à la S.C.P. MORRIS, LUCAS, INBONA, société d'avocats à Paris (7e), 4, avenue Sully-Prudhomme (tél. 555-74-06) ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et NANTERRE.
PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Etude de Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à CORBEIL-ESSONNES (Essonne), 51, rue Champlouis (Tél. : 496-14-18)
Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'EVRY (Essonne) rue des Mazières, le MARDI 30 OCTOBRE à 14 heures - EN UN LOT :

d'UN TERRAIN à BAULNE (Essonne)
Lieudit « Le Puits-Sauvage », bordé par le chemin Rouge, le chemin du Puits-Sauvage et du chemin de Mézières.

D'un seul tenant, d'une superficie de 51 ha 9 a 12 ca. Ce terrain a fait l'objet d'un contrat d'amodiation publié.

MISE A PRIX : 300.000 FRANCS - Consignation indispensable pr enchérir Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis (tél. : 496-14-18). Visites sur place

---

Vente sur surenchère au Palais de Justice à Paris, boulevard du Palais, le JEUDI 25 OCTOBRE 1979, à 14 heures - EN UN LOT

IMMEUBLE A USAGE DE BUREAUX
ATELIER ET HABITATION
A BAGNOLET (SEINE-SAINT-DENIS)
85 à 89, avenue de la République - 143, rue Robespierre et sentier des Baldaquins, sans numéro
Edifié sur un TERRAIN d'une contenance de 1.309 m2
MISE A PRIX : 1.210.000 FRANCS
S'adresser pour tous renseignements à Me Richard GERVY, avocat à la Cour de Paris, demeurant à 75341 Paris cedex 07, 55, rue de Varenne (tél. 544-05-86) ; à la S.C.P. LE SOURD, DESFORGES, avocats associés à Paris (7e), 27, quai Anatole-France ; à Me Gabriel BLIAH, avocat à Paris (1er), 43, rue de Richelieu ; à Me Serge PINON, syndic à Paris (5e), 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL ; et sur les lieux pour visiter - PRET POSSIBLE DU CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Vente au Palais de Justice à Paris, le JEUDI 8 NOVEMBRE 1979, à 14 h.

IMMEUBLE INDUSTRIEL A MAISSE
(Essonne) - 106, route de la Ferté-Alais

Contenance 1 hectare
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

MISE A PRIX : 400.000 FRANCS
S'adresser Me Bernard de SARIAC, avocat, 70, avenue Marceau, Paris (8e), tél. 720-92-38 ; Me FERRARI, syndic, 85, rue de Rivoli, Paris ; à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil - PRET POSSIBLE DU CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Vente au Palais de Justice à Paris, jeudi 25 octobre 1979, 14 h. - En 2 lots

DANS UN IMMEUBLE SIS A CHEVILLY-LARUE
« Résidence de la CROIX DU SUD » - 57 à 105, boulevard Jean-Mermoz

1) Appartement de 2 pièces, dépendances + cave + garage
Libre de location et d'occupation
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS

2) Appartement de 2 pièces, dépendances + cave + garage
Occupé
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS

S'adr. pour rens. à Me Yves TOURAILLE, avocat à Paris, 48, rue de Clichy (874-45-85) ; Me CHEVRIER, syndic à Paris, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée ; à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Nanterre, Bobigny et Créteil - PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 25 octobre 1979, à 14 heures

EN HUIT LOTS

a) A SAMOIS-SUR-SEINE (S.-et-M.)
37, quai Franklin-Roosevelt - Résidence BEAU RIVAGE

1er lot **UN PAVILLON**
5 pièces av. TERRAIN 20 A. 87 Ca.
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS

2e lot **UN STUDIO**
LOGGIA - Cuisine, salle de bains
MISE A PRIX : 40.000 FRANCS

b) A PARIS (19e) 42, rue d'Aubervilliers
et 18 - 20, rue Bellot (Bâtiment A)

3e lot **UN LOGEMENT** d'une PIECE, cuisine, au 8e étage
MISE A PRIX : 10.000 FRANCS
4e lot : UNE PIECE au 8e étage
MISE A PRIX : 4.000 FRANCS
5e lot : UNE PIECE au 5e étage
MISE A PRIX : 3.000 FRANCS

c) A CLICHY (92) 10, rue Trouillet
6e lot : UN STUDIO au rez-de-ch. (Bât. A) - MISE A PRIX : 10.000 F
7e lot : UN STUDIO au rez-de-ch. (Bât. A) - MISE A PRIX : 10.000 F
8e lot : UN STUDIO au 3e étage (Bât. A) - MISE A PRIX : 10.000 F

S'adresser S.C.P. LE SOURD, DESFORGES, avocats à Paris (7e), 27, quai Anatole-France (tél. 551-31-80) ; Me PINON, syndic à Paris, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée ; et à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et NANTERRE. - PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Vente Palais Justice MEAUX (77) mercredi 31 octobre 1979, à 14 heures
TERRAIN et BATIMENTS industr. LIBRES. Cont. 11.954 m2
FONTENAY TRESIGNY (77) 36, rue Pascal
M. à PRIX : 400.000 F. S'adr. à Me NORET, Avocat à MEAUX, 19, pl. Henri-IV, 434-00-27. Me CHARLY, syndic, 11, r. Crèche, Meaux, 434-03-39.

Vente au Palais Justice de Versailles mercredi 31 octobre 1979 à 10 heures

D'UNE VILLA
Type « FONTENAY VILLAGE » sise à
GUYANCOURT (Yvelines)
42, rue Benoît-Frachon
Le Hameau de Chanteuil, comp. de : entrée, salle à manger, salon, cuisine, 1er ét. : petit dég., s. de bs, 3 ch. OCCUP. MISE A PX : 58.000 FRANCS
S'adresser pour tous renseignements : Me Jean SILLARD, avocat à Versailles, 79 bis, bd de la Reine (tél. 950-02-99).

Vente — sur saisie immobilière — au Palais de Justice de Versailles, le mercredi 31 octobre 1979 à 10 heures

D'UN APPARTEMENT
à usage de cabinet dentaire
à MARLY-LE-ROI
Bât. H, Domaine de Montval La Caravelle, 4, allée Alfred-Sisley. Compr. : entrée, couloir, w-c, s. de dche, 4 P. et débarras. MISE A PRIX : 31.000 F.
S'adresser pour tous renseignements à Me Jean SILLARD, av. à Versailles, 79 bis, bd de la Reine (tél. 950-02-99).

Vente sur saisie immobilière mardi 30 octobre 1979 à 14 heures au Palais de Justice d'Evry (Essonne)

r. des Mazières, PAVILLON, sis à
FONTENAY-LES-BRIIS
(Essonne). Lotiss. du Bel Air, lot no 8
MISE A PRIX : 75.000 FRANCS
Consign. indispensable pour enchérir S'adr. pr renseign. à Mes TRUXILLO et AKOUN, av. ass., 51, r. Champlouis à Corbeil-Essonnes (tél. : 496-14-18).

Vente judiciaire au Pal. de Just. de Bastia, jeudi 8 novembre 1979, 10 h.

— DIV. PARCELLES construct.
— MAISON D'HABITATION.
av. dépend., sises sur les Cnes de
Saint-Florent et Oletta
(Haute-Corse)

PARCELLES en bord de mer ou à proximité immédiate de celle-ci.

Rens. à Me NASICA, avoc. à Bastia, 17, bd de Gaulle. Tél. : 16-95-31-45-61.

Vente — sur saisie immobilière — au Palais Justice EVRY, r. des Mazières, le mardi 23 octobre 1979 à 14 heures

PROPRIÉTÉ BATIE
L'immeuble vendu est à us. de garage
CONTENANCE 545 m2
A YERRES (91)
53, rue Paul-Doumer
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS
Consignation préalable indispensable pour enchérir (Ch. certif. ou espèces). Renseignements : Me TRUXILLO, av. à Corbeil-Essonnes, rue Champlouis, no 51 (496-14-18) ; et au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Evry.

Vente au Palais de Justice à Paris le jeudi 25 octobre 1979 à 14 heures

BOUTIQUE A PARIS
(4e arrondissement)
4, rue d'Ormesson
LIBRE DE LOCATION et d'OCCUPAT.
MISE A PRIX : 90.000 F
S'adresser : Me Bernard de SARIAC, avocat à Paris, 70, avenue Marceau (720-82-38) ; Me SAGETTE, syndic à Paris, 6, rue de Savoie ; à tous avocats près les Tribun. de PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et NANTERRE. Prêt poss. du Crédit Foncier de France et de la Banque Grindlay Ottomane.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Les perspectives de la marine marchande

• Davantage de liberté commerciale pour les armateurs
• Aides budgétaires au redéploiement international

Commentant les orientations arrêtées au conseil des ministres à *propos de la marine marchande*, M. Joël Le Theule a déclaré, le 17 octobre : « Il s'agit de donner plus de liberté aux armements français qui, jusqu'à maintenant, avaient des rapports trop constants et trop étroits avec l'administration. Le ministère des transports ne doit pas être le « partenaire » des armateurs. Ceux-ci doivent redéployer leurs activités et leur fond de commerce sur le marché international, modifier certaines de leurs habitudes. Mais il n'est pas question de toucher à la législation ou à la réglementation, notamment à propos des pavillons de complaisance. Ce sont les habitudes qui doivent changer, pas les textes. »

Avec vingt-cinq mille marins, la flotte française occupe le neuvième rang dans le monde. La majorité des navires sont modernes mais cet outil n'est pas utilisé au mieux sur le marché mondial et ne « rapporte » pas autant de devises au pays que les armements scandinaves ou britanniques. L'accent doit être mis désormais sur la fonction commerciale des armements, et moins sur l'investissement (*le Monde* daté 14-15 octobre). La lourdeur de l'organisation administrative ne facilite pas l'initiative et la responsabilité des armements ; c'est cette tutelle qui, dans la pratique et progressivement, va être allégée.

Le conseil des ministres a arrêté une série de mesures financières destinées à renforcer les positions commerciales des armements et à alléger certaines charges spécifiques qui handicapent le pavillon français.

Au collectif budgétaire de 1979, un crédit de cent cinquante millions de francs sera inscrit au titre des aides à l'investissement (achat de navires). Les aides de l'État seront négociées cas par cas, armement par armement, le gouvernement souhaitant qu'aux aides budgétaires corresponde un effort financier des entreprises pour augmenter leur capital.

Le régime des bonifications des taux d'intérêt sera maintenu et aligné sur les règles fixées par l'O.C.D.E.

Les aides aux investissements (valables pour trois ans) sont destinées à inciter les armateurs à commander des navires d'un nouveau type, *« performants, productifs, économes en énergie et fortement automatisés »*. Un concours d'idées est lancé auprès des armateurs et des chantiers dans ce sens. Il concernera non seulement les cargos, mais aussi les bateaux de pêche ou de surveillance des zones économiques de 200 milles. *Un armateur français a déjà conçu un navire qui ne consommerait que 38 tonnes de fuel par jour.*

D'autres aides, destinées à alléger les coûts d'exploitation, ont été décidées :

Le régime des prêts participatifs du F.D.E.S. (formule nouvelle mise au point par M. René Monory, ministre de l'économie, pour l'industrie) pourra être appliqué aux entreprises de transport maritime qui veulent développer leur implantation à l'étranger.

Au chapitre de la formation professionnelle, l'État participera aux frais de stage des élèves des écoles de la marine marchande (12 millions de francs en 1980).

Le régime de Sécurité sociale qui actuellement pénalise, dans certains cas, les armateurs par rapport à d'autres secteurs industriels, sera progressivement normalisé.

En revanche, le gouvernement n'a pas jugé opportun d'examiner actuellement la requête des armateurs demandant que les navires *soient exonérés de la taxe professionnelle.* — F. Gr.

URBANISME

Les propriétaires de demeures historiques seront aidés par l'État

L'assemblée générale de l'Association de la demeure historique s'est réunie, le 17 octobre, sous la présidence de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, dans la galerie basse du château de Versailles.

M. de Beauvau-Craon, son président, a ouvert la séance en rappelant que la majorité des monuments qui composent le patrimoine monumental français (1980 est l'Année du patrimoine) *sont dans une situation critique* puisque trois cents monuments historiques sont actuellement abandonnés et certains châteaux exportés pierre par pierre à l'étranger.

La moitié des monuments ouverts dans toute la France à la visite publique appartiennent au secteur privé et c'est grâce au dévouement de leurs propriétaires, voire à leur esprit d'entreprise, qu'ils participent à *l'extension de* la culture française. Leur gestion, en dépit de subventions très parcimonieuses, est deux fois plus économique pour *le contribuable* que celle des monuments publics. De nouvelles sources de revenus ont été trouvées par certains propriétaires grâce aux visites guidées, aux séjours, aux séminaires, à la location des salons pour réceptions. Ces formes originales *d'animation en pleine évolution*, que le public recherche et apprécie, sont extrêmement contraignantes pour les habitants *d'une demeure*. Et il est parfaitement injuste et décourageant que ces ressources nouvelles soient taxées comme « bénéfices *industriels et commerciaux* ». Il est vraisemblable que dans une dizaine d'années la nouvelle génération de propriétaires ne pourra *faire face à l'entretien des monuments.*

Cette situation pourrait trouver une solution dans l'adoption, qu'on espère *prochaine, d'un statut* du patrimoine historique privé qui consacrerait définitivement le sort des biens privés à vocation publique. Ce statut devrait tenir compte de certaines considérations comme, par exemple, le maintien de biens mobiliers au-delà des successions et fixer définitivement la nature juridique de ces biens dont une partie sont pratiquement ouverts au domaine public.

C'est dire si les participants à l'assemblée générale de cette Association ont écouté, avec une particulière attention, l'exposé présenté par M. Michel Massenet, président de la Caisse des monuments historiques et des sites, à qui a été confiée la présidence d'un groupe de travail chargé d'étudier les grandes lignes du statut du patrimoine. Les premières conclusions de M. Massenet ont porté sur la nécessité de donner à l'intervention de l'État dans ce domaine, un caractère conforme à l'esprit du temps, notamment l'action sur l'aide aux monuments et à toutes les actions qui concourent à leur conservation.

Prenant ensuite la parole, M. d'Ornano a lancé un appel à son nombreux auditoire pour qu'il participe à la campagne « Mille jours pour l'architecture », lancée par le ministère de l'environnement et qui a pour but de susciter dans toute la France un débat sur l'architecture.

M. d'Ornano a ensuite indiqué de la direction de l'urbanisme de son département ministériel était tout à fait armée pour assurer *et traduire dans les faits* l'application de la législation sur les sites et les abords des monuments historiques. C'est ainsi que l'ensemble urbain *constitué dans le* sixième arrondissement de Paris par le marché Saint-Germain, les rues qui l'entourent, les façades *et les toitures des immeubles* bordant ces mêmes rues, est l'objet d'une instance de classement afin de faire respecter l'architecture de Blondel et les proportions et le caractère du site parisien.

L'inscription au niveau du département

Enfin, deux décisions importantes ont été annoncées par le ministre de l'environnement : la première concerne la procédure d'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, qui va être déconcentrée au niveau du département et donnée désormais dans la généralité des cas, au nom du ministre, aux préfets après avis des commissions départementales des Monuments historiques. Il va de soi que les services compétents du ministère de la culture seront largement représentés dans les commissions départementales et d'une manière telle qu'il n'y aura pas à craindre une quelconque dévalorisation d'inscription à l'inventaire.

La seconde décision a trait à la signalisation des demeures historiques ouvertes à la visite. En dehors *des panneaux réglementaires* souvent insuffisants, des préenseignes signaleront la proximité des monuments historiques classés ou inscrits, ouverts la nuit. Cette nouvelle disposition a fait l'objet d'un amendement à la loi sur la publicité extérieure déposée le 10 octobre dernier devant l'Assemblée nationale, qui l'a votée à l'unanimité. — A. J.

CIRCULATION

Il est possible de faire des économies dans la construction des routes

estime M. Le Theule

M. Joël Le Theule, ministre des transports, vient d'adresser à M. Jean Chapon, président du conseil *général* des ponts et chaussées, un projet de nouvelles normes pour la construction de routes à deux fois deux voies. *« Les projets qui se réalisent sont extrêmement coûteux, aussi me paraît-il nécessaire de revoir les caractéristiques géométriques de ces routes*, écrit-il, *pour les adapter, d'une part, à notre préoccupation fondamentale, qui est l'amélioration de la sécurité sur le réseau routier national ; d'autre part au trafic prévisible, à la réglementation routière et aux limitations de vitesse imposées. »*

Selon le projet d'instruction ministérielle, un projet routier sera toujours étudié sur la base des vitesses de référence : 100 kilomètres-heure par *exemple pour* les cas usuels en rase campagne. Des variantes seront possibles, notamment en terrain difficile, mais *toute dérogation devra faire l'objet de « justifications économiques très précises »*.

Des économies peuvent être obtenues sans toucher à la chaussée proprement dite, en réduisant l'importance du terre-plein central et des accotements. A titre *indicatif*, l'économie réalisée en adoptant un terre-plein de 1,50 mètre, au lieu de 6 mètres, et des accotements de 2 mètres non stabilisés, au lieu de bandes d'arrêt stabilisées de 2,50 mètres, est de l'ordre de 5 à 6 %.

Les futures instructions tendent à *« limiter le nombre des carrefours à niveaux séparés qui n'ont pas un bon coefficient de rentabilité »*. D'autre part, lorsqu'une voie reçoit le statut de route express, les accès directs des riverains y sont interdits ; la desserte des riverains nécessite donc la réalisation des voies de désenclavement. *« Ce statut est source de dépenses dont le bien-fondé mérite d'être examiné, cas par cas. »*

ENVIRONNEMENT

● *Collecte sélective aux Mureaux.* — Après Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), la commune des Mureaux (Yvelines) vient de décider d'organiser une collecte sélective des ordures ménagères en triant verre et papier carton. A Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) une expérience de ramassage des emballages de verre lancée depuis le début de l'année a permis ainsi à la ville de récupérer 18 000 F en les revendant.

● *« Les associations hors de toutes les récupérations ».* — Le rôle des *associations de défense* de l'environnement sera *« considérable »* à l'avenir, mais elles devront rester *« en dehors de toutes les récupérations quelles qu'elles soient »*, a estimé le 11 octobre M. d'Ornano. Le ministre de l'environnement et du cadre de vie, qui était l'invité de l'Association des journalistes de l'environnement, a ajouté que les associations devaient être *« un contre-poids et des collaborateurs, au même titre que les collectivités locales, pour mener certaines politiques »* (lutte contre l'alcool et le tabac par exemple).

AÉRONAUTIQUE

Air France ne veut pas être l'otage de General Electric et de la SNECMA dans son choix des réacteurs de l'Airbus

déclare M. Pierre Giraudet

« Nous ne voulons pas être les otages de General Electric et de la SNECMA. Cela est intolérable et nous voulons conserver les mains libres », a déclaré, mardi 16 octobre, à Paris, M. Pierre Giraudet, président d'Air France, en prenant publiquement position, pour la premières fois avec autant de vigueur, sur le choix des réacteurs qui doivent équiper les nouveaux moyen-courriers du modèle A-310 commandés par la compagnie nationale.

Depuis plusieurs mois, la fourniture de ces moteurs — une quarantaine de réacteurs, au total, pour les cinq Airbus A-310 commandés ferme et les dix autres appareils en option — est l'objet d'une vive concurrence entre le constructeur Pratt and Whitney, qui propose le JT 9-D-7 R, et le constructeur General Electric, associé à la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), qui offre un réacteur, conçu en coopération, le CF 6-80.

Pratt and Whitney offre à Air France, si la compagnie aérienne le choisit, de rénover gratuitement les moteurs de dix-sept de ses Boeing-747, soit une économie évaluée à 135 millions de francs par des experts de la délégation générale à l'aviation civile. De plus, le constructeur américain propose des compensations industrielles à des entreprises françaises, de l'aéronautique ou d'autres secteurs de la métallurgie ou de la *machine-outil*, égales à 30 % de la valeur de tous les réacteurs Pratt and Whitney qui seraient installés sur des Airbus dans le *monde entier. Pour sa part*, General Electric attribue déjà à la SNECMA 27 % de la fabrication des moteurs de la catégorie *CF 6 et les deux sociétés* ont conçu en coopération un nouveau moteur, le CFM-56, moins puissant (*le Monde* des 1er août et 2 octobre).

M. Giraudet a eu des propos très durs à l'encontre de la SNECMA, lorsqu'il a voulu expliquer son souci de choisir *« le contrat le plus économique »* pour Air France. *« Il n'est pas normal,* a dit le président de la compagnie nationale, *que les informations que je donne à un président d'entreprise nationale soient connues le lendemain par son comité d'entreprise et le surlendemain par son partenaire étranger. C'est d'autant plus regrettable qu'à l'évidence M. Ravaud* (président-directeur général de la SNECMA) *et moi travaillons pour le même patron : l'État. »*

Un retard de livraison pour un Boeing-747

A propos de l'association de la SNECMA avec General Electric, M. Giraudet a déclaré : *« Ce constructeur nous traite comme moins que rien bien que nous soyons un de ses meilleurs clients. Il a essayé de nous fournir un moteur refusé par Lufthansa. Le président de General Electric ne voulant rien savoir, il a fallu que M. Ravaud intervienne personnellement. Il en est résulté un retard de livraison d'un Boeing-747. »*

Selon le président d'Air France, il a suffi que le nom de Pratt and Whitney soit prononcé comme éventuel fournisseur des moteurs de l'Airbus A-310 pour que General Electric consente à la compagnie aérienne un rabais de 4 millions de francs par réacteur.

M. Giraudet a, cependant, tenu à *préciser* que, si Air France commandait les moteurs Pratt and Whitney pour les Airbus A-310, cela ne signifiait pas que la compagnie nationale abandonnait General Electric, car « *nous lui en commanderons une centaine pour les Boeing-747* ». Le président d'Air France a ajouté : « *Les discussions avec la SNECMA nous ont déjà fait perdre cinq mois, ce qui entraîne des retards.* »

Les préférences d'Air France envers les propositions de Pratt and Whitney sont, d'autre part, très commentées par les organisations syndicales de la construction aéronautique française.

Le comité central d'entreprise de la SNECMA a adressé une lettre au président de la République pour lui *« faire part de la profonde inquiétude de l'ensemble des ingénieurs, techniciens, ouvriers et employés de l'entreprise »* à propos *« de la décision imminente du gouvernement français d'autoriser la compagnie nationale à commander des moteurs Pratt and Whitney »*. Le syndicat F.O. de la métallurgie a, lui aussi, adressé un message au chef de l'État dans lequel il *« souhaite que l'État, propriétaire à la fois d'Air France et de la SNECMA, procède à un examen global du problème posé par la motorisation des Airbus A-310. En décidant de placer l'industrie française comme motoriste à part entière sur le plan international, l'État a engagé une action nationale prioritaire, dont la dimension nous paraît sans comparaison par rapport à l'intérêt ponctuel et à court terme d'Air France »*.

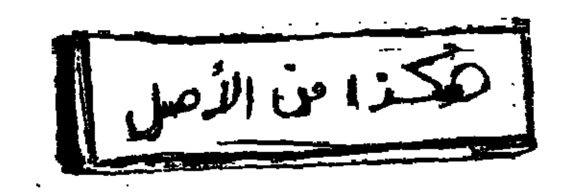
De son côté, M. Robert Montdargent, député communiste du Val-d'Oise, vient d'adresser au ministre de l'industrie et au ministre de la défense une question écrite dans laquelle il s'étonne de *« la surenchère »* de Pratt and Whitney *« pour enlever le contrat de l'Airbus »*, et il estime : *« C'est le moteur CF 6-80 qui doit motoriser l'A-310, dont la fabrication met en œuvre la coopération de nombreuses entreprises françaises. »*

LE MONDE diplomatique

du mois d'octobre

Au sommaire :

REMOUS EN AFRIQUE DU SUD



Le Monde

économie

ÉNERGIE

LA HAUSSE DU PRIX DU PÉTROLE

Des effets imprévisibles sur l'économie française

Quels seraient les effets sur l'économie française d'une nouvelle hausse de 10 % des prix du pétrole à partir du niveau actuel de 21 dollars le baril ? Mécaniquement, le coût de notre *approvisionnement pétrolier passerait* de 83 milliards de francs par an — niveau où il se trouve depuis les hausses de juin — à 91 milliards de francs. Du même coup, le total *de nos importations* passerait de 538 milliards *de francs à 546* milliards de francs en année pleine (1).

Par rapport au total des *ressources disponibles* du pays (ressources constituées par le produit intérieur et les importations, soit en tout, selon les estimations faites cet été pour *1980, 2 889 milliards de francs)*, ces 8 milliards de francs supplémentaires représenteraient 0,3 % de coût additionnel qui correspondent en fait à un ralentisse*ment d'autant de la croissance* en volume. En effet, des prix en hausse de 0,3 % pour un revenu national inchangé entraînent un ralentissement de la croissance *en volume équivalent. Ce qui* veut dire que mécaniquement le produit intérieur brut de la France ne progresserait que de 2,2 % en 1980 au lieu des 2,5 % escomptés.

Le même raisonnement *aboutit* à prévoir une hausse supplémen*taire de 0,5 % des prix* à la consommation (8 milliards de francs rapportés à 1 658 milliards *de francs de revenus des ménages* dans l'hypothèse *où* les consommateurs supporteraient complètement le surcroît pétrolier). Les prix de détail *augmenteraient alors en moyenne* annuelle de 9,8 % en 1980 au lieu de 9,1 %.

Enfin, le commerce extérieur verrait son déficit doubler, pas*sant* des 7 milliards de francs prévus pour 1980 par les pouvoirs publics à 15 milliards de francs.

Mais il faut bien voir que tous ces calculs strictement « mécanistes » n'ont plus grande valeur. Les prix qu'atteint maintenant le *pétrole vont entraîner* à peu près certainement des *réactions* en chaîne dont des raisonnements trop simples — du type de celui décrit plus haut — sont incapables de rendre compte. On peut, par exemple, se *demander comment évoluera* notre déficit extérieur en cas de *ralentissement* de la croissance économique. En principe, les importations baisseraient. Mais en *même temps, dans un* contexte de récession mondiale, les entreprises françaises éprouveraient les plus grandes difficultés à maintenir le rythme de leurs *exportations*.

Or, des experts de plus en plus nombreux (bulletin de la Banque de Grande-Bretagne, institut I.F.W. de Kiel...) *prévoient purement et simplement* une récession mondiale et, pour le moins, une stagnation complète du *commerce international*. Rarement une estimation *des effets entraînés par les décisions des producteurs de pétrole aura été aussi difficile.* — AL. V.

(1) Pour la commodité du raisonnement, nous supposerons que cette hausse hypothétique de 10 % interviendrait juste le 1er janvier 1980.

« L'OPEP A PERDU LA MAITRISE DE LA TENDANCE DES PRIX », déclare Cheikh Yamani

« L'Organisation des pays exportateurs de pétrole a perdu la maîtrise de la tendance des prix, et il appartient aux pays consommateurs d'arrêter la hausse avant qu'il ne soit trop tard », a déclaré le 17 octobre, en Virginie, le ministre saoudien du pétrole, Cheikh Yamani.

Il a ajouté : *« Je crois que l'OPEP est en train de perdre toute espèce de maîtrise. Les pays consommateurs sont responsables tant de la consommatoin élevée que de l'absence de contrôle sur le marché libre de Rotterdam. »* Et rappelant que son pays avait relevé sa production de 1 million de barils par jour, le ministre a dit : *« Nous avons fait ce que nous pouvions. A vous d'agir maintenant. »*

Cheikh Yamani, qui s'est déclaré *« sérieusement préoccupé »* par les récentes majorations de prix, a cependant souligné que, si *le prix du pétrole avait augmenté* de 38 % au cours des quatre *derniers mois* et de 775 % depuis 1971, l'or s'était renchéri respectivement de 67 % et de plus de 1 000 %. Une façon de justifier un nouveau relèvement des prix du brut.

De son côté, le président en exercice de l'OPEP, et ministre du pétrole des Emirats arabes unis, *M. Al Oteiba*, a déclaré à Tokyo que *« les prix du pétrole ne pourront qu'être majorés lors de la prochaine réunion de l'OPEP »*, mais que cette prochaine hausse ne serait *« pas aussi forte que le souhaiteraient certains pays producteurs »*.

Dans une interview accordée à *Pétrole et gaz arabes*, M. Ezzedin Mabrouk, ministre libyen du pétrole, a, *il est vrai*, estimé que le prix du pétrole de référence — l'Arabian Light — devrait être fixé à 27 dollars le baril. Cela représenterait une nouvelle hausse de 50 % du pétrole de référence saoudien, qui est toujours à 18 dollars le baril.

● *Augmentation des importations de pétrole du Comecon.* — Les pays d'Europe de l'Est vont accroître de manière substantielle leurs importations de pétrole en provenance des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), indique dans son dernier numéro l'hebdomadaire est-allemand *Aussenwirtschaft*.

Le magazine relève que ces importation, qui ont constitué, en 1977, 17,5 % des importations totales du Comecon, sont en augmentation constante. Il semble ainsi se confirmer que l'U.R.S.S. réduit ses ventes de pétrole aux pays du Comecon. — *(Reuter.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2175	4,22	— 100	— 75	— 170	— 130	— 400	— 320
$ can. ...	3,57	3,5750	— 55	— 10	— 95	— 35	— 135	— 55
Yen (100).	1,8160	1,8285	+ 55	+ 90	+ 110	+ 150	+ 450	+ 530
DM	2,3460	2,35	+ 70	+ 110	+ 146	+ 195	+ 460	+ 530
Florin ...	2,1170	2,12	+ 30	+ 55	+ 70	+ 85	+ 270	+ 313
F.B. (100).	14,5595	14,5715	— 356	— 165	— 540	— 330	— 710	— 390
F.S.	2,5640	2,5705	+ 206	+ 252	+ 445	+ 495	+1080	+1250
L. (1 000).	5,0840	5,0855	— 150	— 95	— 325	— 240	— 990	— 860
£	9,0510	9,0625	— 180	— 90	— 300	— 220	— 730	— 620

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/2	8	7 11/16	8 1/8	7 11/16	8 3/8	8 1/8	8 1/2
$ E.-U. ..	4 1/4	4 3/4	14 3/16	14 9/16	14 1/16	14 7/16	14 1/8	14 1/2
Florin	9	10	9 1/4	10	9 1/4	10	9 1/2	10 1/4
F.B. (100).	11 1/2	12 1/2	13 1/2	14 1/4	13 1/2	14 1/4	13	13 4/4
F.S.	1/2	13/16	1 1/4	1 3/4	1 11/16	2 1/8	2 7/8	3 3/8
L. (1 000).	10	11 1/2	14 3/8	15 1/16	14 13/16	15 5/8	14 13/16	15 5/8
£	12 1/8	13 1/8	13 1/2	14 1/4	13 1/4	14 1/2	14 1/4	14 7/8
Fr. franç..	11 1/4	11 5/8	12 1/4	12 3/4	12 1/2	13	13 1/8	13 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

LE DEUXIÈME RAPPORT DU C.E.R.C.

• Le pouvoir d'achat augmente en moyenne moitié moins
• Les inégalités de revenus diminuent moins vite qu'avant la crise

Le CERC (Centre d'étude *des revenus et des coûts)* vient de publier en préface d'un ouvrage important consacré aux revenus des Français (1) une enquête menée en 1978. En voici les principaux résultats.

Le document présenté, jeudi *18 octobre*, à la presse par M. Georges Vedel, président du CERC, est le *deuxième* du genre. Comme celui publié à l'au*tomne 1977*, qui *faisait* le bilan des informations disponibles sur *les revenus en France*, leur répartition et leur évolution, ce rapport contient une *multitude* d'informations, certaines inédites, d'autres actualisées. Comme il n'est pas possible de rendre compte *en une seule fois* dans ces colonnes d'une matière aussi riche, et parfois aussi complexe, nous nous bornerons aujourd'hui à décrire les grandes lignes du document, nous réservant de revenir plus en détail par la suite sur tel ou tel point particulier.

● **Croissance du revenu par tête : doublement en dix-huit ans.**

Entre 1960 et *1973*, la consommation en volume (c'est-à-dire mesurée en francs de valeur constante) de l'ensemble des Français s'est accrue de 94 % ; ce qui correspond à une *progression* moyenne de 5,2 % par an. Le *« choc pétrolier »* de fin 1973 a ralenti cette progression, qui est *tout de même restée assez* rapide, puisqu'elle a atteint en moyenne 3,8 % par an *jusqu'en 1978*.

Si l'on tient compte de l'augmentation de la population dans le même temps, on voit que le revenu national par tête a quasiment doublé entre 1960 *et 1978* (+ 98 %), en dépit du ralentissement causé par les hausses pétrolières d'il y a six ans : + 4,5 % d'augmentation annuelle *de ce revenu* jusqu'en 1973, nette décélération en 1974 (+ 1,1 %), recul en *1975 (— 1,1 %)*, puis croissance à nouveau jusqu'à l'année dernière (au rythme de 3,6 % par an en moyenne).

● **Crise pétrolière : les actionnaires ont payé — relativement — pour *les salariés*.**

De 1970 à 1974, l'*amélioration* de la productivité a permis de dégager un *« surplus » national* de l'ordre de 50 à 60 milliards de francs par an (2), soit environ 3,5 % du produit intérieur brut. En 1975, ce surplus a été très faible (13 milliards de francs). Il a recommencé à croître par la *suite : 40 milliards* de francs en 1976, 59 milliards en 1977, *44 milliards en 1978*.

La part relative du surplus allant aux salariés est restée stable, ne subissant que très peu les conséquences de la crise pétrolière (les salaires réels ont continué à augmenter). Au contraire, la part allant aux non-salariés a beaucoup varié : elle a été très forte en 1978, mais elle avait baissé en 1974 et 1976. Ces variations n'ont tout de même pas empêché une évolution favorable pour les non-salariés depuis dix ans.

L'étude montre que ce sont les détenteurs de capitaux, dont le taux de rémunération a baissé en 1974, 1975, 1976 (moins d'ailleurs pour les prêteurs que pour les ac*tionnaires et les propriétaires*), qui ont relativement « payé » la note du *déficit extérieur creusé* par la hausse des prix pétroliers de fin *1973* (3). La hausse des prix à la consommation a frappé également les consommateurs, mais aussi les pays producteurs de matières premières, dont les prix à l'exportation ont moins augmenté que le rythme de l'inflation mondiale.

● ***Ressources des ménages* : 45 % sous forme de redistribution par la collectivité.**

En 1978, le revenu disponible des ménages a été constitué pour deux tiers environ de revenus ayant pour origine leur activité économique et pour un tiers de revenus d'origine sociale (1 039 milliards de francs pour 491 milliards de revenus sociaux). Si l'on tient compte des services gratuits, le CERC estime que 45 % des ressources totales des *ménages* sont le fait d'interventions de la collectivité.

● **Dispersion et disparité *se réduisent*.**

L'année dernière, le revenu disponible moyen par ménage s'est élevé à 83 000 F, ce qui représente une progression réelle de 93 % par rapport à 1960 soit 3,9 % d'augmentation moyenne du pouvoir d'achat par an (+ 4,4 % de 1960 à 1973, + 2 % par an de 1973 à 1978). Ce revenu comprend tous les revenus disponibles du ménage (1,3 actif par ménage), les prestations sociales, les reve*nus extra-professionnels* (*actions*, obligations, loyers).

Les statistiques du CERC montrent que la dispersion globale (4) des revenus évolue très lentement : elle se réduit depuis 1962, mais moins vite depuis 1975. Le rapport du quartile supérieur au quartile inférieur (5) est passé de 3,22 en 1962 à 2,78 en 1975.

Les disparités (6), elles, ont nettement diminué. Les revenus moyens disponibles des différentes catégories socio-professionnelles s'échelonnaient, en 1978, de 61 400 F par ménage et par an pour les inactifs à 155 500 F pour les cadres supérieurs, en passant par les ouvriers (75 100 F), les employés (79 000 F) et les cadres moyens (97 600 F).

● **Comparaisons internationales : éventail des salaires *plus ouvert en France qu'en* Allemagne.**

Le CERC publie dans son rap*port un tableau extrêmement* intéressant montrant, dans six *capitales européennes*, le temps de travail nécessaire pour acheter *certains produits. C'est ainsi* que la viande est plus chère à Paris que dans *toute la C.E.E.*, sauf à Rome. Paris est également la ville la plus chère pour les textiles, les produits énergétiques, les automobiles (sauf Rome).

Le rapport montre que, aux Pays-Bas, l'éventail des salaires *des manuels* et *moins ouvert* qu'ailleurs alors que c'est en *France que les non-manuels ont* les salaires les plus dispersés. *D'autre part, le rapport* des salaires entre non-manuels et manuels *est plus important en* France (1,7) et en Italie (1,8) qu'en *Allemagne* (1,3) *et* aux Pays-Bas (1,4).

● **Familles : des mécanismes avantageux pour *les* familles aisées.**

Le système du quotient familial *pour le calcul de l'impôt sur* le revenu est — à revenu égal — *avantageux pour les familles* avec enfants. Mais il contrarie la *redistribution* entre *familles* d'égale importance, puisqu'il avan*tage celles dont* les revenus sont les plus élevés.

Si l'on prend le total des mesures sociales et *fiscales* prises en *faveur* des familles (quotient *familial*, allocation-logement, complément familial...), on voit que leurs *effets croissent* en pourcentage inverse du salaire du chef *de famille : 9 % pour le cadre* supérieur et moyen, 23 % pour *l'ouvrier* (famille avec un enfant de moins de trois ans). Mais, en *valeur absolue, le total des effets* reste supérieur de moitié pour la *famille du cadre supérieur* (12 160 F) à ce qu'il est pour la famille de l'ouvrier (8 190 F). — AL V.

(1) Le deuxième rapport sur les revenus des Français est publié par *le CERC* aux Editions Albatros (14, rue de l'Armorique, à Paris). *Ce document est également en vente* à la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, à Paris.

(2) En francs constants de 1978.

(3) Ces détenteurs de capitaux (obligations, actions...) peuvent évi*demment être en même temps des* salariés. Les fluctuations décrites *concernent non pas des personnes* mais des catégories de revenus.

(4) *Dispersion* : classement des ménages par ordre croissant de revenus.

(5) Les quartiles sont les valeurs *du revenu qui partagent* la population en quatre quarts égaux. Le quartile *inférieur est le revenu* au-dessous duquel se trouvent les 25 % des ménages les plus pauvres.

(6) Disparités : on regroupe les ménages — ou les personnes — selon la catégorie socio-professionnelle (ou un autre critère) et l'on compare le revenu moyen de chacun des groupes.

CONJONCTURE

Neuf idées fausses sur une crise obscure

(Suite de la première page.)

Mais les choses ne sont plus ce qu'elles étaient. Aujourd'hui, où les prix sont en hausse continue et rapide, l'idée de relancer durablement l'activité économique par un déficit budgétaire est fallacieuse. Tout au plus peut-il donner une impulsion à la production pendant quelques mois ; mais bientôt les effets inflationnistes de cette médication s'affirment. Car nul aujourd'hui ne conserve inutilement une monnaie qui perd chaque jour de son pouvoir d'achat.

2) *On affirme qu'une hausse des coûts de l'énergie et des matières premières engendre inévitablement une hausse du niveau général des prix.*

Il est évident que tout renchérissement d'un facteur de production provoqué par un événement quelconque — calamité naturelle ou décision de fournisseurs détenant un quasi-monopole — tend à élever le niveau général des prix, d'abord en majorant les coûts des produits où ce facteur s'incorpore, puis, par contagion, alentour. Mais cette contagion ne peut être effective et durable qu'autant que des quantités supplémentaires de monnaie et de crédit bancaire permettent aux acheteurs — ménages et entreprises — de payer plus cher certains produits sans restreindre l'ensemble de leurs achats.

Un contrôle des prix n'a que des effets transitoires, finalement pervers. Seule une stricte adaptation des émissions de monnaie et des octrois de crédit aux besoins des affaires, à prix constants, constitue un butoir efficace à l'inflation.

3) *A quoi on réplique qu'il est impossible d'empêcher des créations excessives de monnaie depuis que l'usage du chèque et des comptes en banque s'est popularisé.*

Il est vrai que les banques commerciales ont la possibilité de créer des quantités presque illimitées de monnaie scripturale, car les crédits octroyés, venant presque intégralement gonfler leurs dépôts, ne provoquent que de faibles sorties de billets de leurs caisses.

Mais, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'encadrement du crédit, qui sclérose l'appareil bancaire, il est loisible aux autorités monétaires de prendre le contrôle des créations de monnaie scripturale nationale par le maniement de coefficients de réserve obligeant les banques à stériliser auprès de l'Institut d'émission un certain pourcentage de leurs dépôts, variable selon les circonstances.

Faire de même à l'égard des créations actuellement débridées, de monnaies *offshore* — eurodollars ou autres — pour lutter contre une inflation mondiale devenue dès maintenant catastrophique, ne serait pas impossible si quatre ou cinq grands Etats en avaient la volonté conjointe. L'actuelle crise du dollar en souligne l'urgence.

4) *On sous-entend que les hausses générales de prix, vertueusement dénoncées, sont en vérité bénéfiques, parce que, en allégeant les charges des débiteurs, elles favorisent l'investissement.*

Le poids des dettes anciennes se trouve certes réduit, année après année, et devient à la longue infime. Mais lorsque chacun prend conscience de la permanence des hausses de prix, les taux d'intérêt s'alignent sur elles. Par là sont gravement alourdies, au début, les charges des nouveaux emprunteurs, donc des entreprises naissantes et des ménages constructeurs.

Il y a plus grave encore : les hausses de prix étant fluctuantes, différentes selon les produits et toujours d'une ampleur imprévisible, les calculs de rentabilité prospectifs, sur lesquels les décisions d'investir doivent se fonder, deviennent trop aléatoires. Cette insécurité paralyse les chefs d'entreprise raisonnables, tandis que les joueurs gaspillent des capitaux.

Indexer les emprunts

5) *On fait croire que l'indexation des emprunts sur le coût de la vie serait maléfique.*

Lorsque, comme aujourd'hui dans presque tous les pays occidentaux, les salaires, les prestations sociales, les retraites, les loyers et fermages, les impôts, sont indexés en droit ou en fait, l'interdiction d'indexer les prêts à moyen ou long terme est absurde. Il est particulièrement nécessaire qu'ils le soient, puisque un contrat de prêt échelonnant ses effets dans le temps sans révision possible doit, pour ne pas être léonin, prémunir contre le risque de la dépréciation monétaire.

Du même coup disparaîtraient les pressions informelles et diffuses en faveur d'un certain laxisme budgétaire et monétaire qu'actuellement les débiteurs de toutes sortes exercent dans l'ombre sur les pouvoirs publics. Grâce à quoi l'indexation des emprunts, loin d'accroître la probabilité d'inflation, la réduirait grandement.

6) *On déclare que la lutte contre l'inflation doit être graduelle et la décélération des prix prudemment échelonnée dans le temps pour ne pas casser l'activité économique.*

Bien au contraire, les mesures indiquées ci-dessus — équilibre budgétaire, limitation draconienne de la croissance de la masse monétaire, indexation des emprunts et des bilans — devraient intervenir brutalement.

Depuis dix ans que l'inflation sévit dans le monde sans qu'on ait jamais — sauf en Suisse — réussi à l'extirper, on est en droit de douter des thérapeutiques douces, liées à des promesses non tenues d'y mettre fin peu à peu. L'opinion publique est prête à admettre la hausse de certains prix pour des causes particulières, voire de l'ensemble des prix pendant quelques trimestres perturbés, mais elle ne comprend pas qu'en temps de paix tous les prix s'élèvent continuellement et inexorablement de 5 à 10 % par an ou davantage, en l'absence de pénurie générale et même lorsque des stocks s'accumulent. Elle en conclut à une mystérieuse fatalité nouvelle.

Cette croyance est en soi désastreuse, car chacun, pour se prémunir contre les hausses qu'il prévoit, réclame, par anticipation, des rémunérations nominales accrues.

Des réformes radicales

Pour rompre ce cercle vicieux, il faut briser cette croyance collective d'autant mieux ancrée dans les esprits que l'inflation est plus ancienne. On ne le pourra que par l'annonce spectaculaire et la réalisation soudaine de réformes radicales qui apparaissent à chacun et soient effectivement le gage d'une stabilité durable des prix.

Il est vrai que l'arrêt brusque de l'inflation pourrait mettre en de graves difficultés les entreprises qui, pour se financer, avaient accepté de s'engager à payer des taux d'intérêt élevés parce qu'elles avaient tablé sur une hausse durable des prix. Des faillites risqueraient de déclencher une crise. La solution consiste en une loi qui abaisserait d'autorité à 2 % les intérêts de tous les emprunts antérieurs, mais en les indexant.

7) *On admet qu'un renchérissement ou une raréfaction de certaines importations — de pétrole ou d'autres marchandises — ont nécessairement pour conséquence un ralentissement de l'activité économique et une aggravation du chômage.*

Le bon sens devrait suffire à faire percevoir que, au contraire, la volonté de substituer des ressources nationales à des ressources importées pour limiter la baisse des niveaux de vie devrait susciter des activités nouvelles et donc entraîner la création d'emplois supplémentaires, pour constituer des équipements d'abord, pour assurer leur fonctionnement ensuite. Il est désolant que l'appauvrissement, résultant d'importations plus coûteuses ou plus rares, se trouve aggravé par une moindre utilisation des capacités de production nationales.

Lorsqu'il en est ainsi, une relance monétaire ou budgétaire de la demande n'est justifiée que si sa durée n'excède pas quelques mois, délai qui doit suffire pour stimuler et orienter l'utilisation des forces productives disponibles. Et, pour cela, des protections douanières et des incitations financières sont nécessaires, instituées dans le cadre de perspectives à moyen et long terme clairement tracées par les pouvoirs publics.

8) *On soutient que, pour réduire le chômage, il faut réglementer sévèrement les licenciements, limiter strictement le recours aux heures supplémentaires et pourchasser le travail noir.*

Le plein emploi des capacités de production implique que l'appareil productif puisse répondre avec souplesse aux transformations du marché. Les grandes entreprises sont capables, dans une certaine mesure, de faire face aux changements de production nécessaires par des déplacements internes de main-d'œuvre ; aussi est-il légitime et souhaitable d'y réglementer les licenciements. Mais les petites entreprises, qui sont susceptibles de satisfaire rapidement des demandes variées et changeantes, ont besoin qu'on leur rende une grande liberté de gestion de leur personnel : elles n'embaucheront qui si elles sont certaines de pouvoir débaucher.

Les progrès techniques justifient une diminution progressive de la durée annuelle du travail ; mais la souplesse indispensable pour répondre à des demandes changeantes implique d'assez amples variations des horaires hebdomadaires. Donner cette latitude aux entreprises, petites ou grandes, c'est permettre leur prospérité. Or seules les entreprises prospères embaucheront. De surcroît, en produisant davantage au bon moment, elles pèseront sur les prix.

Quant au travail noir, mieux vaudrait, sous certaines conditions, le blanchir ! Actuellement, dans tous les pays, le travail individuellement accompli pour autrui en marge d'une activité principale et sans être intégré dans le cadre d'une entreprise est souvent le seul capable de répondre à de multiples besoins domestiques, notamment d'entretien ou d'équipement des logements de personnes ayant de faibles revenus. Il procure aux travailleurs et aux usagers des satisfactions qui, pour n'être point prises en compte par les statistiques officielles, n'en sont pas moins réelles.

9) *On va répétant que l'équilibre nécessaire de la balance des comptes extérieurs doit être principalement recherché par un développement des exportations et que l'intensification du commerce mondial est la condition de plus de bien-être.*

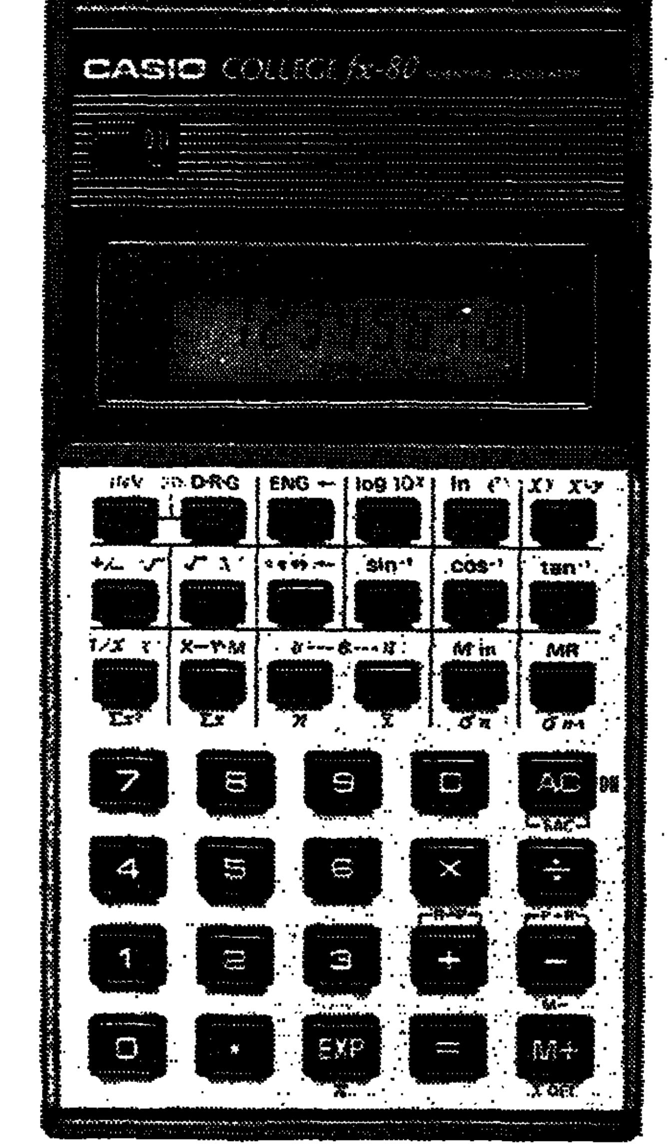
L'actuelle incapacité des gouvernements nationaux à remédier à leurs difficultés économiques est due, pour une large part, à une excessive ouverture sur l'extérieur qui, en l'absence d'une autorité internationale capable de régir les échanges mondiaux dans un intérêt commun, donne lieu à trop de concurrences ruineuses, destructrices d'emplois.

L'Europe occidentale forme désormais un ensemble économique irrévocablement intégré. On devrait tout faire pour promouvoir la reconquête, par ses producteurs, des marchés européens chaque fois que cela est matériellement possible et économiquement raisonnable. Sans quoi on ne pourra y assurer ni le plein emploi ni une croissance régulière du niveau de vie.

∴

Les condamnations portées et les propositions formulées ici ne sont pas de droite ou de gauche, car elles ne préjugent ni du degré de participation des salariés à la gestion des entreprises, ni de la part du produit national redistribuée par des transferts, ni de la place donnée aux entreprises à capitaux d'Etat, ni de l'ampleur des inégalités sociales admises. Elles sont fondées sur l'existence de mécanismes économiques inéluctables, qui exerceront toujours des actions décisives sur les conditions de vie de chacun. Mieux vaut en tenir compte que les méconnaître.

JEAN-MARCEL JEANNENEY.



هكذا من الأصل

Le P.-D.G. d'Alsthom-Atlantique dénonce « les entraves à la liberté du travail » à l'usine de Belfort

Trois semaines après le début du conflit qui a éclaté à l'usine Alsthom de Belfort et qui s'est étendu depuis à d'autres établissements du groupe, M. Schulz, P.-D.G. d'Alsthom-Atlantique, a, pour la première fois, réuni une conférence de presse, mercredi 17 octobre, essentiellement pour dénoncer les « *entraves à la liberté du travail* » provoquées, selon lui, par l'occupation de l'usine de Belfort.

Rappelant que, le 8 octobre, 42 % du personnel de cet établissement s'était prononcé pour la reprise du travail, M. Schulz a déclaré que « *si le droit de grève est inscrit dans la Constitution, l'occupation des locaux est, en revanche, illégale* ». Le P.-D.G. d'Alsthom-Atlantique a posé comme préalable à la poursuite des négociations avec les syndicats le « *retour à la légalité* ». Le tribunal de Belfort, saisi en référé par la direction d'Alsthom, s'étant déclaré incompétent, c'est la cour d'appel de Besançon qui examinera cette affaire le jeudi 25 octobre.

Evoquant les revendications des syndicats (obtention d'un treizième mois, extension des congés à l'ancienneté, réduction des horaires de travail), M. Schulz a indiqué que, *compte tenu à la fois de la concurrence* internationale et de la politique salariale en vigueur dans les autres usines du groupe, « *l'enveloppe globale des avantages consentis au personnel de Belfort* (un jour de congé supplémentaire en fin d'année, une prime de 300 F et une amélioration des congés à l'ancienneté) *constitue la limite des possibilités présentes de la société* ». « *Notre marge de manœuvre en matière salariale est extrêmement faible* », a dit M. Schulz. M. Dufour, directeur de l'usine de Belfort, affirmant de son côté que le salaire ouvrier moyen brut est de 3 700 F dans l'établissement du Territoire.

D'autre part, des incidents ont eu lieu, mercredi, à Belfort. Les grévistes d'Alsthom ont bloqué l'aéroport, provoquant l'annulation d'un vol. La police est intervenue, ce jeudi matin, pour « délivrer » cinq cadres de l'usine « retenus » dans cet aéroport, et le vol Belfort-Paris a été de nouveau annulé.

Par ailleurs, le centre Benoît-Frachon de Belfort, où se réunissent les syndicats, a subi des déprédations dans la nuit de mardi à mercredi et, à Sochaux, les pneus des voitures de huit militants syndicaux d'Alsthom (qui effectuaient une collecte de solidarité chez Peugeot) ont été crevés à coups de couteau.

Multiplication des grèves

D'autres conflits se poursuivent en province, avec une participation variable des salariés, selon les entreprises.

La multiplication de ces mouvements revendicatifs ne risque-t-elle pas d'émousser la combativité des salariés ? Les responsables C.G.T. et C.F.D.T. des usines Renault du Mans ont pu se poser la question, le mercredi 17 octobre, à l'occasion d'un nouvel ordre de débrayage pour faire aboutir les revendications en cours : prime de rentrée, diminution du temps de travail sans perte de salaire, etc. Alors que le 9 octobre les syndicats annonçaient une participation de 80 % (55 % selon la direction), mercredi, ce pourcentage est tombé à 60 % (45 % selon la direction). Cependant, le matin, des grévistes ont occupé pacifiquement la direction départementale des impôts et, l'après-midi, le cercle des cadres de la Régie.

● *Chez Ducellier*, une usine d'accessoires électriques où des grèves paralysent les ateliers situés en Auvergne, la direction du siège de Créteil (Val-de-Marne) a refusé mercredi de négocier avec les syndicats, en invoquant les conséquences du conflit sur la situation de l'entreprise : perte de plusieurs marchés et suppression de plus de trois cents emplois dans l'unité de Vergonghéon (Haute-Loire). La C.G.T. qualifie ces propos d' « *alarmistes* » et affirme que les licenciements font partie d'un plan élaboré de longue date. Près de 80 % des trois mille trois cents ouvriers des usines Ducellier de Haute-Loire ont cessé le travail depuis le 24 septembre pour une augmentation de salaire de 400 F par mois. Ils devaient manifester jeudi à Clermont-Ferrand.

● *Chez Thomson-Brandt*, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'usine de Lesquin (Nord) et la direction de l'entreprise devraient se rencontrer jeudi 18 octobre à l'inspection du travail de Lille pour tenter de régler le conflit qui a éclaté il y a deux semaines pour des revendications de salaires. Pendant ce temps, des grévistes poursuivaient l'occupation de leurs ateliers.

● *Aux établissements Boyer*, de Saint-Quentin, Mᵉ Dumenil, nommé syndic après le dépôt de bilan de la société en avril, a été retenu pendant près de six heures par les salariés de cette entreprise d'appareils de manutention. Mᵉ Dumenil devait annoncer plusieurs décisions du tribunal de commerce de Saint-Quentin concernant l'avenir de l'usine, où 169 salariés sur 370 sont menacés de licenciement.

● *Chez Potain*, une usine de matériel de levage à Moulins (Allier), la moitié environ des six cents ouvriers poursuivent la grève déclenchée le 4 octobre pour une prime de 200 F, les trente-cinq heures et une cinquième semaine de congés payés.

● *A l'usine Modern' Tube de Saint-Denis-de-Cabannes (Loire)*, employant trois cent vingt salariés à la fabrication de meubles de bureau, le travail a repris normalement le mercredi 17 octobre après un protocole d'accord entre la direction et les représentants des cent quarante grévistes qui occupaient les locaux depuis le 20 septembre pour protester notamment contre les mutations affectant l'atelier de sellerie. Le protocole prévoit notamment la garantie de l'emploi jusqu'à la fin de 1980.

● ***M. Henri Krasucki va présenter des conférences dans huit grandes universités américaines.*** — A cinq jours de son départ pour répondre à ces invitations, le secrétaire confédéral de la C.G.T. n'a toujours pas reçu son visa d'entrée, qui est soumis au *département d'État américain*. La C.G.T. vient de faire part de ses préoccupations à l'ambasasde des États-Unis.

● ***Fin de la grève du centre de tri d'Epinal.*** — La grève du centre de tri postal d'Epinal, qui avait débuté lundi 8 octobre, s'est achevée mercredi 17 octobre. Un *accord a été signé* avec la direction prévoyant notamment la réembauche de trois auxiliaires licenciés et l'étude de l'opportunité de créer cinq nouveaux postes de travail.

Exemples à l'appui la C.G.T. dénonce la politique hospitalière du gouvernement

« *C'est un retour aux conceptions moyenâgeuses* », a déclaré, mercredi 17 octobre, M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., au cours d'une conférence de presse dénonçant la politique gouvernementale sur la santé et les hôpitaux.

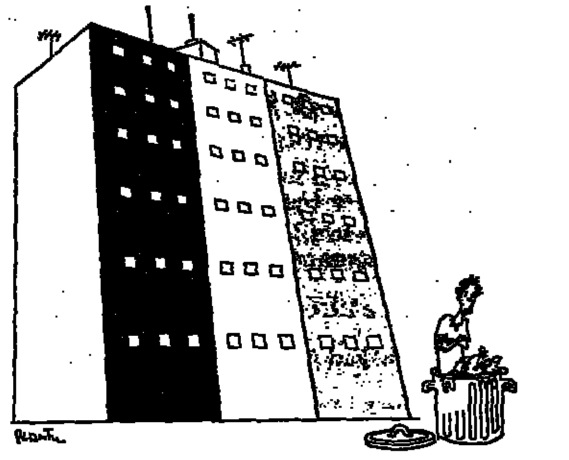
Les cégétistes ont présenté une *série d'exemples scandaleux*. A l'hôpital de Créteil, la direction informe une personne âgée de quatre-vingt-six ans, victime d'une fracture, que ses « *frais de séjour ne sont plus pris en charge par la Sécurité sociale* » et que son départ doit être envisagé.

Dans plusieurs hôpitaux, une note indique que, au-delà de soixante jours en section de réadaptation fonctionnelle et de quatre-vingts jours en section gériatrique, les personnes âgées, placées en « *long séjour* », devront supporter — sans remboursement — les frais d'hébergement, soit... 150 F par jour ! Cette note est basée sur une circulaire mystérieuse à laquelle le gouvernement et les *caisses maladie se sont bien* gardés de donner une publicité ; le personnel hospitalier, selon la C.G.T., serait même « *invité* » à ne pas faire trop état de cette note.

A l'hôpital de La Timone, à Marseille, la direction annonce que, en raison des nouvelles contraintes financières imposées par le gouvernement, des *médicaments ne seront plus délivrés*, et l'auteur de la note fait appel à ses médecins collègues pour essayer de « *limiter au maximum l'importance des incidents qui, malgré tout, ne manqueront pas de se produire* » ; au centre hospitalier de la même ville, « *l'acquisition de nouvelles valves aortiques* » est arrêtée pour des *raisons d'économies. Obligés de* rembourser à l'assurance-maladie des avances qu'elle consentait, contraints de respecter un budget imposé par les pouvoirs publics, *des hôpitaux ont aussi recours à* des licenciements de personnel.

Face à ce que la C.G.T. appelle « *une formidable agression contre la santé* », M. Séguy a voulu *dénoncer cette politique et* appuyer les nouvelles actions revendicatives que la fédération cégétiste de la santé — en accord avec celle de la C.F.D.T. — a *décidé d'organiser*, du 22 au 27 octobre. Le 24 octobre, jour où le Sénat doit examiner un projet de loi sur la réduction des lits hospitaliers, devrait être « *une étape importante* » de cette action.

MM. Maire, Séguy et Astre ont défilé en tête d'une manifestation d'immigrés



(*Dessin de PLANTU.*)

Pour leur « *manifestation unitaire contre les lois anti-immigrés* », la C.G.T., la C.F.D.T. et la *FEN ont rassemblé environ* deux mille cinq cents personnes mercredi 17 octbre à Paris, qui ont défilé de Barbès à la République. Le 29 septembre, le Comité de coordination des foyers en *lutte* — sévèrement critiqué par la C.G.T. pour sa « *non-représentativité* » — avait réuni pour sa part à Garges-les-Gonesse plusieurs milliers de personnes.

Le bilan apparaîtrait donc négatif, n'était la présence de MM. Maire, Séguy et Astre, responsables respectifs de la C.F.D.T., de la C.G.T. et de la *FEN, accompagnés de dirigeants* syndicaux africains, notamment MM. Ghardaoui, de l'U.M.T., Kallah, de l'U.G.T.A. et Diallo, de l'organisation syndicale africaine OUSA. Encore la manifestation convoquée mercredi par les trois syndicats avait-elle bénéficié de l'appui du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.), de la JOC, de l'association Terre des hommes, ainsi que du P.S., rallié au dernier moment. Mais l'heure et le jour choisis pour cette initiative n'étaient guère propices à un rassemblement d'immigrés qui travaillent pour la plupart dans les usines de banlieue.

Les manifestants se sont séparés vers 19 heures aux cris de « *Loi Bonnet, loi raciste, loi Stoléru, loi fasciste — Egalité des droits — Français-immigrés, mêmes patrons, mêmes combats.* »

● ***La C.G.T. et les élections prudhomales.*** — M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., dénonce dans *l'Humanité* du 18 octobre la « *conspiration du silence* » qui entoure la préparation du scrutin du 12 décembre. Les syndicalistes, dit-il, ne peuvent disposer de la moindre minute d'antenne pour parler de ces élections. Il en est de même des « *conflits sociaux en cours de développement* (...) ». « *Il est exclu que nous acceptions de nous résigner*, poursuit M. Séguy. *Frappés d'un interdit d'expression, nous sommes en droit de nous considérer en état de légitime défense pour nous exprimer malgré tout* ».

MARCHÉ COMMUN

RELANCE DE LA NÉGOCIATION C.E.E. - COMECON

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Va-t-on enfin assister à une normalisation des relations entre la Communauté européenne et le COMECON ? Une délégation de la C.E.E. se rendra, du 2 au 4 novembre, à *Moscou*, avec « *l'espoir d'arriver à un accord* ». Depuis plusieurs années, la Commission européenne et le COMECON s'efforcent de définir le contenu d'un accord. Le COMECON voudrait négocier un accord incluant les dispositions *commerciales ; la C.E.E., méfiante* à l'égard d'une organisation considérée comme dominée par Moscou, entend se limiter à un accord moins élaboré n'incluant pas le commerce.

Selon la Communauté, les relations doivent être régies par des *accords bilatéraux signés* entre la C.E.E. et chacun des pays de l'Est. Il semble que les concessions que la C.E.E. s'apprête à proposer à ses interlocuteurs concernent davantage la forme que le fond. *La Communauté* n'est pas disposée à donner *au COMECON* un droit de regard sur l'évolution de ses relations commerciales avec chacun des pays de l'Est.

● ***Suspension du décret instituant un visa technique sur les importations de pull-over.*** — Le décret du 13 août dernier instituant un visa technique sur les importations de pull-over en provenance de tous les pays étrangers a été suspendu. Ce décret soumettait à une approbation préalable ces articles mais n'avait aucun caractère de contingentement. Le gouvernement français pourrait prochainement saisir la Commission des Communautés européennes du dossier des importations de pull-over italiens à des prix anormalement bas.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

CHRYSLER RÉVISE EN BAISSE SA DEMANDE D'AIDE GOUVERNEMENTALE

Le groupe automobile américain Chrysler, qui traverse de graves difficultés, a présenté au département américain du Trésor un *nouveau plan de redressement* qui prévoit une aide gouvernementale de 750 millions de dollars (3 milliards de francs environ) sous forme de garantie à des prêts bancaires. Ce chiffre est nettement inférieur aux exigences initiales de *Chrysler qui*, en septembre, avait demandé une aide de 1,2 milliard de dollars, jugée excessive par le secrétaire au Trésor, M. William Miller.

Cette révision en baisse a été rendue possible par l'attitude conciliante du syndicat U.A.W. de l'automobile, qui a accepté au cours des discussions sur le renouvellement de la convention salariale, que 200 millions de dollars, destinés à l'augmentation des pensions et retraites, soient « gelés » pendant un an.

Parallèlement, les dirigeants du groupe examinent toutes les *possibilités qui leur sont offertes* pour réunir les fonds qui font actuellement défaut. Outre des crédits bancaires, ils espèrent obtenir des facilités de paiement de leurs fournisseurs et envisagent la cession de certains actifs.

Notons enfin que la firme, en dépit de ses difficultés, vient d'annoncer un programme d'investissements de 120 millions de dollars au Mexique (construction d'une usine de moteurs) et qu'elle a dépensé 30 millions de dollars en campagnes publicitaires pour sensibiliser le public à ses problèmes.

AGRICULTURE

● ***Un chargement de viande d'agneau britannique refoulé par la France.*** — Les douaniers de Cherbourg ont refoulé un chargement de viande d'agneau britannique dans la nuit de dimanche à lundi 15 octobre, en dépit du récent arrêté de la Cour européenne.

● ERRATUM. — L'article *publié dans nos éditions datées* du 18 octobre, page 38, et consacré à l'affaire Paris-France, comportait deux erreurs de date. C'est en effet le mardi 16 octobre, et non le 15, qu'un nouvel épisode s'est ouvert dans cette affaire. *Et c'est le 10 octobre*, et non le 10 novembre, que Radar lançait une contre-O.P.A. sur Paris-France.

SOCIAL

Les Français dans la crise

I. — Laval : des jeunes à la dérive

De notre envoyée spéciale DANIELLE ROUARD

Laval. — Tapis au fond des ruelles, quelques cafés restent ouverts ce samedi tard dans la nuit. De l'un d'eux, aux rideaux baissés, s'échappent des rythmes « disco »...

Les « motards », fidèles à leur rendez-vous hebdomadaire après une virée en ville, finissent leur soirée en jouant aux cartes et en *buvant de la bière. Les posters* de Harley-Davidson et de Yamaha, les fanions de moto-cross envahissent les murs.

Affalé sur une banquette, un jeune garçon ronfle... Soudain, son voisin, ivre, se met à vomir. Ses copains le transportent dehors, au frais, nettoient les lieux à grands seaux d'eau, puis reprennent, sans émotion, le jeu interrompu. « *Il faut bien se changer les idées après une semaine à l'usine* », commente avec fatalisme le tenancier, natif, lui aussi, du bocage voisin.

La plupart de ces jeunes retournent, le dimanche, dans la ferme paternelle, sillonnant bruyamment les villages de café en café, avec les amis d'enfance restés à la terre. Fiers de gagner leur pain, ces motards n'aiment guère les « hippies » — un mot dépassé en France, mais qu'on entend encore à Laval. Pour les motards, les hippies, ce sont des « fainéants »... En ville, d'une façon plus générale, une discrète réprobation guette ceux, jeunes ou femmes, qui « *après trois mois de chômage s'installent dans l'assistance* ».

A Laval, il paraît qu'on trouve du travail. Comme en France dans les années 1973-1974, lorsque la croissance semblait sourire à tous, sauf aux jeunes battant déjà le pavé à la recherche d'un premier emploi. Si la ville s'est industrialisée avec retard, grâce à la venue de L.M.T., de Thomson-C.S.F. et au développement du téléphone, la crise, par une belle revanche, s'y fait aussi sentir avec retard (1). On licencie peu. On ne remplace pas les partants. Le mi-temps se développe. La stagnation de l'emploi, voire une *légère régression, se fait en* douceur : des ouvrières se marient et quittent la ville, d'autres passent au mi-temps. Les sociétés d'intérim prospèrent, utilisant pour un temps les jeunes en panne d'emploi.

Laval, tranquille à l'abri de la crise dont on parle tant ailleurs, vit à l'heure charnière d'une mutation plus idéologique qu'économique. A première vue, la ville paraît sans âme, tant la *mosaïque y est diverse de groupes* qui s'ignorent, voire s'affrontent... Parents bien-pensants contre jeunes drogués ; motards contre hippies...

Les églises lavalloises sont pleines le dimanche. Les milieux intégristes, puissants, sont agités *par de graves débats sur le céli*bat des prêtres et la messe en latin. Les écoles confessionnelles, fort nombreuses, touchaient jusqu'à un date récente des subventions municipales parmi les plus importantes de France. Les élèves « bon genre » de l'Enfant-Jésus croisent, sans les voir, les motards et les ouvrières. Entre ces clans qui se méprisent, dans l'ennui ambiant d'une ville sans histoire, une part de plus en *plus importante de la jeunesse vit* à la dérive. Une dérive discrète mais qui inquiète...

De quelques interpellations de *jeunes fumeurs de « hasch »*, on a conclu que Laval devenait une *« plaque tournante de la drogue »*. Quelques notabilités prirent l'initiative *de former un comité anti*drogue. Il groupe toujours parents, enseignants et éducateurs, et surveille, quadrillant en douceur mais avec efficacité, les discrètes folies des jeunes.

Double vie

Alice, dix-huit ans, rejoint en cette fin de journée ses amis dans un bistrot aux façades anonymes. *On y discute à voix tran*quille, les gestes sont lents, les cheveux roux de henné et les « batik » vaporeux. « *Cool...* » La longue errance de la petite bande du café aux communautés, de verres en « joints » continuera jusqu'au petit matin. Alice est vendeuse pour l'été dans une *grande surface, emploi déniché à* l'agence locale après des jours d'attente. Elle mène une double vie... se lève à l'heure où ses amis *se couchent, troque sa robe de* bohème contre la blouse à matricule du supermarché.

Cette double vie ne durera qu'un temps : Alice ne désire pas travailler en permanence. Elle *habite une maison délabrée avec* cinq copains où chacun assure à tour de rôle le revenu collectif. C'est son tour de remplir sa mission. Les autres flânent au lit, boivent du thé et font des gâteaux parfumés à la cannelle ou au haschich On lit et discute beaucoup : des dernières manifestations pour l'emploi ou contre le nucléaire qui ont agité l'Ouest, de la « pop », de sa propre philosophie de la vie. Trois des occupants *de la maisonnée ont* des parents cadres supérieurs, deux sont fils d'ouvriers, tous unis dans la recherche d'une planète où la violence, l'agression quotidienne et l'ennui ne pénètrent pas.

Telles sont les « horreurs » que Laval, à leurs yeux, cache hypocritement : les motards, les intégristes, les parents, la police... Faute de moyens financiers et d'utopie, on reste sur place, allant à l'occasion passer une soirée en famille. D'Alfred Jarry, on apprécie, sans plus, *les facéties*. Cet enfant du pays, qui y revint pour de fréquents repos, trône au *cœur de la ville, sur son fameux* vélo-statue qu'ignorent les regards de derrière les façades bourgeoises aux rideaux tirés. Ubu et sa « pompe à merdre » seraient-ils de l'impassible Laval un des doubles visages ?

Un autre univers surgit encore, tout aussi discret, lorsqu'on débarque parmi les jeunes de la ZUP dont les parents ouvriers commencent à peine à admettre les difficultés d'emploi.

Un chômage qui s'allonge

Corinne, vingt et un ans, et son fiancé entrent joyeusement dans la salle municipale d'un bourg voisin de Laval, où les pompiers donnent ce soir leur bal annuel. Un peu d'essence, 12 F d'entrée, et 5 F de consommation : la soirée n'est pas chère. *Il faut bien être économe et ou*blier les disco-clubs, lorsqu'on est depuis des mois au chômage. Le fiancé travaille dans une laiterie. Il gagne quelque 3 000 F par mois. Il comprend de moins en moins les hésitations de son amie devant le mariage... Pourquoi pas dès maintenant ?

Corinne veut d'abord trouver un emploi, assurer son autonomie matérielle. Elle redoute d'avoir, comme sa mère restée ménagère, *à réclamer quelques billets sup*plémentaires à son mari pour acheter des chaussures ou aller chez le coiffeur. « *Ne fait-elle pas trop la difficile ?* », pensent parents et fiancé. La jeune fille a un B.T.S. de comptabilité. Elle accepterait, dit-elle, un travail de secrétaire, mais pour rien au *monde l'usine. « Tombée de haut »* à sa sortie scolaire, elle a, précise-t-elle encore, écrit plus de cent lettres, fait des visites régulières à l'agence pour l'emploi, sans succès. On lui proposa Nantes. Ou encore l'Allemagne comme « *fille au pair* ». Pour apprendre la langue. Pas question de jouer les Bécassine à Francfort, pense Corinne.

Depuis dix-huit mois, elle s'est fait une seconde vie. Elle cuisine pour *sa famille*, entre deux repassages, elle se plonge à nouveau dans ses livres de comptabilité pour « *ne pas oublier* », apprend l'anglais *(« cela peut servir, on ne sait jamais »)*. Elle n'aime ni les hippies ni les chômeurs, elle avoue des insomnies de plus en plus fréquentes. Elle se sent d'autant plus mal à l'aise qu'elle voit la « crise » s'acharner sur elle, alors que tout va bien chez les autres. L'intérim, qui lui assura, pour quelques semaines de travail, un modeste argent de poche tout au long de ces mois, n'est qu'une solution d'attente. Elle fait la moue... Pour d'autres de sa génération, c'est tout le contraire : ils y trouvent la mo*bilité, le changement*, la voie ouverte aux voyages, le travail à la carte... Corinne se sent de plus en plus prête à accepter n'importe quoi, comptabilité ou pas. Mais où ?

En cinq ans, L.M.T. a perdu le cinquième de ses effectifs. A la division des pompes Salmson, employant six cents salariés, on a pris cette année pour la première fois des vacances d'hiver forcées. Thomson - C.S F. (huit cent cinquante salariés) suit, semble-t-il, la même pente.

A Laval, le sous-emploi s'étend, imperceptible à la rue. Le nombre de chômeurs y demeure modeste — quelque 4,5 % de la population active — comparé à d'autres villes. Mais la moitié d'entre eux ont moins de vingt-cinq ans, dont deux sur trois sont des femmes. Après six mois d'attente, plus des deux tiers des *adolescents qui quittent l'école* n'ont pas encore trouvé d'emploi. La crise approche...

Les femmes à mi-temps

« *Voyez Longwy, les pauvres gens...* » Devant leur poste de télé, les époux Martin regardent ces images venues d'ailleurs, qui vaguement inquiètent. « *Ici, on se sent privilégiés...* » On se demande comment on réagirait si cela arrivait en ville. Tout cela reste abstrait... On pense au deuxième enfant qu'on veut avoir, à la voiture qu'il va falloir changer, au week-end qu'on passera une fois de plus à la ferme familiale...

A vingt-huit ans, Mme Martin se retrouve câbleuse à mi-temps chez L.M.T. « *Une bonne maison* », dit-elle... Grâce à son mi-temps quelque peu forcé, Mme Martin peut s'occuper de son fils âgé de cinq ans. « *Une bonne solution... si l'on n'est pas veuve ou divorcée* », précise-t-elle. *Mais cela suffira-t-il pour amor*tir les premiers effets d'une récession qu'on pressent, d'un fléchissement de l'industrie du téléphone, « *qui touche plus Lannion* », espère-t-on à Laval ?

Ailleurs, d'autres continuent de vivre, comme si de rien n'était, *à l'abri des valeurs éternelles*. M. Natan, cadre supérieur, a beaucoup d'ambition pour ses enfants : « *Mon fils fera Polytechnique..., ou sera journaliste.* » Mme Natan se dévoue à l'action catholique et anime une association de parents d'élèves. La crise semble loin...

Pourtant, un accroc s'est produit il y a trois ans. A quarante ans, M. Natan a craint d'être licencié, lorsque son entreprise *mit à la porte le quart de son* personnel. Depuis, on a oublié cet incident, et c'est mieux ainsi. La fille aînée des Natan leur donne quelques soucis. N'aimant ni la danse ni l'ambiance des bistrots, elle passe ses loisirs au concert ou au sport, à l'abri des regards trop attentifs de ses parents. Plus tard ? « *Je préférerais quitter Laval pour connaître autre chose* », finit-elle par expliquer à ses parents après un long mutisme... Elle n'amène pas ses amies lycéennes d'origine ouvrière à la maison, « *elles s'y sentiraient mal à l'aise* ». Les parents sont choqués... « *Nous n'avons jamais refusé de recevoir quiconque* », répliquent-ils.

Plus de 70 % des entreprises ont ici moins de dix salariés. Les « patriarches » règnent. Directeurs d'entreprise, ils financent aussi bien l'école confessionnelle que l'association sportive, dominant leurs jeunes recrues venues de la campagne (la Mayenne conserve une activité agricole dominante). Quelques-uns sont propriétaires de grandes laiteries, car, *ici*, « la *mine d'or c'est le* lait ».

« *Allez les Camemberts !...* » A Laval, on ne dit pas : « *Allez les Verts !* » pour encourager l'équipe de football locale, financée en partie par un gros industriel du lait. A la sortie du match, Eric, dix-sept ans, et son copain, ne sont pas trop déçus par la défaite de leur équipe. Eric aurait pu se retrouver apprenti chez un boulanger — soixante heures par semaine pour le tiers du SMIC. « *Par chance* », il est ouvrier-pâtissier dans une grande surface, où il fait quarante heures. *Ce qui ne va pas sans* quelques grincements. Ainsi, lorsque le chef de rayon découvrit qu'une machine avait été cassée, il réunit ses quinze mitrons. « *Qui était le coupable ?* » Personne ne broncha. Il retint alors 50 francs sur la paie de chacun...

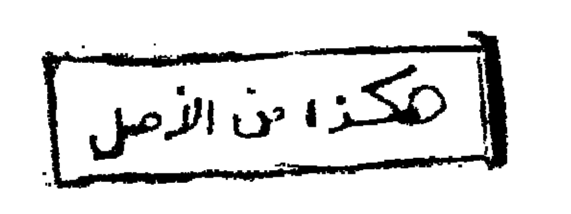
Méfiance et cloisonnement sont latents, masqués par la sérénité de la Porte Beucheresse et l'invitation à la promenade de ses jardins. Là vécurent jadis Ambroise Paré, le douanier Rousseau, Alfred Jarry, étranges visionnaires qui osèrent passer au travers des traditions. Dans la ville tapie au creux de sa relative prospérité, une anxiété sournoise se glisse, peur de la contagion de cette crise qui vient du froid...

(1) Laval avait 54 000 habitants à la fin juillet dont 1 425 chômeurs parmi lesquels 780 jeunes de moins de 25 ans, dont deux tiers de femmes.

[N.D.L.R. : Les noms des personnes ont été volontairement changés dans ces articles.]

Prochain article :

**RIVE-DE-GIER :
LES TOURMENTS
DE LA QUARANTAINE**



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Réuni le 11 octobre 1979, le conseil a tout d'abord enregistré la démission de M. Georges Rougagnou de son poste de président et d'administrateur et coopté pour le remplacer M. Jacques Sagne qu'il a nommé président.

Le conseil a pris connaissance des études mises en place depuis le 28 mai 1979. Il est apparu en effet nécessaire, à la suite d'un inventaire détaillé des immeubles, des contrats et des clients de la société, de prendre diverses dispositions propres à faire apparaître la situation réelle de la société et de lui donner ainsi les meilleures chances de développement pour l'avenir.

De cet examen attentif, il résulte tout d'abord que la majeure partie des contrats de location ou de crédit-bail immobilier concerne des immeubles de bonne qualité qui sont utilisés par des locataires qui acquittent régulièrement leurs loyers. Toutefois, certains immeubles, dont la valeur acquisitive représente environ 12 % des investissements globaux de SICOMUCIP, sont actuellement insuffisamment rentabilisés. La plupart du temps, cet état de choses provient de la mauvaise qualité des locataires ou des crédits-locataires plutôt que de la valeur du patrimoine lui-même.

La direction générale a informé le conseil des mesures qu'elle avait décidé de prendre à l'égard de ces locataires, qui n'avaient pas été *prises par le passé, dont certaines* ont déjà porté leurs fruits. Le conseil estime que les diligences qui sont ainsi *prises permettront de redonner* rapidement à ces immeubles une rentabilité qui améliorera les résultats *généraux de SICOMUCIP*.

Au redressement ainsi obtenu de la rentabilité s'ajouteront les effets bénéfiques des nouvelles opérations *conclues depuis le 1er juin 1979 par* la société. En effet, six contrats de crédit-bail immobilier ont été engagés, *représentant un volume d'investissements de 57 millions de francs* hors taxes. Ces nouvelles opérations porteront *leurs fruits surtout* à partir de 1980.

Sur *proposition* de la direction générale, le conseil a décidé de constater dans les comptes au 30 juin 1979 les diverses *provisions* qu'il est nécessaire de faire. Au total, ces provisions s'élèvent à 7 767 000 F hors taxes et se répartissent de la manière suivante :

— *A concurrence de 3 297 000* F H.T. au titre des loyers exigibles pour les exercices antérieurs au 31 décembre 1978 qui, bien que facturés, n'ont pas été encaissés.

— A concurrence de 920 000 F H.T. au titre des loyers facturés durant le premier semestre 1979 aux mêmes locataires et non encaissés.

— A concurrence de 3 550 000 F H.T. pour faire face à d'éventuelles dépréciations d'actifs sur certains immeubles dont la valeur comptable a semblé au conseil supérieure à la valeur économique.

Ces diverses provisions qui *ont été* imputées sur les produits de la période 1er janvier/30 juin 1978, relevant *de la gestion antérieure, seront* éventuellement récupérées, en partie, grâce aux actions contentieuses engagées.

Ainsi, le bénéfice net, après écritures *ordinaires* d'inventaire et prise en charge de ces provisions, s'élève au 30 juin 1979 à 647 000 F contre *7 398 000 F au 30 juin 1978*.

Si ces mesures n'avaient pas été prises, le bénéfice au 30 juin 1979, après comptabilisation des seules écritures ordinaires d'inventaire, aurait atteint 8 018 000 F. Les résultats du second semestre 1979 n'auront pas à supporter cet effort exceptionnel et devraient certainement permett:: le service d'un dividende.

Le conseil a exprimé sa certitude que désormais la société se trouvait *placée sur une base assainie* qui lui permettra, grâce à une meilleure rentabilisation des actifs existants et au développement des opérations, de retrouver une rentabilité substantiellement accrue.

FRANCE-ENTREPRISES (SICAV)

Au 28 *septembre* 1979, l'actif net de la société *s'élevait* à 43 118 051 F.

Le portefeuille-titres représentait 94,2 % de l'actif, dont 23,8 % de fonds d'État et d'obligations *françaises, 69,7 % d'actions françaises* et 0,7 % d'actions étrangères. Les liquidités s'élevaient à 5,8 % de l'actif.

A la même date, la valeur liquidative par action ressortait à 268,10 F contre 247,60 F le 31 décembre 1978.

UCIP-BAIL

Le conseil s'est réuni le 11 octobre 1979 sous la présidence de M. Jean-Baptiste Pascal, *vice-président-directeur général*.

Il a été informé des travaux menés *par la direction générale*, depuis le changement de gestion pour inventorier les éléments d'actif de la *Société et des premières dispositions* prises, tant pour sauvegarder ses chances de développement que pour *conduire celui-ci*.

La direction générale a constaté que la part la plus importante des contrats de bail et de crédit-bail immobilier concerne des immeubles de bonne qualité exploités par des locataires ou crédit-locataires ponctuels dans le cadre de contrats bien indexés. Elle a toutefois recommandé des dispositions immédiates de mise en ordre intéressant certains clients et certains immeubles. Le conseil a approuvé ces dispositions dont on lira ci-dessous le détail.

Le conseil a constaté que l'action de la nouvelle gestion a permis de *réaliser 25 millions de francs d'opérations* nouvelles. Les marges de progression possibles au regard de *l'encadrement du crédit* permettront aisément d'accueillir de nouveaux contrats. La Société, dont l'accès à *toutes espèces de refinancement* au meilleur coût est *désormais* possible, projette une opération d'émission *obligataire pour 1980*.

L'inventaire auquel il a été *procédé révèle d'une manière générale* que 15 % du portefeuille immobilier global (location simple ou crédit-*bail immobilier) sont* à l'heure actuelle insuffisamment productifs. Cet état de choses est plus souvent dû à *la mauvaise qualité des locataires* et des crédit-locataires sur cette portion de patrimoine qu'à la *valeur intrinsèque des immeubles*. Le conseil estime que les diligences déjà prises par la nouvelle gestion à l'égard de ce type de clientèle, comme les actions qui seront engagées très rapidement, contribuent et contribueront à rétablir la situation sur cette fraction d'actifs. A ceci, s'ajouteront les effets d'une politique délibérée de cession d'immeubles et de remplois, de sorte que ces actifs seront revalorisés.

Concrètement, les dispositions suivantes sont prises :

— Une somme de 2 459 000 F intéressant des loyers exigibles au titre de l'exercice 1978 et des exercices précédents, non encaissés à ce jour, est provisionnée.

— Une somme de 861 000 F représentant *des loyers* émis exigibles non encaissés au titre du premier semestre 1979, est provisionnée.

— Enfin, le conseil prescrit des dépréciations d'actifs sur quelques éléments immobiliers, dont la valeur économique réelle paraît inférieure à la valeur au bilan ; ceci représente un montant de 3 850 000 F.

— Le conseil a en outre décidé de comptabiliser dans les comptes après inventaire arrêtés au 30 juin 1979 l'ensemble des opérations qui viennent d'être décrites, ainsi que les plus-values sur cession d'actifs déjà intervenues. C'est sur les produits bruts de cette période, qui appartient à l'ancienne gestion que doit, aux yeux du conseil, s'imputer la totalité des dotations aux provisions en question. Les *produits* du deuxième semestre 1979 ne supporteront ainsi que les charges courantes pour six mois et pourraient permettre la distribution d'un dividende réduit.

Le conseil a coopté M. Robert *Minet comme* administrateur et il a enregistré la démission de M. François Tavernier, administrateur et *président du conseil d'administration*. M. Minet a été désigné au poste de président du conseil d'administration *de la Société*.

FONCINA

Les loyers acquis au cours du troisième trimestre de 1979 *s'élèvent* à 8 118 346 F (contre 6 919 280 F pour la même période de 1978), ce qui, pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, porte le total à 23 115 352 F (contre 20 579 533 F au 30 septembre 1978).

EUROPE 1

Pour l'exercice *1978-1979 (1er octobre 1978 au 30 septembre 1979)*, le chiffre d'affaires hors taxes de l'activité radio du groupe s'élève à 365 261 000 F contre 317 559 000 F pour l'exercice précédent, soit une progression de 15,02 %.

SILIC

Le conseil d'administration, réuni le 16 octobre, sous la présidence de *M. Jean Lorenceau*, a examiné *les* comptes et la situation provisoire relatifs au premier semestre de l'exercice 1979, dont la comparaison avec le premier semestre 1978 se traduit par les chiffres suivants (en milliers de francs) :

	1er semestre 1978	1er semestre 1979
● Recettes locatives H.T.	26 102	29 076
● Amortissements et provisions	4 588	6 210
● Bénéfice	9 383	10 332

Les loyers, d'ores et déjà, émis au titre du deuxième semestre 1979, non compris les loyers restant à émettre d'ici au 31 décembre 1979, s'élèvent à 30 900 000 F contre 27 22‑ 000 F pour la période correspondante de l'année 1978.

Le conseil a enregistré avec satisfaction la perspective de voir les loyers franchir le cap des 60 M.F. et dépasser ainsi les prévisions faites au début de l'exercice, ce qui atteste la très bonne tenue de l'activité commerciale.

BANQUE TRANSATLANTIQUE

Le conseil d'administration, agissant en vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 21 mai 1979 de procéder, sur sa seule décision, à des augmentations de capital jusqu'à un montant de 60 millions de francs, a décidé, dans sa séance du 15 octobre 1979, de porter le capital à 37 500 000 F.

Cette augmentation sera réalisée suivant les modalités ci-après :

— Augmentation du capital de 30 000 000 de francs à 33 750 000 F par incorporation de réserves, à raison d'une action gratuite pour huit actions anciennes ;

— Augmentation du capital de 33 750 000 F à 37 500 000 F par l'émission à *135 F d'une action nouvelle* de 75 F nominal pour huit actions anciennes.

Les actions nouvelles seront crées jouissance 1er juillet 1979.

Le détachement simultané des droits d'attribution et de souscription aura lieu le 12 novembre 1979 et la souscription en numéraire sera ouverte du 12 novembre au 14 décembre 1979 inclus.

AFFAIRES

Les sociétaires de l'A.O.I.P. présentent un plan de redéploiement

Environ quatre cents travailleurs de l'A.O.I.P. (Association des ouvriers en instruments de précision) se sont rendus en cortège mardi 16 octobre au ministère des télécommunications. Une délégation du personnel a été reçue par le chef du cabinet du ministre. Elle a présenté un projet de redéploiement de l'A.O.I.P. mis au point par le groupe de travail des sociétaires et visant à maintenir les activités de la coopérative.

Après avoir dressé l'inventaire des moyens industriels dont dispose l'entreprise, le document *passe en revue ses possibilités* de diversification (péritéléphonie grand public, systèmes électroniques professionnels, etc.) et insiste *sur les mesures nécessaires* au maintien de son activité (maintien du quota pendant cinq ans, commandes supplémentaires des P.T.T., développement de l'exportation, etc.). Sur le plan financier, les sociétaires réclament 200 à 300 millions de francs de chiffre d'affaires supplémentaires, des aides à l'investissement et à la reconversion du personnel, l'application du système de préretraite, l'augmentation du capital de l'entreprise et l'obtention de crédits à long et à moyen terme.

Le cabinet du ministre a pris note des propositions formulées, mais s'est à la fois déclaré incompétent pour négocier au nom de M. Segard et a *contesté* la représentativité légale de la délégation. Pour les autorités, seul le conseil d'administration de l'en*treprise — précisément contesté* par le personnel — est habilité à discuter. Celui-ci devait d'ailleurs être réuni jeudi 18 octobre *pour se prononcer sur le pro*gramme de rachat partiel par C.G.E. et Thomson des activités de l'A.O.I.P. En tout état de *cause, le conseil ne pourra se* prononcer qu'après avoir réuni une assemblée extraordinaire des sociétaires.

LA MISE EN CAUSE DES PNEUS KLÉBER V-10 ET V-12

L'Union fédérale des consommateurs porte plainte contre X pour homicide et blessures involontaires

L'affaire des pneus Kléber V-10 et V-12 rebondit (*le Monde* du 3 octobre). L'Union fédérale des consommateurs, qui publie la revue *Que Choisir ?*, a reçu une centaine de témoignages d'automobilistes victimes d'éclatements et en a sélectionné soixante-dix qui lui paraissent particulièrement sérieux. De ces témoignages, une constante se dégage : le décollement de la bande de roulement. Pourtant, les usagers font état, dans de nombreux cas, de la vérification soigneuse du gonflage des pneus. M. Monory, ministre de *l'économie, en réponse* à la demande de l'U.F.C. de retirer ces pneus du marché, a répondu le 11 octobre qu'« *une mesure aussi rigoureuse* » ne pouvait « *être prise sans que les vérifications qui s'imposent aient pu être effectuées* ». Il a saisi M. Giraud, ministre *de l'industrie, de cette* affaire « *afin que le Laboratoire national d'essais* (L.N.E.) *puisse effectuer d'urgence les contrôles qui sont nécessaires* ».

En attendant, l'U.F.C. recommande aux usagers de ces pneus de rouler en dessous des vitesses autorisées, de multiplier les vérifications de l'état et du gonflage des pneus, de cesser de rouler dès qu'ils constatent une vibration anormale (dans certains cas cela a été le signe précurseur de l'éclatement) et... de garder les pneus *défectueux. L'U.F.C. s'em*ploie à récupérer de tels pneus (elle en a d'ores et déjà localisé une dizaine qui n'avaient pas encore *été détruits ou jetés*), afin qu'ils servent aux experts. M. François Lamy, directeur de l'U.F.C., souhaite qu'une enquête *approfondie soit menée et est* prêt à communiquer l'ensemble du dossier réuni (témoignages, factures de garagistes, pneus *accidentés) au L.N.E. et au ser*vice de la qualité du ministère de l'industrie.

L'U.F.C. a *porté plainte* contre X... pour homicide et blessures involontaires et non-assistance à personnes en danger (*plusieurs des accidents relatés* ont causé des morts) et entreprendra des actions judiciaires avec les victimes pour « *obtenir les dédommagements qui s'imposent* ».

La réplique de la société

La société Kléber-Colombes de son côté rejette les accusations de l'U.F.C. Les lettres adressées par le fabricant aux usagers victimes d'éclatement font toutes état d'une mauvaise utilisation des pneus (sous-gonflage ou surcharge) que les usagers nient, faisant état dans leurs témoignages de vérifications récentes ou de chargements normaux (une ou deux personnes, une valise...). M. Roger Desmons, directeur général de la firme, a, mercredi 17 octobre, expliqué à la presse, à cet égard, qu'un pneu pouvait éclater en raison d'un sous-gonflage ou d'une surcharge bien antérieure.

Les responsables de Kléber-Colombes ont tenté longuement, au cours de cette conférence de presse, d'expliquer leur attitude. Sans nier que, malgré les contrôles qu'ils pratiquent, ils ne peuvent garantir qu'aucun pneu n'aura de défaillance, ils insistent sur le fait qu'ils fournissent 12 % du marché du renouvellement des pneus et que, sur vingt à vingt-*cinq millions* de pneus à leur marque actuellement en service, il ne s'agit que de quelques plaintes, et qu'on ne connaît pas *les causes* des accidents recensés par l'U.F.C. De plus, ils n'ont « *repéré dans les cas révélés par l'U.F.C. aucune raison d'incriminer telle ou telle série* ».

Soucieux de mettre l'U.F.C. « *en face de ses responsabilités* », Kléber-Colombes va intenter une action civile contre l'organisation de consommateurs et lui demander des dommages et intérêts pour le préjudice commercial subi, bien que jusqu'ici les ventes n'aient pas encore souffert de l'action de *Que Choisir ?* Enfin Kléber-Colombes a *diffusé* le communiqué dont on lira ici l'essentiel :

« *L'U.F.C. a, sans discernement, précautions ni nuances, porté atteinte à la réputation technique des pneumatiques fabriqués et vendus par la société Kléber-Colombes, ainsi qu'à la réputation de ladite société en général, manquant à son devoir de prudence et d'objectivité tel qu'il incombe à toutes associations de consommateurs.*

» *Prétendant parvenir à la conclusion d'une culpabilité, voire d'une criminalité, du producteur par un processus de sélection d'accusations, notamment sous la forme d'une réunion de petites annonces provoquées, l'information de l'U.F.C. donnée au public n'admet aucune possibilité de contradiction et constitue une allégation diffamatoire majeure tombant sous le coup de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse, reprise par le code pénal.*

» *En outre, l'information de l'U.F.C. ne relève pas de l'intention légitime requise qui est l'un des critères constitutifs d'une information non coupable, et porte irrégulièrement grief à la société Kléber-Colombes ainsi qu'à son personnel.* »

CORRESPONDANCE

Il faut dissoudre le peuple

Me Etienne Tarride, avocat à la cour, nous écrit :

Un certain type de discours fait plus de mal à la Cinquième République que toutes les erreurs qu'elle a pu ou qu'elle pourra commettre. Qu'on ne s'y trompe pas, c'est un gaulliste de l'espèce inconditionnelle qui l'affirme. Le long article de M. Chalandon publié dans *le Monde* du 2 octobre en fournit un excellent exemple.

Qu'est-ce qui ne va pas en France ? M. Chalandon nous le révèle :

— L'agriculture est la moins productive des pays développés.

— L'industrie hausse ses prix au lieu de comprimer ses coûts.

— L'administration n'a rien compris à l'économie de concurrence.

— Le système éducatif fabrique de jeunes inadaptés.

— La *presse* et *l'opinion* ignorent l'important au profit des indices.

— Les syndicats sont malthu*siens et* dépassés.

— L'opposition et le R.P.R. ont des réflexes de peur et vont précipiter le déclin de notre écono*mie.*

— Les Français ne comprennent pas que l'effort doit venir de la base.

— Les *gouvernements* de 1973 à 1976 ont fait preuve de démagogie.

En somme, tout le monde com*plote à notre perte, à la seule* exception du gouvernement Barre. Trente Français d'un côté, les ministres, *tous* les autres de l'autre. Brecht, le disait déjà, mais *lui, il plaisantait : lorsque le gou*vernement est mécontent du peuple, il faut dissoudre le peuple.

Est-il nécessaire d'ajouter quelque chose pour dire à quel point une telle suffisance agace. Deux choses peut-être.

Si la tendance naturelle de l'industrie française est d'augmenter les prix sans comprimer les coûts, on voit mal comment on la guérira de ce travers en libérant les prix industriels sans réelle contrepartie. Le ministre de l'industrie ne parvient pas à dissimuler que les crédits publics aident essentiellement les très grands groupes industriels. Le citoyen paye donc deux fois : des prix majorés, comme consommateur final, et des subventions comme contribuable.

L'une des raisons pour lesquelles l'Allemagne *s'en tire mieux que* nous n'est-elle pas simplement que les inégalités y sont moins flagrantes ? Il vaudrait mieux se *poser la question que d'évacuer* le problème en décrétant de manière absurde qu'elle « échappe aux contraintes extérieures ».

Pour ma part, je crains fort que, s'il n'existe pas d'alternative politique, il n'existe un jour une alternative révolutionnaire. Je ne le souhaite pas. M. Chalandon non plus, apparemment. Qu'il évite donc d'ajouter l'exaspération aux difficultés des Français. *M. Barre est assez grand pour se* défendre sans l'appui de supplétifs drapés dans le manteau du général.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
135 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (Par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
182 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
239 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 OCTOBRE

Coup de frein à la baisse des actions

Le marché peut-il encore avoir raison contre l'avis des opérateurs ? C'est la question que certains posaient ouvertement ce mercredi à la Bourse de Paris, où, après un mauvais départ, qui a porté la baisse de l'indicateur instantané jusqu'à 0,65 %, la séance s'est finalement terminée par un repli limité à 0,1 % seulement.

Avant l'ouverture de la séance, chacun en était presque convaincu : « les indices vont remonter, légèrement, mais ils doivent remonter après la chute d'hier... ». *Surprise, après trois quarts d'heure d'échanges, les baisses sont deux fois plus nombreuses que les hausses, et l'indicateur perd 0,65 %.* « Mais qu'attendent-ils ? », *se demandent les boursiers, le regard tourné vers les « boxes » des investisseurs institutionnels. La réponse est fournie quelques minutes plus tard lors de la cotation à la corbeille d'Elf-Aquitaine.* « Cette fois, c'est sûr, « ils » sont là. » *Et la tendance générale de se retourner jusqu'à permettre à des titres comme Mérieux, J. Borel, Revillon, Pétrole B.P., Nord-Est, Aquitaine, Poclain, Dassault, Bic, Prénatal* et *Comptoirs modernes, de terminer en progrès non négligeable (+ 3 à 7 %).*

Inutile d'épiloguer, « on » a voulu calmer l'affolement perceptible mardi. La tâche a été d'autant plus facile que le rythme des ventes s'est un peu ralenti et que des vendeurs à découvert en ont profité pour racheter les titres qu'ils avaient imprudemment cédés à crédit. Il n'y avait, dans l'actualité de ce 17 octobre, aucune raison pour la Bourse de se mieux porter.

Sauf une, peut-être. Après le changement de politique américaine à l'égard de l'or (voir d'autre part) le métal jaune a baissé partout. Le lingot a perdu 1 980 francs à 53 000 (après 53 300) et le napoléon 7,90 F à 432 (après 434,90).

LONDRES

A l'exception des pétroles, le Stock Exchange est calme jeudi matin à Londres. Les fonds d'État et les valeurs industrielles enregistrent de faibles variations, tandis que les mines d'or s'effritent.

Or (ouverture) (dollars) 382 . contre 396 .

VALEURS	CLOTURE 16 10	COURS 17 10
Beecham	149 50	149 ...
British Petroleum (1)	368 .	372 ...
Courtaulds	89 ...	88 ...
De Beers	7 75	7 64
Imperial Chemical	357 50	357 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	300 50	301 ...
Shell	358	364 ...
Vickers	145 50	145 ...
War Loan 3 1/2 %	32 5/8	32 5/8
*West Driefontein	49 3/4	50 ...
*Western Holdings	41 3/8	41 3/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LE CARBONE-LORRAINE. — Perte nette pour le premier semestre de 1979 : 1,42 million de francs contre un bénéfice net de 3,83 millions au 30 juin 1978. Le résultat consolidé du groupe est également inférieur à celui du premier semestre 1978.

SAINT-LOUIS-BOUCHON. — Bénéfice net au 30 juin 1979 : 14,39 millions de francs contre 2,58 millions au 30 juin 1978 (compte non tenu du dividende de la Générale sucrière).

T. R. T. — Bénéfice net pour le premier semestre de 1979 : 12,5 millions de francs contre 8,8 millions au 30 juin 1978. Le résultat consolidé de l'exercice 1979 entier devrait être au moins égal à celui de 1978.

CEDIS. — Bénéfice net pour le premier semestre de 1979 : 12,67 millions de francs (+ 24 %), et la marge brute d'autofinancement est passée de 42,53 millions de francs à 46 millions. Le dividende de l'exercice augmentera dans une proportion supérieure à celle du coût de la vie.

DU PONT CO. — Bénéfice net pour les neuf premiers mois de l'exercice : 732,80 millions de dollars contre 566,90 millions un an plus tôt. Le chiffre d'affaires est passé de 2,63 milliards de dollars à 3,13 milliards.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 1/4 %

NEW-YORK

Nouvelle tentative de reprise

Après sept séances consécutives de baisse, une nouvelle tentative de redressement a été enregistrée mercredi au New York Stock Exchange. Un moment en progrès de plus de 7 points, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a finalement terminé en hausse marginale de 1,20 point à 830,72.

Sur 1 949 valeurs cotées au Big Board, 939 ont progressé, 566 ont encore reculé et 444 sont restées à peu près inchangées.

A noter que le volume des transactions a été peu abondant, 29,83 millions d'actions ayant changé de mains contre 33,96 millions la veille.

M. Carter a beau réaffirmer qu'à son avis l'économie américaine est « saine et robuste », les opérateurs demeurent très réservés. Pour eux, la reprise de mercredi tient presque essentiellement à des facteurs techniques.

VALEURS	COURS 16 10	COURS 17/10
Alcoa	51 7/8	51 3/4
A.T.T.	52 7/8	52 7/8
Boeing	44 3/4	44 3/4
Chase Manhattan Bank	36 1/4	38 1/4
Du Pont de Nemours	40 ...	40 1/4
Eastman Kodak	51 ...	51 1/2
Exxon	56 7/8	57 1/8
Ford	39 1/4	38 7/8
General Electric	47 5/8	47 7/8
General Foods	33 5/8	34 ...
General Motors	59 3/4	59 .
Goodyear	14 5/8	14 1/2
I.B.M.	64 1/8	63 3/8
I.T.T.	25 1/2	25 1/4
Kennecott	25 1/4	24 3/4
Mobil Oil	47 7/8	47 3/4
Pfizer	33 5/8	34 ..
Schlumberger	83 5/8	83 ...
Texaco	29 1/4	29 1/4
U.A.I. Inc.	21 3/4	21 1/2
Union Carbide	40 ..	40 1/2
U.S. Steel	22 ...	22 1/2
Westinghouse	19 5/8	19 5/8
Xerox	60 1/2	60 ..

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	16 oct.	17 oct.
Valeurs françaises	118,5	118
Valeurs étrangères	130	128,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	102,7	101,7

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/10	18/10
1 dollar (en yens)	235 ..	232 30

BOURSE DE PARIS - 17 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 05	0 139	S.P.E.G.	232 ..	232 ..	Locabail	335 60	233 ..	Immoinvest	141 20	141 20
5 %	52 ..	3 548	U.A.P.	666 .	667 .	Locabail Immob.	351 50	337 50	Cie Lyon. Imm.	131 ..	131 60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	136 50	135 50	UFIMEG	117 ..	115 20

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17 10	Achat	Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18 octobre 1979 a été tiré à 578 082 exemplaires.

La grève à l'E.G.F...

Les répercussions de la grève à l'E.G.F. continuent d'alimenter le débat sur l'aspect supposé politique des arrêts de travail organisés par la C.G.T. Le conseil des ministres a condamné, mercredi, ces arrêts qui « portent atteinte à la marche de l'économie et perturbent gravement la vie des Français ».

La C.F.D.T. confirme ses divergences avec la C.G.T.

M. Tiersen, secrétaire général de la fédération C.F.D.T. de l'énergie, qui avait dénoncé le caractère politique de cette grève, nous a précisé qu'un « *amalgame simpliste* » avec les positions de F.O. et du C.N.P.F. était « *intolérable* », mais il n'en continue pas moins de confirmer ses critiques.

Après avoir dénoncé la tactique du patronat, qui « *remet en avant son vieux rêve de limiter le droit de grève* », et avoir estimé « *énormes* » les déclarations du gouvernement, car il est responsable « *du blocage des négociations* », il affirme au sujet de la C.G.T. : « *Toutes les propositions constructives que nous avons faites à la fédération C.G.T. visaient à préparer une grève nationale de grande ampleur, qui aurait pu être décidée fin octobre. Délibérément, nos partenaires ont décidé de faire cavalier seul. Ils étaient pressés de déboucher sur une action nationale interprofessionnelle, ou du moins des secteurs public et nationalisé. Nous souhaitons également cette coordination, mais reposant sur une large mobilisation dans chaque branche, et pas seulement sur des manifestations militantes. Il y a donc, pour le moment, à E.G.F. deux lectures de l'accord interconfédéral, deux conceptions de l'action à mener dans la période. Nous avons voulu en débattre avec les travailleurs. (...)*

» *Ce débat aurait pu se dérouler sereinement si les organisations de la C.G.T. et des cellules d'entreprises du parti communiste n'avaient pris le relai des attaques portées par ce parti à l'égard de la C.F.D.T., accusée de céder au concensus social. C'est celà qui nous a amené à parler de manœuvre politico-syndicale, car il nous semble effectivement qu'au delà des élections professionnelles (8 novembre à E.G.F.) et prud'homales se profilent les présidentielles. Le personnel d'E.G.F., dans sa masse, réprouve de telles manœuvres* » conclut M. Ticasen qui se prononce pour « *une réelle pratique syndicale unitaire dépassent les intérêts partisans* ».

Une nouvelle série d'actions

Les électriciens cégétistes, qui avaient lancé mardi une grève à l'échelon national (*le Monde* du 18 octobre), ont commencé le lendemain une série de débrayages par régions — notamment dans l'Est et le Sud-Ouest — qui devaient se poursuivre ce jeudi 18 octobre, surtout dans le Nord et la région parisienne. Alors que, mardi, la grève avait touché 30 % de l'ensemble du personnel, selon la direction (45 %, selon la C.G.T.), mercredi elle atteignait 33 % des effectifs des régions concernées (45 %, selon la C.G.T., avec une pointe de 70 % à Bourges). Ce jeudi matin, la baisse de production était de l'ordre de 3 000 mégawatts, mais des coupures de courant « sauvages », dans divers postes de distribution, ont rendu malaisée l'organisation des délestages. Ces coupures non contrôlées ont entraîné une baisse de production de 1 500 à 1 800 mégawatts dans la région parisienne, avec quelques répercussions au niveau de la distribution.

Ces coupures de courant ont provoqué, jeudi en fin de matinée, l'arrêt du métro sur l'ensemble du réseau, pour une trentaine de minutes.

...et à la S.N.C.F.

Selon la direction la grève est moins suivie qu'en septembre

Au deuxième jour de grève des « roulants » C.G.T. et C.F.D.T. de la S.N.C.F., le service des grandes lignes s'est un peu amélioré ce jeudi 18 octobre, la participation aux arrêts de travail étant dans l'ensemble, d'après la direction, moins élevée que lors de la dernière grève à la mi-septembre, où elle avait concerné près de la moitié des « agents de conduite ». Ce jeudi matin, la direction a décidé de donner la priorité au trafic des marchandises, trop engorgé depuis la veille, et de maintenir l'horaire légèrement réduit prévu pour les grandes lignes. Ce mouvement de grève, destiné à appuyer des revendications salariales, devait prendre fin jeudi, à 20 heures, mais quelques perturbations pouvaient encore se produire par la suite. Vendredi, le service devait redevenir normal sur les grandes lignes, mais de nouvelles perturbations étaient attendues sur la banlieue, pour les réseaux de Saint-Lazare, Montparnasse et Austerlitz, en raison de la grève du personnel sédentaire.

Au sujet de ces débrayages, le ministère des transports a affirmé, mercredi, dans un communiqué, que « *la participation des cheminots aux mouvements de grève est en régulière régression* » et que « *la désaffection croissante des agents du chemin de fer à l'égard de cette forme d'action très pénalisante pour les usageés tient évidemment à la conscience que prend le personnel des perturbations qu'elle occasionne et du caractère des motifs invoqués, qui lui paraissent de plus en plus étrangers à la véritable défense de ses intérêts personnels* ».

GRANDES LIGNES

● PARIS-EST. — 16 h. 32, Strasbourg ; 17 h. 11, Bâle (l'Arbalète) ; 17 h. 15, Varsovie ; 18 h. 46, Strasbourg ; 18 h. 52, Longwy, Luxembourg ; 18 h. 54, Strasbourg ; 18 h. 57, Bâle ; 19 h. 53, Chalindrey ; 19 h. 56, Metz ; 20 h. 15, Châlons-sur-Marne ; 21 h. 46, Charleville ; 22 h. 40, Bâle, Vienne (Arlberg-Express) ; 23 h., Francfort ; 23 h. 15, Bucarest (Orient-Express) ; 0 h. 10, Strasbourg.

● PARIS-NORD. — Service normal.

● PARIS-SAINT-LAZARE. — Service pratiquement normal entre Paris et Rouen. Autres trains prévus : 17 h. 43, Le Havre ; 18 h. 15, Cherbourg ; 18 h. 30, Le Havre ; 19 h. 7, Dieppe ; 19 h. 32, Le Havre ; 19 h. 35, Caen.

● PARIS-MONTPARNASSE. — 18 h. 26, Rennes ; 19 h. 5, Brest, Quimper ; 19 h. 19, Le Croisic ; 19 h. 30, Granville ; 32 h., Quimper, via Nantes ; 22 h. 30, Brest.

● PARIS-AUSTERLITZ. — 18 h. 13, Les Aubrais ; 18 h. 19, Limoges ; 18 h. 50, Bordeaux, correspondance vers La Rochelle ; 19 h. 23, Tours. Après 20 h., service normal.

● PARIS-LYON. — 17 h., Marseille, correspondances vers Grenoble, Saint-Étienne et Béziers ; 18 h. 16, Chambéry, correspondances vers Genève et Annecy ; 18 h. 58, Clermont-Ferrand ; 19 h. 22, Belgrade (Simplon-Express). Après 20 h., service normal.

BANLIEUE

Service pratiquement normal à Saint-Lazare et assuré à 75 % dans les autres gares, sauf à Paris-Austerlitz, où les sections de lignes de Plaisir-Grignon à Épône-Mézières, de Versailles-Chantiers à Juvisy et de Choisy-le-Roi à Massy-Palaiseau ne devaient pas être desservies.

LA BAISSE DE L'OR SE POURSUIT

Le recul de l'or, amorcé le mercredi 17 octobre, s'est poursuivi le jeudi 18 octobre, le cours de l'once de 31,1 grammes revenant de 386 dollars à 382 dollars sur la place de Londres. Il était encore de 400 dollars au début de la semaine.

Ce recul est imputé à la décision prise par le Trésor américain de changer ses procédures d'adjudication mensuelle pour une quantité donnée : désormais, on le sait, des ventes pourront avoir lieu à n'importe quel moment et pour des quantités variables. Cette décision, prise pour tenter de « casser » la spéculation, provoque certains remous sur les marchés internationaux, où l'on s'interroge sur son efficacité éventuelle.

Le dollar maintient à peu près ses positions, un peu au-dessous de 1,80 DM à Francfort et un peu au-dessus de 1,22 F à Paris.

Selon un sondage « Paris-Match » - Public S.A.

FACE A M. GISCARD D'ESTAING M. MICHEL ROCARD AURAIT AU SECOND TOUR 50 % DES VOIX ET M. MITTERRAND 47 %

L'hebdomadaire *Paris-Match* publie, jeudi 18 octobre, un sondage relatif à l'élection présidentielle de 1981 effectué du 4 au 9 octobre dernier par Public S.A. auprès d'un échantillon national « *représentatif de la population française en âge de voter, sélectionné selon la méthode des quotas, à partir des données de l'INSEE* ».

Il ressort de ce sondage, intitulé « baromètre », qui sera renouvelé chaque mois, que MM. Valéry Giscard d'Estaing et Michel Rocard arriveraient au second tour à égalité (50 % des suffrages chacun).

Au premier tour de l'élection *présidentielle* et si M. François Mitterrand était le candidat socialiste, 42 % des Français voteraient pour M. Valéry Giscard d'Estaing, 28 % pour M. Mitterrand, 19 % pour M. Georges Marchais, 11 % pour M. Jacques Chirac, tandis que 17 % ne savent pas comment ils voteraient, 13 % s'abstiendraient.

En revanche, si le candidat socialiste était M. Michel Rocard, M. Valéry Giscard d'Estaing n'obtiendrait plus, au premier tour, que 34 % des voix, M. Rocard, 31 %, M. Marchais, 20 %, M. Chirac, 15 %. 16 % ne savent pas comment ils voteraient, 11 % s'abstiendraient.

Au deuxième tour du scrutin, et en cas de duel Giscard d'Estaing - Mitterrand, le premier l'emporterait par 53 % des voix contre 47 % au second (ne savent pas 16 %, s'abstiennent, 12 %).

En cas de duel Giscard d'Estaing - Rocard, les deux candidats arriveraient à égalité avec *50 % des voix chacun.*

Enfin, en cas de duel Giscard d'Estaing - Marchais, le premier l'emporterait avec 65 % des suffrages contre 35 % au second.

Après le meeting du P.S.

M. FITERMAN : M. Mitterrand perd son sang-froid.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., s'est élevé, mercredi 17 octobre, contre le spropos tenus mardi par le premier secrétaire du P.S. lors du meeting du parti socialiste à la porte de Pantin à Paris.

M. Fiterman a indiqué : « *François Mitterrand s'est livré hier soir à des attaques d'une extrême violence contre le parti communiste et sa direction, il est allé jusqu'à suggérer qu'au nom de prétendues solutions marxistes nous étions prêts à substituer la violence au verdict des urnes, jusqu'à nous traiter d'*« armée d'occupation » *parce que nous entendons être présents sur tous les terrains de lutte. Tout cela pour soutenir un appel au débauchage des électeurs communistes.*

» *Visiblement, la manière dont François Mitterrand perd son sang-froid traduit les difficultés grandissantes auxquelles il se heurte dans la mise en œuvre d'une orientation qui contrarie durement les espérances des travailleurs et enfonce le parti socialiste dans les vieilles ornières.* »

En Iran

L'IMAM KHOMEINY ORDONNE DE SUSPENDRE LES EXÉCUTIONS CAPITALES

Téhéran (A.F.P.). — Le procureur général de la révolution, l'ayatollah Ali Ghoddoussi, a donné le jeudi 18 octobre, aux tribunaux islamiques iraniens l'ordre de surseoir à toutes les exécutions.

Cette mesure, « décidée sur l'ordre de l'imam Khomeiny », a été prise pour permettre une coordination des peines entre les tribunaux islamiques à travers tout le pays, a déclaré le procureur au quotidien de Téhéran « Bamdad ».

L'ayatollah Ghoddoussi s'est récemment plaint d'un certain « manque de coordination » entre les tribunaux islamiques. Ceux-ci ont fait condamner à mort et exécuter quelque six cents personnes depuis l'instauration de la République islamique.

El Salvador

LES AFFRONTEMENTS ENTRE RÉVOLUTIONNAIRES ET FORCES ARMÉES SE POURSUIVENT

San-Salvador (A.F.P., A.P., Reuter). — Les troubles consécutifs à la prise du pouvoir, le 15 octobre, par une junte militaire qui a renversé le général Romero, se sont poursuivis le mercredi 17 dans plusieurs localités proches de la capitale. Des affrontements entre les forces armées et les militants révolutionnaires qui ont appelé la population à l'insurrection ont déjà fait plus de vingt morts.

Les chefs du nouveau régime ont pourtant déclaré que leur coup d'État avait empêché un soulèvement populaire et évité un « bain de sang ».

Trois personnalités civiles ont été intégrées à la junte de gouvernement jusque-là formée de deux officiers supérieurs, les colonels Gutierrez et Majano. Il s'agit de M. Roman Mayorga, recteur de l'université catholique centre-américaine (UCA); d'un homme d'affaires, M. Mario Andino, et de M. Manuel Guillermo, considéré comme un « modéré de gauche ». M. Mayorga, répondant aux critiques selon lesquelles le nouveau régime ferait « du roméroisme sans Romero », a déclaré : « La situation des droits de l'homme va changer. Nous allons tout faire pour que règne la justice sociale et pour améliorer le sort de la population. »

Après la démocratie chrétienne, le petit parti communiste, illégal, a annoncé son soutien au programme de réforme proclamé par la junte : rétablissement de l'ordre, libération de tous les prisonniers politiques, reconnaissance de tous les partis.

En revanche, le Bloc populaire révolutionnaire, principale organisation de masse du Salvador, a appelé les citoyens à « continuer la lutte ».

(Lire page 7 le reportage de Jean-Pierre Clerc.)

LE GROUPE BRITANNIQUE THORN ELECTRICAL VEUT PRENDRE LE CONTROLE D'EMI

Le géant britannique Thorn Electrical, numéro un anglais de la location de téléviseurs et de la vente d'appareillages électriques, a lancé le 16 octobre une offre publique d'échange, pour 155 millions de livres sterling, sur le capital d'Electric Musical Industries (EMI). Thorn, dont le bénéfice net s'est élevé à 118 millions de livres à l'issue du dernier exercice (mars 1979), offre sept de ses actions pour vingt actions EMI. Les dirigeants de ce groupe, dont les filiales les plus connues sont Pathé-Marconi, Capitole et Columbia, ont rejeté l'offre de Thorn, la jugeant « insuffisante », tout en reconnaissant la synergie qui peut exister entre les deux entreprises.

EMI, qui traverse une passe délicate, a enregistré à l'issue du dernier exercice (30 juin 1979) un bénéfice net de 10,82 millions de livres, contre 25,97 millions un an plus tôt. Cette chute des résultats, qui a abouti à la suppression du dividende, s'explique notamment par les pertes engendrées dans les divisions « Équipement médical » pour le lancement du fameux « scanner », et celles de la division « musique », en raison de la crise mondiale du disque.

Dans la City, où l'on s'interroge sur l'initiative de Thorn au moment où ses activités « électronique grand public » connaissent quelques difficultés, l'on n'écarte pas une contre-attaque qui pourrait être lancée par RACAL, General Electric Company ou Philips. Un porte-parole de la firme néerlandaise a d'ailleurs déclaré le 17 octobre que son groupe continuait « d'observer les événements avec une grande attention ».

DEUX NOUVEAUX SÉISMES DANS LA RÉGION DE LOS-ANGELÈS

Los-Angeles (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Deux nouveaux tremblements de terre, plus faibles que celui qui a secoué l'Imperial Valley, le 15 octobre, se sont produits le 17 octobre à 21 h. 40 (heure locale, soit 5 h. 40 le 18 octobre, heure de Paris), près de Los-Angeles. Selon le Caltech (Institut de technologie de Californie), ces deux séismes avaient respectivement une magnitude de 4,1 et de 3,1 et leurs épicentres étaient situés à 13 kilomètres au large de Malibu, une plage de la baie de Santa-Monica, à quelque 25 kilomètres à l'ouest de Los-Angeles.

Toute l'agglomération de Los-Angeles a ressenti les secousses. Il n'y aurait pas de dégât, à l'exception de quelques glissements de terrains qui ont entraîné la fermeture de la route côtière.

Notre correspondante à Los-Angeles, Sylvie Crossmann, nous signale que les dégâts causés aux bâtiments publics de l'Imperial Valley par le tremblement de terre du 15 octobre sont estimés, au moins, à 15 millions de dollars (63 millions de francs).

A B C D E F G

هكذا من الأصل